



Université d'Oran 2
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de
Gestion

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat en Sciences
En Sciences Economiques

**les investissements directs étranger dans le secteur des
hydrocarbure et son rôle dans le développement économique
cas de l'Algérie**

Présentée et soutenue publiquement par :

Mr. TCHAM Farouk

Devant le jury composé de :

Mr. MAAMR Belkheir	Pr.	Université d'Oran2	Président
Mr MEBTOUL Abderranmane	Pr	Université d'Oran 2	Rapporteur
Mme. BOUZADI Soltana	Pr	Université USTO d'Oran	Examineur
Mr. REZIG Kamel	Pr	Université Blida	Examineur
Mr. CHAIB Med	Pr.	Université Tlemcen	Examineur
Mr. ELAFFANI Amar	Mc. A	Université d'Oran2	Examineur

Année 2015 /2016

Dédicaces

Remerciements

Ils s'adressent tout particulièrement à Monsieur **MEBTOUL**, mon directeur de thèse

qui m'a énormément aidé à la réalisation de ce modeste travail. Son apport m'a été d'une très grande importance pour l'élaboration et l'aboutissement de ce travail de recherche.

Nos remerciements vont également en direction de Messieurs **DERBAL Abdelkader**, **BOULENOUAR Bachir**, **BENBAYER Habib**, **FEKIH Abdelhamid**, **MAAMAR Belkheir** **EL AFFANI Amar** pour leurs précieux conseils.

Nos remerciements vont aussi en direction des **membres du jury**, pour avoir accepté de faire partie de ce jury et pour le temps qu'ils ont consacré à la lecture et à l'évaluation de ce travail.

Pour terminer, nous tenons à remercier infiniment le **CDES** pour avoir acheté les ouvrages que nous lui avons recommandés. Grâce à ces nouveaux ouvrages, nous avons pu avancer dans notre travail de recherche. Qu'il trouve ici pleinement notre reconnaissance.

« La gratitude est la clé qui ouvre les portes du savoir »

Introduction générale

Introduction générale

Le développement des relations économiques internationales et l'intensification des échanges commerciaux ont induit l'intégration de la majorité des pays et leur participation au processus d'internationalisation financière et commerciale.

L'un des aspects par lequel se manifeste cette internationalisation est la mobilité internationale des firmes et l'expansion des Investissements Directs Etrangers (IDE). Ces investissements se distinguent essentiellement des autres flux internationaux par l'impact positif que génèrent ces investissements et de façon directe sur les techniques de production.

Ainsi les IDE ont un impact direct sur les économies d'accueil, tant des pays développés que des Pays en Développement (PED). En effet, les IDE peuvent avoir des retombées technologiques, contribuer à la formation du capital humain, faciliter l'intégration aux échanges internationaux, favoriser la création d'un climat des affaires plus compétitif et ceci en complémentarité avec les entreprises locales et servir ainsi à leur développement. De plus, les IDE peuvent aider à améliorer les conditions environnementales et sociales dans les pays d'accueil.

Néanmoins, à côté de ces effets positifs, les IDE peuvent aussi être générateurs de certains effets négatifs qui concernent essentiellement, les coûts supportés par les pays d'accueil et qui se manifestent généralement par la dégradation de la balance des paiements du fait du rapatriement des bénéfices.

Ainsi, la mondialisation des économies a engendré un processus dynamique dans lequel les IDE occupent une place central et dont les acteurs principaux sont les Firmes Multinationales (FMN) dont les stratégies et les structures organisationnelles changent sous l'influence de la concurrence sur le marché mondial.

La localisation des FMN se fait selon la rentabilité évaluée des projets qui se base sur un arbitrage des avantages des facteurs d'attractivité et des risques économiques et politiques que présentent les pays d'accueils envisagés. Ainsi, une sélection de pays potentiels est réalisée et ceci par une évaluation des avantages et inconvénients que présentent ces pays.

Cette sélection est faite en fonction d'une série de facteurs, sur lesquelles les firmes se basent dans leur choix. Ces facteurs et conditions reflètent globalement la situation et le cadre générale du pays d'accueil et qui reposent essentiellement sur la taille et le taux de croissance du marché, le système des communications et des télécommunications, la disponibilité en ressources humaines qualifiées et l'existence d'un tissu d'entreprises locales performantes.

Introduction générale

La notion d'attractivité des territoires s'attache donc à la capacité d'attirer les investissements étrangers, de pérenniser leurs installations, de capter leurs retombées positives et d'en faire profiter les entreprises nationales. Il s'agit ainsi de créer des conditions favorables pour offrir un climat basé sur des règles qui sont les mêmes dans les pays attractifs.

De ce fait, dans l'évaluation de la rentabilité des projets d'investissement, les investisseurs se préoccupent essentiellement de la stabilité politique et économique des pays, et dont la complémentarité est nécessaire. En effet, d'une part, la stabilité économique ne peut être assurée dans un climat de forte tension politique et d'autre part, il est attendu que les pays en développement, aussi bien que les pays développés présentent des conditions économiques aussi favorables que possibles.

L'Algérie, l'un des pays promouvant les IDE, a mis en œuvre juste après l'indépendance une stratégie de développement basée essentiellement, sur les industries lourdes.

En effet, entre 1967 et 1980, l'Algérie a connu une croissance économique soutenue à la suite d'une industrialisation massive, planifiée, et basée essentiellement sur les industries de base. Mais, la chute des prix du pétrole au milieu des années 1980, conjuguée à un fort endettement ont causé le bouleversement de la situation économique entraînant un déficit budgétaire important et des fermetures massives d'entreprises, dégradant ainsi les conditions socioéconomiques du pays, ralentissement de la croissance économique et un arrêt des investissements productifs publics. Par conséquent, un processus de désindustrialisation suivi d'une crise de la dette extérieur a touché l'économie algérienne entre 1988 et 1998.

Pour cela, l'Algérie a entrepris une politique de réformes structurelles, et engagé des programmes de stabilisation et de rééchelonnement de la dette suivis, en dernier recours, par des programmes d'ajustement menés en accord avec les institutions financières internationales, ce qui a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques et la libéralisation de l'économie et l'amélioration des performances en termes de croissance du PIB, de développement du secteur privé et d'accroissement des flux entrants des IDE.

En effet, l'Algérie au lendemain de son indépendance, avait pour objectif, d'attirer le capital étranger et l'intégrer dans sa politique de développement économique et social tout en étant un important importateur de produits industriels. Ainsi, en 1963 le premier code destiné aux investisseurs étrangers a été promulgué. La volonté d'attirer les investissements étrangers est alors clairement affichée dans les articles du code.

L'Algérie a poursuivi sa démarche d'ouverture avec un nouveau code en 1966 et qui avait pour objectif d'intéresser d'abord l'épargne privée locale afin de générer un flux

Introduction générale

d'investissement au détriment des capitaux étrangers. Par conséquent, le mouvement des investissements est resté modeste par rapport au potentiel que représente le pays.

Néanmoins, les flux des IDE reçus sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures, ouvert aux capitaux étrangers à partir de 1971, et ceci au détriment des autres secteurs.

Une nouvelle loi est lancée en 1982 et modifiée en 1986, portant à 49% la part du partenaire étranger, sans toutefois donner de résultats. Et en 1988, vient une autre loi, mais le contexte n'étant pas favorable durant cette période, avec les bouleversements politiques qu'a connu le pays, cette loi ne parvient pas à attirer les capitaux étrangers et à rétablir les équilibres de l'économie algérienne étouffée par le poids de la dette.

En poursuivant sa politique d'ouverture, l'Algérie a établi de profondes modifications de son code d'investissement pour encourager d'avantage les IDE et ceci en promulguant un nouveau code des investissements en 1993 intégrant une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel plus approprié et complété par l'ordonnance de 2001, reconnaissant le principe de la liberté d'investir. Ainsi, la politique de promotion de l'investissement occupe une place centrale parmi les préoccupations de l'Etat, qui se manifeste dans l'ambitieux programme de soutien à la relance économique lancé en 2001 pour une période de trois ans et suivi par les plans complémentaires pour la période (2005-2009) et du plan (2010-2014), ayant un intérêt particulier pour les infrastructures.

De plus, pour offrir un maximum de garanties, l'Algérie a ratifié de nombreuses conventions internationales et bilatérales ayant trait à l'investissement. Aussi, l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'union Européenne (UE) ouvre des perspectives positives pour l'Algérie.

Ainsi, au début des années 2000, l'Algérie commence à attirer un nombre important d'investisseurs étrangers, qu'ils soient de pays développés ou de pays en développement, et les secteurs d'activité se diversifient, et cette tendance croissante des flux des IDE montre bien l'intérêt des investisseurs pour les avantages qu'offre l'Algérie.

La problématique de la recherche

Ce travail de recherche pose le problème central de l'attractivité des Investissements Directs Etrangers dans le secteur des hydrocarbure en Algérie. Il est question d'analyser l'évolution des IDE en Algérie au tavers les différentes évolutions et réformes qu'a connu le pays ainsi que les différents facteurs déterminant cette attractivité.,

Introduction générale

Aussi, nous tenterons de répondre à un certain nombre de questions :

- Pourquoi l'Algérie opte-t-elle pour la perspective des IDE et particulièrement dans les hydrocarbures ?
- Arrive-t-elle à attirer les investisseurs étrangers ?
- Ses facteurs et sa politique d'attractivité des IDE sont-ils efficaces et suffisants ?

L'objectif de la recherche

Pour répondre à ces questions, il s'agit ainsi, de présenter les conditions et les facteurs qui ont poussé le pays à se tourner vers la perspective des IDE, et d'examiner son rôle dans l'économie et d'analyser aussi, les facteurs d'attractivité des IDE dont est doté l'Algérie. En effet, de plus en plus la qualité des institutions est prise comme un paramètre déterminant dans le choix d'installation des firmes. Dans le contexte de l'Algérie, nous essayerons de montrer que le développement des IDE et leur attractivité dépend essentiellement de la qualité des institutions et des réformes engagées en vue de promouvoir et d'attirer les investisseurs étrangers.

Après examen de la situation économique, institutionnelle et sociale, depuis l'indépendance à nos jours, nous tenterons d'identifier les facteurs d'attractivité des IDE en Algérie, tout en relevant le retard enregistré par rapport à ses pays voisins, notamment le Maroc et la Tunisie.

La méthodologie de la recherche

Nous avons suivi une démarche basée sur une recherche documentaire et une consultation de plusieurs ouvrages, revues et textes réglementaires, relatifs à l'investissement, ainsi qu'une analyse de l'évolution des flux des IDE, en utilisant les rapports des différents organismes internationaux, ceci pour cerner d'une part, toute l'évolution des IDE, les facteurs et les déterminants de leur attractivité, et d'autre part, l'évolution des IDE et leur attractivité dans le contexte Algérien.

La structure du travail

Pour répondre à notre problématique, nous avons scindé notre travail en deux parties. La première partie sera consacrée à l'approche théorique des Investissements Directs Etrangers. Dans le premier chapitre, il sera question de voir l'évolution des IDE dans le monde et il est question aussi de donner leurs principales caractéristiques ainsi que leurs effets et retombées sur leur pays d'accueil. Dans un second chapitre, on parlera de l'attractivité des IDE et une analyse des déterminants théoriques et empiriques est menée. Nous introduirons ensuite les différents déterminants qui influencent le choix de localisation en fonction des

Introduction générale

stratégies des firmes. Désormais, les déterminants institutionnels ont un poids tout aussi important que les déterminants économiques.

La deuxième partie traitera de l'évolution de l'économie algérienne ainsi que ses stratégies de développement depuis l'indépendance en ce basant sur les IDE en Algérie. Cette partie nous permettra d'observer l'évolution des IDE et sa promotion depuis l'indépendance. A travers les réformes économiques, le gouvernement affiche sa volonté d'ouverture et de libéralisation. Le premier chapitre tracera l'orientation politique et économique du pays et il sera question aussi, d'analyser l'évolution et la répartition des IDE en Algérie, puis nous présenterons leur impact sur l'économie algérienne.

Dans un deuxième chapitre, nous essayerons de faire une analyse sur les principaux facteurs et déterminants d'attractivité de l'Algérie qui résultent essentiellement de l'ensemble des mesures et réformes entreprises dans le souci de promouvoir les IDE et leur flux en Algérie ,

Partie 1 :

Approches théoriques des Investissements Directs Etrangers

Aujourd'hui, l'un des sujets les plus débattu par les économistes est celui de la mondialisation, sa notion, son origine et principalement sa responsabilité en matière des nouveaux enjeux. Les Investissements Directs Etrangers (IDE) sont l'un de ces enjeux. Ils occupent actuellement une importante place en raison des effets bénéfiques qu'ils engendrent aux lieux d'implantation puisqu'ils améliorent la performance économique des pays d'accueil, rétablissent leurs équilibres financiers et augmentent leur compétitivité internationale stimulant ainsi la croissance dans ces pays, ses derniers voient souvent leur niveau de développement s'accroître. Toutefois, il convient de faire une distinction entre les IDE et les autres formes d'investissement qui entrent également de façon considérable dans le processus de croissance des pays.

Pour cela, cette première partie, au travers ses deux chapitres, sera consacrée à l'analyse de l'évolution des IDE dans le monde.

Dans le premier chapitre, on essaiera de définir les IDE, en donnant les principales définitions retenues et notamment celles données par les institutions internationale à savoir le Fond Monétaire International (FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement (OCDE), par la suite, on donnera les différentes formes des IDE ainsi que les différents impacts et effets de ce type d'investissement sur leur pays d'accueil.

Dans le deuxième chapitre, il sera question d'aborder la notion d'attractivité des IDE ainsi que les différents déterminants retenus par la littérature et qui constitue un élément essentiel dans la localisation des firmes multinationales sur les quels elles se basent dans leur choix de localisation.

Chapitre I:

Evolution des Investissements Directs Etrangers dans le monde

Les investissements directs étrangers occupent désormais une place de choix dans la plupart des pays du monde du fait de la convergence de deux préoccupations : celle des entreprises cherchant à s'internationaliser et celle des gouvernements qui cherchent à attirer de plus en plus de capitaux étrangers.

Ce premier chapitre sera consacré à l'importance des IDE et leur distinction des autres formes d'investissements. Celui-ci s'articulera alors autour de deux sections. La première section sera consacrée à donner les caractéristiques générales des IDE, en donnant d'abord leur définition pour pouvoir les différencier des autres formes d'investissement tout en donnant les différentes formes des IDE et par la suite nous présenterons les principaux travaux portant sur l'ensemble des effets et impacts que peuvent engendrer ces investissements sur les pays d'accueil. En effet, les FMN exercent une grande influence sur l'économie des pays d'accueil, et selon la nature de cette influence, les Etats établissent des politiques soit de promotion, soit de restriction ou de limitation des mouvements des IDE. L'appréciation des avantages qu'apportent ces investissements est donc essentielle.

Et dans la deuxième section, nous traiterons les principales tendances marquant les flux des IDE. Il s'agit de montrer l'importance évolutive de ces flux à travers le temps et sous l'influence des différents changements et bouleversements qu'a connus le monde. Les flux des IDE à destination des Pays en Développement (PED) sont insuffisants comparé aux pays développés, et la répartition spatiale des activités peut renseigner sur les choix d'implantation en faveur d'une région plutôt que d'une autre.

Section 1 : Caractéristiques des IDE et leurs effets sur les pays

d'accueil

L'investissement direct étranger, vecteur important de la mondialisation, connaît actuellement un développement considérable. Son essor traduit d'une part, l'intensification par un nombre croissant de sociétés multinationales, de leurs activités à l'échelle mondiale sous l'effet de la libéralisation de nouveaux secteurs à l'investissement et, d'autre part, l'existence d'un surplus d'épargne international en quête de meilleurs placements.

Ainsi, cette section sera organisée selon les deux points suivant :

- Caractéristiques des Investissements Directs Etrangers.
- Les effets et l'impact des IDE sur les pays d'accueil.

1. Caractéristiques des Investissements Directs Etrangers

La notion des IDE a subi de profondes modifications au fil du temps, elle est passée d'une définition traditionnelle qualifiant les IDE comme un transfert de capitaux à celle d'une définition plus contemporaine qui prend en considération plusieurs paramètres permettant de le différencier des autres formes d'investissement. Pour éclaircir cette notion, nous présenterons dans cette section trois principaux points :

1. Définition des IDE ;
2. Distinction avec les autres formes d'investissement ;
3. Les différentes formes des IDE.

1.1. Définition des Investissements Directs Etrangers (IDE)

La définition des IDE diffère d'un pays à un autre mais, en générale, celles données par les institutions internationales comme le Fond Monétaire International (FMI) et l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) sont les plus retenues.

Ainsi, le FMI définit les IDE comme « *les investissements qu'une entité résidente d'une économie (investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (entreprise d'investissement direct). Par intérêt durable, on entend qu'il existe une relation à long terme entre l'investisseur et l'entreprise et que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise. Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées, qu'elles soient ou non constituées en sociétés et donc dotées d'une personnalité morale distincte* »¹.

Parallèlement et en vue d'approfondir cette définition, l'OCDE a donné en 1983 aux IDE la définition suivante : « *toute personne physique, toute entreprise publique ou privée, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles, tout groupe d'entreprises ayant ou non la personnalité morale, liées entre elles, est un investisseur direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct, c'est-à-dire une filiale,*

¹ FMI, «Manuel de la balance de paiements», 4^{ème} édition, Washington, 1977.

une société affiliée ou une succursale faisant des applications dans un pays autre que le ou les pays de résidences de l'investissement ou des investisseurs directs »¹.

1.2. Distinction avec les autres formes d'investissement

Selon leur importance et leur nature, les investissements ne sont pas tous perçus de la même façon par les entreprises qui les accueillent. Ainsi, les flux de capitaux entrant dans une entreprise ou dans un Etat peuvent être classés en trois grandes catégories, à savoir :

- Les prêts bancaires ;
- Les investissements de portefeuille (Investissement Indirect) ;
- Les Investissements Directs.

- Les prêts bancaires

Ils désignent un ensemble de capitaux prêtés à des conditions commerciales, ces dernières sont généralement instables et imprévisibles d'une année à une autre aux grés de la préférence ou de la défaveur manifestées par les banques pour un pays ou pour une région donnée.

-Les investissements de portefeuille

Ils consistent à investir par l'acquisition d'actions ou d'obligations dans une entreprise donnée. Ces investissements n'ont pas pour but de prendre le contrôle de la firme en question, il s'agit souvent d'investir à court terme en quête de rendements plus élevés.

Ces deux formes d'investissement sont assez volatiles et instables car ils ne possèdent pas un caractère d'implantation leur permettant d'agir dans la firme d'accueil.

C'est pour cela que Hausmann et Fernandez-Arias, ont expliqué pourquoi plusieurs pays hôtes même quand ils sont favorables aux entrées de capitaux, considèrent les flux de dettes internationaux, en particulier à court terme, comme du « mauvais cholestérol », et avance que : *« Les prêts à court terme de l'étranger sont motivés par des considérations spéculatives fondées sur les différentiels de taux d'intérêt et les anticipations en matière de taux de change, et non par des considérations à long terme. Leurs mouvements résultent souvent des distorsions relevant de l'aléa moral comme les garanties implicites du taux de change ou le fait que les gouvernements sont prêts à renflouer le système bancaire. Ils sont*

¹ OCDE, « définition et référence de l'OCDE des investissements directs étrangers », l'Observateur de l'OCDE, Paris, 1997, p.31.

les premiers à se précipiter vers la sortie en cas de difficultés et ont été responsable des cycles expansion-récession des années 90 »¹.

Si on se réfère à la définition précédemment citée des IDE, donnée par le FMI, il y a investissement direct lorsqu'une entreprise non-résidente prend un intérêt durable dans une entreprise résidente. Cela implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise concernée par l'investissement ainsi qu'un degré significatif d'influence de l'investisseur dans la gestion de cette entreprise. C'est cette notion d'intérêt durable qui permet de faire la distinction avec les deux autres formes d'investissement préalablement citées.

De plus, d'un point de vue statistique et conformément aux recommandations du FMI et de l'OCDE, un seuil de propriété est calculé, qui va de 10 à 100%. Il est par exemple de 10% pour le Danemark, les USA et la Turquie, de 20% pour la France, de 25% pour l'Allemagne et la Grande Bretagne, de 50% pour l'Autriche².

Ainsi, dès lors qu'une entité non-résidente détient au moins 10% du capital social d'une entreprise résidente, on considère qu'il y a investissement direct. Toute participation au capital d'une entreprise résidente par une entité non-résidente inférieure à 10% sera comptabilisée, dans la balance des paiements, comme un investissement de portefeuille. Le seuil des 10% atteint constitue donc la distinction statistique entre investissement direct et investissement de portefeuille.

1.3. Les différentes formes d'Investissements Directs Etrangers

A mesure que les IDE prenaient de l'ampleur, ils se sont diversifiés dans leur forme en s'adaptant au changement imposé par les nouvelles conditions offertes par le progrès technologique, la déréglementation financière et la libéralisation économique, devenant ainsi un phénomène multiforme et complexe.

Ces investissements peuvent consister à créer une entreprise nouvelle (investissement de création Greenfield Investment) ou plus généralement, à modifier le statut de propriété existante (par le biais de fusion et d'acquisition). Ainsi, les IDE peuvent se présenter sous différentes formes, à savoir :

¹ R. Hausmann et E. Fernandez-Arias, «Foreign Direct Investment: Good cholesterol? », Inter-American Development Bank, Working paper n° 417, New Orleans, March 2000, p.3.

² J.L. Mucchielli, « Multinationales et Mondialisation », Ed. Seuil, Paris, 1998, p.379.

- La création de filiales ;
- Les fusions- acquisitions ;
- Les joint -ventures ;
- Les nouvelles formes d'IDE¹.

1.3.1. La création de filiales

Jusqu'aux années 1970, l'investissement ex nihilo ou Greenfield, c'est-à-dire par création de nouvelles unités de production, a constitué la forme la plus privilégiée des investisseurs étrangers dans le monde.

C'est de cette façon qu'historiquement les premières multinationales, originaires des pays industrialisés (tels que le Royaume Uni et la France), investissent dans les Pays en Développement (PED).

Par rapport à d'autres types d'investissement, la création d'entreprise présente des avantages spécifiques pour l'investisseur qui s'assure du contrôle maximal, mais aussi il conserve la maîtrise technologique au sein de la filiale, ce qui limite donc l'éventuel transfert de technologies non souhaité par l'investisseur.

Néanmoins, ce type d'investissement a connu un retrait au profit d'autres formes et qui est expliqué essentiellement par la durée nécessaire pour l'installation et le démarrage de l'activité d'une unité de production nouvellement créée (allant jusqu'à trois ou quatre ans) alors que les autres formes permettent de prendre position et de démarrer leur activité immédiatement sur le marché d'accueil.

Le recul enregistré par cette forme des IDE, témoigne ainsi, de l'importance du facteur temps dans l'environnement concurrentiel où les firmes disposent de délais réduits pour s'adapter aux évolutions des marchés que ça soit du côté des concurrents ou de celui des clients.

1.3.2. Les fusions -acquisitions

Le terme de fusions-acquisitions désigne les opérations de croissance externe par lesquelles une entreprise prend le contrôle d'une autre entreprise en acquérant au moins 50%

¹ D. Tersen, « L'investissement international », Ed. Armand Collin, Paris, 1996, pp.6-16.

de son capital. Tous les secteurs d'activité et les grands pays industrialisés ont connu ce type d'opération¹.

En réalisant une opération de fusion acquisition, l'investisseur attend de nombreux effets positifs, à savoir :

□ **Un renforcement de la position concurrentielle**, de ce fait, les fusions-acquisitions sont un moyen d'acquérir une grande part sur un marché régional ou mondial.

Dans certains cas, l'opération permet à l'entreprise d'acheter une part de marché lui procurant une place de leader mondial dans son secteur. Mais au delà de la part de marché, l'investisseur acquiert également avec l'entreprise, son savoir, sa technologie et ses avantages spécifiques.

□ **Un délai de réaction**, dans une situation de concurrence renforcée caractérisant certains marchés très concentrés, les choix stratégiques de la firme exigent des délais de réactions réduits, par conséquent, les fusions acquisitions sont le moyen le plus rapide pour pénétrer un marché et saisir des opportunités d'implantation ;

□ **Une réduction des coûts**, l'accroissement de la taille de l'entreprise lui permet de réduire ses coûts en les amortissant sur un plus grand volume de production (économies d'échelle).

1.3.3. Les joint-ventures

C'est au cours des années 70, que les joint-ventures (equity joint-ventures, co-entreprises en français) se sont développées, dans le cadre des relations économiques Nord-Sud. Ainsi, les pays en développement voyaient dans cet investissement, en quelque sorte « partagé », un moyen de mieux contrôler les multinationales occidentales. Et durant les années 80, la création de joint-ventures s'est étendue aux pays de l'OCDE.

Son principe étant simple : une entreprise locale crée en commun avec une entreprise étrangère une société mixte, dont elles détiennent le capital dans des proportions voisines (de 50/50 à 60/40)².

Les motivations à l'origine des créations de co-entreprises différent selon leur localisation, ainsi:

¹ D. Tersen, « L'investissement international », op cit, p.10.

² Idem, pp.10-11.

□ **Dans les pays industrialisés :** la création d'une joint-venture dans ces est essentiellement guidée par des motivations stratégiques de la part des firmes, soit pour accélérer un processus d'internationalisation, de partager des coûts de développement de plus en plus élevés dans les secteurs de haute technologie, ou de réaliser des économies d'échelle ;

□ **Dans les PED :** dans ces pays, lorsqu'une multinationale réalise une joint-venture, il est souvent question d'une contrainte subie par la firme étrangère et imposée par les autorités du pays d'accueil plutôt qu'une stratégie décidée, en effet, cette contrainte peut être soit directe (réglementaire) ou indirecte (dans le cas par exemple où les contrats publics sont accordés en priorité à des firmes étrangères qui se sont associées avec un partenaire local).

1.3.4. Les nouvelles formes d'Investissement Direct Etranger

Les différentes formes des IDE précédemment cités, ont comme caractéristiques communes d'impliquer un flux de capitaux et de permettre aux investisseurs de garder un niveau de contrôle relativement élevé de leurs activités à l'étranger.

Toutefois, ces formes d'investissement ont des contreparties et ceci essentiellement en termes de coût. En effet, quand les débouchés sont incertains (ceci dans le cas par exemple de pays à situation difficile) ou bien lorsque les résultats sont aléatoires (le secteur de la recherche et développement), les entreprises vont chercher alors à minimiser leurs engagements financiers et choisir de s'associer à des entreprises nationales, ceci dans le cadre de formules encore plus flexibles, telles que :

- Les licences et les franchisages ;
- La sous-traitance ;
- La concession de réseau public ;
- Le contrat de partage de la production.

1.3.4.1. Les licences et les franchisages

Par un accord de licence, un industriel accorde un droit (exclusif ou non) de fabrication ou de commercialisation à une firme étrangère et ceci pour une durée de temps limitée et en contrepartie d'un paiement. Le plus souvent le paiement résulte d'un pourcentage par rapport au chiffre d'affaires (royalties) ou bien par rapport aux bénéfices.

Pour ce qui est du franchisage, ce type de contrat conçoit que le franchisé (qui correspond à une entreprise locale) reçoit du franchiseur (correspondant à une entreprise étrangère) le droit d'utiliser sa marque de fabrique pour vendre des produits ou des services¹.

Dans cette forme d'investissement, la technologie est considérée comme un actif, il s'agit en d'autre terme d'achat de droit d'utilisation puisque la technologie reste la propriété du vendeur.

1.3.4.2.La sous-traitance

Le recours à la sous-traitance s'est fortement développé dans le commerce international. Le principe est d'assurer plusieurs implantations dans différents pays. Et les avantages tirés de ce type d'investissement consistent essentiellement en une masse salariale réduite, une meilleure autonomie financière et une possibilité de répartir les différents risques de production entre différents fournisseurs et leurs usines.

1.3.4.3.La concession de réseau public (ou contrats de clé en main)

Avec la reconnaissance des carences des systèmes de gestion publique directe, les appels aux compétences privées, pour gérer les réseaux publics d'infrastructures, se sont multipliés.

Ainsi, les pays en développement mais également les pays industrialisés, font appel au savoir faire d'entreprises étrangères en matière de gestion, dont les formes financières sont variées, selon qu'ils prévoient la construction du réseau, sa réhabilitation ou le simple transfert de sa gestion, ceci diffère d'une situation à l'autre.

1.3.4.4.Le contrat de partage de la production

Ce type de contrat consiste à ce que l'entreprise étrangère sollicitée, s'engage à entreprendre la prospection et la production dans certaines zones géographiques précises et reçoit en contrepartie une part prédéterminée de la production après que les coûts engagés auraient été couverts. Ce type de contrat est couramment utilisé dans l'industrie pétrolière².

Depuis sa montée en puissance à la fin des années 80, les IDE ont gagné en maturité et en complexité. Les différents pays qu'ils soient développés ou en développement ne considèrent plus les implantations d'entreprises étrangères sur leur territoire comme une

¹ D. Tersen , « L'investissement international », op cit, pp.15-16.

² L. Bouzeine et S. Horchani, « Privatisation et Investissement Direct Etranger, cas de la Tunisie», Colloque sur les Investissements Directs Etrangers, Tunisie, Mars 2006, p.8.

menace ou un danger, mais au contraire, ils aspirent à tirer le plus possible davantage du fait des effets incontournables qu'ils ont sur leur économie.

2. Les effets et l'impact des IDE sur les pays d'accueil

De nos jours, les IDE sont perçus comme des facteurs bénéfiques à l'économie d'accueil. Du fait de leur contribution à la croissance et au développement, non seulement parce qu'ils mettent des ressources financières stables à la disposition de l'économie mais encore parce qu'ils représentent un conduit pour les transferts de technologies et des compétences managériales. A cet effet, nous présenterons les deux points suivants :

- Les IDE et la croissance économique ;
- Les IDE et les préoccupations sociales et environnementales.

2.1. Les IDE et la croissance économique

Les IDE influencent la croissance économique en améliorant la productivité totale des facteurs et, plus généralement, l'efficacité de l'utilisation des ressources dans l'économie d'accueil.

La plupart des études réalisées sur les IDE, concluent que ces derniers contribuent à la fois à la croissance de la productivité des facteurs et à celle des revenus dans les pays d'accueil, au-delà de l'incidence qu'aurait normalement un investissement local. Cet effet bénéfique des IDE est expliqué par la capacité de ces derniers à libérer des ressources intérieures rares et qui deviennent ainsi disponibles pour d'autres projets d'investissement. Cependant, il faut noter que dans les PED, les IDE semblent avoir un effet un peu moindre sur la croissance, ce qui a été imputé à l'existence d'«effets de seuil»¹. Autrement dit, il faut que ces pays aient atteint un certain niveau de développement en matière d'éducation, de technologie, d'infrastructures et de santé pour pouvoir tirer parti d'une présence étrangère sur leur marché.

Il y'a aussi, les imperfections et le sous-développement des marchés financiers qui peuvent également empêcher un pays de bénéficier de tous les avantages des IDE. A ce titre, l'insuffisance de l'intermédiation financière pénalise beaucoup plus les entreprises locales que les entreprises multinationales.

¹ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », l'Observateur de L'OCDE, Paris, 2002, p.13.

Ainsi, nous analyserons cet impact sur la croissance économique par l'étude des points ci-après :

1. L'impact des IDE sur les opérations du commerce extérieur ;
2. Le transfert de technologie ;
3. L'impact sur les investissements domestiques ;
4. L'impact sur la balance des paiements.

2.1.1. L'impact des IDE sur les opérations du commerce extérieur

Les effets des IDE sur le commerce extérieur du pays d'accueil diffèrent sensiblement selon les pays et les secteurs économiques.

Le principal intérêt des IDE pour les pays en développement en matière d'échanges, tient à sa contribution, à long terme, pour l'intégration de l'économie d'accueil dans l'économie mondiale, ceci en entraînant une augmentation des importations ainsi que des exportations. En d'autres termes, les échanges et l'investissement se renforcent mutuellement pour attirer des activités transfrontières.

Ainsi, les apports des IDE contribuent à intégrer les pays davantage à l'économie mondiale en générant et en développant les échanges avec l'étranger. Ceci dit, la capacité d'un pays en développement à attirer des IDE dépend dans une large mesure des facilités accordées à l'investisseur pour importer et exporter.

Ce qui impliquera que les pays d'accueil potentiels devraient considérer l'ouverture aux échanges internationaux comme un élément essentiel des stratégies qu'ils mettent en place pour attirer les IDE.

2.1.2. Le transfert de technologie

Il est souvent considéré que les transferts de technologies sont le principal mécanisme par lequel la présence des sociétés étrangères peut avoir des externalités positives dans l'économie d'accueil. En effet, les entreprises multinationales sont la principale source d'activités de Recherche et de Développement (R&D), et leur niveau de technologie est généralement plus élevé que celui des pays en développement, de telle sorte qu'elles sont en mesure de générer de très importantes retombées technologiques.

Néanmoins, le rôle joué par les entreprises multinationales pour faciliter ces retombées varie selon le contexte économique et selon les secteurs.

Le transfert de technologies et leur diffusion s'opèrent par le biais de quatre mécanismes, ainsi, nous avons les liaisons avec les fournisseurs dans les pays d'accueil, les liaisons avec des entreprises concurrentes ou complémentaires de la même branche, les migrations de personnel qualifié, et l'internationalisation de la R&D.

Cependant l'existence de retombées positives est particulièrement observée dans le cas des liaisons avec les fournisseurs locaux dans les pays d'accueil. Dans ce cas, les entreprises multinationales fournissent généralement une assistance technique, une formation et diverses informations pour améliorer la qualité des produits des fournisseurs¹.

Mais la pertinence des technologies transférées est cependant déterminante. Pour qu'elles puissent générer des externalités, il faut qu'elles puissent s'appliquer à l'ensemble du secteur des entreprises du pays d'accueil, et non pas seulement à l'entreprise qui en bénéficie au départ.

D'un autre côté, le niveau technologique des entreprises du pays d'accueil revêt une grande importance. En effet, pour que les IDE aient une incidence plus positive que l'investissement local sur la productivité, il faut que l'écart technologique entre les entreprises locales et les firmes étrangères soit relativement limité. Lorsqu'il existe d'importantes différences, ou lorsque le niveau technologique du pays d'accueil est faible, les entreprises locales ont peu de chances de tirer avantage de ce transfert technologique.

2.1.3. L'impact sur les investissements domestiques

Dans les études empiriques sur les effets des IDE, une question centrale revient régulièrement à savoir, dans quelle mesure les IDE exercent un effet d'éviction ou un effet d'entraînement sur les investissements domestiques. Cette question a été largement traitée par Borensztein et ses collaborateurs², qui considèrent qu'il existe des effets possibles de complémentarité entre les IDE et les entreprises domestiques.

Dans le rapport sur le développement dans le monde de 2002, la CNUCED³ avance que l'effet positif des IDE sur l'investissement domestique se manifeste à travers plusieurs canaux tels que :

- L'accroissement de la concurrence et de l'efficacité ;
- La transmission des techniques de contrôle de qualité à leurs fournisseurs ;

¹ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », op cit, p.16.

² C. Mainguy, « L'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement », Revue Région et Développement, n°20, 2004, p.72.

³ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », op cit, pp.20-21.

- L'introduction d'un nouveau savoir faire (l'effet de démonstration des nouvelles technologies).

Les FMN peuvent aussi inciter les entreprises locales à améliorer leur gestion ou à adopter les techniques de commercialisation employées par les multinationales sur le marché local ou mondial.

Ainsi, Bosworth et Collins¹, dans leur analyse, estiment les effets des IDE et des flux de capitaux sur l'investissement intérieur pour un panel de 58 pays en développement entre 1978 et 1995. L'échantillon assure une bonne couverture de l'Asie de l'Est et du Sud, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne.

Trois types de flux sont considérés (IDE, investissement de portefeuille, prêts bancaires). Les auteurs concluent qu'à chaque dollars d'entrée de capitaux correspond une augmentation de 50 cents des investissements intérieurs pour l'ensemble de l'échantillon.

Ce résultat général, selon les auteurs, montre des différences marquées selon le type de flux. En effet, les IDE ont l'impact le plus important, ainsi un dollar d'IDE augmente l'investissement intérieur de 80 cents ; les investissements de portefeuille n'ont pratiquement pas d'incidence et les prêts bancaires ont un effet intermédiaire.

Dans le même sens, Agosin et Mayer² vérifient justement l'impact des IDE sur l'investissement intérieur par région en retenant un échantillon moins étendu que celui de Bosworth et Collins (32 pays) mais à une période plus longue (1970-1996). Ces auteurs montrent que les IDE ont stimulé l'investissement intérieur en Asie (c'est à dire que 1 dollar supplémentaire d'IDE entraîne une augmentation de plus d'un dollar d'investissement total (crowding in) et qu'il a eu, par contre, un effet d'éviction (crowding out) en Amérique latine et que son incidence est plutôt neutre en Afrique, ou néanmoins quelques pays semblent tirer parti des investissements étrangers (Egypte, Tunisie, etc.).

2.1.4. L'impact sur la balance des paiements

Les IDE constituent une énorme source de finance publique. Leur encouragement se fait dans le but de faire face à l'insuffisance de l'épargne nationale, au déficit de la balance des opérations courantes et aux inconvénients du recours aux autres sources de financement

¹ B.P. Bosworth et S.M. Collins, « Capital flows to Developing Economies: implications for saving and investment », *Brooking papers on Economic Activity*, number 1, 2000, pp.80-143.

² M.R. Agosin et T. Mayer, « Foreign Investment in Developing Countries. does it crowd in Domestic Investment? », UNCTAD Discussion paper, n°146, February, 2000, pp.2-3.

génératrices de dettes. Mais l'impact des IDE sur la balance des paiements repose sur des effets positifs et négatifs¹.

Les effets positifs repérables, tiennent compte des entrées potentielles de capitaux, le développement des exportations, et la réduction des importations remplacées par la production de la filiale.

Quant aux effets négatifs, ils peuvent résulter d'une éventuelle ponction sur les ressources de crédit intérieurs dans le cas où la firme se finance sur le marché local, ou encore du rapatriement des profits, des paiements des royalties, des redevances et des dividendes, et d'une croissance des importations si l'offre locale ne couvre pas tous les besoins de la filiale.

Ainsi, les effets des IDE dépendent de la taille et du niveau de développement du pays d'accueil, qui détermine les perspectives futures de la firme.

2.2. Les IDE et les préoccupations sociales et environnementales

Les IDE interviennent également dans le développement des ressources humaines en ayant un impact sur l'emploi mais aussi sur la distribution des revenus et des conditions du travail dans les pays d'accueil, à côté de cela les IDE peuvent également avoir un impact sur l'environnement. Ainsi, les deux points suivants seront traités :

- L'impact des IDE sur le développement des ressources humaines ;
- L'impact des IDE sur l'environnement.

2.2.1. L'impact des IDE sur le développement des ressources humaines

L'incidence majeure des IDE sur le capital humain dans les pays d'accueil peut résulter d'un côté, des efforts déployés par les entreprises multinationales et de l'autre côté, des mesures prises par les gouvernements locaux pour attirer les IDE en améliorant le capital humain local.

A partir du moment où des individus sont employés par des entreprises multinationales, leur capital humain peut être encore amélioré par une formation et un apprentissage. Ces entreprises peuvent aussi avoir une influence positive sur l'amélioration du capital humain dans les autres entreprises avec lesquelles elles nouent des liens, y compris leurs fournisseurs. A cela s'ajoutent d'autres effets lorsque la main d'œuvre se déplace vers d'autres entreprises et lorsque certains salariés créent eux-mêmes leur entreprise.

¹ P.Jacquemot, « La firme multinationale : Une introduction économique », Ed.Economica, Paris, 1990, p.284.

L'éducation, les activités de formations et le paiement des salaires ont été considérés par la littérature comme les principaux mécanismes à travers lesquels les IDE contribuent au développement du capital humain. Ainsi, selon Blomstrom et Kokko¹, «le transfert de technologie entre les multinationales et leurs filiales ne s'opère pas seulement via les machines, le matériel, les droits de brevet et l'expatriation des gestionnaires et des techniciens, mais également grâce à la formation des employés locaux des filiales. Cette formation touche la plupart des niveaux d'emploi, depuis les simples manœuvres jusqu'aux techniciens et gestionnaires supérieurs en passant par les contremaitres ». Toujours dans le même article les mêmes auteurs insistent sur l'importance relative des FMN dans l'enseignement supérieur.

En effet, les deux auteurs soulignent que « Bien que le rôle des FMN soit assez marginal dans l'enseignement primaire et secondaire, les IDE pourraient néanmoins avoir un effet visible sur l'enseignement supérieur dans les pays hôtes. L'effet le plus important est probablement du côté de la demande. Cette demande de travail qualifiée par les FMN va encourager aussi les gouvernements à investir d'avantage dans l'éducation ou l'enseignement supérieur »².

Pour l'OCDE³, la présence des FMN dans un pays d'accueil pourrait être un élément clé du développement des compétences, d'autant que certains savoirs sont impossibles à transmettre par écrit. En effet, les compétences acquises en travaillant pour une entreprise étrangère peuvent prendre une forme non quantifiable, il s'agit bien évidemment des savoirs tacites, c'est-à-dire, difficile à codifier et à formuler et la meilleure façon de les transmettre étant d'en faire la démonstration et l'expérience. De plus, le savoir tacite s'échange difficilement sur de longues distances, et le meilleur moyen pour les pays en développement, d'acquérir le savoir contenu dans le processus de production des économies les plus développées pourrait donc être la présence d'entreprises étrangères dans l'économie nationale.

2.2.2. L'impact des IDE sur l'emploi

Deux tendances s'affrontent en ce qui concerne les effets d'entraînement des IDE sur l'emploi dans les pays d'accueil, les unes vantant leurs mérites, d'autres les dénonçant.

¹ M. Blomstrom, et A. Kokko, « Humain capital and Inward FDI » Stockholm school of Economics, working paper n°167, January 2003, p.11.

² Idem, p.12.

³ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », op.cit, pp.15-17.

Pour ce qui est de la première tendance, une contribution empirique des effets des IDE sur l'emploi est apportée par le modèle de Mickiewicz, Radocevic et Varblane¹.

Ce modèle s'appuie sur des faits observés en Europe centrale durant la période de transition de leurs économies. D'après ce modèle, il existe à la fois des investissements en quête de marchés et des investissements attirés par la faiblesse du coût des facteurs. Le modèle développé comprend trois étapes principales :

- Dans la première étape, l'intention des investisseurs est de gagner des parts de marchés locaux et d'utiliser une main-d'œuvre à bon marché. Les IDE se limitent aux travaux d'assemblage des produits. Le capital investi est faible et l'innovation technologique ne fait pas partie des objectifs essentiels des investisseurs. Comme résultat, l'impact des IDE sur l'emploi est limité, mais à travers le phénomène d'apprentissage, les firmes locales vont gagner en organisation et en qualité managériale.
- Dans la deuxième étape, les conditions des firmes transnationales s'améliorent au fur et à mesure que la transition évolue. A ce stade, ces firmes profitent de la faiblesse des coûts du travail mais aussi de la qualité de la main-d'œuvre. C'est ainsi que les flux des IDE vont augmenter et commencer à transférer leur technologie. Les investissements étrangers ont alors un impact certain sur l'emploi dans le pays d'accueil.
- Dans une troisième étape enfin, les investisseurs locaux deviennent à leur tour des fournisseurs au niveau régional, et le renforcement des liens de coopération avec les sous-traitants locaux conduit à la création d'emplois.

L'introduction des nouvelles technologies, les investissements dans la formation et la maîtrise des techniques de pointe, ainsi que l'accès aux marchés et à la production mondiale, augmente le rendement industriel. En général à ce stade les firmes étrangères ont des salaires supérieurs à ceux des firmes locales ; mais au fur et à mesure que la part des IDE dans l'emploi augmente, les entrepreneurs locaux commencent à mieux payer les employés, et développement ainsi, de la situation de l'emploi.

¹ T. Mickiewicz S. Radocevic et U. Varblane, « Foreign direct investment and its effect on employment in Central Europe. », *Transnational Corporations*, Vol. 12, N°1, Genève, 2003, pp. 53-90.

2.2.3. L'impact des IDE sur la distribution des revenus et les conditions de travail

Une question se pose, à savoir, les multinationales favorisent-elles vraiment l'emploi et les salaires dans les pays d'accueil, et y améliorent-elles les conditions et les pratiques, ou bien, exercent-elles une emprise excessive sur les pays en développement, avec peu d'espoir de progrès ?

Pour répondre à cette question, l'OCDE¹ a réalisé une étude dans laquelle elle a mis en évidence les effets des prises de contrôle étranger sur les salaires moyens pour deux économies émergentes (Brésil et Indonésie) et trois pays de l'OCDE (Allemagne, Portugal et Royaume-Uni). Cette étude montre que les prises de contrôle étranger augmentent les salaires moyens dans les entreprises concernées à court terme, en particulier dans les économies émergentes. L'augmentation est comprise entre 10% et 20% au Brésil et en Indonésie, et entre 0% et 10% dans les trois pays de l'OCDE. Etant donné que dans les pays en développement les multinationales ont généralement une avance technologique sur leurs concurrentes locales, il est logique que la hausse des salaires due aux IDE y soit plus forte que dans les économies développées.

Toutefois, comme ces chiffres se rapportent aux salaires moyens, il est impossible de dire comment ils se répartissent sur l'ensemble des effectifs et, en particulier, si les augmentations correspondent à des gains salariaux pour les travailleurs qui restent dans l'entreprise après son rachat ou, au contraire, à des changements de composition de la main d'œuvre.

L'examen des salaires individuels plutôt que des salaires moyens offre une vision plus précise. Lorsque l'on compare les salaires des travailleurs qui restent dans les entreprises rachetées à leurs homologues des entreprises locales, on constate que les prises de contrôle étranger n'ont qu'un effet faiblement positif à court terme de l'ordre de 1 à 4% sur les salaires des travailleurs des entreprises rachetées en Allemagne, au Brésil, au Portugal et au Royaume-Uni. Cette étude indique ainsi que la hausse des salaires moyens tient en parti au changement de la structure des effectifs par qualification qui accompagne généralement les nouvelles prises de contrôle.

Cependant, si les retombées à court terme des prises de contrôle étrangères sont modestes pour les travailleurs en place, elles sont en revanche beaucoup plus importantes

¹ OCDE, « L'impact social de l'investissement direct étranger », l'observateur de l'OCDE, Paris, Juillet 2008, pp.3-7.

pour les nouveaux recrutés, comme en témoignent les gains salariaux relativement importants dont bénéficient les travailleurs qui passent d'une entreprise locale à une entreprise étrangère. Ces gains ont été estimés à 6% au Royaume-Uni à 8% en Allemagne, 14% au Portugal et 21% au Brésil.

En revanche, chez les travailleurs ayant quitté une entreprise étrangère pour une entreprise locale, les salaires sont légèrement diminués ou sont restés inchangés.

Il est donc certain qu'au cours des premières années qui suivent une prise de contrôle par une entreprise étrangère, ce sont les travailleurs qui arrivent dans cette entreprise, et non ceux qui s'y trouvaient déjà avant le rachat, qui y gagnent en salaire. C'est donc par ce biais, selon les auteurs de l'étude, que les IDE entraînent dans un premier temps une augmentation des salaires dans les pays d'accueil. Avec le temps, une proportion croissante des travailleurs est susceptible d'en bénéficier.

En plus de ces effets directs sur les salaires, les IDE et les multinationales peuvent également avoir des effets indirects et favoriser aussi l'amélioration d'autres aspects des conditions d'emploi des travailleurs, comme la formation, le temps de travail et la stabilité de l'emploi.

2.2.4. L'impact des IDE sur l'environnement

Les aspects les plus importants et les plus controversés des effets des IDE sur l'environnement sont relatifs à l'effet technologique.

Deux théories s'affrontent en effet :

□ *La première* considère que les IDE sont un vecteur de diffusion de technologies plus modernes et « plus propres » du point de vue environnemental, que celles qui sont localement disponibles et permettent ainsi une meilleure protection de l'environnement.

A cet effet, Treillet¹, insiste sur le fait que les IDE sont susceptibles d'avoir des effets positifs sur l'environnement du pays d'accueil pour deux raisons.

Ainsi, ils permettent :

- Un transfert de technologies plus propre (moins polluantes ou plus économes en ressources) comparées à celles disponibles initialement dans le pays d'accueil.
- Une diffusion de ces technologies plus propres aux entreprises locales, que ces

¹ S. Treillet, « Normes environnementales et déterminants des investissements directs étrangers en direction des économies en développement » dans « Développement durable : enjeux, regards, perspectives », Cahier du GEMDEV, n°28, Avril 2002, pp.134-135.

dernières soient des fournisseurs, des concurrents ou des clients des filiales créées par l'IDE.

□ *La deuxième* théorie, où des auteurs tels que Méral et Petit¹, considèrent les IDE comme une délocalisation des industries polluantes que les entreprises multinationales ont déplacé de leur pays d'origine vers leurs filiales implantés à l'étranger ,et notamment dans des pays en développement qui de leur coté aussi ont accentué cette délocalisation en n'établissant aucune norme environnementale, ou qu'ils ne légifèrent que sur des normes limitées, ou qu'ils ne veillent pas au respect de normes plus rigoureuses, ceci dans le but d'attirer d'avantages d'IDE.

En résumé, nous pouvons dire que pour les pays en développement, les économies émergentes et les pays en transition, les IDE sont devenus une source de plus en plus importante de développement économique et de modernisation, de croissance des revenus et d'emplois et font partie intégrante d'un système économique international ouvert et efficace et constituent de ce fait, l'un des principaux catalyseurs du développement. Néanmoins, les avantages qu'ils procurent ne se manifestent pas de manière automatique et ne se répartissent pas équitablement entre les pays et même entre les différents secteurs.

Section 2 : L'accroissement des IDE dans le monde

Contrairement à une idée couramment admise, l'investissement étranger n'est pas un phénomène récent, apparu au cours des années 80 avec la mondialisation des entreprises et des marchés. Mais au contraire, c'est un phénomène économique significatif dès le début du XX siècle, comme en témoigne l'estimation à 14 milliards de dollars de stock mondiale en 1914².

Dans la première moitié du siècle, les pays investissant hors de leurs frontières sont peu nombreux. Il s'agit, essentiellement, des grandes puissances économiques, telles que l'Allemagne, la France, le Royaume Uni et les Etats Unis.

De l'autre coté, les pays d'accueil correspondaient majoritairement aux pays en voie de développement.

Ainsi, pour analyser l'évolution des IDE dans le monde, nous allons en premier lieu faire ressortir cette évolution dans le temps et les différentes périodes qui ont marqué les IDE,

¹ Ph. Méral et O. Petit, « Mondialisation et technologies propres. L'importance des partenaires public/privé dans le secteur automobile » dans « Développement durable : enjeux, regards, perspectives », op cit, 2002, pp.145-146.

² B.Bellon et R.Gouia, « Investissement directs étrangers et développement industriel méditerranéen », Ed. Economica, paris, 1998, p.15.

par la suite nous traiterons la répartition de ces investissements selon les différents secteurs d'activité.

1. Aperçu historique des Investissements directs Etrangers

L'évolution des IDE dans le monde peut être structurée en plusieurs étapes :

1.1 La suprématie du Royaume Uni (1914-1945)

Au cours de cette période, les pays investissant hors de leurs pays d'origines étaient des puissances coloniales qui détenaient presque la totalité du stock mondial des IDE, soit 86,9% et où le Royaume Uni était le premier investisseur avec une part estimée à 45,5%, comme c'est illustré dans le *tableau n°1*.

Pays	1914	1938	1960	1973	1985	1994
Pays du G5	86,9	81,2	72,8	75,7	71,6	65,4
Etats –unis	18,5	27,7	48,3	48,1	36,9	25,7
Japon	0,1	2,9	0,8	4,9	6,5	11,7
Royaume-Uni	45,5	39,8	16,3	12,8	14,8	11,7
Allemagne	10,6	1,3	1,2	5,7	8,8	8,6
France	12,2	9,5	6,2	4,2	4,6	7,7
Europe hors G5	10,8	15	18,4	14,8	17,2	21,8
dont Pays bas	Nd	Nd	10,3	7,5	7,0	6,1
Suisse			3,4	3,4	3,7	4
Stock mondial (milliards \$)	100 (14,5)	100 (26,3)	100 (66,1)	100 (210,5)	100 (618,6)	100 (2378)

Tableau N° 1: Répartition du stock d'IDE par pays d'origine(en pourcentage)

Source: D. Tersen, « L'investissement international », op cit, p.8.

1.2. La montée en puissance des Etats Unis (1945- 1973)

Avec la fin du conflit mondial commence une phase d'expansion de l'investissement international qui va se prolonger jusqu'au premier choc pétrolier de 1973. En effet au cours des années 1950 et 1960, les IDE progressaient à un rythme deux fois plus élevé que la croissance mondiale.

Cette évolution soutenue des IDE peut être expliquée par plusieurs facteurs comme :

- Une période de prospérité pour les pays industrialisés (les trente glorieuses), caractérisée par le plein emploi et une croissance soutenue et régulière ;
- L'effort de reconstruction après la guerre, notamment en Europe, sous l'effet du plan Marshall (23 milliards de dollars d'aide publique des Etats Unis entre 1946 et 1951) qui stimule les entreprises américaines ;
- La baisse du coût des transports et des communications¹.

De cette façon, l'après-guerre permet d'assister à une profonde redistribution des rôles au sein des principaux pays investisseurs et pays d'accueil. Et en raison de l'effondrement des empires coloniaux, les trois grands investisseurs européens ne représentent plus que le quart du stock des IDE mondiaux en 1960, contre la moitié en 1938 et le déclin du Royaume Uni étant le plus prononcé. À l'inverse, les Etats Unis, dont l'appareil industriel productif est resté intact pendant le conflit, s'affirme comme la puissance dominante en matière d'investissement international. Leur part dans le stock mondial est estimé à 48,3% en 1960. C'est de cette façon que les Etats Unis se sont substitués au Royaume Uni en prenant la première place dans les investissements directs étrangers (*voir tableau n°1*).

Parallèlement à la montée en puissance des Etats Unis dans l'investissement international, certains pays européens de taille intermédiaire s'affirment également en tant que nouveaux pays investisseurs. En effet en 1960, l'Europe (hors Allemagne, France et Royaume Uni) détiennent près du cinquième du stock mondial et il s'agit principalement des Pays bas et de la Suisse (*Voir tableau n° 1*).

Pour ce qui est de l'accueil des IDE, contrairement à la période précédente caractérisée par une concentration sur les pays en développement, le début des années 50 a connu un changement dans les tendances en faveur des pays développés. En 1938, ces pays détenaient près des deux tiers du stock mondial des IDE, soit 67,4% comme le montre le *tableau n°2*.

¹ B.Bellon et R.Gouia, « Investissement directs étrangers et développement industriel méditerranéen », op cit, p.19.

Tableau N° 2 : répartition du stock d'IDE par région destinataire (en pourcentage)

Régions	1913	1938	1960	1973	1985	1994
Pays développés	27,3	32,6	67,3	72,9	74,5	74
Etats –unis	10,3	7,4	13,9	10,4	24,8	21,7
Europe de l'ouest	7,8	7,4	22,9	36,5	31,6	41,6
Autres pays développés	9,2	17,8	30,5	26	18,1	10,7
Pays en développement	72,7	67,4	32,7	27,1	25,5	25,1
Amérique latine	32,7	30,8	15,6	12,5	9,7	8
Afrique	6,4	7,4	5,5	2,9	3,4	2,3
Proche et Moyen Orient	2,8	2,6	2,8	-	3,6	1,5
Asie	20,9	25,0	7,9	4,8	8,8	13,3
Europe de l'Est	9,9	1,6	0,9	-	-	0,9
Stock mondial (milliards \$)	100 (14)	100 (24,3)	100 (54,5)	100 (166,7)	100 (745,8)	100 (2319)

Source: D. Tersen, « *L'investissement international* », *op.cit.*, p.9.

En l'espace de deux décennies, de 1938 à 1960, le poids des PED dans le stock mondial des IDE reçus est divisé par deux, et même par trois en passant de 67,4% à 32,7%. Ce repli a été très marqué en Amérique latine et en Asie où les entrées des IDE ont chuté respectivement de 30,8% et 25% à 15,6% et 7,9%. Ainsi, la plupart des PED étaient affectés par cette perte d'attractivité, et leur part globale dans l'accueil des IDE ne cessera de décroître jusqu'à la fin de la décennie 80. La seule région en développement à échapper à ce déclin historique était le Proche et Moyen Orient en raison des investissements occidentaux réalisés pour l'exploitation des gisements pétroliers.

Ce déclin s'explique en partie par les attitudes et les réglementations très restrictives à l'entrée des investissements étrangers, adoptées par les pays en développement à orientations socialistes vis à vis des entreprises multinationales. Ces dernières étaient considérées comme une autre forme de colonisation.

En effet, au cours de la décennie 60 et jusqu'au milieu des années 70, les multinationales des pays occidentaux particulièrement américaines, principal vecteur de l'investissement vers le tiers monde, ont fait l'objet de réactions nationalistes de rejet,

notamment, en Afrique (l'Algérie) , en Asie (Inde) et dans l'ensemble de l'Amérique latine (Chili) où leur influence économique est jugée excessive et d'être suspectés de s'approprier, pour leurs propres intérêts, les ressources naturelles (notamment minières) , alors qu'un grand nombre de ces pays venaient à peine d'accéder à leur indépendance .

Par conséquent, la plupart des pays en développement ont mis en place des réglementations très restrictives à l'entrée des investissements étrangers, telles que la création d'offices gouvernementaux chargés d'autoriser au cas par cas les projets d'investissement étranger, limitation du rapatriement des bénéfices, interdiction de participations majoritaires étrangères, de plus, de nombreux secteurs sont fermés à l'investissement étranger. C'est en partie cette politique fermée qui a fait perdre l'attractivité des pays en développement. En effet, suite aux multiples nationalisations et expropriations des capitaux étrangers *voir tableau n°3* ci-après, il est clair que les FMN ne pouvait continuer à investir dans de telles conditions.

multinationales dans les pays en développement (1960-1976).

Période	Nationalisation	Expropriation
1960-1969	455	136
1970-1976	914	376
Total	1369	512

Tableau N° 3 : Nombre de nationalisation et expropriation de filiales de firmes

Source : D. Tersen, « *L'investissement international* », *op.cit*, p.10.

Cette politique fermée conduit évidemment les investisseurs étrangers à risquer de moins en moins de capital dans ces régions et à se retourner vers d'autres pays où la politique d'investissement est moins restrictive et c'est l'Europe occidentale qui en tire le plus profit en raison de ses atouts pour les investisseurs internationaux à savoir, une stabilité économique, une forte croissance et un vaste marché de consommateurs à pouvoir d'achat élevé et surtout un processus d'intégration européenne qui contribue à accélérer simultanément les flux interrégionaux et étrangers, essentiellement Américains. Ainsi, en accumulant 36,5% du stock international des IDE en 1973, elle détient la première place en tant que région d'accueil dans le monde (*voir tableau n°2*).

1.3. Le ralentissement des IDE (1973 – 1984)

La décennie 1970 et la première moitié des années 1980 enregistre un ralentissement de la progression des IDE. En effet, à la suite des deux chocs pétroliers, les flux des IDE se sont contractés. Au cours de cette période, caractérisée par un ralentissement marqué de la croissance, la productivité et l'investissement des pays industrialisés, les entreprises ont vu leurs profits diminuer, avec des anticipations d'évolution de la demande défavorables, mais surtout la baisse de leurs stratégies de développement.

Nous avons aussi, la première dévaluation du dollar en 1971, l'abandon du système de Bretton Woods et l'adoption en 1973 d'un système de changes flottants. Tout ces événements ont causé des bouleversements en termes de flux des IDE, en effet, la fin de la suprématie du dollar a eu comme conséquence la perte des Etats Unis de l'avantage d'une monnaie surévaluée qui permettait de créer des implantations ou de racheter des actifs à l'étranger, mais à côté de cela, l'appréciation d'autres monnaies, telles que : le Mark et le Yen ont conduit à l'augmentation des investissements Allemands et Japonais, notamment aux Etats Unis. De ce fait, une redistribution des IDE s'est opérée au sein des principaux pays investisseurs.

Ainsi, la part des Etats Unis dans le stock mondial des IDE sortants est passée de 48,1% à 36,9 % entre 1973 et 1985, alors que la part de l'Allemagne croit de 5,7 % à 8,8 % et celle du Japon de 4,9 % à 6,5 %, pour le même période (*voir tableau n°1*).

2. L'explosion des IDE à partir des années 1980

A partir de 1984-1985 et jusqu'à la fin des années 80, les IDE connaissent un développement sans précédent, tant par leur ampleur que par leur diffusion, à l'ensemble des pays.

Par ailleurs, et durant cette période, les IDE des Etats Unis ont connu un déclin, en perdant ainsi la première place en tant qu'investisseur mondial et ceci au profit du Royaume uni de 1985 à 1988, puis au Japon de 1989 à 1990.

L'essor qu'ont connu les IDE au cours des années 80 pouvait être expliqué par la forte croissance économique des pays de l'OCDE.

Plusieurs facteurs ont été à l'origine de cette forte progression, notamment, la libéralisation qu'a connue le secteur des services, essentiellement au niveau des banques, des assurances et des télécommunications. Ce processus de libéralisation a commencé au milieu

des années 70 aux Etats Unis, a atteint le Royaume Uni au début des années 80 et s'est diffusé au reste de l'Europe et au Japon au milieu des années 80.

Nous avons aussi, le processus de libéralisation et d'innovation des marchés financiers des pays développés à partir de 1985-1986 qui a permis aux entreprises de bénéficier de financements nouveaux et souples.

Ceci fait que plus de 80% des bénéficiaires des apports mondiaux des IDE et plus de 90% de leurs initiateurs étaient situés dans les pays développés. On trouvera au **tableau n°4**, une distribution des sorties des IDE en provenance des différentes régions du monde.

Tableau N° 4 : Sorties des IDE par région.

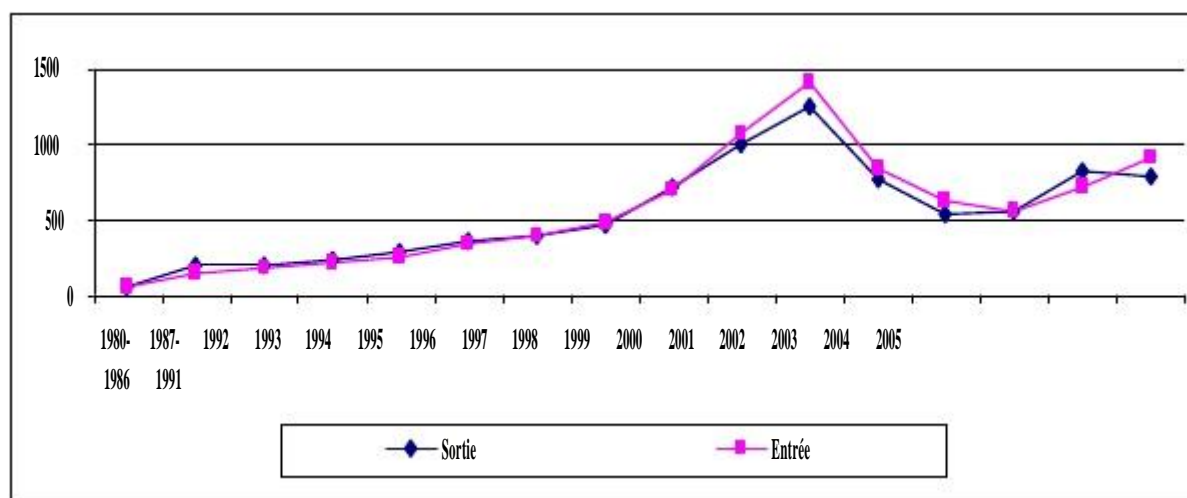
MONDE <i>dont</i>	En millions de dollars US				En pourcentage du total			
	1985	1990	1995	2000	1985	1990	1995	2000
	61277	235836	335194	1068786	100	100	100	100
Pays de l'OCDE	42055	189166	263 716	904349	68.6	80.2	79.7	84.6
Pays non membres de l'OCDE	19222	46670	71437	137747	31.4	19.8	21.3	12.9
<i>dont</i> : Afrique	404	195	3100	7267	0.7	0.1	0.9	0.7
Asie*	2171	12650	25106	29494	3.3	5.4	7.5	2.8
Europe*	8	408	3570	14026	0.0	0.2	1.1	1.3
Amérique latine et Caraïbes*	9101	18948	23632	68374	14.9	8.0	7.1	6.4
Proche et Moyen-Orient	212	1056	1936	1571	0.3	0.4	0.6	0.1
Non spécifiés	7325	13413	14093	17015	12.0	5.7	4.2	1.6
* Non compris les pays de l'OCDE.								

Source : OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », *op cit*, p.7.

A partir des données du **tableau n°4**, on constate que le faible pourcentage des IDE qui va aux pays en développement est très inégalement réparti. En effet les deux tiers des apports des IDE des membres de l'OCDE et des pays non membres vont à l'Asie et à l'Amérique latine, ce qui fait ressortir ainsi, la difficulté du continent Africain à attirer les IDE.

Ainsi, les années 80 et 90 ont vu une très forte croissance des investissements directs étrangers dans le monde, en particulier de 1995 à 2000. Cependant, les années 2001 et 2002 enregistrent une chute tout aussi spectaculaire. (*Voir figure n°1*).

Figure N° 1: Evolution des flux mondiaux d'IDE pour la période (1980-2005)
Unité : milliards de dollars



Source : H. Moussou, N. Kaid Tlilane, « L'économie algérienne dans la mondialisation : Atouts et contraintes », Colloque International, Tizi Ouzou, Novembre 2009, p.271.

Ce recul enregistré en 2001 et 2002, a été considéré par la CNUCED, en partie, comme un retour à la normale, et il essentiellement dû non seulement à la diminution des fusions, des acquisitions et des privatisations, mais aussi à la faible croissance économique, à la baisse des valeurs boursières et des bénéfices des entreprises, et à l'achèvement du processus de privatisation dans certains pays.

Ce déclin survenu en 2001, s'est prolongé dans les deux années qui ont suivi, puis les flux mondiaux des IDE ont connu une reprise à partir de 2004 et s'est poursuivie en 2005, en enregistrant un montant total de 710,8 milliards de dollars, en hausse de 2% par rapport à 2003¹.

3. Les évolutions récentes des IDE dans le monde

Après quatre années consécutives de croissance, les entrées mondiales des IDE ont augmentées de 30% pour s'élever à plus de 1833 milliards de dollars en 2007, dépassant ainsi largement le record historique atteint en 2001².

Malgré la crise financière et la crise du crédit apparue depuis le deuxième semestre de 2007, les entrées des IDE ont continué à progresser dans les trois grands groupements économiques que sont les pays développés, les pays en développement et les pays en

¹ H. Moussou, N. Kaid Tlilane, « L'économie algérienne dans la mondialisation : Atouts et contraintes », op cit, p.271.

² CNUCED, « Sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », Rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nations Publication, New York et Genève, 2008, p.7.

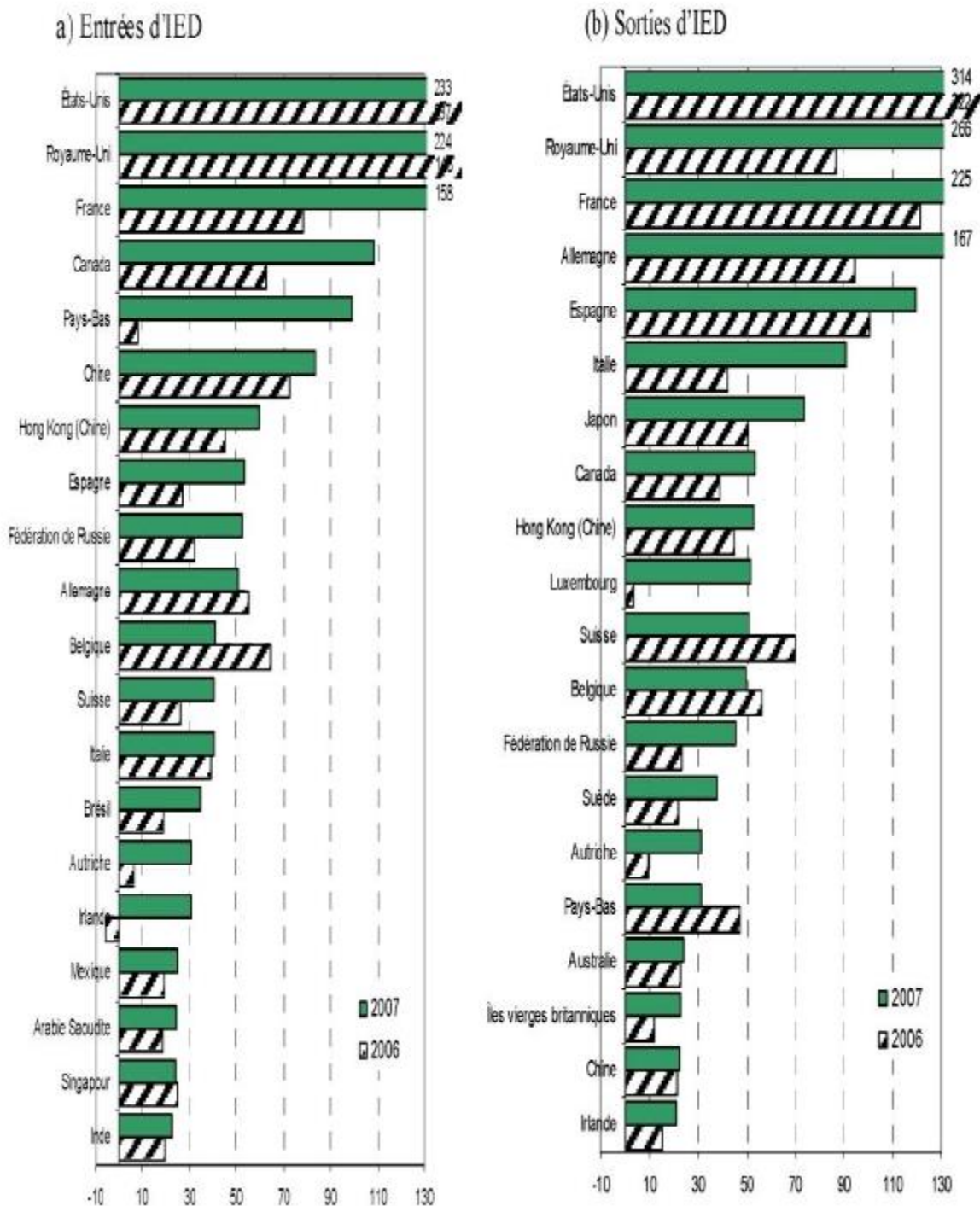
transition de l'Europe de Sud Est de la Communauté d'Etats Indépendants (CEI) (*voir annexe n°1*).

Cette hausse s'explique dans une large mesure par la croissance économique relativement élevée et les bons résultats des sociétés enregistrés dans de nombreuses parties du monde. Selon le rapport de la CNUCED de 2008¹, sur l'investissement dans le monde, les bénéfices réinvestis ont représentés 30% environ des entrées totales des IDE en raison de la hausse des profits des filières étrangères, surtout dans les pays en développement. De plus, la forte dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies importantes, durant cette période a également contribué à cette hausse des IDE.

Il ressort également de ce rapport, que les entrées des IDE dans les pays développés ont atteint près de 1248 milliard de dollars (*voir annexe n° 1*), avec une première place attribuée aux Etats Unis en tant que pays destinataire, suivi du royaume uni, de la France, du Canada et des Pays Bas, et de ce fait, l'Union Européenne(UE) était la première région d'accueil attirant près des deux tiers du total des entrées des IDE dans les pays développés (*voir figure n°2*).

¹ CNUCED, « Sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », op cit, pp.7-15.

Figure N° 2: Entrées et sorties d'IDE dans les 20 premiers pays ou territoires, 2006, 2007 (en milliards de dollars)



Source : CNUCED, «Sociétés transnationales et leur rôle dans les infrastructures », op cit, p.3.

Pour ce qui est des pays en développement, les entrées des IDE ont atteint un record de 500 milliards de dollars enregistrant ainsi une hausse de 21% par rapport à 2006.

Toujours dans le rapport de CNUCED de 2008, ces pays en développement, ont continué à jouer un rôle de plus en plus important en tant que source des IDE, en effet, les sorties des IDE de ces pays ont atteint un nouveau sommet à 253 milliards de dollars en raison principalement à l'expansion à l'étranger des Sociétés Transnationales (STN) asiatiques.

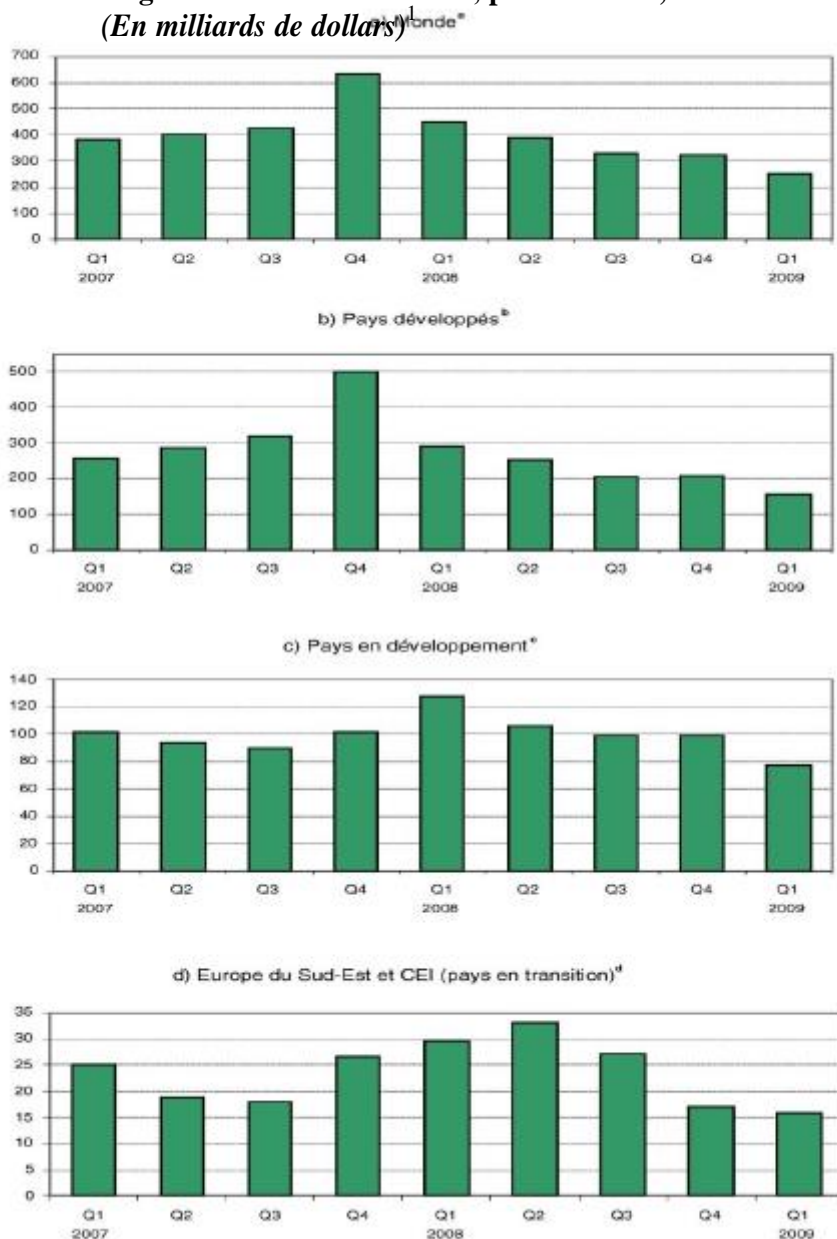
Le montant record des fusions acquisitions internationales enregistrées durant la période 2006-2007 a contribué de manière notable à l'essor mondiale des IDE. En effet, en 2007, le montant de ces opérations s'est élevé à 1637 milliards de dollars (*voir annexe n°2*). Ainsi durant le deuxième semestre de 2007 et malgré la crise des crédits hypothécaires, se sont effectué de nombreuses opérations de fusions de très grande envergure, notamment, l'acquisition pour un montant de 98 milliards de dollars d'ABN-AMRO holding NV par un consortium réunissant Royal Bank of Scotland, Fortis et Santander (opération la plus importante de l'histoire du secteur bancaire) et l'acquisition, avec un montant de 70 milliards de dollars d'Alcan (canada) par Rio Tinto (Royaume Uni)¹.

Avec l'aggravation de la crise économique et financière, les flux mondiaux des IDE ont chuté de 1 milliard 979 millions de dollars en 2007 à 1 milliard 697 millions de dollars en 2008, soit une baisse de 14%. Ce recul observé en 2008 ne s'est pas manifesté de la même manière dans les trois grands groupements économiques. Ainsi, dans les pays développés, où la crise financière a commencé, les flux des IDE ont chuté, alors qu'ils continuaient d'augmenter dans les pays en développement et les pays en transition² (*voir figure n°3*).

¹ CNUCED, « Sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », op cit, p.14.

² CNUCED, « Sociétés transnationales, production agricole et développement », Rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nations Publication, New York et Genève, 2009, P.5.

Figure N° 3 : Entrées d'IDE, par trimestre, 2007-2009
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, «Sociétés transnationales, production agricole et développement », op cit, P.6.

¹ a Total pour 96 pays représentant 91 % des entrées mondiales d'IED en 2007-2008.

b Total pour 35 pays représentant la quasi-totalité des entrées d'IED dans les pays développés en 2007-2008.

c Total pour 49 pays représentant 74 % des entrées d'IED dans les pays en développement en 2007-2008.

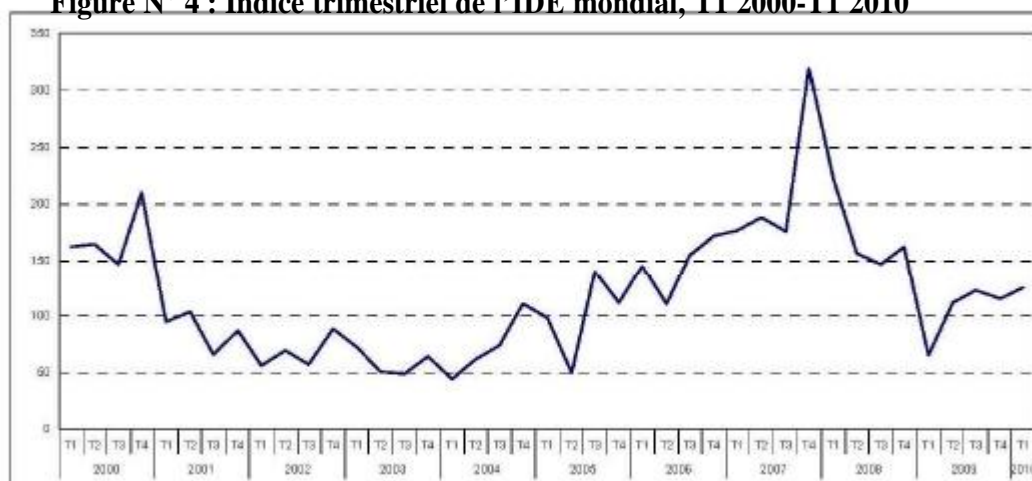
d Total pour 12 pays représentant 95 % des entrées d'IED dans les pays de l'Europe du Sud-Est et de la CEI (pays en transition) en 2007-2008.

En effet, au premier semestre de 2008, ces pays ont mieux résister à la crise financière que les pays développés, ceci s'explique par le fait que les systèmes financiers sont moins imbriqués dans les systèmes bancaires très développés des Etats Unis et de l'Europe, mais aussi, par la croissance économique qui est restée stable grâce à la hausse des prix des produits de base.

En 2010, le rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde, a indiqué que les flux vers les pays en développement et les pays en transition ont reculé de 27% en 2009, soit 548 milliards de dollars, après six années de croissance ininterrompue. Mais malgré ce repli des IDE dans les pays de ce groupe, ces pays semblaient mieux résister à la crise que les pays développés. Un constat encourageant pour les IDE dans ces pays, en effet, leur part dans l'ensemble des apports des IDE ne cesse de croître, et ainsi, pour la première fois, ces pays ont absorbé en 2009 la moitié des flux mondiaux. Toutefois, l'Afrique, pour sa part, reste toujours à la traîne avec une modeste part évalué à 2% avec le Nigeria, l'Egypte, l'Afrique du Sud et l'Angola qui ont réussi à attirer une bonne partie des IDE en raison de leurs ressources pétrolières et de la grandeur de leurs marchés intérieurs¹.

Les flux mondiaux des IDE, ont commencé à se redresser dans la seconde moitié de 2009. Et il y a eu au cours de la première moitié de 2010 une légère hausse, comme en témoigne la *figure n°4*.

Figure N° 4 : Indice trimestriel de l'IDE mondial, T1 2000-T1 2010



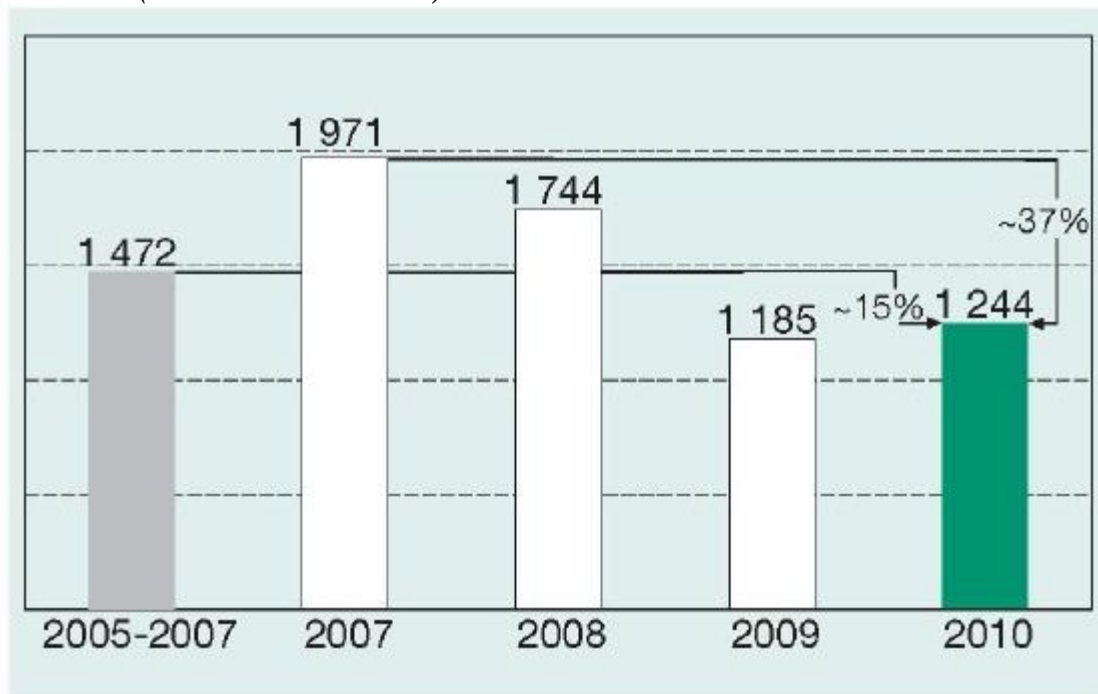
Source: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2010*.

¹ CNUCED, « Investir dans une économie à faible intensité de carbone », rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nations Publication, New York et Genève, 2010, pp.5-9.

Ainsi, au début de 2010, les IDE ont été plus dynamiques et ceci a été essentiellement le résultat du rebondissement des fusions acquisitions internationales de 36% au cours des cinq premiers mois de 2010, après une réduction de 34% enregistrée en 2009¹.

Delà, il ressort du rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde de 2011², que les flux des IDE ont légèrement augmenté de 5% pour s'établir à 1244 milliards de dollars en 2010 enregistrant un écart de près de 37% par rapport au niveau record de 2007 (voir la figure n°5).

Figure N° 5 : flux mondiaux des IDES 2005-2007, 2007-2010
(En milliards de dollars)



Source : CNUCED, « Modes de production sans participations internationales et de développement sans participation au capital » rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nation publication, 2011, p.10.

D'après ce rapport, la CNUCED prévoit que les flux des IDE continueraient de se redresser, pour s'établir dans une fourchette de 1400 à 1600 milliards de dollars, soit le niveau d'avant la crise, en 2011. Ils devraient ensuite atteindre 1700 milliards de dollars en 2012, puis 1900 milliards de dollars en 2013, correspondant au niveau record atteint en 2007.

De plus, les liquidités records des STN, les restructurations industrielles et les restructurations d'entreprises en cours, la hausse des valeurs boursières et la sortie progressive

¹ CNUCED, « Investir dans une économie à faible intensité de carbone », op cit, p.14

² CNUCED, « Mode de production internationale et de développement sans participation au capital », op cit, pp.2-4.

des Etats du capital d'entreprises financières et non financières, c'est-à-dire la fin des mesures de soutien prises durant la crise, sont d'autant d'éléments qui ouvrent de nouvelles perspectives d'investissements aux entreprises.

Toutefois, et selon toujours ce rapport, l'environnement économique et commercial d'après la crise reste lourd d'incertitude et de prudence. Des facteurs de risques, tels que l'imprévisibilité de la gouvernance économique mondiale, une possible crise généralisée de la dette souveraine et des déséquilibres budgétaires et financiers dans certains pays développés ainsi qu'une hausse de l'inflation dans de grands pays émergents, peuvent encore compromettre la reprise des IDE.

Concernant les pays en développement, le rapport indique que malgré le repli des IDE enregistré dans ces pays en 2009, ces pays ont gagné en importance en 2010 aussi bien en tant que bénéficiaires d'IDE qu'en tant qu'investisseurs extérieurs. A mesure que la production internationale, et récemment, la consommation internationale se concentrent dans les pays en développement et les pays en transition, les STN investissent de plus en plus dans ces pays à la recherche à la fois de gains d'efficacité et de nouveaux marchés.

4. Répartition sectorielle des investissements directs étrangers

La décomposition sectorielle des IDE dans le monde permet de constater que sa structure se modifie dans le temps. Alors qu'au début de leur développement, les investissements étaient concentrés dans l'industrie extractive, dans les années 70, les investisseurs s'intéressent davantage au secteur manufacturier. En effet, avec une part de 45% du stock mondial des IDE, l'industrie devance le secteur primaire pour devenir le premier secteur attractif. Mais cette répartition sectorielle des IDE s'est de nouveau modifiée. A partir des années 80, c'est le secteur des services qui attire le plus d'investisseurs étrangers.

Cependant l'expansion des IDE dans les années 80 s'est traduite par son redéploiement sectoriel du secteur primaire et de l'industrie vers le tertiaire. Selon la CNUCED, la composition des IDE s'est infléchi en faveur des services dans toutes les régions du monde.

Au cours des années 70, ce secteur absorbait un quart seulement du stock mondial des IDE et en 1990 le secteur des services devient le secteur préféré par les investisseurs étrangers¹.

Durant le début des années 70, le secteur des services absorbait un quart seulement du stock mondial des IDE. En 1990, cette proportion n'atteignait pas encore la moitié, et en

¹ D.Tersen, «L'investissement international», op cit, p.12.

2002, elle était passée aux environs de 60 %, ce qui correspondait à un montant estimé à 4 000 Milliards de dollars. Au cours de la même période, la part du secteur primaire dans le stock mondial des IDE a diminué, de 9 à 6 %, et celle du secteur manufacturier encore plus, de 42 à 34 %. En moyenne, les services ont absorbé les deux tiers des entrées totales des IDE en 2001-2002, soit un montant de quelque 500 Milliards de dollars.

Entre 1990 et 2002, le montant du stock des IDE a été multiplié par 14 dans la production et la distribution d'électricité, par 16 dans les télécommunications, les transports, et par 9 dans les services aux entreprises. Ainsi, la place prédominante qu'occupent les services justifie qu'en 2001, ce secteur a contribué en moyenne pour 72% au PIB dans les pays développés, 52% dans les pays en développement et 57% dans les pays d'Europe centrale et orientale¹.

De plus, les F&A ont stimulé en 2005, les hausses des IDE, leur valeur a augmenté ainsi, de 88% par rapport à 2004 pour atteindre 716 Milliards de dollars. Ce sont les services qui ont le plus profité de la poussée des IDE, en particulier la finance, les télécommunications et l'immobilier.

La place prépondérante des F&A internationales est confirmée dans le secteur des services, qui en 2005 représentait 63% des opérations de F&A effectuées par des firmes ayant leur siège social dans un PED ou pays en transition. Ainsi, les principaux secteurs industriels concernés sont ceux du transport, du stockage et des communications, de l'exploitation minière, des services financiers et des produits alimentaires et boissons².

En 2007, les cours des produits de base tels que l'aluminium, le cuivre, l'or et le pétrole étaient proches de leur plus haut niveau, et ont suscité une très forte augmentation des investissements dans l'exploration et l'extraction. Selon la CNUCED, ce sont toujours les pays développés qui attirent l'essentiel des IDE du secteur extractif, ce qui explique l'importance des F&A transfrontières. Toutefois, leur part est passée de 90% en 1990 à 70% en 2005, alors que celle des PED et pays en transition a doublé entre 1990 et 2000, et progressé de moitié entre 2000 et 2005³.

L'importance des flux des IDE ces dernières années, montre qu'ils sont devenus un élément incontournable et une source de financement recherchée par la plupart des pays. En

¹ OCDE, « L'investissement direct étranger au service du développement », op cit, p.9.

² CNUCED, « L'IDE en provenance des pays en développement ou en transition : incidences sur le développement », Conférence des Nations Unis sur le développement et le commerce, Nations Unies, Genève, 2006, pp.4-8.

³ CNUCED, « Sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », op.cit, pp7-15.

effet, leur intégration au programme d'investissement justifie leur apport comme source de croissance et de développement.

Ainsi, les effets bénéfiques des IDE sont considérés comme substantiels. En effet, l'intérêt des IDE se manifeste non seulement par les entrées de capitaux qu'ils engendrent pour le pays d'accueil, mais également, par leur apport de technologie et de savoir-faire technologique et organisationnel et un accès à de nouveaux marchés. Grâce à ces retombées positives qui se manifestent à différents niveaux, les IDE peuvent contribuer d'une façon active à la croissance et au développement économique des pays d'accueil. Pour les pays en développement, les IDE constituent la solution aux problèmes de développement et de dette. Ce qui explique, les efforts déployés par plusieurs pays, qui se livrent à une concurrence accrue, pour attirer d'importants flux d'investissement international.

chapitre II :

L'attractivité des Investissements Directs Etrangers

Dans les années 50 et 60, les Investissement Directs Etrangers étaient regardés avec beaucoup de méfiance et de suspicion. En effet, pour des questions d'ordre politique, plusieurs pays considéraient les IDE comme une menace et un facteur de dominance pouvant porter atteinte à la souveraineté nationale.

Aujourd'hui, la donne a changé du fait que la plupart des pays se sont orienté vers l'attraction et la promotion des IDE, en devenant ainsi l'un des grands enjeux de concurrence et de rivalité entre les pays. Ainsi, la question de l'attractivité a suscité depuis quelques années un intérêt croissant aussi bien pour les chercheurs que pour les décideurs politiques. Le rôle croissant des FMN dans l'économie mondiale, la diversité croissante des options dont elles disposent pour la localisation de leurs projets justifient l'omniprésence de la notion d'attractivité dans les discours politiques, et dans les différents travaux de consultants et de chercheurs.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce deuxième chapitre qui s'articule autour de deux sections. La première section sera consacrée à analyser la notion d'attractivité en donnant, en premier lieu, sa définition et comment la mesurer et ceci à afin de mettre en évidence son lien avec les IDE et les FMN, et en deuxième lieu, les différentes stratégies utilisées par ces firmes dans leur choix d'implantation. Dans la deuxième section, nous exposerons une revue de la littérature des déterminants des IDE et qui est présentée comme point de départ afin d'examiner les facteurs qui influencent la décision de localisation des FMN, avant d'énumérer les différents déterminants des IDE du point de vue économique et institutionnel, suivant les stratégies d'entrée des FMN.

Section 1 : La notion d'attractivité et stratégies de localisation des firmes étrangères

L'attractivité économique des territoires pour les IDE est devenue un nouvel impératif des politiques économiques nationales. Elle correspond à la volonté de participer activement au grand mouvement actuel de délocalisation industrielle et de globalisation économique et financière.

Ainsi, dans cette première section, nous examinerons les deux points suivants :

1. Définition et mesure de l'attractivité des pays ;
2. Les stratégies de localisation des firmes multinationales.

1. Définition et mesure de l'attractivité des pays

1.1. Définition de l'attractivité

L'attractivité est une notion présente dans les discours des décideurs politiques, et constitue un grand intérêt pour les études théorique. Selon Mouriaux¹, « cette notion fait l'objet de plusieurs définitions générales et implicites de l'attractivité, mais pas de définition précise et partagée par tous ». Ainsi, le concept de l'attractivité est caractérisé par un manque de précision dans sa définition. Pour Hatem², « il s'agit d'un terme d'utilisation relativement récent, à la signification assez floue et donnant de ce fait lieu à une grande diversité d'interprétations ». Coeuré et Rabaud³ définissent de leur côté, l'attractivité comme « la capacité d'un pays à attirer et retenir les entreprises ».

En réalité comme l'a noté Hatem, l'attractivité ne peut être réduite à une définition et à une méthode d'analyse uniques, mais doit faire l'objet de plusieurs approches distinctes et complémentaires, c'est donc un concept que l'on peut aborder sous plusieurs aspects : étude des déterminants, théoriques ou empiriques, ou bien mesure de la capacité d'attraction potentielle des différentes économies. Il est également possible de comparer les résultats obtenus par certains pays en matière d'implantation étrangère.

L'attractivité doit donc être considérée dans sa dimension globale, c'est-à-dire, envisagée dans ses aspects économiques, démographiques, sociaux, culturels et environnementaux.

1.2. Mesure de l'attractivité

Plusieurs organismes se sont lancés dans le calcul d'indicateurs spécifiquement destinés à mesurer l'attractivité comparée des pays du monde pour l'accueil des IDE. Ils reposent pratiquement tous sur l'idée que l'attractivité n'existe pas en soi, mais apparaît comme la combinaison de deux types d'éléments : d'une part, la qualité de l'offre territoriale, d'autre part, la hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs. Ces critères peuvent évidemment varier en fonction du type de projet ou des caractéristiques propres de l'investisseur (taille, origine géographique, degré d'internationalisation, etc.).

Ainsi, la Banque Mondiale a mis en place un dispositif destiné à mesurer objectivement les conditions de l'environnement réglementaire des affaires dans 133 économies du monde,

¹ F. Mouriaux, « Le concept d'attractivité en union monétaire », Bulletin de la Banque de France, n° 123, Mars 2004, pp.29-44.

² F. Hatem, « L'attractivité du territoire : De la théorie à la pratique », Revue de l'OFCE, n° 94, 2005, pp.269-283.

³ B. Coeuré et I. Rabaud, « Attractivité de la France : Analyse, perception et mesure », Economie et statistique, n° 363, 2003, pp.97-127.

intitulé « Doing Business data base ». Cette base de données rassemble une trentaine d'indicateurs comparatifs concernant cinq thèmes principaux :

- le lancement d'une entreprise ;
- les conditions d'embauche et de licenciement ;
- le cadre juridique des contrats ;
- l'accès au crédit ;
- et la fermeture d'une entreprise¹.

Ces indicateurs sont fondés sur l'analyse objective du cadre réglementaire et juridique plutôt que sur des enquêtes d'opinion. La banque prévoit toujours d'accroître le nombre d'indicateurs et de pays concernés par la comparaison. Actuellement, la banque mondiale a établi un classement de 183 pays dans son huitième rapport de 2011, et a élargi la liste des thèmes, pris en considération pour la comparaison, à 11 thèmes différents, à savoir : la création d'entreprises, l'obtention des permis de construire, le transfert de propriété, l'accès au crédit, la protection des investisseurs, le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats, la fermeture d'entreprise, l'accès à l'électricité et l'embauche des travailleurs.

D'après le dernier rapport Doing Business de 2011, on a le tableau suivant, (*voir tableau n°5*).

¹ Banque mondiale, « agir pour les entrepreneurs », rapport de Doing business, 2011, p.5.

Tableau N° 5 : Classement selon la facilité ou la difficulté de créer une entreprise.

Le plus facile	Rang	Le plus difficile	Rang
Nouvelle Zélande	1	Iraq	174
Australie	2	Djibouti	175
Canada	3	Congo	176
Singapour	4	République du Sao – Tomé – Príncipe	177
Macédoine	5	Haiti	178
RAS de Hong Kong,		Guinée équatoriale	179
Chine	6	Erythrée	180
Bélarusse	7	Guinée	181
Géorgie	8	Tchad	182
Etats Unis	9	Guinée – Bissau	183
Rwanda	10		

Source : Banque mondiale, rapport de Doing Business, 2011, p.18.

Se référant au tableau ci-dessus, le classement effectué par la Banque mondiale des pays et ceci selon la facilité de créer une entreprise, nous pouvons relever les pays où la création d'une entreprise est plus facile à faire, comme la Nouvelle Zélande, l'Australie, le Canada et le Singapour qui sont respectivement classés au premier, deuxième, troisième et quatrième rang.

Dans ces pays, les décideurs politiques ont facilité et simplifié la création d'une entreprise pour les entrepreneurs en leur accordant plusieurs avantages et en leur facilitant l'accès à des services et à des institutions qu'ils s'agissent des tribunaux ou des banques, ainsi qu'à de nouveaux marchés.

Quant à la CNUCED¹, elle publie chaque année un classement des pays en fonction de leur attractivité, classement qui est présenté sous forme d'une matrice, elle-même obtenue en croisant deux indicateurs :

- L'indicateur de performance en termes d'investissements entrants ;

¹ CNUCED, «World Investment Report, 2005», Unites Nations Publication, New York et Genève, 2006.

- L'indicateur du potentiel d'attractivité en termes d'investissements entrants.

□ **L'indicateur de performance en termes d'investissements entrants (IPIE)**

L'Indicateur de Performance en termes d'Investissement Entrants (IPIE) reflète la capacité d'un pays à recevoir des IDE en fonction de sa taille économique. Il s'agit de la part d'un pays dans le total des IDE entrants d'une année donnée, rapportée à la part de ce pays dans le PIB mondial, multiplié par 100. Cet indicateur est ainsi calculé :

$$IPIE = \frac{\text{Part des IDE entrants d'un pays}}{\text{Part de ce pays dans le PIB mondial}} \times 100$$

Source: CNUCED, «World Investment Report, 2005», Unites Nations Publication, New York et Genève, 2006.

Dans le cas où, un pays représente 10% du PIB mondial, il peut recevoir :

- 10% des investissements mondiaux : dans ce cas, l'IPIE sera égal à 100 ;
- Plus de 10% : l'IPIE sera supérieur à 100 ;
- Moins de 10% : dans ce cas, l'IPIE sera inférieur à 100.

□ **L'Indicateur du Potentiel d'Attractivité en Termes d'Investissement Entrants**

(IPAIE) Cet indicateur renferme plusieurs facteurs qui mesurent l'attractivité d'un pays pour les IDE. La CNUCED a sélectionné 12 indicateurs statistiques et par conséquent, l'indicateur du potentiel d'attractivité est une moyenne simple des valeurs, préalablement normalisées, de 0 à 1, de ces 12 indicateurs. Plus l'indicateur tend vers 1 et plus le pays est considéré comme attractif pour les IDE et donc pour les entreprises multinationales. Plus il tend vers 0 et moins le pays est considéré comme attractif.

Ces indicateurs sont :

- **Le PIB par habitant** : Il indique le niveau de la demande et de son potentiel de clients. Plus le PIB par habitant est élevé, plus le pays attire des IDE destinés à produire des biens et services innovants et différenciés ;
- **Le taux de croissance du PIB/habitant des 10 années précédentes** : La CNUCED estime en effet que les dirigeants des entreprises multinationales se fondent sur la croissance passée des pays pour anticiper leur croissance future ;
- **La part des exportations dans le PIB** : Cet indicateur traduit l'ouverture du pays aux échanges ainsi que sa compétitivité ;

- **Le nombre de lignes téléphoniques fixes par millier d'habitant, ainsi que le nombre de téléphones mobiles :** Indicateur de l'existence d'une infrastructure modernes d'information et de communication ;
- **La consommation d'énergie du secteur privé par habitant :** Indicateur de l'importance de l'infrastructure traditionnelle (hors information et télécommunications) ;
- **La part des dépenses en R&D publique et privée du pays dans son PIB :** Pour mesurer la capacité technologique du pays d'accueil ;
- **Le pourcentage d'étudiants de troisième cycle dans la population :** Pour mesurer le potentiel de main-d'œuvre très qualifiée disponible dans le pays ;
- **Un indicateur du risque pays, calculé de façon composite, de manière à mesurer les facteurs qui peuvent influencer la perception du risque pays par les investisseurs :** Cet indicateur comprend des données sur la dette publique et privée du pays, ainsi que des données sur la sécurité des biens et des personnes (criminalités, terrorisme) ou encore la stabilité institutionnelle ;
- **La part de marché du pays dans les exportations mondiales de matières premières :** Cet indicateur est utile pour définir l'attractivité du pays pour les IDE orientés vers les industries extractives ;
- **La part de marché du pays dans les importations mondiales de parties et composants d'automobiles et de produits électriques :** Cet indicateur permet de mesurer l'intégration du pays dans la décomposition internationale des processus productifs ;
- **La part de marché du pays dans les exportations mondiales de services :** Pour mesurer l'attractivité du pays par rapport aux IDE orientés dans les services ;
- **La part du pays dans le stock mondial des IDE entrants :** C'est un indicateur de l'attractivité passée et présente, ainsi que du climat général par rapport à l'investissement.

Selon la CNUCED, le croisement de l'indicateur de performance en termes d'investissements entrants avec l'indicateur du potentiel d'attractivité permet d'obtenir les

	Performance élevée	Performance médiocre
Fort potentiel	Les pays du groupe de tête	Les pays en dessous du potentiel
Faible potentiel	Les pays au dessus du potentiel	Les pays du groupe de queue

résultats donnés dans le tableau suivant :

Les résultats ci-dessus font apparaître quatre catégories de pays :

- **Les pays du groupe de tête :** Ce sont les pays qui ont à la fois un potentiel et des résultats élevés en terme d'entrées des IDE ;
- **Les pays du groupe de queue :** Ce sont les pays qui ont un faible potentiel d'attractivité et qui enregistrent des entrées des IDE faibles ;
- **Les pays dont les résultats sont inférieurs à leur potentiel :** Ce sont les pays qui n'utilisent pas pleinement leur potentiel d'attractivité. Ils ont un indice d'entrées potentiels élevés mais des entrées effectives faibles ;
- **Les pays au dessus de leur potentiel :** Ce sont les pays qui ont un faible potentiel, mais qui réussissent néanmoins à attirer plus d'investissements étrangers que la moyenne.

2. Les stratégies de localisation des firmes multinationales

Durant les années 80 et 90, un certain nombre d'économistes¹ ont enrichi les théories du commerce international qui, auparavant, ne donnait aucune importance spécifique à l'existence des FMN, pour les incorporer à la littérature du commerce et de l'investissement.

L'objectif de ces modèles de commerce international incorporant les FMN est de pouvoir apporter des explications aux choix, pour une entreprise, d'exporter ou d'aller produire dans la zone géographique où elle souhaite vendre son bien. Ainsi, l'entreprise va comparer le coût à exporter et celui à s'implanter dans différentes zones géographiques.

Les principales stratégies adoptées par les FMN sont distinguées par Michalet² en quatre stratégies distinctes : la stratégie d'approvisionnement ; la stratégie de marché ; la stratégie de rationalisation et de minimisation des coûts et la stratégie techno-financière. Elles ne sont évidemment pas exclusives l'une de l'autre au sein d'une même firme. Ainsi, une ou deux stratégies différentes peuvent être adoptées simultanément, en fonction des orientations géographiques et aussi en fonction des branches d'activité.

Ainsi, dans cette section, nous abordons les quatre stratégies suivantes :

1. La stratégie d'accès aux ressources naturelles du sol et du sous sol (la stratégie d'approvisionnement) ;

¹ A l'exemple de DELAPIERRE M., MILELLI C., « les firmes multinationales », Ed. Vuibert, Paris, 1995 ; HATEM F. « les multinationales de l'an 2000 », Ed. Economica, Paris, 1995 ; ANDREFF W., « les multinationales globales », Ed. La découverte, Paris, 1996.

² C.A. Michalet, « La séduction des nations ou comment attirer les investissements », Ed. Economica, Paris, 1999, p.51.

2. La stratégie de marché ou horizontale ;
3. La stratégie de minimisation des coûts ou verticale ;
4. La stratégie techno financière.

2.1. La stratégie d'accès aux ressources naturelles du sol et du sous sol (la stratégie d'approvisionnement)

La stratégie d'accès aux ressources naturelles était la première raison d'attraction des IDE. Son évolution et son ampleur étaient déjà existants dès le XVI^{ème} siècle. A cet effet, les ressources naturelles sont exploitées à l'étranger, car pour des raisons climatologiques ou géologiques elles sont peu abondantes, voire inexistantes sur le territoire d'origine des firmes ou bien que le pays disposant de ses ressources naturelles est incapable de les exploiter ou de les commercialiser, comme c'est le cas des exploitations de terrains pétroliers et miniers.

Ainsi, à l'exception des Etats-Unis qui disposaient d'abondantes ressources en matières premières minérales et énergétiques, le développement économique des pays industrialisés à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, explique en partie, le développement de cette stratégie au début du phénomène de la multinationalisation.

Cette stratégie est considérée comme la base de la constitution et le développement d'empires coloniaux. En effet, les investissements dans l'exploitation des matières premières et dans l'agriculture étaient à l'origine des premières firmes multinationales, pour exemple, nous avons, les Britanniques qui disposaient déjà, avant la première guerre mondiale d'entreprises qui répondaient à ce mode d'organisation comme Cadbury dans le cacao, Lever dans les huiles végétales ou encore Dunlop dans le caoutchouc¹.

2.2. La stratégie de marché ou horizontale

Cette stratégie est dite « stratégie de marché », du fait que lorsqu'une entreprise réalise un IDE horizontal, cela signifie qu'elle réalise la même activité (que dans le pays domestique) dans les zones géographiques où elle réalise cet IDE, ayant ainsi comme principal but, l'expansion de son marché.

La conquête de nouveaux marchés, par le biais de l'établissement de filiales de production à l'étranger a été la voie choisie, dès le départ, par les firmes Nord-Américaines. En effet, contrairement aux autres investisseurs étrangers dans la période d'entre-deux guerres

¹ M. Delapierre et C. Milleli, « les firmes multinationales », Ed. Vuibert, Paris, 1995, p.104.

et surtout dans les années 50 et 60, ces firmes considéraient la production à l'étranger comme une nécessité pour pénétrer de nouveaux marchés.

La principale caractéristique de cette stratégie, est qu'elle concerne les flux d'investissement croisés Nord-Nord. Autrement dit, elle est effectuée dans des pays qui ont un niveau de développement équivalent et elle s'applique aux décisions d'investissement à l'étranger, qui visent à produire pour le marché local d'implantation par le biais de « filiale-relais ».

Chaque filiale dispersée dans le monde est autonome dans sa production et la relation avec la maison mère se limite seulement à la propriété et au transfert de technologie et de capitaux dans le pays d'accueil. Ainsi, un investissement horizontal consiste à produire le même produit dans plusieurs pays. L'objectif étant la conquête de nouvelles parts de marché, par une autre voie, que celle, utilisée traditionnellement, à savoir les exportations.

Cette stratégie est aussi caractérisée par la nature intra-industrielle des flux, de ce fait, les produits et techniques de production ne diffèrent guère d'un pays à un autre et les investissements croisés sont réalisés dans les mêmes secteurs d'activité.

De plus les filiales de production installées dans les différents pays ont comme objectif principal, de vendre sur leurs marchés locaux d'implantation et la vente sur d'autres marchés y est secondaire pour eux¹.

2.3. La stratégie de minimisation des coûts ou verticale

Cette stratégie touche en priorité les activités de production et concerne les firmes qui ont déjà atteint un stade avancé de multinationalisation. En effet, la concurrence mondiale élevée que génèrent la mondialisation et l'ouverture des différents marchés, s'impose aux firmes et entraîne une recherche constante de la maximisation des profits et ceci par la réduction des prix et donc des coûts.

Cette stratégie de minimisation des coûts est qualifiée de verticale car, en opposition avec la stratégie précédente, les flux d'investissement sont orientés dans le sens Nord-Sud exclusivement. L'inégalité de développement est le fondement de cette stratégie et donne aux flux un caractère unilatéral et non plus croisé. En effet, cette inégalité de développement entre les partenaires, a une conséquence sur les investissements qui seront ainsi, déterminés par la différenciation des dotations factorielles.

¹ C.A. Michalet, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements», op cit, p.50.

De là, le choix de localisation des firmes visera à coïncider leur fonction de production avec les dotations factorielles des pays d'accueil.

De ce fait, la firme sera segmentée entre une série de « filiale-atelier » qui utilisent le facteur de production le plus abondant dans le pays d'implantation pour produire pour le marché mondiale et non pas pour le marché d'implantation.¹

Ainsi, la stratégie verticale conduit à un processus d'intégration verticale entre les économies du Nord et celles du Sud en permettant une minimisation des coûts. Celle-ci repose sur deux bases. D'une part, l'utilisation des facteurs de production, les meilleurs prix sur le marché mondial, d'autre part, les économies d'échelles engendrées par la spécialisation des filiales-ateliers dont la production est incorporée dans des produits finis destinés au marché mondial.

D'une manière générale, lorsque les firmes disposent de filiales dans plusieurs pays, elles peuvent exploiter les différences entre ces derniers en choisissant, par exemple, de produire un bien intermédiaire et un bien final dans des pays différents afin de profiter des avantages comparatifs des différents pays pour ces différents biens. Par exemple, dans la fabrication de chaussures, le dessin et la conception d'une chaussure de sport seront faits dans un pays riche, et son assemblage dans une filiale d'un pays en développement, ce qui correspond à une division du travail à l'intérieur de la FMN correspondant aux avantages comparatifs du pays partenaire à l'échange au travers du commerce intra-firme².

2.4. La stratégie techno-financière

Il s'agit d'une nouvelle génération de stratégie, qui n'est plus fondée sur la délocalisation d'activités productives, qu'elles soient des « filiales-relais » ou des « filiales-ateliers ». « Cette stratégie repose sur la vente de technologie : brevets, licences, usines clés en main, savoir-faire, ingénierie et assistance technique. Cette forme de multinationalisation correspond à une internationalisation fondée sur des actifs intangibles de la firme et les compétences de son capital humain plutôt que sur ses actifs financiers »³.

Ce nouveau fonctionnement des firmes définit « l'accès au profit non pas sur la détention directe de capital, mais sur le contrôle de la technologie et des sources de financement, et répond à une double préoccupation : celle des firmes de minimiser le risque de nationalisation

¹ C.A. Michalet, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements», op cit, pp.48-49.

² J.L. Muchielli, « Economie internationale », op cit, pp.257-258.

³ C.A. Michalet, « La séduction des nations ou comment attirer les investissements», op cit, p.60.

et de pertes de leurs actifs réels ; et celle des Etats de développer un tissu industriel local et de réduire la présence étrangère directe dans l'appareil productif national »¹

Par ailleurs, il faut rappeler que cette nouvelle forme n'est pas sans danger. Ainsi, du côté des pays d'accueil, l'introduction de cette nouvelle stratégie peuvent placer les firmes locales dans une position de forte dépendance vis-à-vis de leurs fournisseurs de savoir-faire et de technologie.

Néanmoins et malgré ces différences marquées entre les différentes stratégies d'implantation, on ne peut pas toujours classer tous les flux des IDE, en IDE horizontaux ou verticaux. C'est ainsi que certaines FMN réalisent des IDE à la fois horizontaux et verticaux, autrement dit, profiter d'une main d'œuvre moins chère et réduire en même temps les coûts de transport, obtenant ainsi une coexistence des deux stratégies horizontale et verticale.

De là, nous constatons, que les IDE sont motivés par des considérations stratégiques du coté des firmes multinationales, qui elles même reposent sur des déterminants différents.

Ainsi, et après avoir défini les différentes stratégies adoptées par les FMN dans leurs investissements étrangers, nous traiterons dans la section suivante les déterminants de ces investissements.

Section 2 : les déterminants des Investissements Directs Etrangers

Plusieurs recherches et études ont étaient menées pour essayer d'expliquer et de comprendre le phénomène des IDE, ceci avec la prise en compte du choix d'organisation des FMN, des caractéristiques des secteurs et des contrats utilisés, résultant des opportunités et de la qualité institutionnelle et économique offertes par le pays d'accueil.

1. Revue générale des théories sur les déterminants des IDE

Les déterminants des IDE ont fait l'objet de nombreuses études. Il existe aujourd'hui un nombre important de travaux portant sur les IDE et leurs déterminants, dont on citera les plus importants.

En 1973, Dunning² a essayé d'expliquer pour la première fois, le flux des IDE dan une économie. Tout en tenant compte du fait que l'environnement de l'investissement dépend essentiellement de la stabilité politique. Il a mit l'accent sur trois types de facteurs. Il s'agit :

¹ C.A. Michalet, « La séduction des nations ou comment attirer les investissements», op cit, p.62.

² J.H. Dunning, «the determinants of international production », Oxford University Press, papers n°3, 1973, pp.289-336.

des facteurs de marchés, tels que la taille et la croissance mesurée par le PNB du pays récepteur ; des facteurs de coûts tels que l'abondance de la main d'œuvre, la faiblesse des coûts de production et l'inflation ; et des facteurs liés à l'environnement de l'investissement tels que le degré d'endettement du pays et de l'état de la balance des paiements.

Cet auteur continue son analyse en synthétisant les éléments les plus importants dans l'explication des IDE.

Dunning complète ses premiers travaux en s'inspirant de la théorie de l'organisation industrielle.

Il développe ainsi une approche dite «éclectique» qui montre que les investisseurs recherchent trois types d'avantages à travers la décision de s'implanter dans un autre pays, basée sur le «paradigme d'OLI». Il propose ainsi trois conditions exigées pour que la firme fasse des investissements à l'étranger. Ces conditions sont :

- Les avantages de possessions « Ownerships advantages » ;
- Les avantages de localisation « Location advantages » ;
- Les avantages d'internalisation « Internalisation advantages »¹.

Dunning regroupe ainsi la plupart des théories sur les IDE en ce qu'il appelle la théorie « OLI ».

- **Les avantages de possession:** peuvent être un produit, ou un processus de production que les autres firmes n'ont pas accès. Ils peuvent aussi être des éléments dont la firme a la possession et qu'elle gagnerait à l'exploiter à l'étranger. Des nouvelles technologies, des informations exclusives, des expériences managériales, en sont l'illustration et l'exemple de ces avantages.

-**Les avantages de localisation :** en plus des dotations en ressources naturelles, il y a aussi les facteurs économiques et sociaux tel que la taille du marché, les infrastructures, le degré de développement, la culture, la réglementation, les institutions politiques et environnementales et le système politique en générale (stabilité, démocratie, degré de corruption...).

¹ D.Patricia, « les déterminants des investissements directs étrangers dans les pays en développement : leçons pour l'UEMOA », BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), Document d'étude n°DER /07/03, Septembre 2007, p.10.

-**Les avantages d'internalisation:** ainsi, une firme ayant un avantage dans le processus de production ou dans la propriété du produit, aurait éventuellement intérêt à s'installer dans le pays hôte plutôt qu'à exporter.

C'est ainsi que plus le pays hôte procure des avantages répondant aux critères suscités, plus il attirera des IDE.

De même, nous avons, Mayert T. et Mucchielli J.L.¹ qui se sont intéressés à la localisation à l'étranger des firmes multinationales et en ont déduit quatre facteurs déterminants :

- La demande du marché des biens ;
- Le coût des facteurs de production ;
- Le nombre d'entreprises locales et étrangères déjà installées sur place ;
- La synthèse des différentes politiques d'attraction menées par les autorités locales.

En d'autres termes, et selon ces auteurs, les entreprises recherchent les lieux où la demande est importante et là où les coûts de production sont faibles.

Wilhelms S.K.S et Witter S.M.D², en 1998 ont créé le concept d'adaptation institutionnelle à l'IDE. Ces auteurs intègrent dans leur analyse des variables microéconomiques (concernant l'investisseur), macroéconomiques (couvrant les caractéristiques de l'économie réceptrice des IDE) et des variables « meso » économiques (représentant les institutions liant l'investisseur et le pays hôte telle que les agences du gouvernement qui publient les politiques concernant l'investissement direct). Un des points qui distinguent cette conception des autres est qu'elle accorde plus d'importance aux variables dites « meso ». Par concept d'adaptation institutionnelle des IDE, ces auteurs mettent en corrélation quatre concepts, à savoir :

- Le concept d'adaptation du gouvernement aux IDE ;
- Le concept d'adaptation du marché ;
- Le concept d'adaptation à l'éducation ;
- Le concept d'adaptation de la réalité socioculturelle.

¹ T. Mayert., J.L. Mucchielli « la localisation à l'étranger des entreprises multinationales, une approche d'économie géographique hiérarchisée appliquée aux entreprises Japonaises en Europe II », Ed.Economie et Statistique, Paris, Vol.6/7, N°326-327, 1999, p.239.

² D.Patricia, « les déterminants des investissements directs étrangers dans les pays en développement : leçons pour l'UEMOA », op cit, p.12.

Ainsi, ces concepts illustrent la capacité d'un pays d'attirer, d'absorber et de préserver les IDE.

Toujours dans le même ordre d'idée, Schneider F. et Frey B.S en 1985¹, ont élaboré un modèle en utilisant à la fois des variables d'ordres politiques et économiques qui influencent les flux des IDE dans quatre-vingt (80) pays les moins avancés du monde. Ces auteurs ont procédé ainsi, à l'élaboration de trois (03) modèles :

1. Un modèle combinant des variables économiques ;
2. Un autre modèle contient des variables politiques ;
3. Enfin un modèle alliant les deux types de variables à la fois.

Et les variables étudiées ont été regroupées en quatre (04) grandes lignes à savoir :

- L'adaptation du gouvernement aux IDE représenté par l'indice risque pays ;
- Le marché matérialisé par le PNB/habitant, le commerce extérieur, les recettes fiscales, les crédits accordés par les banques locales, l'utilisation commerciale de l'énergie ;
- L'adaptation à l'éducation comprenant le facteur capital humain;
- Le facteur socioculturel.

Au final, le dernier modèle s'est avéré le meilleur. Ainsi, les résultats ont montré que les flux des IDE augmentent avec le PNB par habitant, le taux de croissance du PNB, et évoluent inversement sous l'influence du taux d'inflation, du déficit de la balance des paiements, des coûts des facteurs de production et de l'instabilité politique. Ces auteurs concluent leur analyse, en notant que pour obtenir un bon modèle afin d'obtenir les flux des IDE dans les pays en développement, il faudra tenir compte à la fois des facteurs économiques et politiques du pays d'accueil.

2. Les déterminants de la localisation des IDE

Plusieurs classifications des déterminants des IDE ont été proposées. Toutefois, pour mieux les cerner, il convient de les regrouper en deux grandes classes selon les liens qu'ils entretiennent avec l'action publique ou économique. Ainsi, nous distinguerons :

- les déterminants d'ordre économique ;
- les déterminants d'ordre institutionnel.

¹ F. Schneider, B.S. Frey, « Economic and political determinants of foreign direct investment », World Development, vol. 13, 1985, pp. 161-175.

2.1. Les déterminants d'ordre économique

Les déterminants les plus importants pour l'implantation des IDE sont les considérations économiques, qui se manifestent de façon considérable dès qu'un cadre propice aux IDE est en place. Ainsi on peut distinguer :

- les déterminants qui ont trait au climat de l'investissement ;
- les déterminants en termes de demande ;
- les déterminants en termes d'offre.

2.1.1. Les déterminants du climat d'investissement

Pour choisir le pays hôte, l'investisseur étranger a besoin d'une évaluation du climat d'investissement. Ce dernier, peut être évalué sur la base du niveau de stabilité des variables macroéconomiques suivantes : le taux de chômage, la croissance, l'investissement national et le taux d'inflation.

2.1.1.1. Le taux de chômage

Un faible taux de chômage peut renseigner l'investisseur étranger sur deux points. D'une part, il annonce une tension sur le marché du travail qui est de nature à provoquer rapidement des hausses de salaires. D'autre part, il informe sur un état encore peu avancé des restructurations industrielles, ce qui signifierait que l'investisseur étranger pourrait faire face à des sureffectifs dans telle ou telle entreprise locale qu'il rachèterait dans le pays hôte.

Quant à un taux de chômage élevé, il renseigne sur la stagnation des activités au niveau de ce pays et sur des niveaux peu élevés des salaires.

2.1.1.2. La croissance

La croissance d'une économie peut constituer un paramètre important pour les investisseurs potentiels. C'est un facteur déterminant de l'attractivité. En effet, l'investisseur s'intéresse d'avantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent.

Ainsi, un taux de croissance faible ou en déclin indique le manque de dynamisme de la demande et de la taille du marché du pays hôte, d'où une faible profitabilité de l'investissement. Par contre, un développement rapide de l'économie du pays hôte représente une opportunité d'expansion supplémentaire pour l'investisseur, une fois installé.

2.1.1.3. L'investissement national

Les investisseurs étrangers interprètent une augmentation de l'investissement national comme un signal de l'existence d'opportunités intéressantes dans le pays en question.

Il en découle que les pays devraient stimuler les investissements nationaux dans une logique de développement afin que les flux entrants trouvent leur place dans le tissu productif national, d'où la nécessité de l'existence d'entreprises locales performantes qui ouvrent des opportunités d'investissement direct par le canal des acquisitions. En effet, le rachat d'une entreprise existante et performante, donne à l'investisseur une part de marché, une capacité de production, un savoir faire technologique, un personnel expérimenté, un réseau de distribution et même un carnet de clients ayant des contacts avec cette entreprise.

2.1.1.4. Taux d'inflation

Cet indicateur peut renseigner sur la politique monétaire du pays, en effet, un taux d'inflation élevé, conduirait à des restrictions de crédit et donc à une politique monétaire anti-inflationniste qui rendent ainsi l'obtention de capitaux localement, plus difficile.

De même, un taux d'inflation faible et instable rend également difficile l'estimation du prix d'un contrat à long terme, il gêne de ce fait, les anticipations et le calcul économique de l'investisseur étranger et l'oblige à d'incessantes opérations de couverture, tout en dépréciant rapidement les perspectives de profit futur.

2.1.2. Les déterminants en termes de demande (éléments liés au marché)

La taille et l'importance du marché d'accueil, ainsi que ses perspectives de croissance constituent des éléments déterminants de la rentabilité des investissements et motivent donc fortement les multinationales.

En effet, la recherche de marchés constitue un important déterminant des IDE du fait que les FMN se délocalisent le plus souvent vers des pays offrant une forte demande. Par exemple, la taille du marché, le revenu par habitant qui sont des paramètres importants pour la demande, car un revenu par habitant élevé contribue à une forte demande. Ainsi, et selon Mayer¹ « les pays désirant accueillir des IDE, doivent s'efforcer d'augmenter les niveaux de revenu moyen et à pratiquer des politiques de restructuration visant à améliorer la demande. De même, la croissance des marchés, l'accès aux marchés régionaux et mondiaux, les préférences des consommateurs locaux et mondiaux, les préférences des marchés constituent également d'autres déterminants importants entrant dans les incitations des investisseurs à la recherche des marchés potentiels ».

¹ T. Mayer, « Les frontières nationales comptent...mais de moins en moins », la lettre du CEPII, Problème économiques, n° 2751, Paris, Mars, 2002, pp.29-32.

2.1.3. Les déterminants en termes de l'offre

Nous avons l'ensemble des déterminants ayant trait aux ressources disponibles dans les pays d'accueil. Ce sont principalement les facteurs directement liés à la production.

-Accès aux ressources naturelles : Les firmes sont naturellement sensibles aux caractéristiques exogènes des territoires. Chaque pays, chaque région dispose de dotations naturelles influençant la productivité et le profit des entreprises. De même, la présence de terre à cultiver, de ressources minières, d'un accès à la mer d'un fort ensoleillement ou tout autre avantage naturel ; permet donc d'expliquer certains choix de localisation en particulier pour les entreprises utilisant ces facteurs de production.

Néanmoins, l'accès aux ressources naturelles, qui était considéré comme un facteur décisif pour l'implantation des FMN, l'est beaucoup moins aujourd'hui du fait de la rapidité et la baisse des coûts de transport, mais il reste déterminant, notamment, pour certaines industries telles que l'exploitation minière et l'industrie pétrolière.

-Le coût et la qualité de la main-d'œuvre :

L'existence d'une offre locale de main d'œuvre qualifiée est un facteur important pour l'investisseur étranger. Les qualifications de la main d'œuvre, les possibilités de formation, le niveau d'instruction en générale et l'expérience professionnelle sont d'une importance considérable pour l'investisseur. En effet, tous ces éléments influent sur les dépenses et les recettes et donc, sur la rentabilité de l'investissement.

Ainsi, l'attractivité des investissements directs étrangers est étroitement liée à la présence dans les pays hôtes d'une main d'œuvre qualifiée pour éviter à ces entreprises qui s'installent d'engager des coûts supplémentaires en termes de formation de la main d'œuvre locale ou de rémunération d'une main d'œuvre qualifiée qu'elle se doivent de ramener, ceci s'explique par le fait que ces derniers utilisent des techniques qui nécessitent un personnel capable de les utiliser et d'en effectuer la maintenance.

De plus, le coût de la main d'œuvre constitue aussi un facteur clé dans l'attraction des IDE dans la mesure où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour tirer profit de la disponibilité des facteurs de production, notamment du coût faible du facteur travail, et qui est essentiellement retrouvé dans les PED.

-Les infrastructures et l'aménagement du territoire : En effet, une offre d'infrastructures suffisante et adaptée est essentiellement recherchée par la firme pour

l'implantation de son investissement. Ainsi, lorsque sur un territoire, l'infrastructure de base est développée, le coût de l'investissement est faible ainsi que son coût d'exploitation ; ce qui augmente le rendement de l'investissement et de ce fait stimuler les IDE.

Les infrastructures de transport jouent également un rôle important dans l'attractivité des territoires du fait, qu'ils conditionnent les relations entre la firme et ses différents partenaires (fournisseurs, clients, main-d'œuvre, etc.). Ainsi, les différents modes de transport doivent être développés, autrement dit, le réseau routier local et international, le réseau portuaire mais aussi, le transport aérien, ceci dans le but de faciliter le transport des marchandises, des biens, mais encore, pour les déplacements du personnel et dirigeants.

-Le système de communication : Il est exclu qu'un pays puisse attirer des investissements étrangers dans le cas où il ne dispose pas d'un réseau de communications efficace et bon marché avec le reste du monde et qui permet à chaque unité et à chaque filiale d'être reliée 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la maison-mère et aux autres filiales du groupe¹.

2.2. Les déterminants d'ordre institutionnel

Les firmes étrangères ne sont pas influencées uniquement par les dotations en facteurs, mais aussi par la composante institutionnelle, qui explique en partie leur choix d'implantation et justifie les différences des flux des IDE entre les différents pays.

A partir de là, les déterminants institutionnels des IDE peuvent être résumé dans les points suivants :

2.2.1. La stabilité politique et sociale

Cette dernière constitue le plus souvent un des déterminants visé par les investisseurs, ces derniers recherchent avant tout un environnement politique et social stable. Cela est plus important pour eux que de savoir, par exemple, si le marché est porteur.

Ainsi, si la probabilité d'un ou d'une suite de coups d'Etat est élevée, même si la rentabilité du projet est attrayante, il est probable que le pays n'intéressera pas les investisseurs. Mais dans le cas où les perspectives à long terme sont très attractives, ils adopteront alors une attitude de « Wait and See » consistant à réduire leur implantation au minimum afin de maintenir une présence qui leur permettra d'observer de plus près l'évolution de la situation du pays, d'y affirmer une présence suffisante pour démontrer leur

¹ C.A. Michalet, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements », op.cit, pp.78-79.

intérêt à développer une activité locale et de suivre attentivement les opérations de leurs concurrents¹.

2.2.2. Le degré d'ouverture commerciale du pays d'accueil

Le degré d'ouverture d'une économie, mesuré par le niveau de développement du commerce extérieur (autrement dit la valeur des importations et des exportations) par rapport au PIB, est considéré comme un facteur attractif des IDE. En effet, un niveau élevé d'importation renseigne sur l'absence de barrières tarifaires et non tarifaires à l'entrée des biens et services. De ce fait, pour ses besoins d'exploitation, l'investisseur étranger aura la possibilité d'importer sans avoir à respecter des quotas à ne pas dépasser, ni à supporter des tarifs douaniers élevés. Et par conséquent, le niveau d'ouverture commerciale du pays a un effet positif sur l'afflux des IDE.

Néanmoins, l'impact de la fermeture d'un marché, aux IDE, n'est pas toujours regardé avec méfiance mais il dépend du type de l'investissement. Dans le cas où l'investissement étranger serait orienté vers le marché domestique, par exemple, ces barrières seraient comme un facteur incitatif à l'investissement et par conséquent la production délocalisée sera protégée de la concurrence (les produits importés).

Par contre, ces barrières à l'entrée peuvent constituer des facteurs dissuasifs pour les investissements de type vertical. En effet, les coûts élevés des produits importés auraient pour effet d'augmenter les coûts de production et par conséquent, réduire la rentabilité de l'investissement.

Ainsi, pour les IDE horizontaux, dont le but est d'entraver les barrières commerciales dans les pays étrangers, peuvent diminuer lors d'une baisse des tarifs douaniers. Alors que pour les IDE verticaux, qui requièrent l'importation des biens intermédiaires et l'exportation des biens finaux, peuvent croître dans des conditions de grande ouverture et un environnement de commerce plus libéral.

2.2.3. Les incitations fiscales

Leur objectif général est de réduire le taux de pression fiscale globale sur l'investisseur étranger. Elles peuvent prendre des formes très variées comme la réduction ou l'exonération de l'imposition sur les bénéficiaires, sur le chiffre d'affaires, sur la valeur ajoutée, la réduction ou

C.A. Michalet, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements », *op.cit.*, p.5.

l'exonération des taxes à l'importation et à l'exportation, une accélération de l'amortissement du capital, une réduction de cotisations sociales assises sur le travail, etc.

Dans la concurrence pour l'attrait de plus d'IDE, les PED misent particulièrement sur les facilitations fiscales et les exonérations des droits de douane.

Cependant, l'impact de la politique fiscale sur la décision d'investissement dépend de la structure et des caractéristiques des firmes. Souvent les firmes orientées vers l'exportation, du fait qu'elles ont généralement une forte concurrence et, par conséquent, peu de marge dans leur politique de prix, s'intéressent plus aux incitations fiscales que celles qui ciblent le marché local.

De plus, la nature des incitations fiscales joue également un rôle. En effet, une jeune entreprise réagit mieux aux exonérations des taxes sur l'équipement ou le matériel nécessaire à son fonctionnement pour baisser leurs frais initiaux, tandis qu'une entreprise en expansion préfère des exonérations des taxes sur le profit¹.

Néanmoins, l'influence de la politique fiscale sur la décision d'investissement est étroitement liée à d'autres avantages, par exemple à un marché d'une taille considérable ou à des facteurs politiques particulièrement positifs (par exemple, la libération financière, l'élimination des barrières politiques contre les IDE, la stabilité politique, le niveau des salaires, les infrastructures, la qualification de la main-d'œuvre, etc.)².

2.2.4. Le taux de change

L'impact du taux de change sur les décisions d'investissement est analysé sur la base de deux paramètres, le niveau et la variabilité du taux de change. A cet effet, Froot et Stein³ se sont penchés, dans leur étude en 1991, sur l'augmentation des acquisitions des firmes étrangères dans le capital des firmes américaines pendant la dépréciation du dollar après 1985.

Les auteurs concluent qu'un dollar fort est associé à une faible entrée des IDE aux USA. Ainsi, et selon eux, une dépréciation du dollar augmentera la richesse des firmes étrangères et par conséquent l'augmentation de leur capacité d'investir aux États Unis dans un contexte de marché financier imparfait.

2.2.5. L'environnement juridique

L'investisseur étranger s'intéresse aussi à la stabilité du cadre juridique du pays d'accueil et à la possibilité de recourir à l'arbitrage internationale pour le règlement des

¹ C.A. Michalet, «La séduction des nations ou comment attirer les investissements », *op.cit*, p.80.

² C. Oman, «Concurrence fiscale et Investissements Directs Etrangers (IDE) », *Problèmes économiques*, n°2680, 2000, p.24.

³ A. Marouane, D. Nicet-Chena et E. Rougier, « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée », *Cahier du GRETHA*, n°06-2007, Juin 2007, p.5.

différents. Ainsi, la fiabilité des appareils juridiques et réglementaires avec l'existence de tribunaux compétents, indépendants, impartiaux et intègres est l'un des fondements de la confiance de l'investisseur.

C'est là une des plus importantes questions d'ordre institutionnel sur lesquelles l'investisseur étranger doit être convaincu et rassuré.

En outre, les modifications fréquentes de textes de lois sont considérées comme des obstacles à l'investisseur étranger qui a besoin d'un climat de confiance et d'éliminer les incertitudes.

Par conséquent, la transparence et l'efficacité du système légal, réglementaire et judiciaire correspond à un aspect important de l'appréciation du climat des investissements et de la préférence des investisseurs pour la stabilité, la transparence et l'absence de discriminations.

Aussi, le non respect des contrats est contraire à l'économie de marché. Ainsi le système judiciaire qui est incapable de faire respecter les engagements des partenaires à l'échange affaiblit les opportunités d'affaires les plus attrayantes.

2.2.6. Le climat des affaires

Plusieurs paramètres sont pris en considération pour évaluer le climat des affaires d'un pays.

□ La bureaucratie

Les frais administratifs et les procédures nécessaires pour l'implantation des investisseurs étrangers varient d'un pays à un autre. Ainsi, Morisset et Neso¹ mènent une analyse de ces facteurs dans une étude sur 32 pays en développement (incluant 20 pays africains et 7 pays d'Europe de l'Est et d'Europe centrale), et sur une période allant de 1997 à 2001. L'étude révèle que les barrières les plus importantes relevées concernent les procédures d'accès aux terrains.

Les auteurs utilisent des informations non seulement sur les procédures en général, mais également sur celles qui concernent l'enregistrement fiscal, la législation concernant l'accès à des terrains (achat de propriétés par exemple), le développement des sites, les procédures d'importation, etc. Les firmes qui sont entrées dans cette étude ont en commun un

¹ J. Morisset et O. Neso, «Administrative barriers to foreign investment in developing countries», Policy Research Working paper, n°2848, 2002, pp. 4-13.

objectif de poursuivre des activités industrielles ou commerciales, d'agir dans la ville la plus grande du pays (généralement la capitale), de participer au marché international, d'employer des personnes de leurs pays d'origine et de disposer de 20 à 50 salariés. Elles ont acheté ou loué des terrains, utilisé jusqu'à 10 lignes téléphoniques, qui nécessitent dans plusieurs pays un délai de plus de deux ans.

Les auteurs constatent qu'un niveau élevé des frais administratifs est en étroite relation avec les salaires du secteur public, la qualité des institutions, et le degré d'ouverture dans le pays. Ainsi, ces frais et ces délais ont une influence pratiquement décisive sur le choix d'implantation des IDE.

Pour exemple, lors de leur installation, les investisseurs doivent se faire enregistrer auprès de plusieurs organismes, notamment la direction du travail (pour les permis de travail), les organismes de sécurité sociale et de retraite, les services des impôts et des douanes, et bien d'autres. Cette démarche nécessite donc la coordination de plusieurs organismes, qui devient compliquée dans le cas où les délais de chaque enregistrement et les frais qui en découlent soient importants et finissent par décourager les investisseurs étrangers.

□ La transparence

L'OMC¹ dans son rapport en 2003, identifie la transparence comme «un des fondements d'un environnement économique stable et prévisible permettant la circulation des capitaux productifs». L'engagement en faveur de politiques améliorant la transparence fournit un signal positif aux investisseurs quant à un environnement commercial propice à l'investissement. La transparence fournit ainsi, aux acteurs économiques des renseignements sur les lois et les réglementations régissant le fonctionnement de l'économie ainsi que sur les procédures servant à les administrer. Ce climat d'investissement transparent profitera à tous les investisseurs, quelle que soit leur origine.

La transparence du secteur public est positive non seulement pour les investisseurs, mais aussi pour une gouvernance publique et un développement efficace. En effet, la transparence et la libre diffusion de l'information économique exerce un effet positif sur les institutions.

¹ OMC, « Transparence », Groupe de travail des liens entre commerce et investissement, Communication du Canada, n°03-1923, Avril 2003, pp.2-4.

L'OCDE¹, dans son document publié en 2002, analyse les données sur la relation entre transparence et flux d'investissement étranger. Il en ressort que la transparence, par sa nature même, n'est pas facile à quantifier et que l'on ne peut pas l'isoler des autres politiques qui influencent les IDE. Il faut donc s'intéresser aussi bien, à la nature des règles qui s'appliquent à l'investissement étranger et au degré de transparence de leur mise en œuvre.

Selon l'OCDE, la transparence est bénéfique non seulement pour attirer les investisseurs étrangers, mais également dans le rôle instrumental qu'elle joue pour accroître le sens des responsabilités dans les milieux des affaires et le gouvernement. Aussi, les investisseurs étrangers peuvent contribuer à leur tour à l'amélioration de la transparence et ceci :

- En continuant à promouvoir l'adoption des mesures essentielles de transparence ;
- En apprenant à s'adapter aux caractéristiques spécifiques des pratiques nationales de transparence (et aider d'une certaine mesure à les renforcer) ;
- En démontrant que le développement du droit des investisseurs à l'information sert à compléter et appuyer les efforts plus généraux entrepris pour améliorer la transparence et l'efficacité du secteur public.

La corruption

Vu leur taille, les administrations peuvent jouer un rôle déterminant dans la politique d'attractivité des IDE essentiellement par leur influence jugée importante et essentielle du point de vue des investisseurs étrangers et qui influencent considérablement leur choix d'implantation.

Des exemples de la corruption à haut niveau à laquelle recourent les entreprises, pour modeler à leur avantage la structure légale et réglementaire de l'économie, sont essentiellement les pots-de-vin versés aux juges pour influencer les décisions rendues par les tribunaux, ou les pots-de-vin versés aux parlementaires pour «acheter» en quelque sorte leur vote sur des lois importantes qui arrangent les activités de ces entreprises, ou encore aux autorités gouvernementales pour qu'elles promulguent des règlements ou décrets qui leur seront favorables. Ce phénomène se rencontre souvent dans les PED, pour l'acquisition des marchés publics, notamment dans les grands projets d'infrastructures, pour lesquels se livre une concurrence accrue entre les différentes entreprises privées.

Ce comportement par lequel les entreprises tendent à s'accaparer d'avantages réglementaires en se servant de la corruption comme moyen de négociation avec les autorités

¹ OCDE, « Cadre pour la transparence de la politique d'investissement », Direction des affaires financières et des entreprises, Octobre 2003, pp.2-3.

correspond à un phénomène appelé « captation de l'Etat » (state capture) que déploient les entreprises pour modeler ainsi les lois, les politiques et les réglementations à leur avantage.

Selon Hellman et Kaufmann¹, ce phénomène de « captation de l'Etat » varie de façon significative selon les pays, notamment les pays en transition. Ainsi, les entreprises captatrices espèrent d'une part, une augmentation de leurs performances dans les économies à forte captation et, d'autre part, compenser la faiblesse générale du respect du droit en achetant à l'Etat une protection de leurs droits de propriété.

Les mêmes auteurs parviennent à des résultats dans lesquels ils démontrent que les IDE peuvent amplifier le problème de la captation dans le sens où, dans les économies à forte captation, la probabilité de recours à la captation est presque deux fois plus grande pour certains types d'investisseurs étrangers (ceux qui ont des partenaires locaux et leur siège social dans le pays) que pour les firmes nationales. Quant aux FMN basées à l'étranger qui effectuent des IDE dans une économie en transition, elles payent souvent des et ceci plus que les firmes nationales pour obtenir des marchés publics. Par ailleurs, selon ces auteurs, la faiblesse des institutions publiques traduite sous forme de corruption, conduit les entreprises captatrices à l'encourager et l'entretenir.

Ainsi, la concurrence accrue et l'exigence d'une grande rentabilité contraignent les firmes à une plus grande mobilité géographique, afin de maintenir leurs avantages concurrentiels. L'hétérogénéité des territoires incite les firmes à faire des choix en tenant compte, à la fois des caractéristiques du territoire d'accueil et de la stratégie suivie quelle soit: verticale, dans le but de diminuer les coûts, ou horizontale, motivée par la pénétration d'un nouveau marché.

La pertinence de chaque déterminant des IDE est fortement liée à la stratégie choisie par les FMN. Par conséquent, les facteurs de demande influenceront surtout les FMN à stratégie de marché, et les facteurs d'offre influenceront les FMN qui veulent minimiser les coûts de production autrement dit, les FMN à stratégie verticale.

La politique des IDE dépend de la mise en œuvre de tous ces points. Aujourd'hui beaucoup d'efforts sont fournis dans les PED, mais certains obstacles peuvent se révéler désavantageux telles que la corruption, la non application des lois et règlements par la société civile, la non efficacité du système judiciaire, etc. Ces dysfonctionnements reflètent le manque d'efficacité des institutions dans ces pays et qui repoussent les investisseurs

¹ J. Hellman et D. Kaufman, « La captation de l'Etat dans les économies en transition : un défi à relever », *Finances et développement*, volume 38, n°3, 2001, pp.31-35.

étrangers.

Ainsi, depuis leur montée en puissance à la fin des années 80, les IDE ont gagné en maturité et en complexité. Les différents pays qu'ils soient développés ou en développement ne considèrent plus les implantations d'entreprises étrangères sur leur territoire comme une menace ou un danger. Bien au contraire, les IDE sont désormais perçus comme des facteurs bénéfiques à l'économie d'accueil. Ils contribuent à la croissance et au développement, non seulement parce qu'ils mettent des ressources financières stables à la disposition de l'économie mais encore parce qu'ils représentent un conduit pour le transfert de technologie et des compétences.

Tous ces bienfaits ont fait des politiques d'attractivité, la principale substance des politiques économiques. Qu'ils soient développés ou en développement, les pays délaissent progressivement leur politique hostile et restrictive à l'égard des multinationales pour se concentrer sur la mise en place d'un environnement attractif pour les investisseurs étrangers.

Les pays cherchent ainsi à attirer les entreprises étrangères et s'emploient pour se faire à améliorer les principaux aspects qui influencent les choix d'implantation des investisseurs étrangers et accordent d'avantage d'attentions aux mesures susceptibles de les séduire. Ainsi, les politiques nationales et le cadre international de l'investissement jouent un rôle déterminant pour attirer les IDE et c'est essentiellement aux pays d'accueil qu'il incombe, donc, de mettre en place des conditions générales, transparentes et favorables à l'investissement et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires pour les exploiter

2eme partie

l'économie algérienne et la stratégie du développement

conclusion du chapitre

En conclusion de ce chapitre, la fonction de production dans le secteur des hydrocarbures a été analysée en termes réels, selon les natures de produits et leurs utilisations interne et externe. Aussi, nous avons essayé de montrer l'ampleur d'extraversion de certains produits et les effets d'introversions des autres. Cette analyse en temps réels peut être approfondie en faisant la liaison entre les volumes des produits du secteur des hydrocarbures et leurs prix internes et externes cette liaison établie nous permettra dans le cadre du futur chapitre de valoriser la production aux niveaux interne et externe et, par suite, de situer le niveau du surplus minier, formé par le secteur des hydrocarbures, et, son impact sur le financement des dépenses publiques, auquel sera rapproché l'impact de l'endettement extérieur.

Les analyses précédentes ont révélé la primauté de l'extraversion des produits du secteur des hydrocarbures comme sources d'engrais, sauf pour l'électricité et en partie pour le gaz naturel et les produits raffinés de pétrole brut, ou comme matières pétrochimiques de base, en l'occurrence le méthanol et l'éthylène, sauf pour les engrais dont la production n'est d'ailleurs pas suffisante.

Dans ce chapitre, nous nous proposons de montrer en termes financiers, la participation du secteur des hydrocarbures dans la formation de la production intérieure brute et, par suite, du produit intérieur brut, tout en analysant les effets d'entraînement intersectoriels.

Ensuite, nous étudierons l'évolution des prix internes et externes des produits des hydrocarbures, et, ainsi mesurer leur impact dans la formation du surplus dégagé par le secteur aux fins de sa mobilisation dans le cadre des recettes publiques destinées à financer les dépenses de fonctionnement et d'équipement supportés par l'état algérien. Nous verrons, néanmoins, qu'à la suite de l'extraversion réelle des produits des hydrocarbures, ce secteur permet d'accumuler des devises afin de promouvoir le financement de l'industrialisation ; base du développement économique du pays. Aussi, ce secteur permet à l'Algérie de paraître vis-à-vis des agents économiques de l'extérieur, en l'occurrence, financiers, comme un pays crédible et par suite solvable au vu, notamment de ses réserves en gaz naturel ; lui donnant la possibilité de bénéficier de prêts externes destinés à renflouer ses moyens de financement propres.

Section première – l'évolution de la structure économique

L'analyse et l'évolution de la structure économique composée des différentes activités économiques, peuvent être appréhendées à travers

- 1/ L'importance de la production intérieure brute décomposée selon les secteurs et branches ;
- 2/ Le degré de dépendance à l'importation et à l'exportation de la production nationale, et l'impact sur l'économie nationale ;
- 3/ L'ampleur de l'intégration intersectorielle et bannes d'activités économiques. En effet, le noircissement de la matrice inter- industrielle peut être vu en mesurant le degré de dépendance en amont et en aval des secteurs et branches, leurs effets d'entraînement réciproques, leurs pouvoirs de diffusion et de propagation des techniques en fonction de leur niveau de maturité et des politiques de priorité adoptées par le planificateur.
- 4/ Le poids relatif du secteur des hydrocarbures

Une part relativement importante de cette banne comme de l'ensemble de l'industrie dans la production intérieure brute totale est un indicateur d'industrialisation. Néanmoins nous avons constaté auparavant, en analysant la structure des investissements et la fonction réelle de la production, que ce secteur est encore caractérisé par son extraversion qui prime sur ses

possibilités d'introversion réelle, en raison du ralentissement du processus d'industrialisation, de plus en plus, vers l'aval. Cette constatation peut être aussi vérifiée en confrontant aux sein

de l'analyse de la structure de la PIB et son évolution, la part de la valeur ajoutée créée à l'intérieur de l'économie nationale ou Grâce à l'exportation, en effet le secteur des hydrocarbures en raison de la hausse de ses prix destinés à l'exportation depuis 1985 tient une place prépondérante au sein des industries de base à savoirs 89.6M (1) montrant que de telles industriels ont un output très

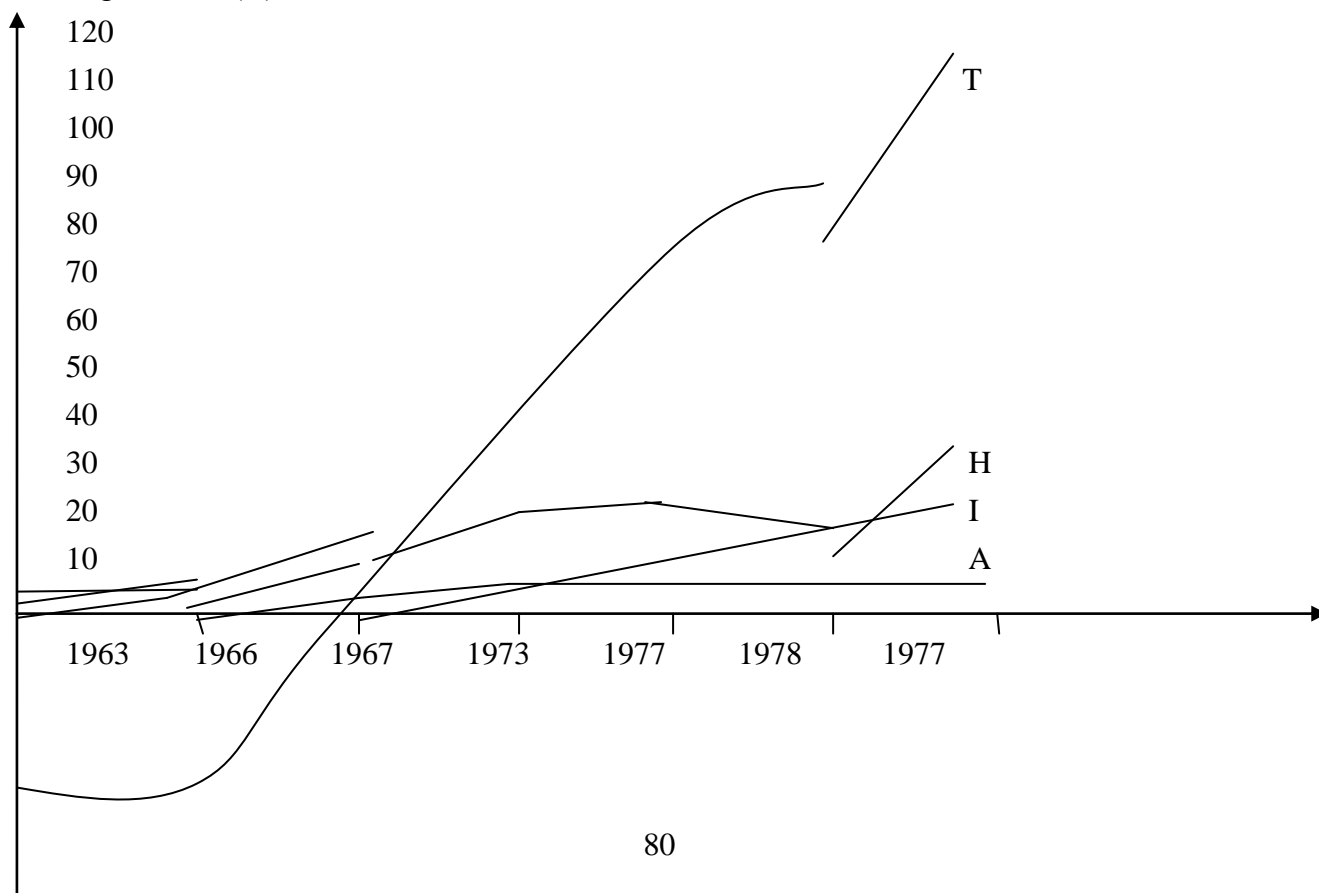
Peu diversifié. Aussi rappelons que 90% des capacités de l'outil de production travaillent pour l'exportation (1) , ce qui permet de souligner que 80% de l'output des industries de base , avec les hydrocarbures, sont extravertis. Cette prédominance est révélée lors qu'on compare les résultats du ratio output des industries de base, output des industries légers, en prenant en campe les hydrocarbures puis sans en tenir compte, ces résultats sont respectivement de 5,1et 0,7.

En détail , l'évolution de la P.I.B et sa structure , m'entre l'importance de la par du secteur et branches d'activités économiques, ainsi que dans l'ensemble de P.I.B ,en faisant une synthèse des données avancées par A. BENACHENHOU (1) qui évalue cette grandeur de 1963 à1966 en prix courants, de 1967 à 1978 en prix constants 1978, et ,en 1979 en prix constants.

Evolution de la production intérieure brute, en milliards de DA.

Branches et secteurs d'activités économiques	1963	1966	1967	1973	1977	1978	1979
1-Hydrocarbures	2.07	2.65	14.2	21.2	22.5	22.6	36.0
2-Industries hors	1.3	1.88	8.9	15.5	20.7	25.00	31.0
3-Agriculture	2.3	1.68	5.2	5.6	6.1	6.7	7.5
4-Autres	5.54	6.48	10.2	16.3	21.2	22.0	37
5-Total	11.21	12.69	40.3	62.1	80.2	86.8	111.5
1/5 en %	18.5	20.9	35	34	20	28	32
1/1+2 e n%	61	58	61.5	57.8	52.1	49.6	53.7
Taux de croissance annuel moyen, en %	4.2		75	8.9	8.2	28.4	
Dont, hydrocarbures en %	8.6		6.9	2.0	9.3	46.3	

Evolution de la PIB totale (T), des hydrocarbures (H), des industries hors hydrocarbures (I) et de l'agriculture (A), en milliards de DA.



Selon les données précédentes, le poids du secteur des hydrocarbures est tellement important que pendant la période de 1963 à 1966, sa part dans la production intérieure brute globale représente en moyenne 18.5% (21% environ en fin de période) bien que la production pétrolière ait connu une stagnation jusqu'en 1965. En revanche, la part de ce secteur dans la production totale du secteur industriel, diminue en termes relatifs de 3%, et représente tout de même en fin de période 58% soit 2.65 milliards de dinars en termes de dinars courants, production qui a évolué au taux de croissance annuel moyen de 8.6% par rapport à 4.2% pour la P.I.B totale.

- A partir du début du plan triennal, la production des hydrocarbures représente plus du 1/3 du totale, soit en 1967 35% (61.5% de la totale industrie) des 40.3 milliards de dinars et environ quatre (4) fois la production de 1963 en prix courant. Pendant les deux premiers plans triennal et quadriennal, la production des hydrocarbures et pour l'ensemble des secteurs, en terme de prix constants par rapport aux prix internes, s'est multipliée par une fois et demi (1.5) en atteignant respectivement 21.2 et 62.1 milliards de dinars, soit une évolution moyenne annuelle respectivement de 6.9% et 7.5%. Celle-ci s'explique par l'importance de la hausse des prix externes du pétrole brut, qui ne marquent pas, d'ailleurs, une nette évolution sur la période couverte par le deuxième plan quadriennal, ni même jusqu'en 1978. C'est ce qui explique le taux de croissance annuel moyen de la production des hydrocarbures et 8.9% pour l'ensemble des secteurs. En effet, la période de 1974 à 1977 a été caractérisée par une stagnation de la production pétrolière en vue de favoriser la production de GNL et son exportation, une option marquant la substitution souhaitée du gaz nature

au pétrole brut comme pourvoyeur en devises au financement de l'industrialisation et du développement. Par contre, la P.I.B. totale, en termes de prix constants par rapport aux prix internes, a presque doublé de 1967 à 1977, pour atteindre 80.2 milliards de dinars, montrant le rôle joué par les autres industries et les effets d'entraînement du processus d'industrialisation mené au cours de la période considérée. En fin de cette période la part de la production des hydrocarbures représente 52.1% de l'ensemble de l'industrie et 28% du total du secteur. De même que la contribution de ce secteur à la création du produit intérieur brut (1) atteint le niveau de 28% (29% en prenant en compte la part de la branche énergie et eau).

Enfin, la hausse des prix externes de pétrole brut survenue en 1979, permet à la production des hydrocarbures d'atteindre 36 milliards de dinars constants 1979 (dont 18% revenant au secteur privé), soit environ une fois et demi (1.5) la production de 1970 en termes de dinars constants par rapport aux prix internes, en permettant aux différentes activités de l'économie

de national de totaliser une production de 111.5 milliards de dinars constants 1979 (dont 35% du fait du secteur privé) , soit une évolution moyenne annuelle de 18.3% de 1977 à 1979 et 15.4% sur la période allant de 1963 à 1979, contra 19.5% pour le secteur des hydrocarbures sur cette même période.

9-le degré de dépendance à l'importation et d'ouverture sur l'extérieur

L'analyse de la structure économique d'un pays ne peut se passer de l'impact du commerce extérieur, en l'occurrence les

Effets d'entraînement qui promeuvent le développement économique, social et culturel, ou favorisent la dépendance de l'extérieur du fait des importations et des exportations. Ainsi, ME.BENISSAD (1) voit une corrélation dans la dynamique d'évolution entre la structure économique et la structure du commerce extérieur, et inversement, la structure du commerce extérieur est liée à celle de l'économie. Et, pour mesurer des effets de dépendance ou d'impact favorables ou défavorables au développement de l'économie, nous distinguons la ration de dépendance à l'importation ou externe et le coefficient mesurant l'ouverture sur l'extérieur par le rapport entre l'exploration et l'output des différents secteurs et branches de l'économie nationale. Evidemment, ces coefficients peuvent être calculés globalement ou au niveau de chaque secteur ou branche d'activités économiques, afin de mesure leurs impacts à travers la structure économique.

Ainsi, ME.BENISSAD (2) pour calculer le coefficient de dépendance externe se réfère à la méthodologie de la commission économique pour l'Amérique latine concernant l'analyse de la substitution d'importation, en déterminant ce ration par le rapport :

Importations

Offre d'un secteur ou d'une branche, en effet, au plan macro-économique, la croissance par la substitution d'importation s'analyse à travers une croissance plus rapide du produit global (P) par secteur ou par branche économique, par rapport à l'importation (M) (1), de sorte que le coefficient de dépendance externe (E/P).

ME.BENISSAD, cours d'économie internationale office des publications universitaires Alger.
ME.BENISSAD, économie du développement de l'Algérie, Op.cit.

Tend à la baisse à mesure que l'outil de production national s'élargit en augmentant ses capacités de production réelles en vue de satisfaire les besoins de l'économie nationale et de la population, jusque la satisfaits par l'importation de produits étrangers. Cependant, nous pouvons souligner que la croissance des outputs des secteurs et branches d'activités économiques risque d'être pincée vers l'extérieur dans la mesure où les produits locaux nouvellement obtenus sont destinés à l'exportation et non pas pour satisfaire les besoins internes ou consommations intermédiaires, en matières premières industrielles et pour la consommation finale. C'est le cas en l'assurance des produits obtenus actuellement dans leur majorité. Dans le secteur des hydrocarbures, même les produits pétrochimiques de base qui, paradoxalement, sont exportés au lieu d'être utilisés sein de l'économie nationale, ainsi, en analysant la structure du commerce extérieur de l'Algérie. ME.BENISSAD (1) souligne que, dans le cadre de l'industrie lourde, le ratio de dépendance à l'importation du secteur des hydrocarbures est faible et n'atteint que 1.6% en 1974, résultat confirmé par A.FARDEHME (2) qui indique, pour sa part, 1.7% en 1974 contre 1.3 % en 1969, en utilisant la ration Implorations.

Ressources totales.

Cette méthode qui dégage le concept de ressources totales du tableau d'échanges inter*industriels établi pour les années considérées, y inclut les importations en plus de la production brute qui totalisée les consommations intermédiaires et la valeur ajoutée créée.

ME.BENISSAD, économie du développement de l'Algérie Op.cit.

A.FARDEHME, la politique des investissements dans le secteur d'état industriel et le développement économique, Algérie 1962-1977 thèse de doctorat d'état en sciences économiques, UER de sciences économiques, université des sciences sociales de Grenoble 1980.

A notre avis, cette méthode fausse la mesure du coefficient de dépendance externe puisque les importations, tel que le ratio est utilisé, se retrouvent aussi bien en numérateur qu'en dénominateur. Aussi, ce dernier ne doit comporter que la valeur de l'offre du secteur au de la branche, et ainsi le ratio est de 1.7% pour les deux années contre 19.3% et 28.1% pour l'ensemble des branches, par ailleurs, en adoptant cette méthode, nous remarquons, par contre, que le secteur des hydrocarbures est fortement couvert sur l'extérieur, en effet, les exportations se sont concentrées que les produits d'hydrocarbures, plus particulièrement sur le pétrole brut, ainsi, l'économie algérienne, de par sa spécialisation à la mono-exportation, se trouve vulnérable et dépendante du marché international. Ceci est confirmé par le résultat du coefficient Exportations production brute.

Qui indique, en l'occurrence, 89% et 81.4% pour les hydrocarbures, 17.1% et 29.7% pour l'ensemble des secteurs, respectivement pour 1969 et 1974, en utilisant les données des tableaux d'échanges inter industriels, ces changements en termes relatifs sont dus à une évolution dans la structure du commerce extérieur de l'Algérie selon les produits exportés, dans le cadre de la structure économique globale, laquelle révèle, en revanche, une tendance à la hausse en valeurs absolues des exportations.

c- l'intégration intersectorielle

L'analyse de la structure économique a montré la contribution du secteur des hydrocarbures dans la formation de la PIB de la nation, autrement dit, la liaison de la production avec la valeur ajoutée créée et, de manière synthétique la dépendance de ce secteur du commerce extérieur, en l'occurrence des exportations qui représentent la quasi-totalité de ses emplois finals en considérant les tableaux d'échanges interindustriels établis pour les années 1969 et 1974, nous nous proposons, enfin, d'étudier, sur la base de travaux

Déjà réalisés à cet effet (1), les relations intersectorielles entre le secteur des hydrocarbures et le reste des secteurs et branches d'activités économique, pour cela, nous nous basons, éventuellement, sur la méthode d'analyse input-output considérée et utilisée fréquemment comme une méthode efficace permettant d'analyser et de clarifier les liaisons d'articulation et de désarticulation, ainsi que pour repérer les industries-clés au sein de l'économie en effet, pour connaître facilement le degré d'articulation et d'intégration (2) des secteurs et branches d'une économie concourant à la formation de la production brute de la nation, il suffit d'utiliser le tableau d'échanges inter industriels (TET) ou tableau input-output pour obtenir une matrice qui renseigne sur le niveau de cette articulation et intégration, et, en termes matriciels la relation

$AX-Y+X$, décrit l'interdépendance des différentes activités économiques ; ou a représente la matrice des coefficients techniques de production. X la production brute , $A X$ la produit donnant les consommations intermédiaires des différentes branches d'activités économiques, et, Y la demande finale composée principalement de la consommation finale, de la formation brute du capital fixe et des exportations, la relation $AX+Y=X$ peut être transformée en une équation établissant la relation entre la production et la demande finale, ainsi, nous pouvons en déduire que :

Plusieurs de ces travaux utilisant l'approche input-output sont exposés par GUERHOUKHA, application de l'analyse input-output à l'identification des secteurs clefs de l' 'économie algérienne Mémoire de magister en économie quantitative. Institut de sciences économiques, université d'Alger, 1982. L'autre reprend, d'ailleurs, en annexes respectivement pour l'année 1963-1967 et 1974 : le TET, la matrice $(I-A) -1$, la matrices $(I-D)-1$ à partir d'une matrice D de Coefficients de débouchés.

ME BENISSAD, économie du développement de l'Algérie, Op.cit.

$$Y=X-AX=(I-A)X, \text{ d'où } Y/(I-A)=X \text{ et, } X=(I-A)^{-1} Y(1)$$

En effet, cette relation montre la quantité totale d'un bien X qu'il faut fabriquer pour satisfaire une unité de demande finale de ce même bien (2). Par ailleurs, cette relation nous donne une matrice inverse $(I-A)-1$. A étant la matrice des coefficients techniques de production de l'année considérée, qui mesure les liaisons directes et indirectes d'une branche, permettent de la classer ou de la situer en fonction de ses effets amont ou aval, de ses effets de débouché ou d'approvisionnement (3).

Mesure de la dépendance amont et aval des branches

Ainsi, pour chaque branche, la somme des coefficients techniques obtenue en colonne renseigne sur la quantité d'inputs.

ME BENISSAD Economie du développement de l'Algérie, Op.cit.

- a. Me benissad cours de techniques d'évaluation des projets d'investissement institut de sciences économiques université d'Alger.
- b. L STOLERU l'équilibre et la croissance économiques – le tableau d'échanges inter industriels et le modèle LENTEF dunod 1976.
- c. J NARCZEWSKI la comptabilité nationale l'analyse des structures économiques Dalloz 1967.

ME BENISSAD, Op.cit.

Nécessaire à la production d'une unité du bien de la branche considérée. Cette quantité totale mesure le coefficient de dépendance en amont de cette branche. En revanche, la somme des coefficients techniques obtenue en ligne renseigne sur la dépendance directe et indirecte en aval de la branche vis-à-vis du reste de l'économie nationale. Cette somme est, en effet, la quantité d'input directe et indirecte que la branche considérée est appelée à fournir aux autres branches en vue de produire leurs biens respectifs. Ainsi, pour l'Algérie, en utilisant les tableaux d'échanges inter industriels de 1986 et 1970 (1), les coefficients de dépendance en amont et en aval sont indiqués comme ci-dessous pour certaines branches caractéristiques, principalement pour les activités du secteur des hydrocarbures.

Activités économiques	Dépendance en amont		Dépendance en aval	
	1968	1970	1968	1970
Agriculture	1.74	1.49	0.94	1.87
Pétrole	1.38	1.67	1.06	2.72
Travaux publics pétroliers	1.36	1.64	1.0	1.0
Energie	1.61	1.59	0.62	0.89
Ind sid met mec et électriques	1.58	1.65	8.35	6.04
chimie	1.54	0.88	2.94	0.98

Sources : ME BENISSAD, Op.cit.

1) M.GUERBOUKHA, Op.cit.

- Ces données montrent que la dépendance amont ou secteur amont secteur ces hydrocarbures vis-à-vis autres branches est restés stable. Sauf que pour le pétrole et les travaux publics pétroliers, nous constatons une intensification de l'intégration. Et, tout en montrant que le gaz et l'industrie pétrochimique sont intégrés respectivement dans les activités des branches énergie et chimie, celles-ci révélant une stabilité de la dépendance en amont pour l'énergie, mais, une baisse nette pour la chimie expliquant sa dépendance des importations et l'absence d'accroissement dans ses activités. Ces constatations sont vérifiées par la baisse corrélative de la dépendance en aval de cette branche. Par contre, si les travaux publics pétroliers montrent une stabilité dans leur dépendance en aval, le reste des activités des hydrocarbures révèlent une hausse pour le pétrole, en raison de l'accroissement de la production et de l'utilisation des produits raffinés. C qui est valable aussi pour l'énergie tout en remarquant l'évolution de la consommation de l'électricité et du gaz naturel sous forme énergétique. A titre comparatif, les activités agricoles et la branche des industriels sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques, ont des effets de dépendance importants, particulièrement en aval, révélant leur importation dans la diffusion de leurs produits respectifs en approvisionnant le reste de l'économie.
- Par ailleurs, les TEI. Inversés de 1988 et 1970 ont donné certes des résultats révélant l'ampleur, en un instant donnée, de l'intégration et l'articulation des branches et secteurs d'activités économiques. Il n'en demeure pas moins que le TET. En tant d'instrumente d'analyse de la structure économique, et que la méthode ou approche input-output de façon générale, montre sa fiabilité ou son efficacité dans une analyse, notamment, dynamique des structures économiques. Autrement dit, cette approche doit révéler s'il y a ou non noircissement de la matrice inter industrielle tout en donnant une agrégation appropriée concernant
- Le développement et la croissance (1) des différentes activités économiques c'est ce qu'on peut remarquer en examinant, par exemple respectivement les TET de 1963, juste après l'indépendance, de 1968, de 1970, de 1973 et de 1974. Nous n'avons pas, cependant d'éléments semblables à ceux des années 1968 et 1970, pour l'ensemble des autres matrices, néanmoins nous essayerons d'utiliser les résultats disponibles pour les TET de 1973 (2) et de 1974 (3). En effet, les résultats obtenus à partir des différents TET. Etablis sont biaisés par les données disponibles et les contraintes méthodologiques de la comptabilité nationale algérienne (3). C'est, en fait, remarquable pour les quatorze

- branches agrégées par les deux premiers TET. Utilisés qui, bien qu'en faisant apparaître l'articulation inter branches ne reflètent pas, cependant, les réalités de l'intégration et de la désarticulation au cas ou les TET. Déjà établis ou futurs (ceux de 1973 en 31 branches plus désagrégées. Dans de tels cas, les relations d'intégration inter branches et intra sectorielles ressortant à mesure que les structures économiques évoluent par l'accroissement du volume des activités économiques et par l'ampleur de leur diversification, leur introversion ou extraversion. Ces données seront mieux mesurées si les TET. Sont élaborés en faisant les parts d'origine interne et externe des consommations intermédiaires et en montrant l'ampleur de la dépendance de l'économie nationale vis-à-vis du commerce extérieur. Aussi, le non ventilation par branche des utilisations
- Des biens d'équipement, de travail ou factures primaires (1) au sein de TET. Elaborés relève de l'insuffisance au niveau des tableaux utilisés. D'où la nécessité d'une formalisation plus complète et plus élaborée de la méthode ou approche input output permettant de cerner in contribution relative des différents facteurs de production à l'intégration et à l'articulation inter et intra sectorielles et branches d'activités économiques.
- Par ailleurs, l'utilisation des TET élaborés pour 1968 et 1970 a rendu disponibles les éléments permettant de dégager les branches à effets d'entraînement dans l'économie algérienne. En effet, l'accroissement de l'intégration de ces branches peut être identifié par le calcul de ratios respectives des effets de dépendance en amont et des effets de dépendance en aval de 1970 par rapport à 1968. Ainsi, nous nous concernons d'appeler les degrés ou coefficients d'intégration amont et aval, respectivement, les rapports des coefficients de dépendance en amont et en aval de 1970 à 1968. Ces degrés d'intégration révèlent la croissance ou la régression des effets d'entraînements amont ou aval des branches selon que le rapport est supérieur ou inférieur à 1. Ainsi, ces calculs donnent comme coefficients d'intégration amont et aval pour les branches suivantes, parti clairement élevés pour le secteur des hydrocarbures, en l'occurrence les branches de pétrole et des travaux publics pétroliers la branche énergie voit son coefficient d'intégration aval s'accroître nettement, corrélativement à l'évolution des activités utilisatrices des hydrocarbures sous forme voit leurs coefficient d'intégration diminuer en amont et en aval. C'est ce qui confirme la priorité donnée par la stratégie algérienne de développement la priorité donnée par la stratégie algérienne de développement à l'industrie lourde et à la valorisation, principalement externe des hydrocarbures au désavantage de leur valorisation interne. Ce qui est, d'ailleurs, en contradiction avec le modèle

De G DESTANNE de BEKNIS (1). Aussi, remarquons nous que la priorité consistant à développer la chimie de base, la chimie d'application, et, en l'occurrence l'industrie pétrochimique (2), est un choix permettant de valoriser à l'introduction les hydrocarbures. Ces remarques de constatations sont vérifiées par les résultats suivants (3) sur l'intégration en amont et en aval de certaines branches caractéristiques. Bien que de tels résultats de révèlent insuffisants car ils ne peuvent donner qu'une vision courte sur deux années uniquement, et, par conséquent, peu de conclusions significatives sur l'évolution de la structure économique de l'Algérie.

Activités économiques	Degré ou coefficient d'intégration des effets amont	Degré ou coefficient d'intégration des effets aval
Agriculture	0.85	1.9
Pétrole	1.21	2.5
Travaux publics pétroliers	1.2	1
Energie	0.99	1.4
Industrie sidérurgique métalliques mécaniques et électriques	1.05	0.7
chimie	0.54	0.33

G DESTANNE de HERNIS, industries industrialisâtes et contenu d'un politique d'intégration régionale, Op.cit.

G DESTANNE de BERNIS, Op.cit

ME BENTSSAD, Op.cit.

Mesure de l'efficacité des branches

Par ailleurs, en nous référant à F PEROUX (1), nous pouvons distinguer deux types de défets d'entraînement les uns appelés effets de dimension qui augmentent les effets amont ou de débouché par des demandes additionnelles faites aux autres secteurs et branches d'activités économiques. De même, qu'ils induisent des effets aval ou d'approvisionnement intermédiaires et finaux, en faisant varier par la branche considérée son propre niveau d'activité, revanche, nous pouvons constater des cas de baisse dans les activités de certaines branches traduisant par les diminutions de leurs effets amont et aval. Ce sont des branches dont les activités sont en récession. Mais, la situation normale d'un pays dont l'économie est en développement, permet de considérer qu'une branche donnée, tout en maintenant son niveau d'activité, réalise du progrès technique suite aux innovations qu'elle a éventuellement pratiquées, type d'effets d'entraînement appelés effets d'innovation ou de productivité (1). Cet impact du changement technique peut être mesuré grâce à l'utilisation du calcul matriciel appliqué aux éléments des TET. Algérienne de 1968 et 1970 (2). En effet ; l'équation de base est la suivante ; pour une période t :

$X_t = (I - A)^{-1/t} y_t$, et en remplaçant par convention $(I - A)^{-1/t}$ par le symbole T_t , nous avons une équation de base écrite comme suit : $X_t = T_t Y_t$, et pour une période ultérieure. $(t+1)$ nous avons une équation sous la forme $X_{(t+1)} = T_{(t+1)} Y_{(t+1)}$. Ainsi, l'impact du changement technique entre (t) et $(t+1)$ est mesuré par la différence entre $T(t)$ et $T(t+1)$; qui renseigne sur la modification du poids relatif des différentes branches productives. En effet, si la T diminue dans le temps

F PERRUX l'économie du 20^{ème} siècle PUF, Op.cit.

ME BENISSAD cours de techniques d'évaluation des projets d'investissements, Op.cit..

Ceci se traduit par un accroissement de l'efficacité de la branches car elle a accru sa productivités en termes d'inputs requis par unité d'output nous pouvons avoir dans ce cas une efficacité absolue ($E(a)_j$) de la branche j mesurés comparativement pendant les périodes (t) et ($t+1$) et dont le résultat est le suivant :

Par contre, si $E(a)_j > 1$, l'efficacité absolue en termes d'inputs da la branche j se trouve diminuée dans le temps, en l'occurrence entre les deux périodes considérées. Cependant, cette approche par teille pour mesurer l'évolution des techniques dans une branche prise isolément est insuffisante. Aussi, pour qu'elle soit informative sur les relations techniques en évolution inter branches et secteurs ou inter sectorielles, il faut mesurer l'efficacité relative de chaque banche par rapport aux autres branches et secteurs d'activités économiques, e, rapportant son efficacité absolue à l'évolution technique et technologique globale de l'économie. Ainsi, nous pouvons calculer une efficacité relative ($E(r)_j$) de la branche j de la manières suivante :

Et si $E(r)_j < 1$, ceci signifie que la branche j a accru son efficacité relative par rapport aux autres branches et secteurs d'activités économiques. Ce qui permet aux autorisé politiques et économiques, et surtout au planificateur, de la favoriser en termes de moyens d'investissements aux fins d'accélérer l'introduction de progrès technique au sein de l'économie puisque cette branche Antrain les autre, c'est-à-dire le reste de l'économie. Si, dans le cas contraire, $E(r)_j > 1$, ceci signifie que la branche j n'est pas favorable a l'introduction et à la propagation de progrès technique, conçu elle n'est pas entrainante en termes d'évolution

Des techniques utilisées au sein de l'économie nationale. Et, à titre d'illustration, nous nous proposons de mesurer les efficacités absolues et relatives pour certaines branches d'activités économiques caractéristiques, particulièrement pour le secteur des hydrocarbures, entre 1960 et 1970.

Activités économiques	(a_j)	
Agriculture	0.86	0.91
Pétrole	1.21	1.28
Travaux publics pétroliers	1.2	1.28
Energie	0.99	1.04
Industries sid met mec et électriques	1.05	1.11
chimie	0.54	0.56

A la lumière des résultats précédépts des efficacités absolues, qui signifiant en même temps les degrés ou coefficients d'intégration des effets en avons, et des efficacités relatives des branches considérées, nous remarquons avec ME BANISSAD (1) que l'agriculture et la chimie favorisent l'introduction du progrès technique au sein de l'économie nationale, et par quitte, le planificateur pourrait orin entre les priorités d'allocation des investissements afin de

promouvoir ces activités qui permettent de propager des effets d'entraînement pour l'utilisation et l'évolution des techniques au sein de l'économie nationale. Mais, par contre, nous avons souligné précédemment que les branches qui accroissent dans le temps leurs Effet en amont, et, d'ailleurs leurs effets en aval, sont celles qui augmentent leurs degrés ou coefficients d'intégration amont et aval, et, favorisent on promeut, par conséquent, l'articulation et l'intégration inter branches et secteurs, et, intra secteurs.

Maturité des branches et effets des politiques suivies

Par ailleurs, serait-ce contradictoire de mesurer les effets d'articulation au sein de l'économie nationale, en opposant les tendances à maximiser et à économiser l'utilisation des inputs directs et indirects par les différentes branches d'activités économiques ? a notre, toujours en référence à F.FERROUA (1), nous pensons qu'il y a deux phases principales façonnant les processus de développement et de croissance (2) des branches et secteurs d'activités économiques. La première phase est celle du démarrage de l'activité productive dont les accroissements de niveau appellent des utilisations de plus en plus importantes d'inputs et de facteurs de production au sens large ; à mesure que son taux de croissance s'élève dans le temps. Ce fait est valable pour les différentes branches et secteurs d'activités économiques qui, pendant cette première phase tendent à accroître leurs coefficients d'intégration des effets en amont et des effets en aval. Pendant cette phase initiale le planificateur devrait promouvoir le tissage de l'articulation et de l'intégration inter et intra sectorielle, plutôt que purification de techniques permettant des économies d'inputs et de factures de production. Par la suite lorsque les différentes branches et secteurs d'activités économiques approchent vers

Op.cit.

G DESTAMNE de BERNIS, cours de fluctuations et croissance, Op.cit.

Niveaux de croisière, alors, de plus en plus, ils auront, après avoir noirci la matrice inter industrielle, à promouvoir une deuxième phase d'articulation et d'intégration en termes de techniques nouvelles à propager, permettant d'économiser les inputs et facteurs de production. Car leurs efficacités absolues et relatives c'est-à-dire, leurs niveau de productivité en évolution de leurs par permettent tout en maintenant leur niveau d'activité, voire de l'accroître. C'est en fait une phase où les branches et secteurs d'activités économiques atteignent leur maturité, phase caractérisée par l'introversion et la forte intégration des activités économique. Aussi, à ce niveau le planificateur définira les priorités tendant à promouvoir les branches qui économisent le plus d'inputs et de facteurs de production grâce à l'utilisation de techniques appropriées, particulièrement nouvelles.

Cependant, en considérant le niveau atteint actuellement par les secteurs et branches d'activités économiques en Algérie, notons que la priorité que devait promouvoir le planificateur est de maximiser l'utilisation interne d'inputs et de facteurs de production, par priorité ceux produits localement. De plus, et en référence à LA VINCENT. Nous avons constaté précédemment que les productivités des différentes branches et secteurs tendant à la baisse (1). Par conséquent, il ne serait pas significatif de faire ressortir une quelconque évolution des techniques utilisées, ou plutôt, de progrès technique, afin de lier à la mesure de l'efficacité des différentes activités économiques. Donc, comment peut-on expliquer l'amélioration apparente des efficacités absolue et relative, en l'occurrence de la branche chimie, et en particulier de la pétrochimie ? Nous pensons que cette branche a réduit ses coefficients d'intégration des effets en amont et des effets

En aval. D'abord, parce que son important relatif au sein de l'économie nationale a baissé du fait qu'elle n'a pas été considérée comme prioritaire par le planificateur, en ayant opté surtout pour l'industrialisation par les utilisations des hydrocarbures sous forme énergétique et comme pourvoyeurs de financement, et par la sidérurgie. Ensuite, la branche chimie est fortement dépendante des importations car le rapport de celles-ci à la production brute de la branche chimie et plastiques au TET de 1974 atteint 151% contre 120% en 1969 pour la branche produits chimiques. Ces observations nous amènent à étudier et à examiner les résultats sur l'utilisation des TET de 1973 et de 1974. En effet, le TET établi en 1977 par le secrétariat d'Etat au plan pour l'année 1974, selon une nouvelle nomenclature des branches a donné lieu à une matrice inverse (I-A)⁻¹. Celle-ci permet de ranger les 21 branches agrégées selon leurs puissances d'entraînement décroissantes, en les classant selon leur coefficient d'entraînement en amont ou de débouché, ou, selon leur pouvoir d'entraînement en aval ou

d'approvisionnement. Tels sont les résultats pour certaines branches révèlent d'abord, en analysant les effets d'entraînement amont que ce sont, en particulier, les branches chimie et plastiques, les industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques et électriques, ainsi que l'agriculture qui ont accru, pendant la période du premier plan quadriennal, leur coefficient d'intégration des effets amont. Ces résultats expliquent l'ampleur des besoins en produits bruts, en énergie et en matières premières industrielles, devant être satisfait pendant la période d'industrialisation et de la mise en application de la révolution agraire. Par contre, les branches hydrocarbures et énergie et eau voient leur degré d'intégration des effets amont diminuer expliquant que le secteur des hydrocarbures (hors pétrochimie) reste encore extraverti polarisé par la fonction énergétique (extraction du pétrole brute et de gaz naturel, raffinage du pétrole

Mesures comparative des effets d'entraînement amont et aval sur la base des matrices inverses $(I-A)^{-1}$ des TET 1970 (1) et 1974 (2).

Secteurs d'activités économiques	Effets d'entraînement amont				Effets d'entraînement aval			
	Range selon le coefficient d'entraînement	Coefficient de dépendance amont	D'intégration amont (j)	Er (j)	Range selon le coefficient d'entraînement	Coefficient de dépendance aval	D'intégration aval	D'intégration au sein de l'économie nationale
Agriculture, pêche et sylviculture	(1)16 rang / (2à 14)erang	1.50 426	1.00 957	0.52 25 5	3 ^e rang	2.32 124	1.24 130	0.68 743
Hydrocarbures	20 ^e rang	1.32 581	0.782 90	0.4 10 65	11 ^e r	1.61 811	0.594 89	0.329 44
Services et	8 ^e rang	2.11 199	1.287 80	0.6 67	10 ^e r	1.72 873	1.728 73	0.957 63

travaux pétroliers				07				
Energie et eau	19 ^e rang	1.33 951	0.842 46	0.4 36 57	14 ^e r	1.29 661	1.456 86	0.807 14
Ind Sid Met Mec et électriques	6 ^e rang	2.22 909	1.350 96	0.6 98 20	1 ^e r	4.73 619	0.784 14	0.434 43
Chimie et plastiques	3 ^e rang / 4 ^e rang	2.31 089	2.62 601	1. 35 95 5	2 ^e r	4.06 557	4.14 854	2.29 806

ME BENISSAD Economie de développement de l'Algérie, Op.cit.

M.GUERBOUKHA, sur la base de la Méthode HAZARI d'indentification des secteurs clefs.

Op.cit.

Liquéfaction du gaz naturel). Ces activités ne sont pas très liées en amont au reste de l'économie nationale, sauf pour les consommations énergétique (branche énergie) ou pour l'utilisation des tubes principalement (branche ISMME).

Quant à la branche Energie la faiblesse du degré de ses effets amont peut s'expliquer d'une part par l'origine des éléments ayant conduit aux résultats obtenus et, surtout, par le fait que cette branche ne recense pas tous les mouvements de produits énergétiques, autre que l'électricité. Et le gaz naturel commercialisée par la Sonelgaz, en l'occurrence les produits pétroliers et le GPL. Par ailleurs, en analysant les effets d'entraînement aval des branches, nous remarquons que les branches chimie et plastiques, énergie et eau, agriculture pêche et sylviculture, voient, toutes, leur degré d'intégration des effets aval s'accroître, montrant l'importance des produits de ces activités aux fins de satisfaire les besoins du reste de l'économie nationale. Par contre, soulignons la baisse du coefficient d'intégration des effets aval pour les hydrocarbures, secteur également extraverti en aval car répondant plus aux besoins de l'exportation de produits énergétiques et même de produits pétrochimiques de base, qu'à réaliser l'intégration avec les autres secteurs économiques. Quant à la baisse apparente du degré d'intégration des effets aval des ISMME, elle résulte certainement du niveau de fiabilité des éléments statistiques nécessaires à la confection des résultats obtenus comme à l'origine de ces informations et résultats. En effet, il est contradictoire de constater une baisse des effets d'entraînement aval de la branche ISMME, alors que c'est la période ou l'outil de production de cette branche commence à approvisionner le reste des secteurs et branches de l'économie nationale, en effet, cette branche occupe le 1^{er} rang parmi tous les branches classées selon leur coefficient d'entraînement en aval, suivie par la branches

Chimie et plastique par contre, l'efficacité apparente de cette dernière, par ses effets en aval comme par ses effets en amont d'ailleurs, est discutable. En effet, en l'absence d'une industrie pétrochimique développée (produits pétrochimiques de base exportés en majorité) la branche chimie et plastiques de trouve extravertie en amont, en faisant appel aux importations de matières de base ou produits semi finis, en plus des biens d'équipement. De même que le coefficient élevé de dépendance en aval s'explique par le fait que les produits chimiques et plastiques sont, pour part non négligeable, importés et redistribués aux autres secteurs et branches d'activités économiques.

Une analyse par triangulation de TET

Cette analyse peut être suffisamment appréhendée ç travers les travaux de W ANDREFF et A HATAB (1). Ceux-ci, se basent sur la triangulation du TET. Algérien de 1973 comme

procédure de révélation des industries industrialisées, en référence au critère de l'industrie meilleure clients (2). En effet, la matrice triangulée représente une structure par industrie cliente du marché de chaque industrie, parmi les branches qui agissent sur leur environnement par l'intermédiaire des achats qu'elles font aux autres industries. Cette matrice triangulée représente les coefficients de débouchés mettant en rapport les consommations intermédiaires des produits i pour la branche j . soit c_{ij} . Et. La production d' i . Ou X_i . Aussi la branche j est meilleur cliente que la branche i si la part des achats à i de la branche j dans la production de i c_{ij}/x_i est supérieure à celle des achats de la branche i dans la production de j c_{ij}/x_j . en fait, j est meilleur client que i si $c_{ij}/x_i > c_{ij}/x_j$ (3). Ainsi, selon la hiérarchie des branches obtenue par la triangulation de cette matrice B (31×31) = c_{ij}/x_i , les deux autres notent que la

Op.cit.

H.AUJAC A-propos du tableau économique revu économique, mars 1960.

Op.cit.

Branche de pétrole, étant étendu qu'elle se révèle fortement extravertie, les exportations étant incluses dans la demande finale ; est classée dans la partie supérieure du tableau. Dans cette partie sont en effet, classées les branches orientées vers la satisfaction de la demande finale. Celles-ci agissent sur leur environnement par l'intermédiaire des achats qu'elles font aux autres industries ou branches. Ainsi, elles ont un effet de débouché ou effet amont important. Par ailleurs, le rangement des branches dans cette matrice triangulée permet aux deux autres d'indiquer que l'énergie, la chimie de base et la sidérurgie sont parmi les branches qui ont des effets aval ou d'approvisionnement les plus importants, en raison des ventes qu'elles font aux autres branches, et se trouvant donc, classées dans la partie basse du TET. Triangulé de plus, et en se basant, aussi sur la triangulation de la matrice inverse $C = (I - A)^{-1}$, à partir du TET de 1973, les deux autres concluent que ce sont les industries médianes qui sont industrialisatrices. Car elles permettent un noircissement systématique de la matrice inter industrielle et sa modification structurelle, en combinant au mieux leurs effets de débouché et d'approvisionnement. Ces industries sont industrialisatrices parce qu'elles transmettent les impulsions reçues aux industries se trouvant en aval. Et, elles exercent des effets de circularité qui provoquent la remontée des impulsions vers les industries situées à l'amont. Ces industries permettant, à la fois, la création d'autres industries et le développement des activités d'autres branches. Comme elles ont la vocation de mettre à leurs dispositions d'ensembles nouveaux de machines (1), de produits énergétiques et de matières premières industrielles. Aussi, elles exercent des effets de dépendance avec les branches amont et aval au total, les deux auteurs énoncent, alors, un critère de choix de secteurs, que dans le cadre d'une structure

Inter industrielle, les industries industrialisant sont déterminées par l'intersection des parties médianes des hiérarchies industrielles obtenues par triangulation de la matrice d'inputs B, représentant la structure par industrie cliente du marché de chaque industrie, et de la matrice inverse C, qui donne les niveaux de production nécessaires pour satisfaire une demande finale du produit correspondant. Et, en l'assurance, ils énoncent parmi les branches considérées comme industrialisant le gaz naturel, les produits pétroliers raffinés, les engrais et pesticides, en somme les usages généraux et spécifiques des hydrocarbures (1), et, l'industrie métallique et électrique, la chimie d'application. En effet, les hydrocarbures avec la sidérurgie, apparaissent comme le moyen, de l'industrialisation algérienne, noyau autour duquel viennent s'articuler les industries chimiques, les produits chimiques de base et d'application, les engrais et pesticides, l'industrie mécanique, pour constituer, ensemble, le tissu industriel. Quant à l'énergie, avec les matériaux de construction et le verre, ils sont considérés comme des branches de soutien.

Par ailleurs, nous pouvons remarquer qu'avec le développement de l'industrie pétrochimique, celle-ci en maximisant ses effets amont et aval, pourrait à l'avenir jouer un rôle de branche médiane comme industrie industrialisant, au lieu de rester extravertie à l'instar des produits d'hydrocarbures exportés dans leur majorité, en effet, certes, l'industrie sidérurgique est théoriquement et historiquement une industrie cannière. Ainsi, un tel rôle, lui a été réservé au seul du processus d'industrialisation de l'Algérie qui, en investissant par des allocations fortes dans la sidérurgie et surtout dans les hydrocarbures, ces derniers

Devaient promettre à la première, en la pourvoyant de moyens de financement en particulier. De d'autres industries, telles que la mécanique, les constructions métallique, l'industrie de la chimie de l'acier et permettra une plus importante valorisation interne des hydrocarbures. Ceci compte tenu, d'une révision optimale sur les choix des techniques à utiliser, accompagnée de l'allocation nationale des investissements inter et intra –sectorielle et branches de façon à équilibrer par péréquation le coefficient capital selon les activités économique, et la dotation relative des facteurs de production en général selon les branches, secteur et région. Ainsi, si une telle priorité avait été retenue pendant la décennie d'industrialisation 1970-1979. En branche plastique, et la branche de la pétrochimie en général, avaient figuré en tant qu'industries industrialisatrices au sein du processus d'industrialisation et en ayant un niveau important d'utilisation intermédiaires, voire de consommation finale. Aussi, la pétrochimie en l'occurrence, les plastiques dans le cadre de la branche de la chimie d'application et la parachimie, avec le caoutchouc les constructions mécaniques et électroniques, et les instruments de précision (1), appelées aussi industries du secteur c (2), pourront constituer à l'avenir des industries motrices, industrialisatrices et entraînant. En effet, le rôle charnières que joueront ces industries du secteur, est reconnu en raison des innovations structurelles du secteur, est reconnu en raison des innovations structurelles et de progrès ayant affecté les économies occidentales capitalistes développées au cours du 20^{ème} siècle, et des forts

. ANDREFF et A. HAYAB . op.cit, leur ajoutant l'énergie les produits pétroliers raffinés et les industries textiles

W. ANDREFF et A. HAYAB op. cit, adoptant une terminologie

Forts taux de croissance et des rentabilités élevées enregistrés par de telles industrie. De plus, les réformes de 1965 entreprises dans le cadre de la reconversion de l'économie soviétique vers des industries plus légères ont en pour vocation de passer d'une croissance extensive à une croissance intensive, par le développement de ces industries du secteur C, après avoir implanté et développé une industrialisation lourde, en l'occurrence la sidérurgie, c'est-à-dire les industries motrices appelées aussi industries du secteur B (1). En effet, les industries du secteur C, sont relativement plus légères que celles du secteur B et demandant à priori moins d'investissements. Donc, elles sont moins capitalistiques et le coefficient capital est modifié à la baisse à l'avantage d'une utilisation accrue de la force de travail. Cependant, celle-ci doit avoir une qualification élevée en corrélation avec le niveau des technologies de pointe à utiliser selon les types d'industries, en l'occurrence l'industrie pétrochimique, et les recherches théoriques et d'application dont l'exigence s'avère nécessaire. De plus, les industries du secteur C dégagent un output plus important, destiné à la consommation intermédiaire, telle que les matières premières industrielles, et à l'investissement dans les industries se trouvant plus en aval, dans l'agriculture et à l'équipement du secteur tertiaire, enfin, à la consommation finale. Ce sont donc des industries ayant pour vocation de produire les noyons nécessaires à la poursuite de l'industrialisation et de la modernisation des structures économiques, et, les moyens de satisfaire une fraction croissante des besoins collectifs et individuels. Elles ont ainsi une duale destination, c'est-à-dire de manifester leurs effets à la fois sur le processus d'industrialisation.

Et sur l'activité de consommation non productive (1).

Au total, certes les secteurs et branches médians dégagés par W.ANDREFF et A.MAYAB se révèlent en principe industrialisation, particulièrement après que les industries du secteur B aient joué pleinement leur rôle de charnières de polys, soulignons que les industries, en particulier, et les activités économiques en général, en l'occurrence productives doivent être propagatrices et entraînant d'effets de développement et le progrès. Aussi, les industries industrialisatrices seront entraînant et modifieront les structures économiques, sociales et culturelles, lorsqu'elles promeuvent le développement et la modernisation du secteur agricole, en lui permettant d'augmenter la productivité du travail, de constituer et de mobiliser un surplus économique optimale (2), en l'occurrence le surplus minier. Enfin l'industrialisation et le développement de l'agriculture concourent à la fois au noircissement du tableau d'échanges interindustriels et à la satisfaction des besoins de la population, c'est-à-dire l'augmentation des niveaux de vie, dans la mesure où le développement et la croissance économique ont une vocation intravertie. Ces conclusions se résument autour des objectifs assignés au modèle de développement par les industries industrialisantes de G.DESTANNE de BERNIS(3), valable en l'occurrence et particulièrement lorsqu'il

K.SAHBI, L'analyse du tableau d'échanges inter industriels, une application aux données algériennes. Mémoire de Magister université de Constantine, 1981.

P.BARAN, Economie politique de la croissance Ed, Maspero, Paris 1970.

G.DESTANNE de BERNIS, Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale, Op.cit.

Est mis en application de manière cohérente et globale, aux pays en voies d'industrialisation, de développement et de construction de leur indépendance. De tels objectifs, rappelons en l'essentiel, sont :

La construction du secteur industriel au sens large

L'équipement et la modernisation du secteur agricole

L'augmentation du niveau de vie

L'ensemble de ces actions de développement se font grâce à la mobilisation de surplus économique et son affectation rationnelle et optimale, et, surtout, dans le cadre d'un processus d'équilibre et d'intégration économique régionale. Et la formation de ce surplus économique est de en l'occurrence, à la formation du surplus minier. Des hydrocarbures, sur les plans interne et externe. Cette formation du surplus minier et en contribution à la satisfaction des besoins en capital en Algérie constituent l'objet des développements qui suiv

Section deuxième – Prix des produits d'hydrocarbures et leur rôle dans la formation ou surplus économique.

Pour cerner le concept de surplus économique nous nous référons d'abord à C.BETTELHEIN (1). Puis à P.BARAN (2), enfin à G.DESTANNE de BERNIS (3). Ainsi, pour C BETTELHEIN, le surplus économique courant est l'excédent du produit social disponible sur la somme de la consommation des producteurs et leurs familles. Puis en déduisant, encore, les frais généraux ou dépenses liées au fonctionnement de la société, le surplus économique devient disponible. Celui-ci peut, enfin, être utilisé au développement économique en étant affecté à l'augmentation et à l'amélioration de la capacité de production de la société, ainsi qu'au développement des consommations de développement. Pour sa part, P BARAN distingue le surplus économique effectif faisant la différence entre la production courante effective et la consommation de la société et la différence entre la production fournie dans des conditions technologiques données et la consommation essentielle de la société permet d'obtenir le surplus économique potentiel. Enfin, le surplus économique est planifié en rapprochant la production et la consommation optimales. En effet ; le surplus économique devient optimal lorsque, selon un plan rationnel pour le présent et le futur, il reflète le choix de la collectivité pour le développement économique, social et culturel. Ainsi, le surplus économique optimal

C.BETTELHEIN planification et croissance accélérée Ed. Maspero Paris 1970.

P.BARAN Economie politique de la croissance Ed. Maspero Paris 1970

G.DESTANNE de BERNIS Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale, Op.cit

(Planifié) contribue à l'industrialisation et à assurer un équilibre des flux réels à l'avantage de l'agriculture, puis à un retour progressif à la parité des termes de l'échange inter et intra sectoriels et branches d'activités économiques. Enfin, le rôle d'introversion et de noircissement du tableau d'échanges interindustriels, est complété par le rétablissement de l'équilibre entre les prix des produits de consommation finale et le pouvoir d'achat de la population. Ces objectifs sont atteints, pour le biais des prix internes qui promeuvent le développement économique. Social et culturel interne et par l'acquisition au maximum d'avantages des coûts comparatifs du commerce international (1). Notamment par le biais des prix externes des produits nationaux exportés. En effet, selon O. BOUKHEZAR (2) les prix conditionnent la dimension du surplus, permettent son allocation optimale entre l'économie nationale et internationale (termes de l'échange international) et au sein de l'économie nationale (termes de l'échange interne, choix des investissements sectoriels, etc....)

En somme, une stratégie des prix être définie par la nationalité économique (3), consistant à maximiser les avantages de la collectivité et en tenant compte de la nationalité d'exploitation des ressources disponibles, en l'occurrence des hydrocarbures, qui sont limitées et par conséquent non renouvelables et non

C. BETTELRETH, Problèmes théoriques de la planification Ed. Maspero, Paris 1970.

O. BOUKHEZAR, Modèles de formation des prix en vue d'une politique de développement, l'exemple de l'Algérie. Thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, université d'Alger octobre 1977.

J. BENARD, Théorie du calcul économique national Revue temps modernes avril 1967.

Récupération dans le temps. En effet, selon J P ANGELIER (1), en ce qui concerne les produits d'hydrocarbures produits ou consommés dans le pays, produits échappant à l'industrie internationale l'Algérie joue à la fois le rôle de propriétaire foncier du gisement, de sociale exploita tante et d'Etat consommateur. Théoriquement, de ce fait, elle est en mesure, par le biais des prix et de la fiscalité, de maximiser le surplus minier (2) interne et externe. De promouvoir la formation de surplus agricole et de participer efficacement à l'accroissement et à la mobilisation du surplus économique optimal.

Les prix interne des hydrocarbures

Les prix internes s'inscrivent dans le cadre d'une politique de prix (3) subordonnée à la stratégie du développement économique, social et culturel. Ils doivent permettre la formation d'un surplus économique de plus en plus important et maximiser le taux de formation (4) de ce la construction de l'indépendance (2) . il s'agit de rapprocher le plus possible le surplus disponible du surplus potentiel, et les internes, en l'occurrence des

Jr. agnelier, « la rente pétrolière » , dans « énergie et société » CNRS, paris 1976.

G. destine de bernas , op. cit.

M. brahimi, « surplus économique et croissance dans les pays en voie de développement » , thèse de doctorat d'état, paris 1972.

O. boukhezar, op, cit

H.bali, « l'inflation algérienne » thèse de doctorat d'état en sciences économique , institut de sciences économique , université d'Alger, janvier 198

Hydrocarbures, sont un moyen adéquat et non négligeable . ainsi, à partir de 1967 et notamment du premier plan quadriennal plusieurs systèmes de prix ont été mis en application on Algérie. Notons les systèmes des prix planifiés (1) qui permet aux pouvoirs publics de contrôler la formation et le niveau des biens et services, et, leur utilisation comme instrument de politique économique et sociale. Aussi, les prix sont spéciaux et fixés indépendamment du prix de revient ou du prix à l'importation, parmi les objectifs, signalons la généralisation de la consommation des hydrocarbures comme sources la généralisation de la consommation des hydrocarbures comme sources d'énergie (gaz naturel, électricité, produit raffinés, GPL, appareils ménagers). Notons également la propagation de l'utilisation des matières premières industrielles (produits pétrochimiques divers, engrais, produits phytosanitaires, plastique). De ce fait, vendre les produits d'hydrocarbures à un prix bien inférieur au prix de revient, même pas au cout marginal comme le suggérait G. destine de berçants (2), permettrait non seulement comme le disait M. BYE de semer le pétrole pour récolter l'industrie, mais bien plus, semer les hydrocarbures pour récolter le développement économique, social et culturel. Cependant, une contrainte majeure réduit les possibilités de l'Algérie de continuer à fournir les hydrocarbures de l'industrie et de l'agriculture à prix spécieux. En effet, le prix de revient de l'unité

énergétique, et, particulièrement, des produits spécifique des hydrocarbures est accru continuellement en raison des facteurs externes

Que nous avons signalés pour expliquer les surcoûts d'investissement et d'exploitation. C'est ainsi que o. BOUKHEZAR (1) note la dépendance des prix internes au système des prix externes ou plutôt international aux ce qui limite la maîtrise des premiers puisque une partis du processus de formation est externe. C'est ce qui ferme par ailleurs à. BENACHENIFOU (2) de noter que les prix internes restent l'expression des prix internationaux, et que par conséquent, ils expriment la rationalité de l'accumulation mondiale, c'est ce qui explique, pour une partie non négligeable, les déficits enregistrés pour de nombreux produit locaux, en l'occurrence dans le secteur des hydrocarbures, tels qu'ils sont indiqués par le tableau suivant comparant prix de revient et d vente en 1979 :

Nature de produits	Prix de vente	Pris de revient	Déficit (-) ou Excédent (+)	Déficit
				Prix de revient (%)
<u>Gaz naturel :</u>				
Sonatrach (DA/1.000 M ³)	12.5	43.5	-31	71.3
Sonelgaz (DA/Thermie)				
Haute pression	0.96	0.40	+0.56	-
Moyenne pression	2.24	2.83	-0.62	22
Basse pression	2.19			
<u>Electricité (DA/KW)</u>				
Haute tension	7.1	6.9	+0.2	-
Moyenne tension	11.5	11.6	-0.1	-
Basse tension	34.4	3.3	+11.1	-
Carburant (DA/tonne)	882	1.045	-163	15.6
Engrais (DA/tonne)	424	1.239	-815	65.8

Op.cit.

A BENACHENKOU Réflexions sur la politique des revenus en Algérie, Revue Algérienne des Sciences juridiques, politiques et économiques, mars 1975.

Nature de produits	Prix de vente	Pris de revient	Déficit (-) ou Excédent (+)	Déficit
				Prix de revient (%)
Ethylène (DA/tonne)	2.080	3.870	-1.790	46.2
Méthanol (DA/tonne)	148	1.760	-1.612	91.6
GPL (DA/tonne)	669	753	-84	11.1

Sources : - bilan décennal 1967-1978 du MEIP.

MEIP.

SONELGAZ « prévisions énergétiques-budget 1983 »-détection technico-commerciale, novembre 1982.

M.OUANDELOUS, Op.cit.

Pratiquement l'ensemble des produits du secteur des hydrocarbures enregistrant un déficit, particulièrement pour le gaz naturel commercialisé par la sonatrach sur le marché interne (industries de GNL et autres du secteur des hydrocarbures, notamment la sonelgaz) et pour les produits pétrochimiques de base. C'est en fait un contributif appréciable du secteur des hydrocarbures pour la sinisation des coûts de ses outputs entrant dans la production d'autres produits industriels, de produits agricoles et à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs finals. Cependant, soulignons encore que le secteur privé bénéficie d'avantages différentiels vis-à-vis du secteur public des hydrocarbures en l'occurrence qui supporte les surcoûts d'industrialisation. Si, en revanche, les pouvoirs publics veulent rétablir au moins l'équilibre entre prix de revient et de vente des produits des hydrocarbures, parmi les effets induits il y aura le transfert de tels surcoûts sur les autres secteurs et branches d'activités économiques, et par conséquent une réduction du taux de formation du surplus à leur niveau, et, de plus, les pouvoirs d'achat des consommateurs finals seront amoindris car le secteur privé tachera toujours de conserver sinon d'accroître la plus obtenue suite à l'écoulement

Ce produit qu'il met sur le marché local. Aussi, un déficit raisonnable selon M.OUANDELOUS (1) et ajoutons, pour notre part, que ce déficit doit être rationnel afin de promouvoir la formation de surplus au niveau des secteurs et branches (pétrochimie, industrie légère, agriculture) défavorisés par les termes de l'échange international, pendant le délai nécessaires à leur développement. Parallèlement, des efforts soutenus doivent être fournis afin de stimuler et d'élever les taux d'utilisations des unités de production et le niveau de qualification de la force de travail nationale dans la maîtrise technologique. Ces efforts sont en effet indispensables à l'augmentation et à l'amélioration de la productivité des forces productives, outil de production et force de travail.

Par ailleurs, en comparant l'évolution des indices des prix à la production des produits agricoles et ceux du secteur de l'énergie et des industries pétrochimiques, nous remarquons que les termes de l'échange relatifs des deux groupes de produits sont favorables à l'agriculture plutôt qu'au secteur des hydrocarbures, en prenant comme base l'année 1974, année marquant le blocage des prix des principaux engrais précédant celui des prix des produits phytosanitaires en 1975 (2).

Produits	1967	1970	1973	1977	1978	1979
Agriculture, pêche	70.0	74.7	87.0	167.0	183.0	239.0
Eau et énergie	101.0	95.0	100.0	100.0	104.2	104.2

Op.cit.

S.DEDANT , les effets sur la production des transformations dans l'agriculture algérienne, Op.cit.

Produits	1967	1970	1973	1977	1978	1979
Hydrocarbures	24.7	25.0	38.5	115.0	113.0	113.0
Travaux publics pétroliers	36.5	44.0	65.0	123.0	140.0	155.0
Chimie. Caoutchouc, plastiques	78.0	87.0	86.5	118.0	123.8	127.6
Industries alimentaires, tabacs et allumettes	92.5	93.0	95.6	119.5	133.0	137.4

Sources : - Annuaire statistique de l'Algérie, SEP et MPAT.

Les prix externes des hydrocarbures

Contrairement au rôle joué par les prix internes pour promouvoir l'industrialisation et le développement économique interne, les prix externes doivent être maximisés car ils sont déterminants pour conditionner la formation du surplus minier externe et sa mobilisation à l'intérieur du pays. De plus, devant l'exigence des constructeurs étrangers à faire payer à l'Algérie des prix pour ses implorations supérieurs à ceux qui ont cours entre pays industrialisés, l'Algérie devait agir au sein de l'OPEP (pétrole brut) et seule (gaz naturel pour obtenir des prix les plus normaux possibles, c'est ainsi que l'Algérie essaie de d'acquérir l'indépendance dans ce domaine vis-à-vis de la loi de la par conséquent mener à bien son processus d'industrialisation indépendante (1).

G.DESTANNE de BERNIS, le gaz naturel est-il facteur d'indépendance économique ?, Op.cit.

Evolution de l'indice des prix À la production de l'agriculture (A), des hydrocarbures (H), des travaux publics pétroliers (TP), de la chimie-caoutchouc plastique (CP), des industrie alimentaires (IA)

Par ailleurs, si l'Algérie a agi dans le but de la valorisation de pétrole brut et du gaz naturel, elle n'est pas en mesure de faire autant pour les prix des produits raffinés, des produits pétrochimiques de base et élaborés (plastique), des engrais, car ces produits sont régis par la loi internationale de l'offre et de la demande, de la loi de la valeur dominée par les multinationales. Dirions-nous plutôt. Aussi, demandons-nous avec G.DESTANNE de BERNIS, comment un pays producteurs d'hydrocarbures pourrait accepter de ne vendre que les produits bruts et être contrevint, à racheter à ses clients les produits élaborés (1). En effet, la difficulté pour l'Algérie de pouvoir placer sur le marché international de produits d'hydrocarbures élaborés et à prix rémunérateurs, constitue un obstacle à son industrialisation, d'autant plus que le bas prix des grands intermédiaires de la pétrochimie sur le marché national algérien dépend de la possibilité d'en écouler une partie relativement non négligeable sur le marché extérieur

Ainsi, en raison de ces contraintes, à savoir que les produits élaboré d'hydrocarbures n'obéissent pas à la force contractuelle de l'Algérie, nous nous intéressons donc au rôle des prix de pétrole brut et de gaz naturel d'autant plus qu'ils constituent la proportion majeure des exportations de l'Algérie dans ce domaine.

Le pétrole brut

Avant l'indépendance les compagnies françaises opératrice en Algérie ont déterminé des prix affichés pour le pétrole brut algérien en tenant compte des différentiels de fort et de qualité. Par rapport aux ports méditerranés et ceux du golfe. Le prix affiché (prix de vente théorique déclaré au port de chargement

• G.DESTANNE de BERNIS, cours de fluctuations et croissance. Op.cit.

D

u pays producteur) du pétrole brut algérien a évolué comme suit jusqu'à l'entrée en vigueur des accords Alger-Français de 1965 (1).

Prix FOB 1958 1959 1960 1962 1963 (2)
 En U.S/baril 2.90 2.77 2.65 2.3 2.30 -23.5

Contrairement aux pays exportateurs du moyen orient, ces prix affichés n'étaient pas pris comme base pour le calcul des bénéfices imposables qui étaient plutôt obtenus à partir de prix déclarés par les sociétés françaises elles-mêmes comme étant des prix réels de vente.

Par ailleurs, les accords de juillet 1965, entre l'Algérie et la France, favorisent

Forts de chargement	Sociétés françaises	Sociétés étrangères autres que françaises
La skhira (Tunisie)	2.04	2.30
Arzew	2.095	2.365
béjaia	2.08	2.35

Les compagnies françaises, par rapport aux autres sociétés étrangères, on leur réservant une régie spéciale qui règle leur « assiette fiscale ». Ainsi, le situation des prix servant de référence au calcul des impôts dus à l'Algérie » s'établit comme suit de 1965 à 1968 en us/baril de pétrole brut, prix foi.....

G. JARJUR, « prix et fiscalité pétrolière en Algérie » séminaire de l'économie de l'énergie, année 1974, institut de science économique, université d'Alger.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

EN 1969, l'Algérie s'est attachée à réclamer, la révision des prix de pétrole brut conformément à la stipulation des accords allégo-français de 1965. De plus, le pétrole algérienne acquis sur le marché mondial une position stratégique due à la fermeture du canal de suez, aussi , le pétrole algérienne est un des moins sulfureux sur le Marche » mondial, distingue par sa qualité au raffinage et bénéfique de la proximité des marchés européens et américains, enfin , parmi les événement ayant modifié le marché pétrolier international, notons le conclusion d'une série d'accords entre certains pays du golfe et les compagnies pétrolières international concernant les différentiels des qualités de quelques brut . Notons également les accords de tripoli et de Téhéran qui rehaussons le prix de référence et le taux d'imposition, en étendant l'application à la période de négociation de 1969 -1971 entre l'Algérie et la France. Ainsi, l'ensemble de ces factures ont permit au référence fiscale qui est également le prix affiché d'évoluer comme suit de 1969 à 1971, en fob /baril de pétrole brut (1)

Ports de chargement	1969-2-	1970-2-	1/1971	3 à 6/1971	10/1971
La skhira	2.61	2.61	2.61	3.60	3.552
Arzew	2.665	2.665	2.665	3.60	3.552
béjaia	2.65	6.65	2.65	3.60	3.552

Le prix de référence pour les arriérés d'impôts afférents aux exercices 1969 et 1970 fut fixé à 2.77 us/baril. J.C. « le modèle algérienne de développement », bilan d'une décennie 1962-1972 SEND, Alger 1973.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Par ailleurs, le prix de vente réel qui est différents et à la fois inférieur à prix affiché ou prix posté se situe aux niveaux de 1.90 us/ baril de 1965 à 1971, et de 2.70 us/baril jusqu'à à la fin de 1971 (1) .

L'année 1971 a été d'une importance capitale, non seulement parce que l'Algérie a pris le contrôle de ses ressources énergétique, mais aussi parce qu'elle marque le début d'une action sur les prix qui ne cessera de se développer. En effet, avec l'entrée en exécution du premier plan quadriennal, l'Algérie s'attachait à faire évoluer le prix externe du pétrole brut tout en sauvegardant la valeur réelle de produit de des effets de l'inflation internationale. Ce souci était favorisé, notamment à partir de la fin de 1973 par l'excédent net de la demande internationale de ce produit par rapport à l'offre , en effet, pendant cette époque, les décisions de l'OPEP ont permis de relever substantiellement le prix de pétrole brut. De plus, des états exportateur ont opéré des réductions de production et pris des mesures d'embargo (par l'OPEP) (1) après la guerre d'octobre 1973. a ces facteurs s'ajoutent les répercussions des accords Genève 1 et 2 entre les compagnies internationales et les pays du golfe, en vertu desquels le prix du pétrole brut fut indexé sur les variations des taux de change respectivement d'un panier composé de 9 monnaies de 11 monnaies par rapport au dollar américain. Enfin les prix décidés le 13 décembre 1973 à Téhéran pour les pétroles du golfe, compte tenu des différentiels de fret et de qualité, ont incité les autorités algérienne à fixer le prix posté du pétrole brut de

M.E.BENTSSAD, « économie du développement de l'Algérie », op.cit.

Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

44% API de Hassid-Massoud à 16.216 le baril for Bejaia, soit 4.6 fois celui de 1972. Aussi, de 1972 à 1974, l'évolution du prix externe du pétrole brut algérien est observée suit :

En US / baril fob	1/1972	4/1973	12/1973	1/1974
Prix affiché	3.37	4.045	9.25	18.2
Prix réel de vente	2.80	3.25		12.5

Cependant à partir du scandale semestre 1974, se dessine une conjoncture du marché international du pétrole défavorable pour les pays producteurs, en particulier les pays industrialisés. Une telle évolution conjoncturelle devient une contrainte entravant la croissance de l'Algérie, pays producteur moyen et engagé dans une phase importante d'industrialisation et de développement. En revanche, la pratique de la réduction de la production en vue de soutenir les prix, a été opérée par l'ensemble des pays de l'OPEP avec un retard par rapport à l'évolution de la demande, soit en 1975. De plus, l'Algérie a essayé de développer sa propre rente de position (1) en adoptant de nouvelles modalités de calcul de

BALCET et M. NANCY, chronique économique de l'Algérie annuaire de l'Afrique du nord, CNRS, paris 197

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

« Primes » sur les prix de référence à partir de produits de la transformation ou pétrole. Ainsi, qualités du brut algérien, « un brut léger » a faible teneur en soufre et peu polluant, on été valorisées par rapport un bruts du golfe. le plus ,par le moyen de partie des disponibilités du pétrole algérien été placée sur 1 base de ces contrats , les différentiels de fret et de qualité sont évalués trimestriellement en comme accord sur la base marches respectifs de frets maritimes et des prix des produits finis sur les margés importants de l'Europe et des Etats-Unis. Les différentiels respectifs sont obtenus en rapprochant le cout de transport, d'une part, et les valeurs moyennes des produits raffinés, d'autre part , relatifs aux bruts algérien et référence .cette méthode de calcul adoptée par L'OPEP présentait le décrite d'être suffisamment souple pour reprendre aux fluctuation au marche d'une manière plus réaliste que les variation classique et forfaitaires de tente de cents par baril et par degré API. Elle avait le mérite de faciliter le dialogue avec les clients étrangers. Sur ce plan la sonatrach avait réussi à établir des relations assez confiantes avec sec clients qui inspiraient le souci d'avoir des relations à long terme et ne prenaient en considération que les fluctuations principales. En plus , des la fin de 1973 , le système de prix appliqué par l'Algérie prévoyait l'obligation ,pour tout acheteur a long terme, de participer aux cotes de la sonatrach à l'effet d'exploration pétrolière en Algérie , dans le cadre d'une association en participation du taupe joint venture et selon les disposition prévues à cet effet par la loi fondamentale sur les hydrocarbures du 12 avril 1971. Dans le cas contraire, le client étranger était obligé de verse à la c'été nationale une somme forfaitaire de 20 cents mais aussi variable par baril de pétrole enlevé, à titre de contribution à l'effort d'exploration. Par ailleurs, l'application de la méthode de calcul donne des primes de marché de fret et de qualité pour le pétrole algérien qui s'ajoutent au prix de déférence fixé par l'OPEP. celui-ci est modifié en fonction la dépréciation de compte , soit le celer des dents-Janis , par rapport aux droit de tirage spéciaux , et compte de détérioration des termes de l'échang des pays exportateur de pétrole manif START le volonté de récupérer le manque à gagner de sauvegarder le pouvoir d'achat du baril de pétrole exploité .ainsi, selon une étude préparé P.R.M.million capsulas au héritage fondation les prix de pétrole brut n'ont, augmenté que de 1% Du terme réels alors l'augmentation en valeur nominale à été de 55.5 entre avril 1974 et décembre 1979(1).

Ainsi, de 1975 à 1979, l'évolution du prix de vente externe de pétrole algérienne est observée comme suit en us/brut exporté fob :

	10/197	12/197	1/197	12/197	4/197	7/197	12/197
--	--------	--------	-------	--------	-------	-------	--------

	5	6	7	8	9	9	9
zarzaiti ne	12.75	13.05	14.20	14.05	18.05	23.45	30.00
Sahara	12.90	13.10	14.25	14.10	18.55	23.50	30.00

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

8-Le gaz nature

Contrairement au prix de pétrole brut, celui de gaz nature obéit aux forces contractuelles Réel tiges de l'Algérie et de sec clients, notamment les Etas –Unis et l'Europe occidentale. De plus, le gaz nature algérien est concurrencé par d'autre pays, en l'occurrence la Bolland, l'union soviétique, le moyen et l'extrême crient, le mimique et le canada. Aussi, le demande internationale d'hydrocarbures favorise encore le pétrole brut et ne permet pas de rehausser au prendre plan le gaz nature

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

L'en substituent nettement au canar bon ou le pétrole brut. Le premier parce qu'il est produit localement en relative condamne. Le second parce ont utilisation énergétique et comme matières premières industrielles diverses est plus développée que celle du gaz naturel. face à ces contraintes, l'Algérie dont les réserves du gaz nature sont plus abondants, que celles du pétrole, poursuit donc, l'orientation notionnelle de substituer progressivement le rôle du perlier dans formation du surplus minier externe à la place du second. Dans le cadre de contraintes à exporté sous forme liquéfiée (G.N.L) obéit pour sa fixation aux critères suivante :

Un prix de base fob fixé en des états unis par million de BTU, an l'occurrence 6.305 pour la société américaine el-paso en 1969, 1.30 pour gaz de France en 1977, 1 pour d'Italie au 1^{er} janvier 1957, etc.....

Une classe d'indexation du prix de base à 20 sur l'évolution des prix industriels des états (el-paso) pour moitié sur le prix du fuel-oil n2 et pour moitié sur celui du fuel-oil en vigueur dans le port de new-York et teins que poulies par le Platte aigre (avenant du 11mai 1979 pour el-paso) à 50% sur le prix du fuel-oil lourd (tanneur en soufre 1% maximum) et à 20% sur le prix du gaz (contrat de 1977 avec l'en d'Italie) sur la base de le moyenne arithmétique des prix de Rotterdam et des prix méditerranée (base Italie) publiés par le plates oil-gram,etc.....

Notons que le prix de base et son indexation peuvent être modifiés par avenants conséquemment à la nécessité de la révision des classes financières des contrats, de manière à tenir compte du cout définitif de l'unité de liquéfaction G.N.L.1

(El-paso) , et des couts des unités de liquéfaction en général, Aux changements profonds intervenus sur le marché énergétique , a l'infixation mondiale et générale aux manque à gagner résultat de la détérioration des termes l'échange entre l'Algérie est clients qui s'ont en mêmes temps sec fournisseurs en produits facturés et en technologie . Compte tenu de ces divers facteurs le prix fob du G.N.L. algérienne en us/million de BTU évolue comme suit jusqu'an 1979, selon l'ancien contrat (1)

Sociétés étrangères clientes	1967	3/1977	1978	7/1979
Distrigaz (boston), états unis		1.30	1.30	1.9007
Distrigaz (Belgique)		1.30-1.56	1.60	2.41
Gaz de France	0.65	1.30-1.40	1.60	1.86
El paso (états unis)		0.305		1.15
Enges (Espagne)		1.30	1.60	2.50
ENI (Italie)		1.30	1.60	2.17
British netnane	0.65			

Cependant, cette stagnation du prix de vente du GNL algérien ne favorise pas la volonté de l'Algérie de promouvoir son développement. particulièrement lorsque le souci de réviser progressivement le prix et les conditions économiques des différents contrat d'exportation s'appose à la trois aux ententes entre sociétés clientes, ente celles –ci et..... D'autre producteurs et exportateurs jouissant de préférences semblables à la clause de

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

La nation le plus favorisée (Mexique, canada, hollande) , et aux difficultés d'approbation par les au autorités compétentes des pays acheteurs suite, par exemple , à la politique intérieure de bas prix du gaz aux états unis. Néanmoins, l'Algérie en exigeant que le prix de son gaz rémunérateur, notamment en liaison avec les cout de liquéfaction qu'elle engagé et supportés a décidé la revalorisation de ce produit de base en procédant à la révision de l'ensemble de sec relation contractuelles pour la commercialisation externe du gaz naturel.

L'analyse de la balance commerciale

- L'examen de la différente rubrique de balance commerciale montre l'ampleur de la participation de l'Algérie, en tant que pays en voie de développement, aux échanges mondiaux. Ainsi, notons que l'exportation algériennes sont dominées principe par produits bruts d'hydrocarbures, en l'occurrence de pétrole brut et le GNL, et par les produits raffinés surtout à partir de la fin 1979. Cette spécialisation à l'exportation de l'Algérie est dictée par sa dotation relative en ressources naturelles et lui confie en conséquence un avantage relatif. En revanche à l'importation de matière premières, de sous produits, de biens industriels et de technologie afin de permettre l'industrialisation du pays . de plus , l'option de croissance déséquilibrée au profit du secteur industriel , en négligeant relativement le secteur agricole parmi d'autre secteurs, d'ailleurs, incite l'Algérie à importer des bien alimentaires afin de combler le déficit en ce domaine.

Analyse globale de la balance commerciale

En examinant globalement les échanges commerciaux da l'Algérie en prix courants, nous saisissons l'occasion pour montrée l'importance des hydrocarbures selon Lees périodes particulièrement celles couvertes par les plans de développement.

Ainsi, de 1963-1966 les échanges extérieurs connaissent une dégression et révèlent l'existence d'une crise de l'économie algérienne. Néanmoins DA courants en 1966 grâce à la croissance des expectations pétrolières qui représentent 59% du total exporté .en cette fin de période, l'exportation globales ne couvrent qu'a 97% l'importation globales.

- Tendat la période du plan triennal 1967-1989, nous observons une nette amélioration des exportation qui passent de 3.57 milliards de DA à 4.61 milliards de DA courants , dont 71

d'hydrocarbures résultant surtout de la mise en service du troisième algérienne, par contre, la mise en service, les importations globales dépassent les exportations globales les quelles permettent un taux de couverture de 92% uniquement.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

La période quadriennale 1970-1973 révèle globalement l'évolution des exportations de près de 5 milliards de DA à près de 7.5 milliards de DA et l'évolution des importations de près de 5 milliards de DA à près de 9.5 milliards de DA soit un taux de couverture de 7% et un déficit commercial en fin de période de près de 1.46 milliards de DA. Celui-ci est expliqué par la faible évolution du prix de pétrole brut, d'une part, soit avant la hausse importante qu'il connaît par la suite. D'autre part, les exigences de l'industrialisation notamment des 1976 en matières premières, demi produits, biens d'équipements et technologie expliquent l'empilement de ce déficit. De plus, notons en particulier que celui-ci a été de 1.62 milliards de DA en 1971, année marquant les conséquences de la crise étrangère se généralisant en crise commerciale entre la France et l'Algérie. En effet, la baisse forcée de l'exportation de pétrole brut, devenue depuis quelques années

Le principal produit de l'exportation algérienne, a entraîné une hausse de l'importation résultant de la politique conséquente d'austérité pratiquée par les autorités algériennes. Mais la nécessité était de préserver le pouvoir d'achat sur les marchés des biens d'équipement au risque de réduire au minimum l'importation de biens de consommation, avec comme souci majeur de maintenir le rythme d'industrialisation du pays.

Par ailleurs, le début du second plan quadriennal connaît une forte hausse des exportations algériennes qui atteignent 19.6 milliards de DA dont 92% en produits d'hydrocarbures. En revanche l'évolution de l'importation qui totalise 17.75 milliards de DA. N'a pas été aussi importante comparativement à l'exportation qui ont permis d'atteindre un excédent commercial de près de milliards de DA soit un taux de couverture de 110% dont la part assurée par les hydrocarbures est de 103%. De rôle dominant acquis par ce secteur est inhérent à la forte hausse des prix externes de pétrole brut à du choc pétrolier de la fin 1973.

Mais l'importation connaît une évolution nette à partir de 1975 particulièrement pour atteindre à la fin de la seconde période quadriennale planifiée le niveau de 29.5 milliards de DA soit obus de 3 fois le niveau de 1973, un déficit commercial de près de 4.2 milliards et un taux de couverture baissant à 66% dont 32% assurée par les hydrocarbures. Celui-ci a été obtenu grâce au niveau des exportations globales de 25.3 milliards de DA dont 96% en

hydrocarbures. Si la croissance de celles-ci résulte principalement de la valorisation du pétrole brut, celle des importations a été motivée par cette dernière mais s'explique aussi et surtout par la hausse des coûts des différents projets d'industrialisation, reflétant les surcoûts d'industrialisation et leur impact sur le déséquilibre de la balance commerciale. De plus, selon

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Montre, qu'à l'instar des pays en voie de développement, l'Algérie importe des produits contenant une grande valeur ajoutée et exporte des produits dont la valeur ajoutée est relativement faible. De sorte que la hausse des prix à l'importation excède celle des prix à l'exportation et ainsi la détérioration des termes de l'échange, entre l'Algérie et les pays développés, notamment capitalistes, sont à l'avantage de ces derniers.

Enfin la période transitoire 1978 à 1979, a été marquée par une nouvelle hausse des exportations de pétrole brut en 1979, entraînant une augmentation des recettes d'exportations de ce produit dominant, par l'accroissement des exportations de GNL, suite à l'amélioration relative de son prix externe bien que l'indiscrétion de celui-ci sur celui du pétrole brut n'est pas encore entrée dans la phase décisive. Et, des produits raffinés en raison de l'augmentation de la capacité de raffinage avec la mise en service, notamment de la raffinerie de Skikda. En somme, les exportations totales algériennes ont atteint en 1979 36.5 Milliards de DA, soit 48% environ de plus que pour 1978, dont 97.5% constituent la valeur des exportations d'hydrocarbures, soit un excédent commercial de 4.1 milliards de DA, soit 110% du fait du secteur des hydrocarbures. Le niveau atteint par les exportations en 1979 permet de déterminer un taux de croissance annuel moyen depuis 1963 de 15.3 % dont 18% pour les hydrocarbures et 15% pour les importations au total l'évolution de la structure de la balance commerciale est donnée sous forme synthétique par le tableau ci-après (1)

Source : annuaire statistique de l'Algérie, SEP et NP

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Evolution des exportations totales (X), des exportations des hydrocarbures (%-H), des importations totales (I), des importations de matières premières, demi-produits et biens d'équipement, en milliards de DA.

Le tableau précédent indique que la structure des importations s'est modifiée nettement en substituant progressivement de 1963 à 1979 l'importation de produits de matières premières, demi-produits, de biens d'équipement et de technologie, selon les besoins de l'industrialisation à l'insuffisance de l'outil de production et de l'intégration internes à la place de l'importation de biens de consommations alimentaires et industriels. En effet ces derniers de situaient relativement au niveau de 63% contre 37% pour les importations à usages productifs. En revanche, ces importations relatives se situent respectivement en 1979 à 27 % et 73%, correspondant à 8.74 milliards de DA courants et 23.6 milliards de DA. D'autre part, le niveau atteint par les importations une valeur des matières premières et demi-produits, et des biens d'équipements, n'été selon un taux de croissance annuel moyen de 1963 à 1979 respectivement de 20.6 % et 19.4 % contre 12.7 % pour les biens alimentaires et 6% seulement pour les biens de consommations industriels. En termes des volumes, le taux de croissance annuel moyen observé pendant la même période a été en général inférieur à celui atteint en termes du DA courants. Notons en l'occurrence la faiblesse du taux de croissance annuel moyen observé par les importations en volumes des matières premiers et demi-produits de 12.3 % des biens de consommation industriels de 1.2% et du total importé de 8.3% par rapport à 15% en termes de DA courants. A titre comparatif, les explorations totales ont évolué aux taux de croissance annuel moyen de 15.3% en valeurs et 6% en volumes.

Par ailleurs, le taux de croissance annuel moyen pour les importations en valeurs des produits à usages productifs est à peu de chose près équivalent à celui des exportations en termes de DA courants des hydrocarbures qui ont évolué avec une moyenne annuelle de 19%. Cette évolution a été permise grâce à l'exportation en 1979 du pétrole brut, du GNL et des produits raffinés qui représentant en valeur relative respectivement 84.3% 6% et 6.6% dans les exportations total. Par contre, en termes de volumes, le taux de croissance annuel atteint pendant la période pour les exportions des hydrocarbures est de 6.7 % contre 16.9 % atteint par les importations des biens d'équipements. En revanche, les exportations de produits agricoles ont baissé de 793

milliards de DA, soit 17.2 % environs en 1979. Le détail de l'évolution comparative des importations et exportations en valeurs et en volumes est indiqué dans le tableau ci-après.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Variations en pourcentages des valeurs et volumes, selon les groupes de produits principaux exportés et importés.

années	Exportations				Importations									
	total		hydrocarbures		Total		Biens alimentaires		Biens de consommation industriels		Mat. Prem. Et demi produits		Biens d'équipements	
	valeurs	volumes	valeurs	volumes	valeurs	volumes	valeurs	volumes	valeurs	volumes	valeurs	volumes	valeurs	volumes
1963														
1966	-18.1	+1.7		+7.8			-7.1	+3.7	-2.3	+87.7	+1.4		+1.7	-7.7
1969	+4.9	+7.5		+7.3			+8.3	-1.8	+4.9	+13.5	+1.2		+1.4	+1.0
1970	+8	+4.6		+5.8			-4.3	+2.6	-0.3	+41.7	+3.2		+4.8	+2.4

1971	-15.5	-27.4		-27.7			+24.2	+51.1	-16.3	+1.4	-7.6		+1.1	-6.3
1974	+36.38	+37.2		+37.5			+37.8	+92.2	+89.3	+7.8	+20.34		+14.66	+27.4
1977	29.4	+3.4		+5.7			+18.8	+57.1	+12.66	+13.15	+48.7		+10.5	+13.5
1978	-1.3	+2.7		+3.9			+14.4	+37.3	+1.2	+1.4	+18.6		+21.8	-4.1
1979	49.8	+24.3		+24.2			+21.1	-22.2	-15.4	+31.2	+1.5		-13.9	-10.5
Taux de croissance annuel moyen 1963 à 19	15.3	6		6.7			12.7	11	6	1.2	20.6		19.4	16.9

Néanmoins, nous pouvons noter les surcoûts d'industrialisation sans cesse croissante supportée par l'Algérie, en particulier, en raison des importations de matières premières, semi-produits, biens d'équipement et technologie. En effet, leur prix sont augmentés

-

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

-

- continuellement afin d'exercer des pressions non moins considérables sur l'accumulation en Algérie par les forces qui structurent le marché mondial (4).

AX-Ministre de l'Énergie et des industries pétrochimiques selon PGA n°212 du 16 janvier 1978

M.MAACHOU, chef de la délégation algérienne au congrès tenu du 4 au 8 Mars 1979 à l'initiative de l'OPAEA et du FADAS sur les travaux de la première conférence arabe de l'énergie – PGA N°242 du 16 avril 1979.

Op.cit.

A.BENACRENHOU, planification et développement en Algérie 1962-1980, Op.cit.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Enfin, la dégradation des termes de l'échange entre les biens d'hydrocarbures exportés par l'Algérie et ceux importés peut être révélés aussi en considération une évolution comparative des indices d'évolution de 1967 à 1979 et été l'année 1974 comme base (1).

Désignation	1967	1969	1970	1973	1977	1978	1979
Indice du prix à l'exportation des fuels et lubrifiants (1)	18.4	18.5	18.4	32.6	109.5	101.2	120.3
Indice du prix à l'exportation (2) de l'ensemble des biens et services.	18.7	24.1	24.2	36.5	109.3	103.0	123
Indice du prix à l'importation des biens d'équipement et accessoires (3)	63.9	72.6	73.4	87.0	156.0	171.4	192.0
Prod. Aliment	22.0	47.9	48.6	68.1	103.0	94.5	96.7
Indice du prix à l'importation de l'ensemble des biens et services (4).	53.1	60.3	63.7	81.7	132.4	141.0	141.0
Termes de l'échange en % (1/3)	29	25.5	25	37.5	70	59	62.6

(1/4)	35	31	29	40	82.6	72	65.3
(2/4)	35	48	38	45	82.5	73	87.2

Annuaire statistique de l'Algérie, SEP et MPAT.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Evolution des indices des prix à l'importation et à l'exportation de biens et services : (1), (2), (3) et (4).

Cette situation continue de dégradation les termes de l'échange oblige à assigner à la politique économique de l'Algérie une diversification dans la structure de la production, des importations et les exportations. En effet, l'industrialisation du pays devra donner au secteur des hydrocarbures un rôle major au niveau de la fonction réelle industrialisation en développement l'industrie pétrochimique afin de réaliser une plus grande intégration inter et intra sectorielle et des branches d'activités économiques et de répondre à la satisfaction des basions des consommateurs finals. Cette action d'introversion réelle doit s'inscrire dans le cadre d'une action globale au niveau de l'économie nationale. Une telle diversification de la structure productive permettre de restructurer les importations du pays et les rendre compatibles aux besoins jugés nécessaires à l'élargissement du tissu industriel à qui revient le rôle « charnière » de moderniser l'agriculture et d'améliorer les niveaux de vie de la pollution. de plus, l'action de substitution aux importations complémentaire à la tance d'industrialisation. Ensemble, permettront de restructurer l'exportation sur la base de l'élévation des niveaux des capacités productives, de la qualification des travailleurs de la minimisation des prix de revient et le divers cation conséquent des produits destinés à remodeler la spécialisation de l'Alger au sein de la division internationale du travail. En effet, en arrivant à produire au moindre cout des produits de plus en plus élaborés. En l'occurrence pétrochimique. L'Algérie pourra en exporter en vue de maximiser ses avantages comparatifs et par voie de conséquence améliorer ses termes de l'échange vis-à-vis du reste du monde. Cette stratégie sera encore plus avantageuse si elle se réaliserait dans le cadre d'une intégration économique régionale telle que préconisée par G.

Enfin ,par l'amélioration de la valorisation des prix externes des produits d'hydrocarbures et la sauvegarde de leur pouvoir d'achat, le surplus minier se trouve maximisé et rendu disponible en vue de répondre aux besoins en capital nécessaire à la réalisation du développement économique , social et culturel du pays , et de construction de l'indépendance.

Section troisième - les besoins en capital :

Les besoins de financement de l'industrialisation, en particulier, et du développement en général peuvent être satisfaits , grâce aux ressues financières nationales, surplus interne et externe , main aussi grâce à des emprunts faite à l'extérieur. Cette solution comme source de financement peut être de plus en pluche importante en cas de faiblesse de source nationale de financement. mais aussi elle peut être limitée ou constituer une contrainte de dépendance si le pays est considéré insolvable ou non à plus ou moins long terme par les prêteurs internationaux , en considérant les possibilités de remboursement du pays emprunteur et ses ressources naturelles, en l'occurrence le pétrole brut et le gaz naturel pour l'Algérie.

A priori G. DESTANNE de BERNTS suppose résolu le problème de financement des « industries industrialisent » (1) car, en Algérie, le secteur des hydrocarbures constitue le secteur de financement. Ainsi en plus du rôle qu'il joue pour promouvoir l'industrialisation, la modernisation du secteur agricole et la satisfaction du besoin de consommateurs finals, en fournissant à bon marché l'énergie et les matières premières industrielles.

A. BENACHENHOU, « Planification et développement en Algérie , 1962-1980 » , OP.CIT.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Verses, ce secteur tac à maximiser la part du surplus minier récupérée sur le plan externe. Ainsi, grâce à cet effort, il participe de plus à la formation ces recettes publiques du pays et, de ce fait, la fiscalité pétrolière rapprochée aux de pense publique d'investissements, tan autant que possible à assure un taux de couverture appréciable et aussi optimal. De sorte que la faiblesse de ce oblige nécessairement l'Algérie à recourir soit à d'autres sources de financement internes, en l'occurrence actions l'insuffisant ce de l'épargne intérieure et des revenus du reste des exportations, autres que celles des hydrocarbures. Soit, que l'Algérie recourt en fin de compte à demander des prêts internationaux combler le déficit entre ressources nationales de financement et besoins de financement. enfin, notons, par ailleurs, qu'en plus du surplus minier maximisée et mobilisé aux fins de l'industrialisation et du développement, G. DESTANNE de BERANTS voit la nécessité et l'opportunité de réaliser les « industrialisation industrialisâtes » dans le cadre d'une intégration économique régionale car, au moins, les couts d'industrialisation sériant supportés en commun par les différents pays formant la communauté de la région considérée. Néanmoins, cette « possibilité de financement » n'a pas ou l'occasion de promouvoir l'industrialisation de l'Algérie dans le cadre d'une intégration économique régionale. Et ainsi, ce pays a eu recours aux sources extérieures de financement afin de développer le secteur des hydrocarbures, particulièrement sa fonction financière. C'est à dire les activités liées à l'exportation en vue de rapporter des devises qui seront nécessaires au financement du développement de l'autre secteur et branches d'activités économiques et de l'importation de biens alimentaires, et de réduire par la même occasion le recours aux emprunts à l'extérieur. Cette double action, par l'exportation des hydrocarbures au niveau de la balance commerciale, par les rentrées en devises et la rééducation progressive te conséquente des emprunts à l'extérieur, fait que le situation de la balance des paiements doit tendre à être équilibrée et améliorée. Aussi nous

Couverons d'examiner d'apport du secteur des hydrocarbures dans la formation des recettes publiques et, ensuite, l'ampleur de l'endettement externe de l'Algérie.

Place de la « fiscalité des hydrocarbures » dans la formation des recettes bibliques

L'évolution de la recette définitive de l'état algérien se présente comme suit dans le tableau ci-après, en millions de DA courants.

Année	Fiscalité ordinaire	Fiscalité pétrolière	Recettes totales	Fiscalité pétrolière	Fiscalité pétrolière
				Recettes totales %	Totaux des invests %
1965	2375.6	447.0	3321.3	13.5	
1967	2469.5	880.3	4019.2	21.9	
1969	3413.9	1350.1	5847.3	23.1	34.7 (1967-1969)
1970	4106.2	1350.6	6456.7	21	
1973	4842.3	4114.1	11008.9	37.4	28.1 (1970-1973)
1974	7999.9	13398.9	23440.2	57.2	
1977	13260	18019	33479	53.8	48.9 (1974-1977)
1978	18010	17365	36782	47.2	33.0
1979	18328	26516	46429	57.1	48.4
Taux de croissance annuel moyen 1965-1979 en %	15.7	33.9	20.7		

Source : ammoniure statistique de l'Algérie, SEP et MPAT.

Evolution des recettes publiques totales (RPT) , de la fiscalité b pétrolière (F) et d la fiscalité ordinaire (FO) , en millions de

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Le tableau précédent révèle qu'au niveau de 1979, l'impact du secteur des hydrocarbures dans la formation des recettes définitives de l'état observé à partir de 1965 s'est concrétisé dans l'évolution de ces dernières au taux croissance annuel mottent pour 20.7% (19.4% selon M. NANCY) (1), correspondant à 46.4 milliards de DA courant. Pour sa part la fiscalité provenant des hydrocarbures (niveau de production, des livraisons internes, des exportations et des prix à réexportation, en particulier, éléments constituant lé assiette risdale) évolue sur la mémé période pour près de 34% (1) en moyenne annuelle contre 15.7% pour la fiscalité ordinaire. Ces niveau correspondent respectivement à fin 1979 à 26.5 milliards de DA et 18.3 milliards de DA, montrant que les recettes fiscales des hydrocarbures constituent une fois et demi (1.5) celles de la fiscalité ordinaire, 57.1% des recette totale et 48.4% par rapport aux investissements de 1979. Par ailleurs, en plus de l'enveloppés antérieurement, il y a l'évolution de la réglementation en matière fiscale vis-à-vis des partenaires étrangers pondant la phase de récupération des richesse d'hydrocarbures ou après les nationalisations de l'année 1979, et , vis-à-vis des opérateurs nationaux dans le domaine des hydrocarbures en particulier.

M.MANCY, « chronique économique de l'Algérie », dans annuaire de l'Afrique du Nord, 1979, qui indique des éléments donnant un taux de croissance de la fiscalité des hydrocarbures de 31% en moyenne annuelle.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Jusqu'en 1966, les recettes de l'état restent stagnantes malgré la hausse en fin de période des recettes dues à la fiscalité pétrolière ont exporté massivement des capitaux. Elles ont, en effet, hérité le lendemain de l'indépendance d'un système d'amortissements et de facilités fiscales à même de leur permettre de récupérer rapidement leur capitaux. De plus, les déclarations de prix de vente inférieures aux affranchissements ne permettaient au trésor algérien de récupérer que 26 cents, en moyenne par baril de pétrole, alors que les autres pays exportateurs, notamment de l'OPEP en percevaient 75 à 90 cents U.S.

Face à cette situation d'extraction et d'extraversion du surplus minier des hydrocarbures pratiqués par les compagnies étrangères, l'Algérie s'est attachée à prendre des mesures tendant à réglementer et à contrôler les recettes des ventes effectuées par les sociétés étrangères en Algérie et à l'étranger. De façon concomitante, l'état algérien a mis en application progressivement aussi bien les décisions et réglementation nouvelles pratiquées par les autres pays producteurs et exportateurs du pétrole brut, particulièrement au sein de l'OPEP, que d'écoulant des mesures de nationalisation.

Ainsi, en juillet 1964, une première mesure imposait aux sociétés détentrices de titres miniers de conserver en dehors de l'Algérie 50% au plus du montant de leur chiffres d'affaires réels algériens. Quant aux sociétés de services non titulaires de titre miniers et aux sociétés de transport d'hydrocarbures par canalisation, elles sont tenues de conserver 100% de leur chiffres d'affaires

A. BENACHENHOU, « planification et développement en Algérie, 1962-1980 ». OP.CIT.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

En Algérie, avec la possibilité de solliciter des transferts nécessaires à leurs activités jusqu'à concurrence de 35% du montant global. Par ailleurs, les accords algero-français de 1965 permettaient aux sociétés française de conserver 25% de leurs ventes représentant les bénéfices et frais de siège .en juin 1967 , les mesures de rapatriement sont renforcée par l'obligation fait te aux sociétés angle –américaines de rapatrie au préalable à toute exportation 100% des produits de leurs ventes . le rapatriement préalable à tout enlèvement au part de chargement de 75% du chiffres d'affaires est fait comme obligation à la société Betty pétrole compagnie en octobre 1968 dans le cadre des accords passés en juin et décembre 1971 avec les sociétés françaises et les Transfer étaient fixé au niveau de 90% des recettes d'exportation de ces sociétés.

Ces mesures de réglementation de transferts des capitaux et des bénéfices ainsi du régime fiscal, visent non seulement l'arrêt sono la limitation stricte des exportation et capitaux, mais, aussi l'introversion au maximum de part de surplus minier détenue par les gents de mener la politique d'intégration des hydrocarbures à l'économie national. Objectif qui est soutenu par la récupération du patrimoine nationale, particulièrement des hydrocarbures, par les effets de leur revalorisation sur les plan interna et de la technologie nécessaire à leur utilisation.

Une décision de L'OPEP – fixe la redevance par ailleurs, depuis décembre 1974 fiscale ou royauté, impôt indirect assis sur le prix de référence de pétrole brut et sur le cout opératoire au champ pour le gaz, à 20% (1). Cet impôt

M.E. BENISSAD, « éléments d'économie pétrolière, les hydrocarbures, présent et futur », OP.CIT.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Est payé mensuellement avec une régularisation manuelle, afin d'assurer à l'état un fax de recettes fiscales permet et stable. L'autre impôt, appelé direct, est les bénéfices cantus comme la différence entre le prix de référence d'une part et le cout de production augmenté des redevances d'autre par. L'impôt sur le bénéfices de la production de pétrole brut et de gaz naturel (la production de GND est assimilée a celle de gaz naturel) est fixé à 65%. Cet impôt peut être payé mensuellement et une régularisation éventuelle peut se faire en fin d'année.

Enfin , afin de le déficit , moyen de financement , l'Algérie recourt à des emprunts externes pour financer son action d'industrialisation et de développement en général.

Le pois de endettement externe

Les crédits externes

L'ampleur des efforts du développement menés en Algérie, notamment pour la mise en place progressive du système productif, ne peuvent reposer uniquement sur la mobilisation des ressources internes. En effet, des ressource financières externe s'avèrent souvent indispensable pour pleuvoir faire face aux besoins de développement économique en général et de l'industrialisation en particulier.

Ainsi, depuis l'indépendance l'Algérie a eu recours aux emprunts bilatéraux notamment tout en charmant à pratique progressivement. de plus, l'Algérie a tenté d'emprunter auprès d'organisme internationaux tels que la banque internationale pour le reconstruction et le développement (BIRD) en effet, cet organisme avait manifesté sen refus en 1966 de participer au financement du complexe d'ammoniac et d'engrais azotés d'Arzew. Cet organisme avait invoqué, en particulier, le nécessité prêtable pour l'Algérie, de présenter des contrats de vente de quantités excédentaires produites : alors que la capacité du complexe, une fois construire par les seuls moyen financiers de l'algérienne suffisait pas pour satisfaire les besoins du marché national.

Cet exemple montre les réticences du les conditions liées que peuvent invoquer des opérations internationale tendant à limiter les efforts de développement des pays en vois de

développement, en l'occurrence l'Algérie qui cherchait le financement de la mise en place d'une industrie pétrochimique. de plus , devant l'insuffisance des crédits bilatéraux et des réticences d'organismes internationaux , l'algérien a eu recours, également aux crédits du marché financier international afin de combler le déficit de la balance des paiements , de financer les importations et bien nécessaires à la réalisation de l'industrialisation , de soutenir le programme d'investissements et de respecter autant que possible les objectifs économiques tracés par ailleurs, en plus des sources externes de financement et de procédure de crédit fournisseurs , l'algérien a adopté officiellement une position permettant de faire participer au

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

financement des projets de valorisation des hydrocarbures les partenaires utilisateurs de produits d'hydrocarbures algériennes, en l'occurrence de pétrole brut et gaz naturel (ou de G.N.L.) . en effet, à l'occasion du quatrième congrès international sur le gaz naturel tenu à Alger , entre les 24 et 26 juin 1974, l'Algérie avait demandé qu'en contrepartie d'un approvisionnement de caractère stratégique garanti dans le temps, l'acheteur étranger est tenu d'apporter son concours dans la recherche du financement nécessaire pour la réalisation des investissements qui sont à la charge de l'algérien ce financement doit être procuré à ses conditions satisfaisantes qui permettent à l'opération d'exportation de produire un cash-flow susceptible non seulement de faire face aux échéances de remboursement des emprunts, mais également de générer des revenus financiers importants qui constituent pour l'Algérien, la contrepartie, essentielle des effets l'investissements qu'elle consent (1) ainsi , une voie concomitante a été tracée liant la mise en place d'un système productif et une industrie de transformation des hydrocarbures à la négociation des contrats d'exportation .

M. MEKIDECHE , le secteur des hydrocarbures 1967-1979, analyse de la contribution au projet d'accumulation autonome de l'algérien, OP.CIT.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Cette position prise par l'algérien s'est traduits par la croissance de la valeur des prêts à long terme dans la balance des paiements auprès de consortiums bancaires européens, japonais et américains (2). Leur importance s'accroît afin de faire face en particulier aux besoins de financement des différentes activités de recherche, de transport, de liquéfaction de gaz naturel et de raffinage de pétrole brut. Ces emprunts sont associés à la fourniture de biens d'équipements et de technologie, et retour à des engagements de livraison de gaz et de pétrole. En revanche, la solvabilité internationale de l'Algérie (3) repose principalement sur les recettes du pétrole brut et sur la mise en application des contrats d'exportation de gaz naturel. Aussi, les retards éventuels dans la réalisation de l'installation de transport d'hydrocarbures, de traitement de gaz naturel, suscitent les inquiétudes de la part des milieux bancaires internationaux. Mais la solvabilité internationale à terme de l'algérien n'est pourtant pas remise en cause. Car les experts sont d'accord pour considérer que le gaz naturel algérien constitue une matière énergétique par excellence dont le prix risque d'augmenter et qu'elle peut être considérée dans les années à venir comme produit substitut au pétrole brut et au charbon.

M.RAFFINOT et P. JAQUEMOT le capitalisme d'état algérien OP.CIT.
M.E. BENISSAD, OP.CIT.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Par ailleurs, si l'Algérie pu, dans une certaine mesure, lier l'investissement dans la recherche et le transport d'hydrocarbures, la liquéfaction de gaz naturel, à la participation des acheteurs étrangers dans le financement de ces activités, il n'en est pas de même pour la pétrochimie. Car en plus, de la BIRD, les milieux bancaire ou, en général, le marché financier international adoptent une attitude semblable à celle de la BIRD en 1966 , en effet, le schéma de développement de la pétrochimie établi en 1977 par la sonatrach a été évalué , alors, à 29 milliards de DA pour l'option A. et 14 milliards de DA pour le option B .la formule susceptible d'intéresser les banquiers est l'option A car elle dégage des productions excédentaires pour l'exportation mais c'est également la plus lourde en capitaux à mobiliser. De plus, comme les prix à l'exportation des produits pétrochimiques ne sont pas rémunérateurs pour l'algérien car ils sont fixés selon l'offre et la demande sur le plan international. Aussi, les facteurs déterminât la demande internationale pour de tels produits sont le fait des multinational ales, alors les prix à l'exportation seront désavantageux pour l'Algérie. Celle-ci préfère, alors réaliser un développement pas trop ambitieux de sa pétrochimie, en raison des facteurs déjà cités afin de maitriser technologiquement un nombre et des capacités limités pétrochimique. Par contre, les milieux bancaires internationaux en optant le financement de l'option A , réalisent à la fois la satisfaction des besoins de pays développés en produits pétrochimiques sans pour autant supporter les couts d'investissements et de production car ils seront à la charge de l'algérien . Cette stratégie du capital financier international s'inscrit dans le cadre d'une stratégie du capitalisme mendia, en l'occurrence dans le domaine de la pétrochimie. Elle consiste à décentraliser les activités de production capitalistique et conserver au niveau des pays capitalistes développés les fonctions dé études, de conception, de technologie, l'industrie nouvelles, en somme les industries du « secteur C ». Mais, devant l'attitude des milieux bancaires internationaux, l'Algérie a reporté sa décision.

D'industrialisation et en matière / de développement perçions plan de développement. au total, les réticences et refus des sources de financement extérieures, en provenance des pays développés qui tendent à considérer l'algérien comme réservoir de produits énergétiques , incitent à s'orienter vers la mobilisation des sources de financement dans le cadre d'une intégration économique régionale, voire dans le cadre de l'ensemble des pays du sud afin de donner un sens positif et dynamique à la coopération sud. Par ailleurs, et en fonction des conditions d'utilisation des sources de financement externes, M. MEKIDECHE (1) souligne l'ampleur de la dépendance financée de l'algérien en rapprochant le niveau des créances étrangères à la formation du capital fixe, corrélativement à des investissements réalisés de plus en plus importants. Ainsi, ce rapport de dépendance financière vis-à-vis l'extérieur passe de 33% au titre du premier plan quadriennal à 62% au titre du deuxième plan quadriennal. Ces niveaux correspondent respectivement, pour les deux plans, à des crédits provenant de l'extérieur pour 2.28 milliards de DA et 26.8 milliards de DA , soit 22.2% et 30% des moyens de financement des investissements planifiés (2) . en revanche, le bilan décennal 1967-1978 du MEIP (3) précise que les crédits externes utilisée par le secteur des hydrocarbures totalisent 28.2 milliards de DA pour 1970-1978. De l'avis de MEKIDECHE (4) . ce secteur draine, à partir des sources financières internationales, 50% des crédits financiers extérieurs mobilisée .

M.MEKIDECHE, op.cit.

H. BALI, l'inflation algérienne, op.cit.

Op.cit.

M.MEKIDECHE, la notion de délais dans le financement du développement algérien par le secteur des hydrocarbures, op.cit.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Pour le développement économique du pays. Mais rapprochant les crédits externes du secteur des hydrocarbures à ceux utilisés globalement pendant les périodes respectives des plans quadriennaux nous notons que la presque totalité des crédits venant de l'extérieur sont polarisée par le secteur de l'énergie et des industries pétrochimiques. De plus, notons que pour ce secteur, le financement extérieur couvre pour la période de 1970-1978 en moyenne 93% du coût en devises des investissements du secteur et 90% pour l'industrie pétrochimique, alors qu'il est de 28% pour le secteur industriel hors hydrocarbures et chimie.

Enfin, selon, à fin 1979 la dette contractée par l'Algérie s'élevait à plus de 111 milliards de DA courants, dont près de 82 milliards de DA pour le secteur des hydrocarbures (au 31 décembre 1978) dont 59.2 milliards de DA pour le principal (dont 82% constituent les montants mobilisés) et 22.7 milliards de DA pour les intérêts (2). Au total, à fin 1979, la dette mobilisée s'élevait à 67 milliards de DA et le service de la dette à 14 milliards de DA courant. Aussi, le recours à des emprunts internationaux pour le financement du développement de l'Algérie, grève considérablement la richesse nationale en général et particulièrement les ressources financières, lorsqu'on considère, en l'occurrence, le niveau du service de la dette et son évolution.

Le service de la dette

- a. Son importance par rapport à la dette mobilisée et aux exportations pour être observée dans le tableau suivants de 1974

Pga n° 279 du 1^{er} novembre 1980

Bilan décembre 1967-1978, melp.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Désignation	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Indice d'évolution						
Dette mobilisée	100	136	175	251	424	500
Service de la dette	100	98	131	175	240	525
Service de la dette						
Exportation en %	13.9	13	16	18.5	25-29(1)	31-39(2) (1)

Nous voyons donc le poids de la dépendance financière est non seulement du aux emprunts faits à l'extérieur, mais également ou raison du service de la dette, principal et intérêts. Aussi, pour le secteur des hydrocarbures, le montant du service de la dette a représenté 22 % des investissement réalisées pendant la période couvrant le deuxième plan quadriennal et la première année de transition (1978) . ce qui révèle l'ampleur d'extraction du surplus, en l'occurrence minier, effectuée par le système

A. BENACHENHOU, planification et développement en algérien 1962-1980, op.cit.
PGA n° 304 du 16 novembre 1981

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

Financier et bancaire international. De plus, cette ampleur du service de la dette résulte de la situation de dépendance financière de l'algérien, étant dans le besoin de moyenne de financement, vis-à-vis des prêteurs internationaux qui sont dans une situation de moniliose. Aussi, c'est un taux d'intérêt monopolistique que fixent ces derniers à l'algérien, pros emprunteur et premier emprunteur parmi les pays de l'OPEP en 1978. (1) aussi, l'endettement peut bien être comme une des forme actuelles de prélèvement de surplus (1). Son évolution c'eut tendre à la baisse en cas d'amélioration de l'efficacité de l'outil de production et du niveau de qualification et de productivité des travailleurs nationaux. Il le sera davantage en cas de rationalisation de l'importation de technologies dans le cadre d'une nouvelle stratégie d'industrialisation et même de développement optimisant les délais, de réalisation et minimisant les couts de développement . Enfin, une performance de la politique agraire (2) permettrait de réduire les importations de produits alimentaires car ils seront produits localement, et ainsi, l'endettement externe s'amenuisera encore davantage.

B. BENKIDECHE, op.cit.

A. BENACHENHOU, op.cit.

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

CONCLUSION DU CHAPITRE I

- En conclusion, la stratégie algérienne de développement, si elle a pris comme référence le modèle des industries industrialisées de G. DESTANNE de BERNIS, elle s'en écarte, néanmoins, à bien des égards. Au niveau de cette conclusion, nous nous convenons de faire la synthèse des différences entre le modèle théorique et la politique économique de l'Algérie.
- Retenons, d'abord, que le secteur public, levier important pour gêner les décisions économique, a connu une formation progressive. En effet, ce sont les nationalisations opérées, sur les richesses naturelles et l'outil de production qui ont déjà donné son importance au secteur public algérien, bien qu'elles aient été faites avec certaines difficultés. Mais elle sont quand même donné les possibilités politiques, institutionnelles, et économiques aux autorités de construire progressivement l'indépendance économique, la formation de la cohérence entre celle-ci et le développement des activités économiques, sociales et culturelles, et , la croissance économique en général. Néanmoins, bien que le capital étranger ait perdu sa présence dominante et son pouvoir décisionnel au sein de l'économie nationale, remarquons, par contre, que le secteur privé a continué d'agir et d'entreprendre ses actions économiques, sans pour autant, être intégré au sein de la décision du plan. Alors que celles –ci devraient régir toutes les entreprises économique, les suivre et les contrôler, et pour cela, elles devraient reposer sur un secteur public puissant capable de réaliser l'ensemble des décisions d'industrialisation, de développement, et de

construction de l'indépendance. De plus, notons l'incohérence entre la mise en œuvre du processus d'industrialisation, particulièrement lourde, et les progrès d'aryanisation qui d'avaient être accomplis de façon concomitante au niveau du secteur agricole ou en raison de la faiblesse de la productivité du travail, par suite faiblesse des revenus et de niveau de vie en milieu rural. Bien plus, on a assisté un phénomène d'exode rural de plus en plus persistant, appauvrissant le secteur agricole de main d'œuvre jeune

- Dont la mobilité s'est accentuée envers les autres secteurs, particulièrement industriel et de services. Ces facteurs n'est pas permis à l'intégration à double sens entre l'industrie et l'agriculture d'être accomplie suffisamment et à temps et ont généré une inadéquation en quantité et en variétés entre outputs agricoles et besoins de la population, expliquant l'apparition, voire l'approfondissement de la dépendance alimentaire. A ces insuffisances

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

en matière de progrès institutionnel et d'organisation, s'ajoute la faiblesse du système de planification, laquelle se manifeste, aussi, au niveau de l'absence de maîtrise du processus d'allocation et de réalisation des investissements inter et intra-sectorielles, et, inter-régions, choix des projets leur localisation et des techniques, intégration et introversion économique, notamment. En effet, l'allocation des investissements a assuré la primauté et la dominance au secteur industriel, en particulier l'industrie lourde et le secteur des hydrocarbures, en l'occurrence sa fonction financière et extravertie. Ainsi, l'agriculture et l'hydraulique. Les infrastructures économiques et les secteurs socioculturels ont été relativement retardés. Ce sont donc des investissements capitalistes, en termes de capital et de technologie, qui ont connu de l'importance. Entraînant, une élévation du coefficient capital-travail, d'où recours risqué de la demande nationale aux capitaux, c'est-à-dire l'endettement, et manque d'utilisation rationnelle et optimale de la force de travail disponible par insuffisance d'emplois créés. De plus, la fonction financière soutenue, si visait la formation d'un surplus ainsi aux fins de sa mobilisation pour mener à bien le processus d'industrialisation et de développement, ce surplus de troupe néanmoins assurent constamment à être réduit, au niveau de sa croissance en termes monétaires, et érodé en termes réels. En effet, il est basé sur l'exportation de produits énergétiques essentiellement et, de plus les prix non réunis épatés à l'exportation des produits d'hydrocarbures et dérivés subissent les effets de l'effare et de la demande internationale et la loi de la politique des firmes multinationales. D'où détérioration des termes de l'échange en faveur des pays développés, en l'occurrence capitalistes. C'est ce qui complique

L'acquisition de biens de capital, biens d'équipements, et technologies, notamment, nécessaires à la fonction réelle de l'outil de production. En l'occurrence, cette fonction réelle du secteur des hydrocarbures, la pétrochimie en particulier, se trouve réduite des importances et en période.

aussi, notons la non réalisation ou le différé du programme pétrochimique , situation compliqué , par l'impossibilité même d'élargir le processus d'industrialisation en aval des produits pétrochimique de base , en considérant uniquement les capacités, existantes, donc , qui se retrouvent également tournés vers l'extérieur, réduisant davantage la fonction réelle au bénéfice de la fonction exportation du secteur . a cette extraversion des produits pétrochimiques de base, s'ajoute absence de primarité qui devait être accordée aux usages spécifiques dans leur ensemble, en l'occurrence l'utilisation du gaz naturel comme réducteur direct au niveau de la sidérurgie et comme moyen d'électrolyse. Ainsi, donc, le secteur des hydrocarbures n'assure pas suffisamment le noircissement du tableau d'échanges inter industriels et l'élévation du niveau de vie de la population. C'est ce qui explique le recours systématique aux importations de matières premières industrielles et de produits finals, dérivés des hydrocarbures. Aussi, la

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

priorité donnée à la fonction extravertie des hydrocarbures fait que ce secteur n'a pas joué un rôle industrialisant en tant que secteur clef jouant un rôle d'industrie

L'acquisition de biens de capital, biens d'équipements, et technologies, notamment, nécessaires à la réalisation de la fonction réelle de l'outil de production. En l'occurrence, cette fonction réelle du secteur des hydrocarbures, la pétrochimie en particulier, se trouve réduite en importance et en priorité. Aussi, notons la non réalisation ou le différé du programme pétrochimique, situation compliquée, par l'impossibilité même d'élargir le processus d'industrialisation en aval des produits pétrochimiques de base, en considérant uniquement les capacités existantes, donc, qui se retrouvent également tournés vers l'extérieur, réduisant davantage la fonction réelle au bénéfice de la fonction exportatrice du secteur. A cette extraversion des produits pétrochimiques de base, s'ajoute l'absence de priorité qui devait être accordée aux usages spécifiques dans leur ensemble, en l'occurrence l'utilisation du gaz naturel comme réducteur direct au niveau de la sidérurgie et comme moyen d'électrolyses. Ainsi, donc, le secteur des hydrocarbures n'assure pas suffisamment le noircissement du tableau d'échange inter industriels et l'élévation du niveau de vie de la population. C'est ce qui explique le recours systématiques aux importations de matières premières industrielles et de produits finals, dérivés des hydrocarbures. Aussi, la priorité donnée à la fonction extravertie des hydrocarbures défait que ce secteur n'a pas joué un rôle industrialisant en tant que secteur clef jouant un rôle d'industriel charnières. Rappelons, en effet, que celle-ci devait être capable de faire croître la fonction réelles de l'outil de la production national, c'est-à-dire, exercer sur les activités économiques l'accroissement en termes de dimension, de modifications de structures et de changements de types d'organisation, tout en réalisant des progrès économiques, et, des progrès techniques, dan le sens d'amélioration continue de leurs efficacités économiques. Cependant, les techniques utilisées pour l'industrialisation étaient de pointe, fortement capitalistiques et

difficilement maîtrisables par les travailleurs nationaux, et donc, demandant une assistance technique coûteuse. Aussi, la sous-qualification de la force de travail nationale est un des facteurs non négligeables qui entraînant une sous-mobilisation

De l'outil de production et par suite un ralentissement du niveau de production. C'est ce qui explique la faible efficacité des investissements et de l'outil des productions accompagnée de la faible productivité des travailleurs qui en dépend. En revanche, l'utilisation de technique duales à mesure que les processus de production deviennent de plus en plus auxiliaires, avec l'utilisation parallèle de techniques de pointe au niveau des processus centraux, aurait pu constituer une combinaison assez rationnelle et optimale des techniques, c'est ainsi que l'industrialisation assure une liaison étroite et à double sens entre les techniques choisies et les progrès économiques sociaux et culturels à réaliser. En somme, industrialisation capitaliste, déséquilibre des investissements intersectoriels, extraversion, dépendance technique,

Chapitre I - développement économique et hydrocarbure

alimentaire et financier, constituent principalement les déséquilibres issus de l'application du modèle de développement économique algérien, déséquilibre ayant entraîné des surcoûts financiers et des coûts humains, comme si l'économie n'était pas faite pour réduire les coûts de l'homme. Enfin, soulignons comme différence fondamentale avec le modèle de G.DESTANNE de BERNIS, l'absence de l'aspect d'intégration économique régionale. D'abord entre le Nord et le Sud, car l'industrialisation se fait principalement au Nord, en l'absence de relais de propagation des effets économiques et techniques de l'industrialisation vers l'hinterland. De plus, la stratégie algérienne d'industrialisation et de développement et, de construction de l'indépendance, n'a pas été mise en œuvre dans le cadre d'un ensemble économique régional, réduisant par là la constitution des disponibilités de la région. En ressources naturelles, en facteurs de production, en débouchés, en somme la réalisation des possibilités de développement et de construction de l'indépendance de toute la région considérée

deuxieme partie : bilan corrections et perspectives \$

Le plan quinquennal 1980-1984

Les perspectives du développement au-delà de 1980, année marquant la fin de la prédominance des investissements de l'industrie lourds et en particulier des hydrocarbures, révèlent, d'abord, une correction non moins importante des déséquilibres apparus au cours des premières et secondes décennies de développement, dans le cadre du plan quinquennal 1980-1984. Tout en montrant l'important des investissements réservé au secteur des hydrocarbures, nous examinerons les possibilités du développement de l'outil de production et des utilisations des produits d'hydrocarbures. Notons, tout de même, que ce secteur conserve ses fonctions de source d'énergie de fournisseur de matières premières industrielles et de consommations intermédiaires pour l'agriculture, enfin de pourvoyeurs en moyens de financement du développement économique et de construction de l'indépendance.

premier – Développement de l'outil de production

L'importance de l'outil de production national, et en particulier du secteur des hydrocarbures, est révélée par les investissements qui lui sont consacrés et leur impact sur l'agrandissement de cet outil de production.

Section première – les allocations d'investissements

A travers les allocations d'investissements ai sein du plan quinquennal 1980-1984, nous remarquons que ce plan vise progressivement à l'alimentation des distorsions et à l'amélioration des allocations des investissements. Comme il s'assigne une plus grande maitrise des moyens de production et du système de gestion, en particulier par le processus engagé dans la restriction des sociétés nationales et la création d'unîtes de tailles jugées optimales et par la décentralisation à la fois sectorielle et régionale de la planification du développement. Enfin, ce

plan vise à la satisfaction plus large une période d'évaluation critique de la phase d'industrialisation lourds (1) qui révèle, comme il a été constaté, un certain nombre de déséquilibres. L'alimentation économique et la construction permanent d'une indépendance économique tracent le schéma de conduite contenu dans le plan quinquennal 1980-1984.

Bilan décennal 1967-1978, MPAT, Op.cit.

De plus, selon A.BRAHIAI (1), ce plan doit essentiellement remédier à deux types de déséquilibres fondamentaux.

D'abord, pour ce qui est des échanges intérieurs comparés à la production nationale, les déséquilibres doivent être atténués par l'élargissement des capacités nationales de production et de distribution et par l'amélioration de leur efficacité économique et sociale. Cette stratégie se traduit par un objectif minimum de croissance de la production intérieure brute de 8% en moyenne annuelle et en termes réels. La croissance des revenus était fixée à 7.5% par an et celle du revenu par tête à 4% par an. Le programme d'investissements qui doit assurer ces objectifs porte sur 400.6 milliards de DA dont 200 milliards de DA affectés au financement de programmes déjà engagés et restant à réaliser. Ces investissements visent la création de 900.000 emplois dans les secteurs non agricoles à eux seuls.

D'autre part, en vue de remédier aux déséquilibres des échanges extérieurs, le recours à l'extérieur et son caractère d'endettement externe doivent être réduits substantiellement. Aussi, le rythme annuel de croissance des importations de biens et de services est limité à 6% environ, soit le tiers (1) du rythme en vigueur au cours du précédent plan, et, une somme de 80 milliards de DA est affectée au service de la dette extérieure pendant la période quinquennale.

A.BRAHIMI ministre de la planification et de l'aménagement du territoire (MPAT) et premier ministre communication présentée sur les objectifs fondamentaux et des grandes lignes du plan quinquennal 1980-1984 , le 25 octobre 1980, à l'assemblée populaire nationale.

Présentation globale et par secteur des réalisations d'investissements pour 1970 à 1979 et des allocations d'investissements pour le plan quinquennal 1980-1984

Le tableau ci-contre indique une évolution comparée par secteur d'activités économiques Des investissements réaliser pendant la période 1970-1979, celle de l'industrialisations lourds dans le cadre des deux plans quadriennaux 1 et 3, dont les restes à réaliser évalués à fin 1979 grèvent les investissements programmés pour le plan quinquennal 1980-1984.

Et, des investissements dans le cadre de ce plan projets dont les couts des projets différés sont des restes à réaliser au-delà de 1980-1984 les nouveaux programmes d'investissements du plan étaient évalués à 364.6 milliards de DA (1). Mais les restes à réaliser de la période planifiée antérieure ont incité par leur ampleur, les autorités de planification à retarder 28.45% des investissements alloués initialement au plan aux fins de les réaliser dans le cadre du deuxième plan quinquennal 1985-1989. Ce glissement opéré au niveau financier s'accompagne du retard de certains de la capacité d'absorption limitée d'investissements en de la volonté de réduire la dépendance externe, notamment en matière d'endettement voire de technologie.

Sources : - A BENACHENHOU, planification et développement en Algérie 1962-1980, Op.cit.
Rapport sectoriel du plan quinquennal 1980-1984, MPAT.

Evolution comparatives ces investissements réaliser pour la période 1970 à 1979 et programmés pour le plan quinquennal 1980-1984, en milliards de DA courants aux prix moindre aux courants

Secteur s	Investissements 1970-1979		Moyenne annuelle les investissements 1970-1979		Restes à réaliser 1979		Nouveaux programmes		Dépenses 1980-1984		Moyenne annuelle investissements 1980-1984		Autorisation des programmes au-delà de 1980-1984	
		%	Volume		Volume	%	Volume	%	Volume		Volume	%	Volume	%
1- industrie hydrocarbures	60.8		16.15		79.5	40.3	13.2	36.2	15.45		30.9	38.6	57.2	35.6
2- agriculture y compris hydraulique	29.3		7.88		28.4	14.4	49.2	13.5	63.0		12.6	15.7	14.6	9.1

que forets et pêche														
3- Transpo rt	7 · 9	2.1 1	·	1 7 · 8	9	4 1 · 6	1 1. 4	4 7 · 1	·	9 · 4	1 1. 7	1 2 · 3	7.6	
4- Infrastr uctures économ iques	3 · 2	0.8 5	·	2 · 4	1. 2	1 3 · 4	3. 6	1 3	·	2 · 6	3. 2	2 · 8	1.7	
5- Habitat et urbanis me	5 · 5	1.4 7	·	1 9 · 9	1 0	3 6 · 2	9. 9	3 7 · 9	·	7 · 6	9. 5	1 8 · 2	11. 3	
6- Educati on formati on	7 · 6	2.0 2	·	3 4 · 5	1 7. 5	5 8	1 5. 9	6 0	·	1 2	1 5	3 2 · 5	20. 2	
7- Infrastr uctures sociales	5 · 7	1.5 1	·	3 0 · 3	1 5. 4	3 5 · 4	9. 8	4 2 · 2	·	8 · 4	1 0. 5	2 3 · 5	14. 6	
8- Equipe ments collectif s	4 · 6	1.2 2	·	6 · 7	3. 4	1 5 · 3	4. 2	1 6 · 3	·	3 · 3	4. 1	5 · 7	3.5	
9- Entrep de réalisati on et BTP	2 · 5	0.6 6	·	2 · 4	1. 2	1 0 · 9	3. 0	9 · 6	·	1 · 9	2. 4	3 · 7	2.3	

10- divers		2 · 2	0.5 9		3 · 4	1. 7	2 1 · 6	6. 0	2 0		4	5	5	3.1
Total		1 0 0 · 0	26. 59		1 9 6 · 9	1 0 0. 0	3 6 4 · 6	1 0 0. 0	4 0 0 · 6		8 0 · 1	1 0 0. 0	1 6 0 · 9	10 0.0

a. Sources : MPAT-A.BENACHEMHOU, Op.cit -M.C ILMANE, Op.cit

- D'autre part, en analysant les allocations d'investissements du plan, nous constatons que la part des secteurs productifs, en l'occurrence l'industrie, a été réduite. Ainsi, en termes relatifs la part des investissements de l'industrie baisse de 60.8% pour la période 1970-1979 à 38.6 % dans le cadre du plan quinquennal 1980-1984. La part des hydrocarbures est passée de 29.3% à 15.7% pour les deux périodes. Par contre les autres secteurs négligés pendant la période 1970-1979 ont vu leur part relative s'accroître, en doublant dans certains cas. Notons en l'occurrence, que la part de l'Agriculture et l'hydraulique est passée de près de 8% à environ 12%, celle des infrastructures économique 5.5% à 9.5%, celle de l'habitâtes urbanisme de 7.6 % à 15% enfin, celle de l'éducation formation de 5.7% à 10.5%. Ces améliorations des parts d'allocation d'investissements des secteurs d'infrastructures économique qui leur est accordée désormais par le système de planification dans le cadre de nouvelles priorités adoptées à partir de 1980. Ce ralentissement du processus d'accumulation montre la volonté du planificateur visant à contrôler le processus d'industrialisation qui renferme les principaux problèmes que rencontre l'accumulation en Algérie. En l'occurrence : dépendance technologique et financière, difficultés à maîtriser les technologies importées, surcouts, sous utilisation chronique des capacités installées (1).

M.E ILMANE, bilan de la section des biens d'équipements en Algérie, Op.cit.

Analyse comparative des investissements programmés et réalisés dans le cadre du plan quinquennal 1980-1984

Globalement , les dépenses d'investissements programmées par le plan se traduisent par une allocation moyenne annuelle de 80 milliards de DA. Cependant, cette allocation n'est pas systématique si l'on compare l'évolution des investissements prévus et réalisés pour le début de la période quinquennale, en milliards de DA (1).

	1980	1981	1982
1-prévisions de la loi de finances	74.92	85.51	92.80
2-réalisations	58.18	67.25	
3-2/1 en %	77.7	78.6	

Le secteur industriel

L'analyse par secteur économique montre que l'industrie conserve son importance même si elle devient relativement moindre par rapport à la priorité qui lui était réservée pendant la période planifiée antérieure. Aussi, elle totalise 37.77 % de l'autorisation de dépenses pour 1980-1984 et 64.9 % des secteurs productifs. Néanmoins, on observe que le volume d'investissements prévus par le secteur industriel a nettement stagné (1) au regard de la période 1980 à 1982, en milliards de DA.

	1980	1981	1982
1-prévision de ka loi de finances	35.03	38.14	36.40
2-Réalisations	32.57	30.74	
3-2/1 en %	93	80.6	
4-part de l'industrie dans les secteurs productifs, en %	75.4	73.4	68.9
5-part de l'industrie dans l'investissement global en %	50.4	47.8	42.4

Le secteur des hydrocarbures

A lui seul le secteur des hydrocarbures entendu : (pétrole et Gaz, Electricité, Pétrochimie), compte pour 17.7 % du programme d'investissements. 19.9% des autorisations de dépenses pour 1980-1984 et 51.8% des autorisations de dépenses au titre su secteur industriel. Aussi, bien que le processus d'accumulation dans le système productif parait être réduit, néanmoins il est important de souligner que en plus de la moitié de l'investissement industriel est absorbée par le seule branche des hydrocarbures même sans tenir compte de la pétrochimie, comme le montrant les données suivantes, en milliards de DA, comme en termes relatifs.

	1980	1981	1982 (1)
1-hydrocarbures (avec électricité)	18.22	16.00	18.05
2-chimie légère et pétrochimie	1.42	1.34	2.05
3-sidérurgie	3.30	2.64	3.10
4-constructions mécaniques et électriques	3.30	3.97	4.50
Hydrocarbures et	55.94	52.05	49.6

électricité % Total industrie			
----------------------------------	--	--	--

Aussi, tout en notant l'importance accordée au secteur considéré comme la base de l'industrialisation et du développement surtout si la fonction qui lui sont reconnues en particulier par G.DESTANNE de HERNIS (2) sont largement développement de sa fonction réelle. En effet, en examinant la part consacrée à ce secteur (pétrole et Gaz, Electricité, Pétrochimie) dans l'enveloppe d'investissements industriels du plan quinquennal 1980-1984, soi près de 52%, nous remarquons que la pétrochimie n'a que 1.8% (3), ce qui est manifestement négligeable. Aussi, vu l'ampleur des investissements restant à réaliser pendant ce plan et l'urgence

A résoudre les problèmes d'infrastructure et la satisfaction des besoins sociaux de la population (1), l'industrie pétrochimique se trouve ainsi reléguée au second plan, au besoin d'être développée dans le futur. D'autant plus que les options de développement de la pétrochimie A et B ont été remises en question et que des recherches et études sont en cours au niveau du ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques aux fins de définir le rôle et l'ampleur de l'industrie pétrochimique en Algérie sur la base de l'évolution de la demande nationale et éventuellement des débouchés extérieurs des produits chimiques locaux (2). Cette perspective pourrait éventuellement s'élargir dans le cadre d'une intégration économique régionale, particulièrement dans le cadre des nouvelles perspectives économiques et surtout politiques qui se dessinent au niveau des pays du Maghreb. Aussi, nous pourrions voir se concrétiser une spécialisation intersectorielle et intersectorielle dans le cadre d'une conjugaison des efforts communs au bénéfice d'un développement global de la région (3).

Par ailleurs, l'ampleur des projets antérieur restant à réaliser a également, réduit le programme de valorisation, notamment externe, des hydrocarbures, et parallèlement, le développement du secteur industriel en général, et sidérurgique en particulier. En effet, notons que la seconde usine sidérurgique, prévue

(3)- Suit... de 1.92% la politique algérienne des biens d'équipement destinés à l'industrie pétrochimique communication présentée au séminaire biens d'équipement et recherche industrielle en Algérie, CREA, les 25-26 janvier 1988.

A.TGHAMAT, Op.cit.

travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989. MPET.

Avec le procédé de réduction directe par le gaz naturel, le port et la centrale thermique de Jijel sont vraisemblablement repoussés au deuxième plan quinquennal 1985-1989. De plus, le plan VALHYD (1) a été réaménagé et révisé. Ainsi, soulignons l'annulation de la troisième usine de liquéfaction de gaz naturel (GNL 3) et de la raffinerie de Bejaia, ainsi que du complexe d'alumine de M'SILA qui prévoyait l'utilisation du gaz naturel comme moyen d'électrolyse. Ainsi nous remarquons que la nécessité de la révision du plan VALHYD est inhérente à la faiblesse relative de la valorisation internationale notamment du gaz naturel et de l'ampleur des capitaux mobilisés par cette branche. De plus, nous notons que ce plan représentait à partir de 1976 une vision à long terme du secteur des hydrocarbures et projetait la valorisation essentiellement externe des ressources de ce secteur (1). En effet, les grandes lignes de ce plan confirmaient le caractère rentier et extraverti de la valorisation des hydrocarbures en Algérie au détriment de l'introversion réelle de ce secteur, et en particulier, sa reproduction n'était posée qu'en termes vagues et généraux (2). Ainsi, la stratégie de ce plan visait l'insertion de l'Algérie dans la division internationale capitaliste du travail et de ce fait d'accroître sa dépendance quasi-totale après l'an 2000 horizon à partir duquel les réserves de pétrole deviendront marginales. En effet, comme nous l'avons vu (3) ce plan visait

Plan de développement des hydrocarbures en Algérie. Perspectives financières 1976-2005-SONATEACH, Aout 1977, Op.cit.

S.KHENNAS, dichotomie du secteur énergétique et production des biens d'équipement communication présentée aux séminaires biens d'équipement et recherches industrielle CREA, Alger les 25-26 janvier 1983, Op.cit.

L'extractions au cours de 30année à partir de sa mise à exécution, les réserves de pétrole, de condensat et GPL ainsi que de la plus grande partie des réserves reconnues de gaz.

Par ailleurs, si les couts ou surcout d'industrialisation, qui se sont représentés au niveau des restes d'investissements à réaliser et qui dépassent des implications négatives du olan valiyd sur l'économie algérienne, ils ont , en revanche, réduit le processus de valorisation interne des hydrocarbures. D'abord par le recul de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie d'industrialisation donnant une priorité à la pétrochimie. Ensuite, par la réduction des possibilités offertes d'utilisation spécifique du gaz naturel comme moyen de réduction directe au niveau du complexe sidérurgique de jijel et comme moyen d'électrolyse au niveau du complexe d'alumine de m'sila. En fait , la priorité de vamorisation externe des hydrocarbures dans le but de pouvoir financièrement l'industrialisation et le développement de l'économie algérienne a entraîné, néanmoins, la dépendance financière (endettement externe) et technologique vis de l'extérieur, et la formation des surcouts d'industrialisation .ces éléments de contradiction aux quels s'ajoutent les déséquilibres inter-sectoriels de l'economie nationale et leurs effets, limitent la croissance économique narmonieuse et l'élévation du niveau de vie de la population . ils expliquent, les erreues et insuffisances du système de planification qui n'a pas su appréchendes et n'a pas du maitriser les contraintes internes et externes de la stratégie d'industrialisation mise en application antérieurement et n'a pas été judicieux dans le choix de priorités sectorielles , en matière d'allocation des différents facteurs, en l'occurrence, investissements, emploi , technologie, infrastructures . ainsi , s'il n'est pas facile de resorber rapidement les effets des surcouts de l'industrialisation accumulé jusqu'ici, il est tout de meme urgent d'insister sur la néorientation de l'industrialisation de l'algérie en générale et de la valorisatio des hydrocarbures , en particulier dans sa forme pétrochimique, vers l'intraversion à l'économie nationale et au bénéfice des besoins de la population.

Ainsi , si l'utilisation des hydrocarbures comme source d'énergie évolue en corrélation de l'élargissement des structures des activités économiques du pays, leurs utilisation spécifiques comme matières premières industrielles diverses, en l'occurrence dans le progrès technique (réduction directe, moyen d'électrolyse), et répondant aux besoins de la consomation finale notamment par lesproduits plastique, méritent désormais d'etre considérés comme prioritaires.

De ce fait , le présent . plan quinquennal doit, au moins, préparer les préalables au développement des utilisation intraverties des hydrocarbures et de leur valorisatio intere en général, par les moyen de recherche et d'études. En effet, ces efforts visent notamment à définir une demande nationale « effective » en nombre de produits aussi variés que possibles et permettant de limiter les importation et de substitue des produits provenant et issus du secteur des hydrocarbures à d'autres produits industriels (métalliques, en bois , en caoutchouc naturel, en papier, etc.....)et c'est en fonction de cette demande nationale « effective » que le planificateur aura à définir les différentes fonctions de production du secteur des hydrocarbures , en plus de la part des hydrocarbures des tinée à être valorisée au mieux au niveau international en vue d'assurer le financement au moins en partie du développement .

Par ailleurs , parallèlement à la priorité à accorder par le système de planification à la valorisation intravertie des hydrocarbures , en l'occurrence la pétrochimie, une place devra être accordée a la reproduction de l'outil de production, en général, et à substitution des sources d'énergie, autres que les hydrocarbures, par exemple , en l'occurrence le GPL à l'essence comme comburant , le gaz naturel au fue-oil comme combustible destiné à la production de l'électricité. Ensuite, entre les hydrocarbures , au fur et à mesure leur réserves s'épuisent , et autres ressources énergétiques fossiles (uranium charbon) ou renouvelables (solaire, géothermie) (1) . néanmoins, de l'avis de A . BENACHENHOU (2) , la place accordée à la reproduction de l'appareil productif dans l'industrie par le plan quinquennal 1980-1984 est faible et se présente comme suit, en milliards de DA.

Ainsi , au vu de ces données , A. BENCHENHOU souligne le risque , qu'à l'horizon 1990 , l'appareil productif ne sera encore plus dépendant par son renouvellement et son extension . en effet d'ici cet hirizon , les différents secteurs auront élargi et diversifié leur outil de production alors que l'industrie national des biens d'équipement risque de rester encore embryonnaire.

aussi , le système de planification a pour tache prioritaire de reviser la vision de l'industrialisation en algerie dans le sens d'assurer par des capacités national (3)

En effet, une véritable stratégie d'industrialisation , en particulier, et de développement , en générale, doit aboutir

S. KHENNAS, op.cit.

A. BENCHANHOU , « planification et développement en algerie, 1962-1980 » , op. cit.

H.C. ILMANE, op.cit.

A mettre en place progressivement, les moyens permettant d'assurer la reproduction suffisamment autonome du système productif national (1) il s'agit, en l'occurrence , de construire la section de fabrication des biens d'équipement , notamment par le secteur des hydrocarbures , dont la fonction réelle peut être élargie en assurant la reproduction de ce secteur qu'il s'agisse de l'objet de travail ou des moyens de travail (2) , à l'instar du reste de l'outil productif national. De plus , certes le plan quinquennal 1980-1984 prévoit le développement des capacités nationales d'engineering- ensemblier et quelques sociétés nationales ont déjà entamé le développement d'expériences intéressantes dans la maintenance et l'engineering, base d'une reproduction large de l'appareil productif. Mais , pour qu'il y ait assez de fécondité dans l'accumulation technologique, il faut que cette fonction soit intégrée aux entreprises nationales fabricant des biens d'équipement , c'est à dire en plus et de façon concomitante . l'intégration intrasecteur et intersectorielle au niveau des produits doit l'être également et de manière cohérente au niveau de la fonction technologique , en particulier sur les plans engineering- ensemblier et maintenance.

8- autres secteurs

Le plan quinquennal 1980-1984 s'assigne , par ailleurs , comme objectifs, d'une part , de faire progresser plus rapidement les secteurs dits « retardataires » (3) , soit l'agriculture et l'hydrocarbures , les infrastructures économiques, et les secteurs socioculturels tels que l'habitat , la santé, l'éducation et la formation

M.C. ILMANE, op.cit

S.KHENNAS, op.cit.

Sources : - MPAT.

D'autre part, ce plan vise ainsi un rééquilibrage en direction de la satisfaction des besoins populaires. Ainsi, en classant les secteurs en trois regroupements principaux nous révélons l'importance relative qui leur a été réservée malgré le poids des restes à réaliser des projets industriels.

La structure des allocations d'investissement détaillée ci-dessus montre que la part relative de l'agriculture a même diminué par rapport à ce qu'elle était en 1980 et par rapport à l'enveloppe 1980-1984. En revanche l'ensemble transport, habitat, éducation et formation, infrastructures sociales et équipements collectifs d'une part, et l'ensemble infrastructures économiques, entreprises de réalisation et BTP d'autre part respectent les mêmes parts relatives. De plus, selon A. BENCHANHOU (1), puisque portant sur des masses d'investissement plus importantes que pendant la période antérieure au plan quinquennal, la structure nouvelle n'est cependant pas un bouleversement de la structure passée, particulièrement pour l'agriculture qui a une part relative de 11.7% des investissements totaux contre 14.9% et 13.2% respectivement dans le cadre des plans quadriennaux. De même que l'inflation risque de réduire sensiblement l'impact réel des investissements non seulement pour l'agriculture, mais aussi, pour le reste des « autres secteurs »

A l'instar d'ailleurs du reste des investissements engagés dans les activités industrielles, en l'occurrence les hydrocarbures et particulièrement la pétrochimie.

Aussi, le planificateur devrait revoir à la hausse les parts relatives de ce que nous avons classé comme « autres secteurs », afin de réduire les goulets d'étranglements qui risquent, particulièrement, d'entraver le processus d'industrialisation, les liaisons industrie agriculture et l'amélioration des niveaux de vie de la population. De même que cette priorité permettra d'augmenter et d'améliorer la productivité du travail agricole d'abord par l'importance des effets de la grande et de la petite hydraulique.

Puis par les disponibilités financières permettant à l'agriculture d'accroître ses débouchés pour l'énergie (gaz naturel, fuel, produits raffinés, GPL).

M.C.IMANE, op.cit, indique quant à lui des parts respectives de 10.95% et environ 11% par rapport aux prévisions.

Pour les énergies et produits phytosanitaires, pour les plastiques, et enfin, pour le reste des produits industriels tels que les tracteurs, les outillages et machines agricoles diverses, en somme le matériel agricole. Ces outputs industrielles pour l'agriculture lui permettront d'augmenter et de varier ses productions afin de répondre aux besoins croissants et diversifiés de la population, et parallèlement de réduire la dépendance alimentaire du pays.

De plus, signalons que l'introduction du capital et des techniques dans le secteur agricole doit être accompagnée de l'amélioration du niveau technique et de qualification des travailleurs agricoles les quels doivent être recrutés progressivement parmi les jeunes particulièrement instruits et stimulés par des revenus encourageants, et, aussi par l'implantation au niveau des exploitations agricoles des infrastructures sanitaires, scolaires et de formation, de distribution de produits industriels et de consommation. C'est en fait une priorité à accorder au rééquilibrage de l'utilisation des avantages résultant du processus de développement accumulés depuis l'indépendance politique. Par ailleurs, les liaisons agriculture industrie, c'est-à-dire, le processus de transformation des produits agricoles par l'industrie, de même, que les liaisons industrie agriculture, c'est-à-dire, la fabrication et la distribution des outputs industriels à usages agricoles, peuvent être localisées dans les zones rurales afin que les unités industrielles soient proches des sources d'approvisionnement des produits agricoles destinés à la transformation, et des centres d'écoulement des produits industriels.

C'est un moyen, aussi, de limiter l'exode rural massif, et de ne pas couper les travailleurs agricoles qui iront aux unités industrielles, de leur milieu rural. C'est un moyen, aussi selon ALT AMARA(1). de faire prendre en charge à l'agriculture une partie de la reproduction de la force de travail.

ATT AMARA , « productivité agricole et développement » , communicatio présentée au seminaire KHALDI le 9 décembre 1982, à l'institut de sciences économiques, op.cit.

Enfin , la prise en considération adéquate par le planificateur de la nécessité d'éliminer et de parer aux effets des couts de l'homme en consacrant les allocations d'investissements indispensables, permettra d'instraire et de former, de soigner, de loger, de nourrir et de vêtir suffisamment et progressivement la population , en somme d'élever les niveaux de vie des citoyens et d'accroître, notamment, les possibilités aux travailleurs, en générale, pour améliorer leur productivité

Impact des investissements sur la production intérieure

l'évolution de la production intérieure brute (PIB) est basée sur un taux de croissance annuel moyen de 8.2% de 1979 à 1984, correspondent à un moyant de 165.4 milliards de DA en prix constant 1979 . la part des hydrocarbures, soit 45 milliards de DA, évelue au taux de coissance annuel moyen de 4.6% sans tenir compte de l'électicité, de la pétachimie et des travaux publics pétroliers, branches qui regroupent ensemble la somme de 10.7 milliards de DA .

par contre , en observent l'évolution de la P.I.B en termes de DA courants , nous notons que le taux de coissance annuel moyen est de 18.0 % de 1980 à 1981 et que le niveau global de la P.I.B. est de 164 milliards de DA , niveau voisin de la P.I.B. estimée en termes de DA constants 1979 pour 1984.

Sources : -mpat, op.cit.

-a. benchanhou , op.cit.

-m.c. imane, op.cit.

Evolution de la production intérieure brute et de sa structure en prix courants pour 1980 et 1981 et en prix constants de l'année de base 1979 pour 1984.

L'accroissement de la A.I.B des hydrocarbures est de 21.3% de 1980 à 1981 . pour l'agriculture il est de 12.5% et pour les industries de transformation, il est de 15.9% . de plus notons que les données de la P.I.B. en termes constant 1979 pour 1984 sont largement dépassées lorsqu'on considère la P.I.B hydrocarbures en termes de DA courants en 1980 et davantage en 1981 . il en est de même pour l'agriculture et le B.T.A notons aussi qu'en raison de l'inflation , notamment importée à laquelle s'ajoutent les surcoûts d'industrialisation d'origine interne et surtout externe, les consommations intermédiaires par branche s'accroîtront sensiblement et risqueront d'amoindrir l'évolution de la P.I.B.mais , vu les effets de l'inflation interne, les outputs des branches d'activités de la pour les années restantes du plan quinquennal sera au moins au taux observé selon les branches et globalement pour l'ensemble des secteurs entre 1980 et 1981. De même que , comme le souligne A.BENCHANHOU (1) , le taux de croissance prévu de 8.2% correspond à une efficacité globale des investissements de 17.7 inférieure à celle du passé, en raison de la prise en considération de la A.I.B. en terme de DA constants 1979 pour 1984 au lieu des termes de DA courants. D'ailleurs, ce niveau d'efficacité globale des investissements est valable pour 1981, année dont la P.I.B. est presque au même niveau que la P.I.B. prévue pour 1984. De plus , le taux d'évolution prévu de la P.I.B. peut être en cause car les autorités politiques et économiques, particulièrement le planificateur, insistent sur une gestion saine et efficace de l'outil de production , sur l'élévation du taux d'utilisation des capacités de production et sur une plus grande productivité du travail . la réalisation de tels objectifs qualitatifs parallèlement à l'accroissement des capacités productives existantes et l'apport de celles nouvelles, permettre d'accroître les réserves de productivité disponibles dans l'économie. De même , notons la limitation progressive du recours aux importations , et , le processus de valorisation meilleure des hydrocarbures et de leurs dérivés , sous réserve des

A. BENCHANHOU . op.cit.

Effets négatifs de la conjoncture internationale (baisse relative des prix de pétrole brut en 1983 , difficultés découlement des produits pétrochimique ou à des prix non rémunérateurs sur la marché international, etc....) en effet , ces facteurs importants auront tendance à améliorer les termes de l'échange et, par suite, la p.i.s. évoluera positivement notamment avec une organisation et une gestion meilleurs de l'économie. Ces ressources additionnelles, au dela de celles prévues, accroîtront le surplus économique « optimal » de la nation et inditeront les autorités de planification à la recherche de leur meilleure utilisation . certes , A.BENCHANHOU cite la possibilité d'utiliser les sur croits de ressources au remboursement des empruts aux fins de les diminuer. Mais déjà l'option de les limiter a été prise . aussi , il serait rationnel d'allouer ces ressources additionnelles, d'une part, à anticiper sur la prise en charge des investissement restants à réaliser au dela de 1984 et , d'autre part, à favoriser, priorité, la correction des déséquilibres intersectoriels qui sont observés non seulement en termes financiers mais également en termes réels. Aussi, faudrait accroitre les allocations d'investissements indus triels et agricoles en vue de la préparation de l'après pétrole. Dans le secteur industriel, les efforts d'investissements supplémentaires auront à assurer une maturation plus rapide des projets de développement de l'indus trie des biens d'équipement et de l'indus trie exportatrice , mais aussi , dela sidérurgie et la pétrochimie laquelle devra être, à partir du second et futur plan quinquennal, une industrie qui jouera le role d'industrie charnière après celui assuré par la sidérurgie , et que devra continuer à assurer l'ensemble des industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, métalliques et électriques. Enfin, si la préparation de l'après pétrole, et en général, de l'après hydrocarbures, est une priorité vitale pour le pays et pour son développement continu dans le futur, il en est aussi du souci d'élévation des niveaux de vie de la population.en fait , réduire les déséquilibres c'est respecter et assurer une Croissance harmonieuse des différentes secteurs d'activités , pour que le développement économique soit bénéfique aux aspirations sociales et culturelles de la population , en l'occurrence l'élévation du niveau de vie , et pour que l'économie soit humaine.

Setion deuxieme – l'accumulation réelle dans le secteur des hydrocarbures

Les perspectives de développement de l'outil de production le secteur des hydrocarbures , à l'instar des autres secteurs d'activités économiques , émanent des résolution du congrés

extraordinaire du front de libération nationale (1) et de celles du comité central du FLN (2) . celles-ci notent que la politique nationale de l'énergie doit s'intégrer continuellement dans la stratégie de développement économique et de la construction de l'indépendance du pays . aussi, les hydrocarbures sont considérés comme une ressource naturelle épuisable et une matière première stratégique . ils ont à jouer un rôle stratégique dans l'économie nationale comme dans l'économie mondiale . ainsi , ce secteur a été prioritaire en matière d'investissement car son développement devait assurer les besoins de l'économie nationale et de la population en énergie , en matières premières industrielles, en produits finaux et en moyen de financement . cependant, il s'est avéré que la stratégie d'industrialisation a été extravertie et a généré des aspects négatifs , en particulier des déséquilibres sectoriels entraînant un appel exagéré aux ressources extérieures et une croissance économique déséquilibrée. Aussi la politique nationale de l'énergie doit aboutir à une économie plus diversifiée plus

Tenu du 15a19 juin 1980à alger

Adoptées à l'insue de la session tenue du 29 au 31 decembre 1980 à alger.

Intégrée dans ses activités afin de renforcer l'indépendance de l'économie nationale (1) et de limiter sa vulnérabilité vis à vis de l'extérieur. Le patrimoine énergétique national, jusque là et à terme dominé par les hydrocarbures, devra être diversifié et enrichi, grâce au développement et à la maîtrise d'autres sources d'énergies. De même, que les perspectives d'exportation en matière d'hydrocarbures visent à respecter les choix économiques nationaux dans le sens du développement économique intraverti et de l'indépendance économique de la nationale. aussi, elles doivent être fixées dans le but de consolider l'outil de production et de reproduction de plus en plus autonome du pays. Pour cela, le patrimoine énergétique, dans le sens d'une valorisation intravertie et optimale, doit être conservé et couvert progressivement, d'une ressource rare, épuisable et non renouvelable en actifs productibles et reproductibles afin de permettre la croissance de la productivité partielle et globale des secteurs d'activités économiques. De plus, cet objectif permettra de répondre à la demande nouvelle de travail, et, le redéploiement de ces activités devra se faire en relation avec les impératifs d'aménagement du territoire et d'équilibres régionaux(2).

Concrètement et de manière plus précise, les orientations en matière de perspectives de développement du secteur de l'énergie et des industries pétrochimiques peuvent être vues à travers l'examen des possibilités de croissance des activités de recherche et d'exploration, de production d'électricité de produits affinis, de G.N.L. et d'industrie pétrochimique.

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989, MEIP, op.cit.

Les activités d'études, de recherches, d'exploration et de développement hydrocarbures

en vue de rendre le patrimoine énergétique plus important , un programme conséquent pour l'intensification des efforts de recherches et d'exploration doit être mis en œuvre , parallèlement à une utilisation meilleure des capacités nationales en ces domaines, particulièrement basée sur la coordination plus accentués dans le secteur . l'intensification de la recherche , de l'exploration et développement doit être menée à l'intérieur du pays et, aussi , dans la zone économique exclusive , en vue d'assurer le renouvellement et l'augmentation des réserves nationales . de plus , une amélioration des progressive doit être soutenue des norme d'utilisation rationnelle des ressources minérales.

Parallèlement à la mise en œuvre du programme de recherches et d'exploration , le souci majeur concerne également la conservation , la reconstitution et l'enrichissement du patrimoine énergétique national. En effet , celui-ci doit être préservé et utilisé rationnellement . la récupération optimale des ressources énergétiques disponibles doit se faire par le biais de la réduction du torchage voire son extinction complète en 1985 en récupérant 11 milliards de gaz , la réinjection et la systématisation des techniques du récupération assistée en vue d'améliorer la durée de vies des gisements d'hydrocarbures et d'augmenter leur performance .

L'application des orientations des autorités institutionnelles du pays , a commencé avec le début du plan quinquennal 1980-1984 pour remédier au ralentissement sensible de l'activité d'exploration pendant la période antérieure au plan . en effet , le gouvernement algérien a décidé en 1980 d'accorder de nouveaux permis de recherche d'une superficie globale de 450.000 km² et prévu que 3 milliards U.S. devraient être dépensés dans l'exploration de pétrole et de gaz au cours de la période quinquennale . aussi , en vue d'inciter les compagnies étrangères à prendre de nouveaux permis , le gouvernement algérien, profitant de la période de tension qui a caractérisé le marché pétrolier international en 1979-1980 , a décidé d'imposer à ses acheteurs de brut une prime , les associés de sonatrach en matière d'opérations de recherche , d'exploration et de production avant le 30 septembre 1980. De plus la fixation de cette prime de récupérer et de couvrir les investissements nécessaires pour découvrir 1 baril/jour. En ramenant les US 3/baril à 3 ou 4 ans durée des contrats avec les partenaires étrangers, la somme totale des investissements pour découvrir 1 baril/jour est de US 3.000 à 4.000 (1) .

De plus , notons que la part des investissements d'exploration prise en charge pour l'algerie est à raison de 57.5% (2) . cepondant, cette politique de relance n'a pas produit l'évolution souhaitée , en l'occurrence par rapport à 1979, et l'activité d'exploration en 1980 est jugée insuffisante. Toutefois , le niveau d'activité de l'exploration pétrolière en algerie se situe comme suit en 1980 par rapport à Lopep et dans le mande (3) .

conférence de presse du MEIP, « la politique pétrolière et gazière de l'algerie » , PGA du 16 avril 1980 n 266.

A. MERAGHNI , « les besoin d'investissements du secteur pétroliè dans les pays arabes entre 1981 et 2000 » , "GA du 1^{er} du mai 1982 n 315.

Désignation	Relevés simiques(km)	Appareils de forage en opération	Nombre de puits forés
Algérie total mondial	437 102.792 non déterminé	100 389 4.004	20102.565 84.004

Cependant , les résultats en matière en forage du PGA sont contredits par ceux de l'annuaire étatique de l'algerie (1) qui indique un nombre total de puits forés de 593 dont 95 en résultats influencés par les opérations d'achèvement du programme de développement du gisement de gaz de hassi r'mel à la fin de 1980. A ce titre, observons que les travaux entrepris sur ce gisement ,lui pennettent , désormais grace à 5 modules de traitement de traiter 92 milliards de km3/en de gaz sec, 18.2 milliards de tonnes/an de condensat et 2.6 milliards de tonnes/an de GIL (2) . si la consommation intérieure algérienne absorbe 4 milliards le m3/an de gaz , l'essentiel du gaz traité sera disponible pour l'exportation . née moins , en raison de la révision en baisse du programme d'exportation de gaz sous ferme de GNL (de 70 molliards de m3/ dans le plan valayd à 31 milliards de m3/an en 1981), les investissements dans le développement des réserves du gaz n'auront été que de US 14 milliards (en dollars 1977) au lieu de US 22 miliards estimée.

MRAT. 1980

« les investissements et le développement du secteur des hydrocarbures », Afrique Asie n° 295 du 22 mai 1983, « Spécial 2ème foire internationale d'Alger ».

Par ailleurs, avec la détente sur le marché pétrolier, les opérations de développement se sont à nouveau ralenties en 1981, et les compagnies ont paru moins motivées pour se lancer dans l'exploration en Algérie. Cependant, selon N. ZOUIOUCHE (1) l'ensemble des sociétés ayant conclu des accords d'association se sont consacrées à des études sismiques et l'activité de forage évoluera comme suit jusqu'à la fin du plan.

Nombre de puits forés	1982	1983	1984
Sonatrach sociétés étrangères	35-40	35-40	35-43
	5	20	30

2-les sources nouvelles d'énergie dans le cadre de la reproduction du patrimoine énergétique national

Assurée la satisfaction des besoins énergétiques de la nation au-delà de l'ère des hydrocarbures, exige le recours à l'introduction de nouvelles sources d'énergie et le développement de sources d'énergie renouvelables. Ces efforts sont accompagnés de façon indispensable par l'élévation des niveaux des capacités de maîtrise technologique du pays et la fonction de reproduction de l'outil de production au sens large, à savoir, en plus de la maîtrise technologique et de maintenance de l'appareil de production.

(1)

Directeur adjoint à la sonatrach , chargé de l'exploration et de la production, PGA du 16 juillet 1982 n° 320.

Notons la reproduction des biens d'équipements des différentes branches industrielles pour elle-même et pour le reste des branches, en l'occurrence, le secteur des hydrocarbures. D'autre part, ce secteur doit connaître la reproduction des ressources énergétiques et assurer la garantie des retirées premières industrielles et des consommations intermédiaires diverses au besoin, par l'importation des matières de base une fois les réserves des hydrocarbures épuisée dans le pays.

1. Autres sources d'énergie

En effet, les perspectives d'une mobilisation de plus en plus grande des ressources nationales d'énergie entraineront la réduction progressive de l'utilisation des hydrocarbures en fonction de leur raréfaction. de ce fait, l'exclusivité de la seule ressource énergétique aura tendance à être remise en cause au profit des autres ressources énergétiques fossiles (Hydro-électrique, charbon) ou renouvelables (solaire, géothermie) les premières doivent nécessairement être préservées car dans plusieurs secteurs les substituts sont d'un cout très élevé. C'est ainsi que l'énergie nucléaire puerait être la seule alternative aux hydrocarbures dans la production d'électricité à grande échelle (1). Mais, le cartoon peut aussi être une partie de la fonction énergétique alternative aux hydrocarbures, avant l'introduction du rôle des énergies nouvelles et renouvelables, qui n'aura lieu qu'à partir de l'an 2000 (2). Quant à ces énergies nouvelles, une attention particulière

SKHENNAS dichotonnie du secteur énergétique et production des biens d'équipement Op. cite. Travaux du séminaire que les perspectives énergétiques en Algérie tenu en février 1982 à SONATRACH sous l'égide de l'institut Algérien des Pétroles (IAP).

Devra être accordés à leur promotion en particulier pour le solaire (1).

Pour les ressources énergétiques fossiles notamment, le charbon et le nucléaire notons que les réserve prouvées actuellement pour le charbon sont constituées de 66.4 millions de tonnes (2) et que les réserves raisonnablement assurées pour l'uranium sont de 25000 tonnes (2) niveaux jugés insuffisants pour constituer les seules alternatives aux hydrocarbures du moins à partir de l'an 2000 (3).

Par ailleurs dans le cadre des efforts de promotion de l'énergie solaire notons que des principales filières d'utilisation étudiées dans les universités et les cantres de recherche de l'office national de la recherche scientifique et un degré moindre au sein du certaines sociétés nationales c'est ainsi que l'université des sciences et techniques d'Alger a entamé une formation post graduée en énergie solaire et réalisé la première cellule photovoltaïque en utilisant le matériel de l'atelier a conducteurs du complexe électronique de Sidi Bel Abbes et que l'université d'Annaba a élaboré un programme de recherche assez complet sur les énergies non conventionnelles de plus la station de l'énergies solaire de BOUZAREA (ALGER), l'infrastructure de recherche la plus importante à l'heure actuelle a demandé à la SN METAL de réaliser une centrale hélio thermodynamique à partir de son four solaire de 50KM qui permet d'atteindre 3500°C. De plus, cette station même des études et recherches concernant la mesure du rayonnement solaire, les adapter plans les chauffe eau solaires et les concentrateurs cylindra paraboliques permettant plusieurs

S.KHENNAS, Op.cit.

CREA, Politique énergétique et production d'électricité en Algérie, Op.cit.

Travaux du séminaire sur des perspectives énergétiques en Algérie, Op.cit.

Applications, en l'occurrence la production d'électricité. D'autre part, sur le plan de l'habitat solaire intégré, notons la collaboration de l'UNRS et l'université des nations unies pour travailler sur la conception et la réalisation d'un village solaire intégré algérien. Enfin, notons que la participation des sociétés nationales à la formation d'une industrie solaire est perçue au niveau de la SONELE par la production de photopiles, la SN METAL par la partie thermique d'un système thermodynamique et REAL – SIDER (SNS) par les capteurs plan de plus la recherche développement au niveau de la SONELGAZ a entreprise des études sur les filières thermodynamique et photovoltaïque.

Maitrise technologique

Le choix de divers infixation des sources d'énergie, fesselles ou renouvelables, implique aussi des choix technologiques car les sources énergétiques ne sont pas de simples données, physiques, mais découlent aussi entendu que celles-ci évoluent dans le cadre de la dominance des lois du marché du capitalisme mondial. Et, c'est dans ce cadre monopolistique que, les perspectives de développement technologique (1) du pays ont une influence sur le choix des sources d'énergie possible. En effet, l'adaptation d'une source d'énergie donnée aura des effets sur le contrôles la maitrise et la reproduction sur une base nationale de l'appareil énergétique, et plus généralement sur la production industrielles et la concrétisation de l'indépendance énergétique. Aussi, la politique nationale en matière de technologie, liée à celle de la reproduction, doit définir une commination optimale et rationnelle entre les matières premières, la qualification des travailleurs et Les moyens de travail. Institutionnellement (1), il est indispensable de renforcer les capacités du pays pour maitrise les technologies associées. Aussi, il y a lieu de renforcer la base scientifique nationale en vue de crée les conditions humaines et matérielles de l'indépendance technologique. Celle-ci ne saurait être atteinte, si les travailleurs nationaux, particulièrement qualifiés, ne sont pas utilisés au mieux aux fins d'assure les fonctions d'engineering et de maintenance aussi bien de l'appareil productif mais aussi de la reproduction des sources énergétiques.

Reproduction du système énergétique

Toute reproduction élargie exige qu'une formation sociale (2) donnée, pour produire et reproduire dans chaque branche particulière, dispose continuellement des éléments nécessaires à chaque procès de travail, aussi humains que matériels. Aussi, comme le disait K.MARX (3) considéré non sous son aspect isolé mais dans le cours de sa rénovation incessante, tout procès de production social est en même temps un procès de reproduction ainsi, le reproduction du système énergétique concerne

Le reproduction de l'objet de travail en posant le problème des sources d'énergie à développer en priorité primaires et puis nouvelles et également le reproduction de moyenne de travail, à savoir les biens d'équipement, la force de travail la maîtrise technologique et la maintenance des équipements de l'outil de production en effet la reproduction du système énergétique inclut, aussi bien ressources énergétique que les biens

D'équipement du secteur de l'énergie en particulier et dans un cadre élargie en considérant le reste des activités des hydrocarbures notamment le pétrochimie dans le cadre d'une politique d'intégration intra et intersectorielle comme le développait suffisamment G.DESTANE de BERNIS (1). Aussi, la politique de reproduction du système énergétique en incluant de manière cohérente, en nature et la technologie qui lui sont nécessairement associés, renvoie et pose le problème de la connaissance des ressources énergétiques réelles et potentielles s'elles soient possibles au renouvelables cette exigence une fois établie permet de concevoir une politique industrielle et technologique qui amorce un processus d'autonomie de l'outil de production et de reproduction. En effet, le choix des sources d'énergie est étroitement lié au développement de l'appareil productif dont la reproduction ne se pose ^pas nécessairement et toujours de la reproduction sont différents selon que le choix porte sur la couverture de nos besoins essentiels par les hydrocarbures même an ayant recours à l'importation ou qu'ils ne vont occuper s'une part relativement moins importante au profit d'autres sources d'énergie (nucléaires solaire, etc...). De même, comme il doit y avoir cohérence entre la nature des biens d'équipements et les techniques à utiliser dans le cadre de l'optique de la reproduction celles-ci seront également différents selon les choix des sources d'énergie. Aussi, le choix de l'introduction du nucléaire. Par rapport aux hydrocarbures, entrainer une plus grande dépendance.

Immédiate et à long terme dans les domaines politiques et énergétiques du fait de l'acquisition des équipements et de la technologie, et, de l'approvisionnement en combustible, comme pour l'utilisation de l'assistance technique et de la formation des travailleurs nationaux.

De plus, pour une plus grande introversion et autonomisation de la reproduction du système énergétique en particulier. Et de la reproduction du système productif en générale, le choix au profit des sources énergétiques qu'elles soient fossiles ou renouvelés, doit être à la fois notionnel et optimal. En effet, ce choix doit être basé sur le souci d'adopter et de mettre en œuvre un politique énergétique et plus généralement une politique industrialise voire

d'industrialisation autonome qui ne peut se fonder que sur un mouvement de reproduction interne de l'industrie nationale aussi large que possible. Les effets de cette dernière se propagent progressivement à partir de processus se situant très en amont de la production finale et visant à produire localement les outils essentiels pour la transformation de la matière. Ainsi, la production de biens d'équipements non standardisés, avec les contraintes qu'elle impose au niveau de la qualification de travail et les possibilités qu'elle offre au niveau de l'emploi, constitué avec le développement de l'engineering et des entreprises de réalisation ainsi que la maîtrise technologique et la maintenance de l'outil de production par les travailleurs nationaux de plus en plus qualifiés l'essentiel des maillon d'une reproduction interne élargie de plus la nécessité d'une production reproduction des biens d'équipements exige des choix judicieux en terme de la nature la taille et la qualité des équipements aux fine de parvenir à une situation de moindre dépendance de l'économie en générale et du système énergétique en particulier à l'égard de l'extérieur dans le long terme les choix judicieux des équipement et des technologies doivent se faire dans le cadre d'une optique de reproduction interne vasée sur la cohérence et l'intégration.

Intra et intersectorielle de même la mise en œuvre d'une tells stratégie de reproduction interne doit s'accompagner d'une coopération industrielle et énergétique dans le sens de développer une politique d'intégration régionale et des relations entre les pays du sud, tout en bénéficiant au mieux des avantages des progrès industriels techniques en matières énergétique et en général économiques réalisés par les pays développés mais comme le souligne A.BENACHENHOU (1), le choix de partenaires dans ce type de coopération industrielle est un problème délicat à résoudre quand niveau mondial, par la majorité des branches fabricant des biens d'équipement.

Activités de valorisation des hydrocarbures

Aux fins de valoriser les hydrocarbures il a fallu augmenter la capacité d'évacuation des différents produits d'hydrocarbures expédié des champs d'extraction. Aussi notons que la concentration importante des investissements dans le secteur des hydrocarbures a eu comme effets entre autre de lier aux unités de transformation d'hydrocarbures les 1312 puits producteurs de pétrole brut les 155 puits producteurs de gaz et les 5 modules de traitement du gaz (2), grâce à une capacité de transport maximale

A.BENACHENHOU l'Algérie entre l'autonomie et la dépendance revue d'économie industrielle n°14, 4^{ème} trimestre 1980.

Les investissements et le développement du secteur des hydrocarbures numéro spécial d'Afrique Asie sur la foire internationale d'Alger mai 1983, Op.cit.

Détaillée ainsi selon les produits (1) :

63 millions tonnes de brut environ

61.5 milliards de m³ (dont 8.84 milliards de m³ pouvant aller jusqu'à 16.5 milliards de m³ pour une phase ultérieure d'utilisation du gazoduc d'exportation vers l'Italie)

24 millions de tonnes de condensat

Ainsi que pour transporter les quantités de GEL séparés progressivement au niveau des modules de traitement du gaz

La valorisation physique de ces quantités d'hydrocarbures se fait au niveau des unités de raffinage de production d'électricité, de liquéfaction et des unités pétrochimiques (engrais, produits pétrochimiques de base, produits plastiques, etc....). En somme, la première étape consisté à produire de l'énergie (produits raffinés, électricité, gaz naturel, GPL). Des étapes successives viennent, ensuite, révéler les différentes phases de transformation des hydrocarbures aux fins de produire des matières premières industrielles des consommation intermédiaires pour l'agriculture et des produits finals pour les utilisateurs finals par ailleurs si la production d'électricité » et la croissance du taux d'électrification du pays seront examinées au chapitre prochain consacré aux perspectives d'utilisation des hydrocarbures nous nous bernois pour le moment à montrer l'importance

Sources : - les investissements et le développement du secteur des hydrocarbures numéro spécial d'Afrique Asie sur la foire internationale d'Alger mai 1983, Op.cit.
Statistiques du secteur de l'Energie et de l'industrie pétrochimiques 1981.

Perspective, principalement, des activités de raffinage de liquéfaction et de la pétrochimie.
Raffinage du pétrole brut

Le souci de poursuivre la valorisation physique et financière des produits bruts d'hydrocarbures incite à produire des produits raffinés du pétrole brut destinés à substituer des produits locaux à ceux importés on obtenus par le biais du procession et a exporter de plus en plus de produits élaborés et excédentaires sur le marché national aussi la mise en servisse de la raffinerie de Skikda en mars 1980 a permis d'augmenter la capacité de raffinage du pays au niveau de 22.2 millions de tonner/an ou 440 millions de barils/jour environ par rapport à 6357.4 mille barils/jour de l'OPEC et 66200.6 ai niveau mondial. Les perspectives de développement da la capacité du raffinage du pays évolue comme suit jusqu'an 1990 :

Unités de raffinage	Capacités 1980 106 de tonnes/an	Capacités projetées pour 1985 103 barils/jour	Capacités projetées pour 1990 103 barils/jour
Arzew	3.0	55	55
Alger – El-Harrach	2.7	55	55
Hassi Messaoud	1.2	25	25
Skikda	15.3	36	360
In-Aménas		7	7
Total	22.2	502	502

Sources: - OPEC annual statistical bulletin 1980.

Recherché production et exportation de pétrole en Algérie par le département recherches du PG n°368 du 16 janvier 1982 et d'autres numéros.

Liquéfaction du gaz naturel

La période du plan quinquennal a connu en 1980 l'achèvement des travaux de développement du gisement de gaz naturel de Hassi R'Mel, la fin dans le courant de 1981 des travaux de construction du gazoduc Algérie-Italie et la mise en service des dernières unités de liquéfaction de gaz (unités 40.50 et 60 de Skikda et GNL 2d'Arzew), effectuée au début de 1982. De ce fait l'Algérie a complété le dispositif d'exportation ainsi la capacité de liquéfaction de gaz du pays est passée de 15.7 milliards en 1979 de m³/an à 31.1 milliards de m³ pendant le plan quinquennal, détaillée selon les unités de liquéfaction (1) :

Usines	Capacité de production (en 109 m ³ /an)	Nombre de trains de liquéfaction	démarrage
Arzew			
GL4Z (camel)	1.5	3	1964
GL1Z (GNL1)	10.5	6	1978
GL2Z (GNL2)	10.5	6	1982
Skikda			
GL1K (1.2.3)	3.7	3	1972/1973
GL1K (4)	1.6	1	1982
GL1K (5.6)	3.3	2	1982
Total	31.1		

Sources : - statistiques du secteur de l'énergie et de l'industrie pétrochimique MEIP décembre 1980

L'industrie du gaz en Algérie la capacité d'exportation attendue 39 milliards de m³/an département recherches du PGA.PGA n°332 du 16 janvier 1983.

Les nouvelles unités de liquéfaction réceptionnées par la Sonatrach ne fonctionnent pas encore régulièrement A Skikda la pression du gaz est insuffisante pour assurer une production normale des unités A Arzew le gazoduc (GZ2) qui doit alimenter GNL2 en gaz naturel de Hassi R'Mel tard pour être achevé.

Pétrochimie :

La période du plan quinquennal est marquée par la finalisation des projets de l'industrie pétrochimique (produits de base plastique, engrais etc.....) entamés ou projetés antérieurement à 1980. En effet, les responsables politiques et économiques, tout en repoussant sine die le plan de développement de la pétrochimie 1986-1990. Préfèrent développer la réflexion aux fins de préparer l'élargissement de l'industrie pétrochimique (1). Ainsi, l'industrie pétrochimique en Algérie s'est caractérisée par le fait qu'elle s'est révélée capitaliste, en raison des surcoûts

qu'elle génère et supporte, et par la faiblesse des taux d'utilisation des unités pétrochimiques, faisant que les couts et prix de revient des produits pétrochimiques soient supérieurs, en l'occurrence à ceux de l'Europe, et par conséquent non compétitifs. D'ailleurs, l'écart relatif de 2% dans le cas le plus favorable dans l'utilisation respective de l'éthane par l'Algérie et du nappant par l'Europe se trouve largement épongé (2). AU non compétitivité s'ajoutent les difficultés d'exportation des produits pétrochimiques nationaux sur le marché international dominé par les multinationales. D'où la conséquence infructueux d'une éventuelle option de développement de la pétrochimie à vocation essentiellement exportatrice.

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989, MEIP, Op.cit.

K.OUAHDELOUS, Op.cit.

De plus, il semble par ailleurs que la stratégie de développement économique et d'industrialisation en particule a tendance, d'une part à privilégier les petites et moyennes entreprise créatrices d'emplois d'autant plus que leur gestion est plus faille et qu'elles demandent peu de capitaux et donc la possibilité d'utiliser des techniques simples et à la rigueur durales an relation avec les niveau de qualification des travailleurs nationaux et des matières premières issues des hydrocarbures du pays ce qui facilité l'assimilation progressive des techniques de production et de gestion utilisées et par suite l'élargissement des possibilités de maitrise technologique et de maintenance et de contrôle de l'outil de production par les travailleur nationaux tous ces factures auras tendance à améliorerai la productivité du travail industriel en particulier, celle des autre secteurs en l'occurrence l'agriculture et de façon générale de la productivités de la nation néanmoins une telle option pour le développement de l'industrie pétrochimique doit répondre aux besoins exprimés progressivement par la demande potentielle nationale (1), compte tenu des possibilités de substitution des produits dérivés de la pétrochimie, à usages industriels, agricoles et finals à des produits locaux de nature différente et surtout, aux produits importés de plus la satisfaction des besoins de l'économie nationale doit favoriser l'intégration économique, intra et intersectorielle. Et, par l'amélioration de l'utilisation et la productivité des unités de production et la maitrise des couts et prix de revient la pétrochimie en Algérie, devra tendez à contribuer à l'amélioration des termes de l'échange avec les autre secteurs et élever le niveau de vie de la population

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989, MEIP, Op.cit.

De même, qu'elle accroître le surplus accumulé sur le plan des échanges avec l'extérieur cette stratégie de développement de la pétrochimie en Algérie devrait surtout s'intégrer dans le cadre d'un processus d'intégration économique régionale et du développement des relations économiques des pays du Sud.

En conclusion de ce chapitre, notons que les effets d'investissements et d'accroissement du système productif dans la secteur des hydrocarbures permettront de définir et de réaliser les perspectives d'utilisation des hydrocarbures objet du prochain chapitre comme sources d'énergie de matières premières industrielles et de consommations intermédiaires, enfin, comme moyens de financement.

section II perspectives d'utilisation des hydrocarbures

Les efforts d'accumulation dans le secteur des hydrocarbures ont pour but de rendre disponibles l'énergie, les matières premières et produits finals nécessaires à la satisfaction des besoins de l'économie nationale et de la population. Aussi, la résolution prise à fin 1980 par le congrès extra ordinaires du FLN et le comité central. Complétées par les orientations de base pour l'élaboration du plan quinquennal 1985-1989 (1), tracent les perspectives d'utilisations des produits d'hydrocarbures. Mais, l'évaluation et la quantification dans le temps des différents paramètres de la fonction d'utilisation des hydrocarbures en relation avec l'apport progressif de leurs importations et des autres sources d'énergie par les instances économiques du pays sont en cours d'élaboration aussi en fonction des statistiques disponibles pour le début d'exécution du plan quinquennal 1980-1984 et des estimations faites par des études d'organismes spécialisées en l'occurrence l'OPAEP (OPEC), organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, ou l'AIE, l'agence internationale de l'énergie, nous tenterons de tracer les perspectives d'utilisation des hydrocarbures par l'Algérie en effet celles-ci sur les plans de la production de la consommation de l'exportation et de l'importation doivent être définies et évaluées compte tenu des différentes réserves disponibles et de leur niveau stratégique, du rythme de développement économique du pays et tendre à la recherche d'économies des différentes sources d'énergie de même qu'elles doivent assurer la satisfaction des besoins planifiés de l'économie nationale et de la population en énergie en matières premières industrielles et

consommations intermédiaires afin en produits finals de plus cette politique nationale d'utilisation des hydrocarbures doit

Op.cit.

Assurer les besoins financiers qu'exigeant le développement du pays en contribuant à maximiser et à mobiliser le surplus économique optimal réaliser sur les plans interne et externe pour cela d'abord la production et la gestion de l'outil de production doivent être améliorées dans le cadre d'un programme cohérent de production de stockage et de distribution de même que des mesures soient prises aux fins d'amélioration les rendements des unités de production et de leur maintenance d'instaure une gestion optimale du patrimoine énergétique par le biais de la restructuration des entreprises et de l'application de la politique rationnelle d'investissements débouchant sur une plus grande efficacité économique et financières aussi une politique de formation des travailleurs nationaux doit contribuer progressivement à réaliser ces objectifs et à éliminer par conséquent le recours à l'assistance technique parallèlement la politique nationale d'utilisation des hydrocarbures pour assurer la satisfaction des besoins du pays doit élaborer un modèle de consommation des différents produits d'hydrocarbures tendant à l'élimination de toute forme de gaspillage en fonction d'une utilisation rationnelle des moyens de stockage de transport et de distribution des produits stratégique en respectant des normes et pétrochimiques et en appliquant un système de prix qui facilitera l'évolution du modèle de consommation dans le sens d'encourager l'utilisation des sources les plus disponibles les mieux valorisables et les moins coûteuses et à promouvoir les économies d'énergie endons la définition d'une structure de produits d'hydrocarbures doit être basée sur les niveaux des réserves récupérables périodiquement évaluées compte tenu des niveaux d'utilisation interne considérés comme prioritaire et de la maximisation du surplus minier externe. Aussi l'option est de valoriser au mieux au niveau international des produits de plus en plus élaborés en l'occurrence les produits raffinés et pétrochimiques ainsi il sera recherché une diversification de la destination des exportations des produits en assurant des avantages de plus en plus améliorés sur le plan international grâce à la maîtrise progressive des coûts et des prix de revient internes de la

- Recherche d'une coopération élargie dans le cadre d'une intégration économique régionale et des relations économiques pays du sud en somme toute exportation des hydrocarbures

doit prendre en considération la sécurité d’approvisionnement des pays partenaires et doit avoir pour contrepartie la sécurité du développement du pays de même que la politique nationale d’exportation et d’importations de produits d’hydrocarbures doit être compatible avec une exploitation optimale et rationnelle des gisements des possibilités d’accès aux énergies nouvelles de formes contractuelles éventuelles à améliorer selon les conjonctures de l’évaluation des recettes d’exportation en devises et en termes réels en relation directe avec la mise en œuvre de la stratégie nationale du développement économique et de construction de l’indépendance.

Section première – les hydrocarbures comme usages généraux

Les utilisations des produits d’hydrocarbures sous forme d’énergie directe et indirecte sont synthétisés ci-après en observant leur évolution jusqu’en 1990 en millions de tonnes équivalent pétrolas (tep).

Nature d'utilisations	1980 (1)	1981 (1)	1985 (2)	1990 (2)
Production primaire d'énergie :	50.15	37.50	55.50	40.80
a. -				
Pétr				
ole				
brut				

Sources : (1) OPAEC (OPAEP) bulletin juillet 1979 mais corrigés partir des statistiques du MEIP et de MPAT
OPAEC bulletin, Op.cit.

-condensant	7.00	8.90	21.20	17.30
-GPL (Des gisements)	0.55	0.76	8.40	7.9
-Gaz naturel	17.50 (1)	2230 (1)	96.20	105.40
-Electricité	0.08	0.08	0.08	0.83
Total	75.28	69.54	181.38	171.48
2-production secondaire d'énergie :				
-produits raffinés	9.84	12.95	27.51	27.41
-GPL (des unités de raffinage et de liquéfaction)	1.10	1.20	4.20	4.20
-Electricité	2.27	2.29	4.93	8.47
Total	13.21	16.44	36.64	40.08
3-production totale d'énergie	88.49	85.98	218.02	211.56
4- consommation total d'énergie :				
-produits raffinés	5.24	5.50 0.77	8.44 0.99	11.30 1.70
-GPL	0.75			
-GAZ naturel	3.96	4.47	6.68	14.36
-Electricité	2.02	2.02	4.40	7.60
Total	11.97	12.76	20.51	55.05

4/3 en %	13.53	14.84	9.41	18.57
----------	-------	-------	------	-------

Production nette.

Tel qu'indiqué par le tableau précédent nous observons que la production total d'énergie atteindra en 1985 déjà 2 fois et demi environ le niveau de 1980 mais diminuera de 3.2% de 1985 à 1990 l'évolution de la production primaire et secondaire est caractérisée par la baisse tendancielle de celle du pétrole brut dans le cadre de l'application en fonction du développement des besoins internes en produits énergétique divers tout en respectant les engagement prise par l'Algérie vis-à-vis des partenaires étrangers de plus la tendance à la baisse de la production de pétrole brut est influencée également par les conjonctures défavorables de la demande mondiale en pétrole brut quand bien même qu'en 1982 la part de pétrole brut produite par l'Algérie ne représente que 3.8 % environ de celle produite par l'ensemble OPEP et 1.3% du total mondial de 2.471 millions de tonnes équivalent pétrole aussi parlai une certaine constance notons avec la mise en route progressive de la raffinerie de Skikda qu'en 1982 les raffineries algériennes ont fonctionné à pleine capacité permettant d'atteindre 20 millions de tonnes traités soit plus du double de niveau du 1980 et les deux tiers (2/3) des niveau projetés pour 1985 et 1980 selon les indications de l'OPARC bulletin (1). Le niveau de la capacité de raffinage effective ainsi atteint permet à l'Algérie de cesser le raffinage à façon à l'étranger et d'augmenter les exportations de produits raffinés en remplacement des quantités inférieure du pétrole brut exportées en effet celles-ci ont représenté seulement 60% en 1982 des exportations des condensats prise isolément aussi la substitution des exportation de produits raffinés à la place du pétrole brut est observée comme suit

Op.cit.

De 1980 à 1982, an pourcentage des productions respectives (%).

	1980	1981	Aout 1982
Pétrole brut	70.2	65	25
Produits raffinés	68	85.8	79

Cette tendance s'inscrit dans le cadre de la politique de valorisation des produits bruts d'hydrocarbures réelle en répondant à la satisfaction des besoins de l'économie nationale en dérivés d'hydrocarbures et financières en donnant aux hydrocarbures une forme plus valorisable sur le plan international quitte à rechercher des partenaires disponibles à accorder plus d'avantages relatifs lors de l'échange des produits Algériens contre des produits importés.

Compte tenu de la production nette de gaz c'est-à-dire la part de la production effectivement commercialisée, après déduction principalement des quantités réinjectées pour améliorer les rendements des gisements et des quantités de gaz utilisées en fuels gaz brûlées et ou perdues notons que le niveau atteint en 1980 sera multiplié par 5 fois et demi 5.5 en 1985 et par 6 en 1990. En effet la production brute de gaz naturel n'est pas totalement destinée à des usages énergétiques sur les plans interne et externe aussi la structure de celle-ci en 1980 et 1981 se présente comme suit en milliards de m³.

	1980	1981
Production brute dont en %	43.4	64.5
- gaz réinjectés	32.9	52.1
- gaz utilisés en fuels	3.4	3.5
- gaz brûlés et / ou perdus	22.3	10.2

Le niveau de la production de gaz naturel, bien qu'inférieur en 1980 en raison de l'arrêt des livraisons de GNL à el-pasc (etats unis) suite à l'échec des négociations , révèle une importance

remarquable. En effet, le rythme élevé de la production montre la tendance prise par cette source d'énergie en se substituant progressivement au pétrole brut, source qui se raréfie de plus en plus. De plus, comme la production contient du gaz associé et gaz nonassocié, c'est-à-dire, contenant du condensat, produit liquide, dont la vocation est de suppléer à l'offre endimie du pétrole brut sur le marché international. Par ailleurs, avec les résultats favorables des négociations sur les prix d'exportation de GNL (Belgique, France, etc....) et de gaz naturel par gazoduc vers l'Italie, nous observons une reprise des exportations à partir 1981 expliquant le taux de croissance annuel de la production brute de 1980 à 1981 de 51% environ. De plus, à la fin de 1982 la capacité installée totale d'exportation atteint 39 milliards de m³/an, dont 31 milliards de m³ sous forme de GNL et 7 à 8 milliards de m³ par le gazoduc algérie - Italie, dont la réalisation de la seconde conduite permet de relever le niveau de la capacité installée totale d'exportation à 47.6 milliards de m³ (1). dont 16.6 milliards par gazoduc. cependant, une bonne partie de cette capacité installée d'exportation était sans emploi à la fin de 1982, d'une part parce qu'un nombre de contrats n'étaient pas encore opérationnels (contrat snam- ENI d'exportation par gazoduc) ou ne l'étaient qu'à un rythme réduit (enagas et distrigaz) même si les différents avec certains clients ont été réglés (GDF, distrigas boston).

Ce sont les problèmes techniques survenus dans le fonctionnement des usines de liquéfaction qui n'ont pas permis à la sonatrach d'assurer les livraisons contractuelles pour tous les clients la capacité de liquéfaction réellement

« l'industrie du gaz en alferie – la capacité d'exportation atteint 39 milliards de m3/an » , par le département recherches du PGA.

PGA n° 332 du 16 janvier 1983, op.cit.

Opérationnelle ne correspondant dans le courant de 1982 qu'à la moitié environ de la capacité installée, soit près de 15 milliards de m3/ an. Par ailleurs avec la mise en service du gazoduc Algérie – Italie et la formalisation progressive des contrat d'exportation , le volume de gaz naturel , à l'état sec ou sous forme de GVL , augmentera progressivement .a noter que les exportation ont atteint près de 10milliards de m3 en 1982 contre 7.08 milliards de m3 en 1981. Aussi, selon l'agence internationale de l'énergie (1) l'évolution des projets d'exportation de gaz naturel, en milliards de m3/ an de gaz gazeux, est tracée comme suit jusqu'en 1995.

Contrats	1985	1990	1995
<u>D'exportation</u>			
<u>Destination des etats unis</u>			
(Contrat EL-pazo étant suspendu mais compté pour 10milliards de m3)	15.9	15.9	15.9
<u>Destination de l'Europe</u>			
.GNL	20.2	20.2	19.6
<u>.Gazoduc</u>			
Algérie-Italie	12.5	18.0	18.0
Gazoduc Algérie- Europe à l'étude (transmed , segain)	- -----	22.5 -----	33.0 -----
total	46.6	76.6	86.5

les perspectives mondiales du gaz naturel à l'horizon 2.000 selon l'Algérie l'agence internationale de l'énergie , PGA n° 316 du 16 mai 1982.

Par ailleurs, la production d'électricité aura plus que doublé de 1980 à 1985 et augmentera de plus de 70% de 1985 à 1990. Parallèlement, à la satisfaction en énergie électrique, à l'instar de l'énergie électricité se traduira par l'accroissement du taux global d'électrification observé comme suit :

1) 1980	1985	1990	1993
2) -----	-----	-----	-----
3) 63%	82%	96%	96% (1)
4) 66%	-	83%	- (2)

Enfin, en raisonnant sur la consommation nationale des différentes formes d'énergie, nous observons qu'elle évoluera de 71% respectivement sur les périodes 1980-1985, puis 1985-1990. De plus, contrairement aux parts relatives de la consommation nationale sur la production totale d'énergie affichées sur le tableau précédant, notons que l'ex ministre et actuel ministre, de la planification et de l'aménagement du territoire /A. BRAHIM a soutenu devant la commission économique et sociale du F.L.N. que les perspectives d'évolution de la consommation nationale d'énergie jusqu'en l'an 2.000 révèlent que la part de la production nationale affectée à la satisfaction des besoins nationaux évoluera de 21% (16 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) sur 75 millions de tep) à 30% en 1990 et à 77% en l'an 2.000 toujours

Sonelgaz, « prévisions de consommation d'électricité et de gaz à moyen terme », direction de la planification, mars 1983.

Crea, « politique énergétique et production d'électricité en algérie », op.cit.

b. Selon la même source (1) la structure de la consommation nationale d'énergie évoluera comme suit jusqu'en l'an 2.000 en pourcentage.

c. <u>Sources d'énergie</u>	1980	1990	2.000
d. <u>Hydrocarbures</u>	92	93	85-90
e. <u>Dont :</u>			
f. -pétrole	48	33	24-30
g. -gaz naturel	44-	60-	60-
	-51(2)	67(2)	70(2)

- Ainsi, la structure de la consommation nationale d'énergie évoluera dans le sens de l'application des résolutions du FLN et du comité central du FLN , mises en exécution par le gouvernement algérien en encourageant progressivement la consommation , et en général, l'utilisation du gaz naturel dont les réserves sont abondantes tout en freinant celles des produits raffinés . en l'occurrence, comme substitut aux dernier notons la décision gouvernementale d'utilisation progressive du GPL comme carburant . en effet, un programme d'équipement de 100.000 véhicules s'effectuera progresivement . cette décision se traduire par un gain en devises pour le pays et par des avantages techniques et économique pour les automobilistes, notamment sur le plan de la sécurité encas d'accident. De plus , alors que le prix du GPL est à la moitié du prix actuel de l'essence en algerie (3), notons qu'à partir de 1984, les perspectives des capacités de production de GPL feront apparaitre de larges possibilités d'excédents

Mpat, op.cit.

L'industrie du gaz en algérie, op.cit

PGA n° 330 du 16 décembre 1982.

Enfin , soulignons qu'à l'intérieur de la consommation industrielle, les branches exportatrices , comme les hydrocarbures , mais aussi , la sidérurgie et la pétrochimie occuperaient les premières places en 1990, suivies de près par les matériaux de construction , les constructions métalliques et la métallurgie des non ferreux (1) . en effet, l'évolution de l'importance et la structure de la consommation énergétique à des flux industriels s'explique par la future mise en exploitation de différents projets industriels , en particulier le complexe sidérurgique sur réduction directe de jijel (milie) , la sidérurgie de l'ouet, l'extension de la SNS d'el-hadjar, le laminoir (moulay slissen) , le complexe pétrochimique (skikda ou arzew) et l'extension de la sonacome rouiba (2).

Section deuxième – les hydrocarbures , comme usages spécifiques

Se sont les utilisations non énergétiques des hydrocarbures , principalement comme produits pétrochimiques de base (matière première industrielles) , comme consommation intermédiaires (plastiques , produits pétrochimiques plus élaborés , engrais , produits phytosanitaires) et comme produits finals destinés à des utilisations ou consommations finales. Cependant , on peut considérer d'autres utilisations spécifiques, en particulier comme moyen de réduction ou d'électrolyse (3) et pour la production de pétoprotéines (4) . a l'inst.

CREAD, « politique énergétiques et production d'électricité en algerie » op.cit.

Prévisions énergétiques (electricité et gaz naturel) à moyen terme en algerie 1983-1993, sonelgaz , novembre 1982.

G. DESTANNE de BERNT et S.A GHOZALI , « les hydrocarbures et l'industrialisation de l'algerie » op.cit.

CREAD, « valorisation physique interne des hydrocarbures –projet de recherche » equipe energie , octobre 1979, op.cit.

De l'utilisation thermique directe du gaz naturel ou GPL par l'industrie et les ménages, la réduction directe, principalement , consommerait beaucoup d'énergie ce qui favorise et promènerait l'utilisation du gaz naturel à la place du charbon cokéfiabie dont l'importation ,se relativement sur la balance-devises de l'Algérie . son remplacement par le gaz naturel contribue d'une part à utiliser un matière première bon marché comme moyen de réduction du minerai de fer , en favorisent les échange entre les activités d'hydrocarbures et de production de l'acier, bien que des problèmes technologiques se poseront au niveau du mineral . de plus , la balance devises du pays gagnerait à être dans une situation plus favorable. Cependant , il sera fait appel à ds biens d'équipement différents et à une technologie différente , et donc une adaptation de la force de travail à cette nouvelle situation technologique de production,à l'instar du cas de l'utilisation du gaz naturel comme moyen d'électrolyse , dont l'importance de la puissance installée totale de 550 megawatts pour 22 turbines au niveau de la centrale de turbines à gaz de m'sila révèle l'ampleur de la consommation qu'aurait réalisée l'usine d'alumine au cas ou elle se serait réalisée. D'autre part, bien que la production de pétrochimiques , encore à l'étude dans le monde , consommerait peu d'hydrocarbures , il n'en demeure pas moins que cette forme d'utilisation d'hydrocarbures permettrait de suppléer aux efforts d'amélioration de la productivité de travail au niveau du secteur agricole et pourrait avoir des effets importants sur l'élevage (1) . par ailleurs, si les formes d'utilisations spécifiques d'hydrocarbures comme moyen de réduction ou d'électrolyse et pour produire des pétroprotéines restent encore soit au niveau d'une option à prendre ou de la recherche , sauf pour le complexe sidérurgique de jijel (milia) qui utilisera le gaz naturel comme réducteur direct, la forme d'utilisation d'hydrocarbures , en l'occurrence le gaz naturel, dans la pétrochimie au sens large mérite .

Crea.op.cit.

D'être développée car l'outil de production qui la concerne a été mis en place au moins en partie. Aussi, nous examinerons respectivement les perspectives d'utilisation des produits pétrochimiques de base, des plastiques et des engrais.

1-les produits pétrochimiques de base

En l'absence d'une stratégie de développement de la pétrochimie définitivement arrêtée et, alors que des études sont menées dans ce sens au niveau du ministère de l'énergie et des industries pétrochimiques (1) : contentons-nous de situer les niveaux de production des produits pétrochimiques de base pour 1980 et 1981 , début du plan quinquennal 1980-1984 (2) , en 1.000 tonnes.

	1980		1981	
	méthanol	Ethylène	méthanol	Ethylène
-Production	42.9	25.6	38.9	52.7
-Taux d'utilisation de la capacité de production existante , en %	42.9%	21.3%	38.9%	43.9%
-Exportations	40.3	11.2	42.9	30.8

A la lumière de ces données , nous observons que le plein emploi des capacités de production est loin d'être atteint. D'abord parce que le fonctionnement du complexe de matière plastiques de

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989, meip, op.cit.

Statistiques du secteur de l'énergie et des industries pétrochimiques, meip, décembre 1982.

Skikda, utilisant l'éthylène, et le complexe de méthanol et résines synthétiques d'Arzew sont loin d'être en période de croisière et des difficultés techniques révèlent la non maîtrise de ces unités pétrochimiques de base. De plus la quasi-totalité de la production est exportée, sans difficulté apparente pour le méthanol, parfois à un niveau supérieur à la production de l'année en puisant dans les stocks, car la demande internationale est favorable. Mais difficilement pour l'éthylène dont l'équivalent de 43.7% et de 58.4% de la production pour les années 1980 et 1981 est exporté, alors que la production des unités de matière plastiques utilisant l'éthylène observe une stagnation pour ces deux années consécutives. Par ailleurs, notons que la concentration de base, et le manque de diversification des acheteurs étrangers, rendent l'industrie pétrochimique algérienne, qui est à l'état embryonnaire ou naissante, vulnérable des économies européennes espagnole et italienne principalement et de l'activité de l'industrie de transformation pétrochimique de ces deux pays. Aussi, parallèlement à l'amélioration de la fonction maîtrise technologique et maintenance des équipements de production par les travailleurs nationaux dont la qualification scientifique et technique doit aller en s'améliorant, les perspectives de développement de l'industrie pétrochimique en Algérie doivent nécessairement élargir l'éventail des capacités de transformation interne et développer, ainsi le processus d'industrialisation pétrochimique semi-finis et finis. Celui-ci doit émaner de la demande potentielle nationale en cours de définition (1) dans le sens de substituer les produits dérivés de la pétrochimie aux autres produits locaux et surtout importés, de la réalisation de l'intégration économique intra et intersectorielle et de la contribution à l'accumula

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989, meip, op.cit.

Du surplus, particulièrement en maîtrisant les cout et prix de revient tout au long u processus de transformation pétrochimique mais la demande affective pour les produits de l'industrie pétrochimique national peut être élargie à celle émanant des pays d'une région dont l'intégration économique basée sur une intégration intra et inter sectorielle (1) se construit et à celle des pays du reste du monde particulièrement les pays du sud lesquelles doivent développer les échanges entre eux aux fins d'augmenter leurs avantage respectifs et créés par eux même plutôt que ces avantage relatifs soient accaparés continuellement par les pays développés en le processus de coopération et d'intégration économique régionale doit permettre d'éviter les effets direct et indirect de la domination également des files multinationales et embrasser les aspects fondamentaux de l'industrie en particulier et des autres secteurs économiques sur les Lans d'exploitation des ressources naturelles de la production de la technologie des ressources humaines des ressources financiers des réseaux d'information et de commercialisation de la création d'institution et d'organismes divers en commun au niveau régional

2- les produits en plastique

Mis à part les résultats des travaux sur les perspectives d'utilisation des produits plastiques (2). N.OUANDELOUS (3) reprend des éléments de l'étude de marché fait par le bureau d'études Arthur D.Little en 1976 dans le cadre de l'élaboration du

G.DESTANNE de BERNIS, Op.cit.

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985-1989, METP, Op.cit.

Op.Cit.

Sonatrach, METP.

Programme de développement de l'industrie pétrochimique et en prenant en considération les données sur les utilisations des produits plastiques à partir des statistiques du secteur de l'Energie et des industries pétrochimiques (1) nous observons de la demande nationale en produits plastiques en 1200 tonnes / an, jusqu'en 1990 à partir du niveau de la demande exprimé en 1980 les principales utilisations de celle-ci sont des canalisations (PVC) des films (PEBD) bouteilles (PEHD) films électriques et câbles (PVC PEBD) jouets et articles ménagers (Pvc PEND PP) Tissus enduits (PVC FIBRES et filaments, rappelons que ces symboles indiquent les produits plastiques suivants :

Polyéthylène basse densité (PEBD) et haute densité (PEHD)

Chlorure de polyvinyle (PVC)

Polystyrène (ES)

Et polypropylène

PRODUITS	1980	1981	1981% de la prod local dans la nationale	1990	Taux de croissance moyen annuel en % 1990/1980
PVC	20	24,4	55%	154-200	22-26
PEBD	26,2	27,6	20%	125-150	17-19
PEHD	22,0	22,9		41-95	6,4-15,7
PS	6,4	9,5		50	22,8
PP	2,1	2,0		29	32,8
TOTAL	77,7	86,4	22%	390-524	17,5-21

Pour l'année 1981, il ressort de ces données que le rapport de la production par rapport aux besoins globaux en produits plastiques n'est que de 22 % de plus, des produits comme le PEHD, le

PS et le PP sont totalement importés représente 64,7% des importations totale en 1981. Alors que les importations de PEBD ont baissé de 52,4% par rapports à 1980 tandis que celles des PVC sont passées de 5,9% mille tonnes à 8,5 mille tonnes soit 44% de plus qu'en 1980. Remarquons aussi, que l'outil de production mis en place n'est pas cohérente avec la structures de la demande nationale et auquel cas l'industrie de production et de transformations des plastique doit être appelée à se développer pour substitue des produits locaux aux importations. De plus, si l'on prend en compte la comparaison des prévisions aux réalisations de la demande nationale pour les produits pris comme référence, nous observons (1) que les taux de satisfaction des besoins nationaux ont été particulièrement faible pour les PVC (49,5%) et le PEBD (54,1%). Les raisons principales sont inhérents aux rupture de stocks chez la Sonatrach, aux manques de livraisons au marché nationale en quantité voulues en plus de leur aspect aléatoire et non régulier, aux délais assez longs pour réaliser les importations voulues, enfin, aux faibles niveaux de productions, productions inexistantes parfois (PEBD en 1980, PEBD, PS, PP, en 1980 et 1981), faibles (PEBD en 1981) et stagnante (PVC 1980à 1981). En l'occurrence, notons que l'utilisation des capacités de production a été 39,4% pour le PVC et de 11,4% pour le PEBD en 1981. Aussi, d'une part des efforts en matière de maitrise technologiques des unités de production doivent être fournir afin d'élever leur taux d'utilisation. De même, aux fins de les utiliser de façon optimale, particulièrement pour le PEBD et les PV, il faudrait soutenir les capacités de production par des études de marche et des commercialisation en vue de promouvoir l'utilisation de ces deux produits. Dans une première phase cela

Permettrait de limiter l'importation par exemple de PEBD mais comme les besoins potentiels sont en cours de définition (1) et que les projections faites par le bureau d'études arteurs Dittler (2) étaient valables notamment pour les pays développés la définition de l'option pétrochimique à prendre aux horizons 1990 et même au délai serait certainement influencée dans le sens de la hausse des quantités demandées à projeter comme au niveau de la structure des utilisations en l'occurrence une étude a été faite par l'ONUDI en Algérie (3) sur le développement possible des utilisations des plastiques en vue d'améliorer la productivité dans le secteur agricole a cet effet les culture sous grande abris permettent d'accroitre les surfaces cultivées de même que les martiaux plastiques peuvent être utiliser pour le paillage les petits abris les filets brise vents l'irrigations et le chauffage aussi pour les culture maraichères des possibilités existent pour accroitre environ de 95000 ha les surfaces cultivées nécessitant l'utilisation de 36200 tonnes par an décomposés en 18200 tonnes de films PEBD en 3000 tonnes de tuyaux de chauffage PEHD et 14900 tonnes en tuyaux d'irrigation néanmoins sur 35000 ha de cultures maraichères pour 1980 1984 , 2000 ha seulement le seront en plastiques de même que des potentialités d'utilisation des matériaux plastiques dans le cadre du drainage pour le palmerai à raison de 29000 ha et pour les plaines sublittoral es à raison de 172000 ha ce qui nécessite une production de draines en polyéthylène (PEBD ou PP) pour 7000 tonnes par an d'autres possibilités d'utilisations des matériaux plastiques dans un cadre cohérent avec les apports de la

sidérurgie (tubes galvanisés) et de la menuiserie sont à rechercher soit dans le domaine de l'agriculture ou dans d'autres secteurs d'activités

MEIP, Op cit

M OUANDELOUS Op cit

ONUDI plasticulture Algérie par J CH HANDRAS JUILLET 1979

3- les engrais et produits phytosanitaires

Contrairement aux utilisations des matériaux plastiques qui ne sont qu'au niveau d'un stade naissant celles des engrais, en particulier, et des produits phytosanitaires dans une moindre mesure connaissent assez d'importance de plus ces consommations intermédiaires ayant pour vocation de contribuer à l'hectare, entraînent avec elles et corrélativement, l'utilisation du matériel agricole on l'occurrence les épandeurs et le matériel de traitement. Ainsi, mise à part les résultats des travaux menés au niveau de MEIP ayant pour objet la détermination du volume et de la structure de la demande potentielle nationale en produits pétrochimiques en l'occurrence les engrais et les produits phytosanitaires celles-ci est évaluée globalement à 45900 tonnes d'engrais dont 119000 tonnes pour le secteur privé et 42580 tonnes de produits phytosanitaires à fin 1984 le matériel agricole à utiliser corrélativement et de façon complémentaires est de 15650 épandeurs dont 2570 unités pour le secteur privé et du matériel de traitement pour 13590 unités dont 1400 unités pour le secteur privé de plus les consommations projetées d'engrais rapportées à la surface agricole exploitée (superficie) indiquent des volumes d'éléments fertilisants s'élevait à :

141 Kg/ha pour le secteur socialistes 52 Kg/ha pour le secteur privé 98 Kg/ha en moyenne pour l'ensemble du secteur agricole

Les écarts entre les secteurs socialistes et privé sont dues à ça que le dernier secteur qui exploite les 2/3 de l'ensemble des terres cultivables continuera à consommer moins d'engrais que le secteur public enfin l'évolution de la structure des consommations d'engrais et de produits phytosanitaires est observée par les données suivantes de 1980 à 1984 (1).

Produit d'engrais et produits phytosanitaires en 1000 tonnes	Livraisons lors de la campagne 1980-1981	Dont de la production nationale 1981	Consommation 1984	Taux de croissance annuel moyen en 85/80-8
Éléments fertilisants	427,7	57,7	459	17,6
Azote (N)	142,5	83,0	172	
Phosphore	284,5	45,1	274	

Potassium,	0,7		73	
Dont part en % du secteur privé du total des éléments fertilisant	33,5		25,9	
Produites phytosanitaires	22,1		42,6	17,8
Dont part en % du secteur privé du total des produits phytosanitaires	42,1			

Notons qu'en 1981 il y a eu l'achèvement de la deuxième unités d'ammonie (1000 tonnes / jours) et de deux (2) unités d'ammoniacale (500 tonnes / jour par unité) à Arzew qui a permis de faire passer

Sources : - plan quinquennal 1980-1984 NARA

Statistiques du secteur de l'engrais et des industries pétrochimiques MEIP septembre 1982

Situations des approvisionnements en engrais et en produits phytosanitaires, campagne 1980-1981 statistiques agricoles MARA n° 8 LARA 1982.

De 1980 à 1981 le niveau de production d'engrais azotés de près 62000 tonnes à 118330 tonnes ayant un impact sur la réduction des importations globales d'engrais de 141 623 tonnes ceci bien que les unités existantes déjà ont vu leurs productions réduites de 68,3% et de 25,1% respectivement pour les engrais azotés et les engrais phosphatés et composés notamment en raison des difficultés technique

- **Section les hydrocarbures comme pourvoyeur en moyens de financement du développement**

Dans le cadre du plan quinquennal 1980 1984 et particulièrement le plan quinquennal 1985 1989 et au-delà la maximisation du surplus économique optimal (planifié) en l'occurrence le surplus minier sera influencée par les orientations perspectives de la politique énergétique du pays et des utilisations rationnelles et optimales des hydrocarbures en effet ceux-ci seront conservés et utilisés rationnellement de telle sorte que leur utilisation encourageront l'introduction d'autres sources énergétiques dans le système énergétique national de telle sorte aussi que leur fonction réelle en particulier pétrochimique c'est-à-dire les usages spécifiques aura tendance à s'accroître à mesure que les usages généraux d'énergie directe et indirecte leur seront substitués des usages énergétiques optimaux et rationnels en provenance d'autres sources fossiles puis renouvelables l'élargissement agricole continuellement soutenu sont deux facteurs des hydrocarbures à vocation financière et extravertie dans le rôle de maximiser le surplus économique optimale de ce fait les prix internes et externes des produits d'hydrocarbures

sauront un rôle à jouer pour promouvoir l'introduction de des termes de l'échange inter sectoriels et de maxime le surplus économique optimal

Les prix internes des hydrocarbures

Leurs rôle apparait dans la maximisation du surplus économique interne en réalisant vu leur niveau faible et les déficits supportée par le secteur de l'énergie et des industries pétrochimiques des termes de l'échange favorables au reste de l'industrie à l'agriculture et relativement pour les consommateurs finals mais cette phase d'amélioration des termes de l'échange inter sectoriels au détriment du secteur des hydrocarbures ne peut s'éterniser en raison d'abord des surcouts de plus en plus croissants d'industrialisation et de développement ensuite de la faible utilisation des unités de production et de l'amélioration ralentie du processus de leur maîtrise technologique et de leur maintenance enfin dans le souci d'équilibre l'allocation inter sectorielles des avantages de la croissance économique enregistrés progressivement de plus les perspectives de développement de la fonction réelle à usages spécifiques des hydrocarbures qui seront éventuellement importés un jour et l'introduction progressive d'autres sources d'énergie à mesure que l'on se rapproche de l'ère de l'après hydrocarbures sont des facteurs qui militent en faveur d'une revalorisation financière des pris internes des hydrocarbures certes celle-ci s'inscrire dans le cadre d'un processus planifié établissant une cohérence ration elle dans la structure des prix des hydrocarbures dans le temps de telle sorte que l'objectif majeur est de maxime le surplus économique optimal destiné à être utilisé efficacement aux besoins du développement économique social et culturel à titre d'exemple une nouvelle tarification a été appliquée par la Sonelgaz à partir de 1980 revalorisant les prix de gaz naturel et d'électricité consommés par les secteurs d'activités économique les administration et ménages cette opération a permis de faire évoluer le prix moyen du KWM de 60,4 % et de 34,4% le prix moyen de la thermie sur la période 1979 à 1983 (1) tel que c'est indiqué par le tableau ci-après

Prévision énergiques Budget 1983 de la direction technico commerciale SONELGAZ novembre 1982 Op,cit

Prix en CDA des produits énergétiques	1980	1981	1982	1983
Electricité				
Basse tension	36,4	39,4	39,6	39,8
Moyenne tension	17,9	20,8	13,4	23,8
Haute tension	12,6	14,8	16,5	16,5
Total	21,0	23,6	25,3	25,5
Gaz naturel (thermie)				
Basse pression	2,14	2,78	2,90	2,94
Moyenne pression	2,46	2,44	2,57	2,68
Haute pression	0,96	1,06	1,14	1,22
Total	1,35	1,60	1,73	1,80

Notons que les augmentations de prix concernant principalement les consommateurs finals en particulier les ménages par ailleurs de récentes mesures gouvernementales et approuvées par l'assemblée populaire nationale ont eu pour objet d'augmentation substantiellement le prix des carburants (assenés super et normale) en examinant les revalorisation financiers des produits énergétiques remarquons d'abord qu'elle touchent le consommateur final en particulier et concernent surtout les produits énergétiques plus rare que les autres l'électricité par rapport au gaz naturel et l'essence super par rapport à l'essence normale ces mesures incitent le consommateur à avoir un comportement plus rationnel en s'orientant vers l'utilisation de produits énergétiques plus disponibles mieux valorisables et moins couteux et à promouvoir les économie de l'énergie ce sont ces principales qui sont à la basse du modèle de consommation énergétique national s'inscrivant dans le cadre des perspectives d'utilisation énergétiques dans le pays (1) en plus du souci d'économiser de l'énergie et de son utilisation rationnelle notons la tendance à la recherche de moyens susceptibles du secteur public la règle n'est peut-être pas

générale dans ses applications mais des ébauches commencent à apparaître déjà au niveau de certaines sociétés nationales en l'occurrence la Sonelgaz et l'entreprise de raffinage et de distribution des produits pétroliers par ailleurs nous avons remarqué pendant la période d'industrialisation lourde que les consommateurs nationaux ont bénéficié de l'énergie à son marché soit 10 baril par rapport à un prix de mise à disposition au consommateur de 27 US baril sur un prix à l'exportation de 37 US baril en février 1982 (2) d'abord il serait plus rationnel que l'état dispose de l'ensemble de la rente pétrolière et la redistribue au mieux par priorité selon les utilisateurs et au bénéfice du développement que de continuer à subventionner en quelque sorte certains consommateurs de plus il faudrait que le consommateur national après avoir bénéficié assez largement de la rente pétrolière participe aux efforts et aux coûts de reproduction du patrimoine énergétique national et sa conservation rationnelle contribue économiquement à l'introduction de sources substitutives d'énergie aux hydrocarbures et en somme prépare l'ère d'après hydrocarbures ou comme il est communément dit l'ère de l'après pétrole

Les prix externes des hydrocarbures

La valorisation externe des produits d'hydrocarbures obéit à un certain nombre d'orientations perspectives à partir des

Travaux de préparation du plan quinquennal 1985 1989 MEIP Op cit

Séminaire sur les perspectives d'utilisations énergétiques SONATRACH Février 1982 Op cit

Résolution du congrès extraordinaire du FLN et du comité central (1) de même qu'elle s'inscrit dans le cadre des travaux en cours d'élaboration dans le cadre de la préparation du plan quinquennal 1985 1989 (2) en effet les prix externes des hydrocarbures doivent permettre de maximiser le surplus minier externe en particulier et le surplus économique optimale en générale en répondant au mieux aux besoins planifiés du pays ces prix doivent porter sur le gaz naturel à substituer progressivement au pétrole brut sur des produits de plus en plus élaborés à substituer progressivement et efficacement aux produits bruts dont leurs coûts et prix de revient doivent être minimisés rationnellement ce processus de revalorisation financière sur le plan des échanges externes doit être réalisé avec le souci de conservation et de reproduction rationnelles des réserves d'hydrocarbures, et du patrimoine énergétique national en générale de plus cette extension de la fonction financière et externalisée des hydrocarbures tout en garantissant l'approvisionnement en produits d'énergie et élaborés ou à usage spécifiques aux partenaires étrangers doit garantir en revanche une extension concomitante et de façon corrélative dans le sens d'équilibre la fonction réelle de ce secteur il s'agit en l'occurrence de la pétrochimie au sens large l'intégration inter et intersectorielle la reproduction de l'outil de production du secteur et de l'ensemble de l'appareil productif de la nation et la réalisation de la fonction maîtrise technologique et maintenance de l'outil de production ainsi et dans ce sens la

valorisation internationale des hydrocarbures de donner conséquence négative sur la croissance économique en l'occurrence pendant la période d'industrialisation lourds mais elle assurera plutôt la réalisation du processus industrialisation développement indépendance

OP CIT

OP CIT

Le prix de pétrole brut

- Le prix de pétrole brut pour l'algerie est déterminé à partir du niveau de prix du brut de référence fixé par l'OPEP , en essayant de rapprocher l'offre des pays de l'OPEP à la demande mondiale pour le pétrole brut . au prix de référence l'algerie calcule et ajoute les différentiels de fret et qualité . le prix du baril de pétrole brut ainsi obtenu a connu une hausse importante en 1980-1981 et a eu tendance à la baisse jusqu'à l'année 1983.
- Ainsi, le prix du pétrole brut algérien évolue de US33/baril en janvier 1980 , compte tenu de la prime de US3/baril perçue sur les clients par la sonatrach comme contribution aux dépenses d'exploration , à US 40/ baril en juillet 1980, niveau conservé jusqu'en octobre 1981. Les mesures de hausse successives prises par l'OPEP lui ont permis de rétablir une meilleure concorde et une plus grande harmonie dans la structure des prix de pétrole brut. Cette structure devait permettre également d'épandre les superprofits que continuaient de réaliser les sociétés pétrolières multinationales ainsi que de contribuer à éviter des stocks supplémentaires de pétrole nuisibles en fait aussi bien aux pays consommateurs qu'aux pays producteurs et exportateurs . cependant, le deuxième semestre de l'année 1981 a connu en l'occurrence pour l'algerie une réduction sensible de la production , des exportations et des de pétrole brut . cette situation nouvelle n'a pas été le résultat d'une volonté d'élaboration de conservation de ressources , principe s'inscrit plutôt dans une optique à moyen et surtout à long terme. Mais beaucoup plus une conséquence de la situation excédentaire du marché pétrolier mondial qui a gravement affecté les producteurs de bruts légers les plus légers- en les obligeant à réduire leur production puis leur prix . aussi, le nouveau prix de pétrole brut algérien baisse au niveau de US 37.50/ baril en novembre 1981, et même de manière rétroactive à Août de la même année puisque l'algerie avait appliqué l'autorisation prise par la conférence de l'OPEP de Genève du 29 octobre 1981 permettant aux pays membres éprouvant des difficultés de commercialisation et dont les prix tendaient à la baisse, d'agir dans la latitude d'accorder des avantages à leurs anciens clients .cette tendance à la baisse

du prix de pétrole brut , qui a continué pour atteindre en janvier 1983 le niveau de US35.50/baril , s'est traduite par un manque à gagner dans les recettes d'exportation évalué , après la dernière baisse du prix de référence ramenant le prix à un niveau inférieur de 5 dollars, suite à la conférence de l'OPEP tenue à Ionares le 14 mars 1983 à environ 2 milliards de dollars pour l'Algérie sur 27 milliards /dollars pour l'OPEP ? 50 Milliards de dollars pour les pays en voie de développement exportateur de pétrole et 100 milliards de dollars pour l'ensemble des pays producteur de pétrole (1) . cette tendance à la diminution de la part du pétrole brut dans la formation des ressources en devises, partie importante du surplus minier, a incité l'Algérie à essayer de la compenser partiellement par une augmentation de ses exportation de condensat et de produits radinés dont les prix ne sont pas fixé en référence aux décisions de l'OPEP mais sur la base de négociation avec les clients demandeur de produits énergétiques algériens et selon les conditions du marché international. 'est ainsi que les prix de produits raffinés ont été inférieur à celui du pétrole brut particulièrement en 1982 quant aux prix du condensait qui devait être normalement supérieur à celui du pétrole brut raison de qualité a été réduit pour atteindre des niveaux sensiblement inférieurs enfin l'évolution des prix de pétrole brut et de condensat pour l'Algérie est observée comme suit en US/baril de 1980 à 1983

B.NABI ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques interview accordée à Afrique Asie « spécial 20ème foire internationale d'Algérie n°295 mai 1983 Op.cit.

	Pétrole brut	Condensat
1 ^{er} janvier 1980	33	
1 ^{er} avril 1980	37.21	
1 ^{er} juillet 1980	40.00	39.21
1 ^{er} novembre 1981	37.50	36.70
1 ^{er} janvier 1982	37.00	36.00
20 mars 1982	35.50	33.00
1 ^{er} aout 1982	35.50	31.50
1 ^{er} janvier 1983	35.50	31.00
14 mars 1983	30.50	31.00

Quant aux perspectives d'évolution du prix de pétrole brut les autorités algériennes considèrent que ce prix doit évoluer vers la hausse et tendre vers l'égalité ou être supérieur aux couts relatifs des sources d'énergie destinées à remplacer le pétiole brut (1) ou à lui être substituées progressivement d'autant plus que la demande mondiale pour le pétrole brut tendre à l'augmentation notamment si l'on prend en compte la croissance des immense potentialités des pays du sud qui suppléera aux effets de la croissance ralentie des pays du nord en crise de sur production en somme comme la qualifié le ministre de l'énergie et des industrie pétrochimique (2) comme écodéveloppement mutuellement profitable cette éventuelle hausse et progressive du prix du pétrole brut permettra de protéger continuellement le pouvoir d'achat de ce produit

exporté contre l'inflation les fluctuations monétaire et le renchérissement des prix des biens d'équipement et de la technologie et d'autres biens et services importée par l'Alger et par les pays en voie de développement en général enfin cette hausse nécessaire

Séminaire sur les perspectives d'utilisations énergétiques sonatrach Février 1982 Op.cit.

Interview accordée à Afrique Asie numéro spécial 20ème foire internationale d'Alger de mai 1983, Op.cit.

Du prix de pétrole brut permettra de rendre valable les pros sus d'inde ration du prix du gaz naturel sur le prix pétrole brut entamé par l'Algérie en l'occurrence à partir de 1980.

Le prix du gaz naturel

En raison du rôle important du gaz naturel à jouer dans l'approvisionnement du monde en énergie et dans le financement du développement économique social et culturel en maximisant le taux de croissance du surplus économique optima le prix externe de ce produites appelé à être revalorisé en l'occurrence avec les hausses du prix de pétrole brut à partie de 1979, l'Algérie a intensifié ses revendications à la hausse du prix du gaz naturel en entament à partir de 1980 de nouvelles négociations d'exportation avec la plupart de ses clients en effet la récupération optimale et la lutte contre le gaspillage du gaz naturel exigent nécessairement la revalorisation de son prix à l'exploration en particulier par son indexation en termes absolu et à la hausse par rapport au prix de pétrole brut

Jusqu'à la veille du plan quinquennal 1980-1984 et avant que ne comment les nouvelles revendications algériennes le prix du gaz était déterminé en fonction des prix de produits pétroliers concurrents dans les pays consommateurs. Or ces prix étaient décidés par les gouvernements des pays consommateurs en fonction de leurs politiques énergétiques de plus les formules de prix adoptées n'Int pas permien des dernières années une réduction on tout au moins un maintien de l'écart entre le prix de pétrole brut et celui du gaz naturel bien plus l'écart a même augmenté faisant que le prix du gaz de l'Algérie soit approximativement deux (2) fois moindre que celui de son pétrole brut d'où la revendication algérienne pour une partie entre le prix du gaz et celui du pétrole en référence au marché mondial cette revendication est justifiée par le fait que les conditions techniques et économiques de production et de commercialisation du gaz sont infiniment plus couteuse que pour le pétrole ces élèves supportée par la producteur au détriment d'autres besoins sacrifiés au niveau interne Particulièrement nécessitent d'être composées da la part des acheteurs du gaz comme d'ailleurs ca été et sera le cas pour le pétrole

brut et les autres produits élaborés d'hydrocarbures en l'occurrence en effet, d'autant que le gaz est, comme le pétrole brut, un produit énergétique rare, épuisable, non renouvelable et – à la différence du pétrole, non polluant il exige de plus, un investissement massif, particulièrement pour le gaz sous forme de GNL. ainsi, nordine ATT LAOUSSINE (1) notait que les investissements dans le domaine du GNL sont très importants, soit au total un volume de US 4.2 milliards pour 10 milliards de m³/an, dont 50 à 75% à la charge du producteur. De plus, les moyens humains et utilisés, en l'occurrence l'assistance technique, sont importants et disproportionnés par rapport aux possibilités réelles du pays producteur. aussi, la technologie est difficilement maîtrisable et n'est pas à la portée de nationaux même s'ils ont reçu une formation théorique puisqu'ils leur faut 15 à 20 ans d'acquisition de savoir – faire pour qu'on puisse parler d'accumulation technologique. de même, vu que les procédés de liquéfaction de gaz sont répandus dans le monde, l'Algérie a dû, de ce fait, expérimenter toute une série de procédés de pointe dont le choix s'est révélé souvent judicieux. et les procédés de liquéfaction utilisés engendrent des autoconsommations élevées. Enfin, le faible effet d'entraînement de la liquéfaction du gaz pour l'exportation sur les autres secteurs et branches de l'économie nationale, tient au fait que l'industrie du gaz tournée vers l'extérieur, n'entretient pas de relations intraverticales en amont et en aval avec le reste de l'économie. en revanche, le froid qui est récupéré dans le pays consommateur lors de l'opération de regazéification du gaz permet de multiplier les usages industriels au profit de l'acheteur, en plus des utilisations diverses à usages énergétiques, industriels et domestiques du gaz.

N.ATT LAOUSSINE, ex-vice-président de la sonatrach , propos racueillis par PGA lors du congrés bde GNL5 PGA n° 204 du 16 septembre 1977.

- C'est dans ce contexte que se placent les revendications de l'algerie en matière du prix du gaz . a cet effet, l'algerie s'est fixée comme objectif l'application du principe de arité fou sur la base de l'équivalence calorifique entre le prix du gaz naturel et celui du pétrole brut , principe qui est , maintenant, assez largement reconnue mateurs de digérer une mausse trop brutale mais , ca en retour ces derniers doivent accepter une augmentation des prix du gaz qui tienne compte , dont part, de l'évolution du prix de pétrole , et d'autre part, des réajustement déjà obtenus par les autres vendeurs . en t'oncticne de cette idée de base , l'arrivée à la parté entre les deux prix , basse par l'action de plusieurs éléments :
- -le poits d'égalisation entre le prix du gaz et celui du pétrole , en l'occurrence fob :
- le choix du ou des bruts qui serviront de référence
- la duréé de la période de transition.
- En réalité , l'algerie a cherché à définir rt a mettro en place un système contractuel qui assure la transition vers les objectifs ultimes de valorisation tout en créant les conditions d'adaptation progressive à la valeur croissante du gaz naturel. Aussi , pratiquement , comme les contrats anciens comportent une clause permettant une révision globale du système de prix tous les quatre ans. De plus , étant dans la hausse importance de prix de pétrole brut intervenue à partir de 1979, les autorités algeriennes ont considéré que le prix de vente GNL algerie était comparativement trop bas et , d'ailleurs , très en retrait par rapport aux prix pratiqués par d'autres pays exportateur de GNL . de ce fait , et nu début de sec revendications, l'algerie seunaitait fixer aux acheteurs du gaz algerien les conditions suiventeée :

Un prix de base de US 5 par millions de BTU

Une indéxation de ce prix de base sur le prix de pétrole brut

Une engagement d'investissement dans l'exploration en algerie etre de US 6.50 /million de BTU pour le GNL en 1985 (1) , afin que le pays producteur accepte d'assurer les charges

financières diverses à l'épuisement de ses ressources. Pour sa part, M.E. BENISSAD (2) précise que l'alignement du prix du gaz sur celui du pétrole brut, implique qu'en algérie, par exemple, sur la base d'un prix de US 34.21 /baril en mars 1980 , et que ce baril équivaut à 5.595 millions de BTU de gaz algérien devait valoir $34.21 = US 6.11$, sous réserve de l'analyse du cout de transport international du prix du gaz réel algérien fob, en US / million de BTU , est observée, selon les clients , comme suit (3) :

- N.AIT LAOUSSINE , op.cit.
- Op.cit.
- Sources : divers numéros du PGA. « etudes et recherches spécialisées ».

Client selon les pays achete urs	1/1/19 80	1/7/1 980	1/ 1/ 19 81	1/ 4/ 19 81	1/7/1 981	1/1/ 198 2	1/4/1 982	1/ 7/ 19 82	1/10/1982
- British gas (royau me unit)	- 2.674	- 3.24 8	4. 60	-	4.80	Ex piré	-	-	-
- distrig as (rosto n E.U.)	- 3.42	3.24 8	3. 35	-	4.12	3.9 5	-	4. 44	4.44
- panha ndle(et as unis)	3.42	- 3.20 Susp erdu 4.07	- 4. 80	5. 28	- 4.27	3.9 5	4.92	3. 92	-
- distrig as (Belgi que) -gaz de	3.42	3.20 Susp erdu 4.07	4. 80	- -	- -	5.1 2	4.92	4. 82	4.77
			3. 75	-	-	5.1 2	-	4. 77	-
			4. 58			3.9 1		3. 85	

France									
-engas (Espagne)									
-snam-ent (Italie)									

L'évolution ainsi trasi du prix du gaz naturel algerien est basée sur l'application des ancien formules jusqu'à l'intervention des nouvelles formules issues des différents contrats passées selon les clients, notamment avec distrigas (Belgique) en 1981 et avec gaz de France en 1982, avec distrigas (roston) et panhadle, des atas unis en 1982, et avec sham-ENI d'Italie en 1982. Ces nouveau contrats permettent au prix fob du gaz algerien , révisé trimestriellement selon son indexation en termes obsolus à 100% sur l'évolution d'un panier de pétrole bruts, constitués à 50 par des bruts représentatifs de l'approvisionnement de la société étrangère acheteur du gaz algérien , et à 50% par des bruts exportés par des pays producteurs de GNL sauf l'indonesie.

Ces bruts devaient avoir une densité API moyenne supérieure à celle de l'arabian light de référence. De plus le taux d'indexation sur le panier de bruts sera corrigé au-delà de 100% de manière à réduire l'écart initial entre le prix du gaz naturel et celui du pétrole brut sur la base de l'équivalence calorifique exprimée en BTU . enfin , cette bataille (1) de revalorisation du prix du gaz algérien a permis à l'algerie d'amoinrir l'objectif souhaité par les sociétés gazières de continuer à s'approprier sans gêner l'essentiel des bénéfices des activités gazières dans les pays consommateurs, et extraire le maximum de plus-value en réduisant le surplus minier potentiel de l'algerie, en particulier, créé sur le marché international du gaz . en effet , bien que les gouvernements des pays consommateurs aient accepté de payer des subventions aux sociétés gazières de leurs pays respectifs. Pour l'algerie, la nouvelle situation d'exportation de son gaz naturel, sous forme GNL ou par gazoduc, a permis de hausser le prix de gaz naturel malgré les baisses du prix de pétrole brut. Son niveau est largement satisfaisant par comparaison aux prix pratiqués sur le gaz qui pratiquent , dans leur quasi-totalité l'indexation du prix du gaz naturel sur celui du pétrole brut.

3-Part des hydrocarbures dans les moyens de financement de l'Etat

Les perspectives de la place et du rôle des hydrocarbures militent en faveur d'une utilisation rationnelle en termes réels mais aussi en termes de moyen de financement . en effet, la vocation réelle de ce secteur a été discutée , celle de source de financement obéit désormais à plusieurs critères . d'abord, le surplus minier, accumulé

N. NABI , Ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques , interview accordée Afrique Asie , op.cit.

Particulièrement grâce aux exportations , est appelé à être utilisé plus utilement et rationnellement en accroissant les biens productifs et reproductibles destinés à élever le niveau du capital réel de la nation, en termes d'outil de production et technologique. Ceci doit se traduire nécessairement par l'élargissement de l'industrialisation dans le pays, en l'occurrence par le développement de l'industrie pétrochimique qui assurera un rôle non négligeable dans le développement économique et contribuera à la formation des moyens de financement de l'Etat à l'instar du rôle de plus en plus important que devront jouer les autres secteurs économiques, en particulier l'industrie légère et l'agriculture . ce qui permettra de réduire les importations car des produits locaux industriels et agricoles, grâce à l'élévation de la productivité des travailleurs nationaux , seront largement disponibles aux fins de satisfaire les besoins de l'industrie, de l'agriculture et des consommateurs finals , et diminuer l'endettement externe et son impact . de ce fait , la mobilisation rationnelle du surplus minier , dans le cadre d'une mobilisation globale du surplus économique optimal doit aboutir à observer le processus d'utilisation des ressources financières des hydrocarbures dans le sens :

Investissements à vocation réelle prioritaire dans le secteur des hydrocarbures / surplus minier interne et externe potentiel mobilisable/ réinvestissement de l'essentiel de ce surplus et du surplus économique optimal planifié pour le développement économique , social et culturel , en somme pour le développement total du pays . aussi , cette stratégie de développement total est appelée , comme elle doit être basée sur la priorité à donner à une croissance plus rapide que par le passé de la PI3 hors hydrocarbures (1) . et disons plutôt , de la hors hydrocarbures à vocation extravertie , en donnant la priorité à la croissance de la fonction réelle de ce secteur . ceci étant , l'apport des hydrocarbures dans la formation des revenus des exportations du pays et des recettes fiscales de l'Etat , reste encore important pendant le plan

A.BEACHNHOU , « planification et développement en algerie, 1952-1980 » op.cit.

Quinquennal 1980-1984 . en effet , les autorités du pays considérons que ce plan doit être financé essentiellement par les revenus provenant des exportations des hydrocarbures qui s'élèveraient à 240 milliards de DA (US 60 milliards) (1) sur l'ensemble de la période quinquennale, et compte tenu d'un accroissement annuel de 10% . en revanche, de DA , (US 12.5 milliards) . aussi , les autorisations de dépenses du plan seront assurées à 60 % par la fiscalité pétrolière et à 38% par la fiscalité ordinaire. En termes de réalisation pour les premières années du plan , l'évolution de ces donnés est observée comme suit, en milliards de DA courants , et compte tenu d'une croissance enregistrée sur les recettes d'exportation des différents produits d'hydrocarbures à partir de 1979(2).

	1981	prévision 1982	1980
<u>Exportation des hydrocarbures</u>	52.40	61.30	65.00
b. -En des exportations totales		98.13	98.24
c. -Des importation totale		192.38	192.05
d. -De la PIB totale		37.70	37.3
<u>Fiscalité pétrolière</u>	37.66	50.95	50.00
-En des recettes totales	63.46	64.43	58.82
e. -Des dépenses totales		87.15	92.82
f. -Des investissements totaux		61.64	76.04

US1= DA4

Sources : -Annuaire statistique de l'algerie, MAT.

1) -projet de la loi de finances 1982, présentée à l'assemblée nationale populaire (A.P.N).

1. -MEP

L'importance du surplus minier externe (exportation en DA courants) et de la partie mobilisée par l'Etat du surplus minier (fiscalité pétrolière) , apparue en l'occurrence en 1980 et 1981 résulte de l'évolution des prix de pétrole brut et de G.N.L. en particulier de mémé qu'en examinant la structure des exportations en volumes nous observons une évolution signification au niveau des condensats et des produits raffinés , alors que les quantités de pétrole brut et de GNL exportées tendent à la baisse . aussi , en prenant comme base l'année 1979, observons l'évolution en /DA courants et en quantité de la structure des exportations d'hydrocarbures (1).

Enfin à la lumière des données, prévisions et réalisations du plan quinquennal 1980-1984, cette période permet de constater un glissement en termes réels des réalisations des objectifs assignés aux plans antérieurs , ayant accru les couts initiaux des différents projets en générant des surcout de développement . de mémé que les déséquilibres intersectoriels ont persiste bien que des réallocations financières d'investissements ont été , dans une certaine mesure , opérées par le planificateur. Aussi , en vue de combler les lacunes et de réduire les déséquilibres encore persistants . il nécessaire de définir des objectif

AU prochaine plan quinquennal , et , particulièrement les perspectives de développement du secteur des hydrocarbures dans le cadre de la stratégie globale de développement . celle-ci devrait avoir nécessairement pour finalité une croissance plus équilibrée et intravertie des secteur et l'achèvement du processus développement –indépendance

Au prochaine plan quinquennal , et particulièrement les perspectives de développement du secteur des hydrocarbures dans le cadre de la stratégie globale de développement . celle-ci devrait avoir nécessairement pour finalité une croissance plus équilibrée et intravertie des secteur et l'achèvement du processus développement –indépendance.

Les corrections à assigner au plan quinquennal 1985-1989 s'ajoutent à celles apportées par le plan actuel , avec les perspectives au-delà de 1989 , en matière d'industrialisation , de développement pâment et de construction de l'indépendance , l'ensemble est appelé à être passé sur le bilan établi pour la période 1967-1973, voire, depuis l'indépendance. En effet, l'examen de ce bilan permettait au plan quinquennal 1989-1984 d'entamer le processuel de restions des dés oui libres approfondis ou accumulés au comme de la période d'industrialisation lourde.

Ainsi, la stratégie algérienne en matière de développement à partir de 1980, appelait des progrès en organisation manifestant. D'abord , un rôle plus accru au système de planification aux fins de définir de nouvelles priorités des secteurs d'activités économiques, en l'occurrence en opérant des allocations d'investissement , voire de facteurs de production, relativement plus équilibrés. De plus , ce rôle est élargi par la décentralisation des actes de planification aux niveau sectoriel et régional, comme il est soutenu et renforcé par le restructuration des institution et des unités économiques en vue d'atteindre des tailles optimales, permettant une plus grande maitrise des moyens de production et du système de planification et de gestion. En matière de résorption des distorsions , le plan actuel eu à prendre en charge les projets différés des ancien plans.

D'autre part, et compte tenu de cette contrainte léguée du passé, des réal locations d'investissement intersectoriels et intra sectoriels ont été opérées, permettant , d'abord, de réduire les parts relatives de la fonction financières des hydrocarbures à la pétrochimie dont le programme de développement a été repoussé au delà de 1984. Ce qui accroît la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits spécifiques des hydrocarbures, considérée comme une partie.....gèle de la faction réelle de ce secteur . ainsi le retard en matière de délais de réalisation de l'introversion de l'outil de production et d'intégration intra et intersectorielle, se torve accentué ceci en raison des restes à réaliser, tarte au niveau du secteur des hydrocarbures que du reste ds secteurs , comme de l'urgence à résoudre au moins en partie, les problèmes d'infrastructures économiques, sociales et culturelles. De plus , le plan actuel a alloué des parts d'investissements plus importants que par le passé , aux secteurs retard aires économiques l'habitat et l'urbanisme, l'éducation et la formation. Ces nouvelles. Priorités permettent en plastification de réduire et de contrôler progressivement, les principaux déséquilibres et obstacles tenant à l'accumulation, à la satisfaction des besoins internes des secteurs d'activités et à l'amélioration des niveaux de vis citant , en l'occurrence la dépendance technologique , financière , alimentaire et commerciale, les difficultés à maitriser les technologie importées, la formation des sur-utilisation des capacités de production rt le faible niveau de la productivité du travail, etc.....

De plus, dans le cadre des respectives de développement économique en général et du secteur des hydrocarbures en particulier, le plan quinquennal 1989-1984, par les corrections qu'il apporte à l'ajustement de la stratégie passée, tend à équilibrer, d'une part, le production et

la demande nationale. Notamment , il De à l'élargissement des capacités nationales de production et de distribution, aux fins d'améliorer l'efficacité économique et socio du Priorités permettent qu' ils facteur de réduire et de contrôler progressivement les principes déséquilibres et obstacles tenant à l'accumulation à la satisfaction des besoins internes des secteurs d'activités et à l'amélioration des niveau de vie citons en l'occurrence la dépendance technologique financière alimentaire et commerciale les difficultés a maitriser les technologies importées la formation des sur couts la sous utilisation des capacités de production et le faible niveau de la productivité du travail etc....

De plus dans le cadre des perspectives de développement économique en générale et du secteur des hydrocarbures en particulier le plan quinquennal 1980-1988 par les correction qu'il apport à la justement de la stratégie passée tend à équilibre d'une part la production nationale et la demande nationale notamment il de à l'élargissement des capacités nationales de production et de destruction aux fins d'améliorer l'efficacité économique et socio éducative et d'autre part il tend à remédier aux déséquilibre des échanges extérieurs.

Mais les perspectives de développement apparaissant en particulier à partir du plan quinquennal 1988-1989 en effet au cours de cette période la fonction réelle de l'outil de production de se maintenance et de sa reproduction est appelée à être accentuée ainsi l'industrie pétrochimique sera développée plus en aval de la production de produits de basse en fonction de la demande potentielle du pays et dans le sens de substituer des produits locaux à l'importatio

De plus la maintenance de l'outil de production inciter au renforcement des capacités nationales d'engineering ensemblier et de l'amélioration de la qualification de la force de travail enfin autre la reproduction de l'ensemble de l'outil de production le patrimoine énergétique sera reproduits d'une part grâce à l'exploitation et la conservation rationnelles et optimales des ressources d'hydrocarbures d'autre part à l'apport des autres sources d'énergie

Partie 2 :

L'Attractivité des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Partie 2 : L'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Dans la première partie, il a été question d'aborder le problème du choix de localisation des firmes étrangères d'un point de vue générale. En effet, le contexte de la mondialisation a profondément changé l'attitude des pays d'accueil à l'égard des FMN.

L'Algérie, tout autant que les autres pays en développement, consciente du manque de sources de financement de l'économie et d'une dette considérable, s'est inscrite dans la perspective d'attractivité des IDE. Ainsi, elle a entrepris une politique de réformes structurelles, qui a permis le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie avec pour ambition d'améliorer les performances en termes de croissance, de développer le secteur privé, et d'accroître les flux entrants des IDE. Dans cette perspective, le pays a engagé des réformes de plus en plus ambitieuses, qui ont touché plusieurs domaines, en particulier celles ayant trait au climat d'investissement.

Cette partie sera consacrée à l'analyse de l'évolution des IDE en Algérie ainsi que leur attractivité depuis l'indépendance. Dans le premier chapitre, on abordera, l'évolution sur le plan idéologique et politique mais aussi l'évolution des flux des IDE, tout en essayant de montrer l'impact de ce type d'investissement sur l'Algérie. Dans le deuxième chapitre, on se basera sur l'attractivité de l'Algérie vis-à-vis des IDE et ceci en analysant les différents facteurs qu'elle offre ainsi que toutes les mesures qu'elle a prises pour promouvoir cet investissement, tout en faisant ressortir les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs étrangers et qui les freinent dans leur choix de s'implanter en Algérie, ainsi que les écarts enregistrés dans ce domaine comparé à ses voisins, notamment, le Maroc et la Tunisie.

Chapitre I :

L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 90, une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance et le développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant des IDE. Cependant, ces résultats restent modestes par rapport au potentiel d'investissement du pays.

Pour cela, ce premier chapitre sera consacré à la présentation de l'évolution des IDE en Algérie. Après une présentation, dans la première section, de l'orientation institutionnelle et économique du pays ainsi que les différentes étapes de changement opérées depuis l'indépendance, nous présenterons dans la seconde section, l'évolution des tendances des IDE reçus en spécifiant les secteurs qui attirent le plus, et l'analyse des effets et de l'impact de ces investissements sur l'économie algérienne.

Section 1 : Le cadre idéologique et politique de l'Algérie

Avant de faire un état du climat d'investissement, que l'Algérie tend à rendre favorable, il est utile de rappeler le contexte économique et social, dans lequel évolue le pays depuis son indépendance en 1962.

L'événement principal qui a marqué le peuple et les dirigeants algériens, est leur lutte depuis 1830, pour l'indépendance, lutte qui est une des plus sanglantes de l'histoire de la colonisation de l'Afrique, après une guerre de libération, qui a duré ouvertement de 1954 à 1962. Pendant cette lutte, se sont forgées les idées qui par la suite ont guidé la construction du jeune Etat algérien, né en 1962.

Celle ci a débuté par des décisions pour orienter la politique économique, et c'est autour de ce point que nous organisons cette section, dans laquelle nous développerons :

- Le choix d'une politique planifiée ;
- L'ouverture de l'économie algérienne ;
- Les principales réformes de l'ouverture économique de l'Algérie ;

1. Le choix d'une politique planifiée

Le souci d'indépendance économique a amené l'Algérie à prendre des mesures radicales. Autrement dit, elle s'est consacrée à transformer les structures sociales et économiques du pays, héritées de la colonisation et la récupération de sa richesse.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

L'Etat algérien a alors procédé à :

- La nationalisation du secteur minier (1966) ;
- La nationalisation du secteur de distribution des produits pétroliers (1967 et 1971) ;
- Le lancement du pré-plan triennal (1967-1969) en vue de la mise en place des moyens matériels pour la réalisation des futurs plans.

En même temps s'opère la prise en main des structures monétaires et le contrôle des circuits financiers. Ainsi, l'économie a enregistré la création de la Banque Centrale d'Algérie (BCA), le 13/12/1962 pour fonctionner effectivement le 02/01 /1963, le contrôle des changes avec les pays de la zone Franc dès le 19/01/1963, la création du dinar algérien le 10/04/1964 et la nationalisation de diverses banques en 1966 et 1967¹.

Durant cette période, 1962-1971, l'économie algérienne était une économie planifiée avec la prédominance du secteur des hydrocarbures. Ainsi, le modèle de développement de l'Algérie détermine largement le contexte dans lequel va s'inscrire les investissements directs étrangers et justifier l'attractivité du pays dans le secteur des hydrocarbures. En effet, l'industrialisation a été dès l'indépendance une ambition nationale, et l'élément catalyseur de la stratégie algérienne de développement. L'objectif était la restructuration de l'ensemble de l'économie par le biais de l'industrialisation. L'industrie lourde était alors le fondement de l'économie, selon l'idée que « le jeune Etat ne voulait rester ni une réserve de matières premières pour les pays industriels ni un comptoir destiné à l'écoulement de leurs produits ; il voulait, au contraire, devenir lui-même à son tour un pays industrialisé »².

Pour un développement industriel accéléré, le choix s'est porté sur les secteurs de la pétrochimie et de la sidérurgie, complétés par les industries mécaniques, électroniques, etc. Par conséquent, le niveau élevé du taux de croissance était lié à la politique de développement menée, et les industries lourdes étaient considérées comme étant la base de toute croissance économique à long terme.

Ainsi, la politique pétrolière a été mise en avant dès l'indépendance, en effet, le maître mot, comme le note Viratelle (1971), est « les hydrocarbures au service d'une émancipation économique »³, et dès 1964, SONATRACH est par excellence le partenaire des firmes pétrolières étrangères.

¹ Société Inter-Bancaire de Formation, « Système bancaire Algérien », Conférence de formation, 2006, pp.13-14.

² G. Viratelle, « L'Algérie algérienne », Ed. Economie et Humanisme, Paris, 1971, p.185.

³ Idem, p.69.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

En revanche, cette industrialisation accélérée a suscité des risques à prendre et a créé certains déséquilibres. En effet, entre 1962 et 1982, les politiques publiques ont placé l'économie dans une situation de dépendance vis-à-vis de la rente gazière et pétrolière, qui représente 97% des recettes d'exportation et près des deux tiers des ressources budgétaires constituant un pilier financier colossal mais hautement volatile¹. Les revenus de la dette sont ainsi aggravés par des équipements très coûteux destinés à la base à accroître les capacités de production et le décalage entre le modèle théorique et la réalité se traduit par une rupture dans le processus d'industrialisation. En effet, d'importants investissements sont engagés, et les plans de développement se chevauchent. Des projets inachevés sont reportés ainsi dans les plans de développement qui suivent. Cette période est aussi caractérisée par le dépassement des enveloppes financières des investissements dans l'industrie. Ceci peut s'expliquer par des déficiences au niveau de l'évaluation des projets, par l'inflation et les surcoûts qui en découlent.

Quant au domaine de l'agriculture, dès l'indépendance, il a été mis en place le système des comités autogérés dans le cadre de l'autogestion des exploitations auparavant aux mains des colons. L'expérience tourne court, avant la mise en place de « la révolution agraire » (1971 et 1972), où les propriétaires terriens algériens ont été expropriés de leurs terres et plantations fruitières au profit du Fonds National de la Révolution Agraire (FNRA).

Mais l'indépendance alimentaire, l'un des grands objectifs de la révolution agraire, n'a pas été atteint. En effet, les produits agricoles et le lait concentré faisaient cruellement défaut. L'Algérie ne produisait pas la moitié de ses besoins en produits agricoles et utilisait une bonne partie de ces recettes d'hydrocarbures pour sa facture alimentaire qui ne faisait qu'augmenter année après année.

Au début des années 80, la dynamique de l'investissement productif commençait à ralentir et les ressources de l'Etat étaient en grande partie consacrées à la consommation. Les prix à la production étaient fixés par l'Etat et un très grand nombre de biens et de services continuaient d'être subventionnés par le Trésor Public. De plus, l'établissement du monopole sur le commerce extérieur dont l'exercice était attribué à de grandes entreprises commerciales a entraîné une forte demande impossible à satisfaire, induisant alors une pénurie grandissante et le développement de la corruption.

¹ K. Bouhou , « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », *Politique étrangère*, n°2, 2009, p.325.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Les rigidités de la planification centrale et la politique laxiste en termes d'aides et de subvention à la consommation sont apparus pleinement suite aux chutes des prix du pétrole et du dollar en 1986 provoquant une baisse des recettes budgétaires provenant des hydrocarbures, et croyant à une conjoncture limitée dans le temps, l'Etat a poursuivi sa politique économique en augmentant le déficit budgétaire par le recours massif à l'endettement extérieur pour financer les déficits de l'industrie et de grands chantiers d'infrastructures. Mais les recettes pétrolières diminuent entraînant la diminution de la croissance et des réserves de change.

Ce recours non contrôlé aux crédits extérieurs, la baisse des cours du pétrole ainsi que la fluctuation défavorable du dollar ont provoqué une grave crise de paiements extérieurs en Algérie, à la fin des années 80. En effet, l'alourdissement du service de la dette dès 1988 a rendu indispensable l'adoption d'une stratégie pour sa gestion. C'est à cet effet, que les responsables algériens ont adopté, en premier lieu, une gestion de la dette extérieure par le re-profilage, en cherchant des refinancements de soutien à travers de nouveaux crédits extérieurs auprès de différentes sources (des crédits gouvernementaux, des crédits fournisseurs, des crédits des marchés financiers, des crédits de la Banque Mondiale, des crédits du FMI, de l'UE,...)¹. Mais du fait des conditions contraignantes pour l'octroi des crédits d'origine privée, autrement dit, les crédits acheteurs, les crédits fournisseurs et ceux des marchés financiers, l'Algérie s'est enfoncée encore plus dans son endettement extérieur, en entrant dans «un cercle vicieux qui consistait à mobiliser chaque année des crédits extérieurs de plus en plus élevés afin de pouvoir assurer le service de la dette. Ce qui était encore plus grave c'est les transferts de capitaux vers l'extérieur puisque pour la seule année 1992 à titre d'exemple, l'Algérie a reçu comme financement extérieur (toutes les sources confondues), un montant de 7,06 milliards de dollar alors qu'elle a versé près de 9,25 milliards de dollar pour le service de la dette extérieure, soit un transfert vers l'étranger de 2,19 milliards de dollar»².

La possibilité d'élargir les négociations au FMI, sans aller toutefois jusqu'à solliciter un programme de stabilisation tel que connu et conçu par cette institution, n'étant pas écartée. Ce qui a été fait par la suite puisqu'un premier accord été signé entre l'Algérie et le FMI le 31 mai 1989. Cet accord a été accompagné d'une Facilité de Financement Compensatoire (FFC)

¹ B. Guendouzi, « Les politiques de gestion du service de la dette extérieure dans les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) analyse comparative », Thèse de Doctorat d'Etat, Université Mouloud Mammeri, Tizi-ouzou, 2004, pp.184-185.

² Idem, p.186.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

pour un montant de 600 Millions de dollars. Un second accord similaire a été signé en juin 1991 pour un financement de 400 millions de dollars¹.

Ainsi, le gouvernement algérien avait bénéficié conformément aux dispositions de cet accord, d'un financement compensatoire de l'ordre de 1Milliards de dollars. L'engagement des négociations avec le FMI dans le but de soutenir le programme de relance économique a amené l'Etat à accepter en 1989 une libéralisation partielle du commerce extérieur. Un mécanisme plus souple d'allocation de devises aux entreprises est venu ainsi remplacer le système de contrôle centralisé des importations. Par conséquent, la loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, prévoit l'ouverture du marché algérien à l'installation de concessionnaires et de grossistes. Ce qui a contribué, par la suite, d'une façon très significative au démantèlement progressif des monopoles d'importation. Ces concessionnaires devaient néanmoins obtenir au préalable du conseil de la monnaie et du crédit l'autorisation nécessaire à l'importation ou l'acceptation des investissements étrangers².

L'élargissement des mesures de démonopolisation du commerce extérieur à partir de 1991 a permis ainsi à toute personne physique ou morale inscrite au registre de commerce de l'Algérie d'avoir facilement accès à l'importation de biens soit pour son propre usage ou en vue de les revendre à titre de grossistes, à l'exception des produits dont l'importation est interdite par la loi. De plus, l'accès des importateurs aux devises au taux de change officiel était totalement libre.

Avec l'échec de cette stratégie de re-profilage, l'Etat algérien a décidé de revoir sa gestion de la dette extérieure en optant pour une autre stratégie plus difficile mais inévitable en raison de la situation dans laquelle l'Algérie se trouvait, avec diminution des sources de financement extérieur découragées par la dégradation de sa politique interne. Ainsi, la solution de rééchelonnement d'une partie de la dette a été décidée à partir de 1994, et qui «se base sur un report à des années ultérieures des obligations de paiements dues au titre du service de la dette extérieur»³.

Mais en choisissant cette alternative de report de paiements, l'Algérie s'est vue contrainte d'accepter l'accord de l'ajustement structurel imposé par le FMI, pour faire face à une situation de cessation de paiements à la fin de 1993 causée par la baisse des prix du pétrole et au remboursement de sa dette.

¹ H. Benissad, « Le plan d'ajustement structurel », Ed. Confluences, 1997, pp.108-110.

² A. Naas, « le système bancaire Algérien, de la décolonisation à l'économie de marché », Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, p.220.

³ B. Guendouzi, « Les politiques de gestion du service de la dette extérieure dans les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) analyse comparative», op cit, p.186.

2. L'ouverture de l'économie algérienne

Cette situation a eu le mérite de mettre en évidence de façon définitive le dysfonctionnement de l'économie planifiée telle qu'elle était conçue et de s'orienter vers les réformes structurelles de façon décisive contrairement aux hésitations constatées de 1989 à 1993.

Ainsi, «le programme d'ajustement structurel perçu comme alternative par rapport aux déboires de la politique nationale de développement, s'est imposée en Algérie aux début des années 90, dans un premier temps, par une série de mesures économiques, monétaires et financières initiées par les pouvoirs publics sous le couvert de réformes économiques et d'option nouvelle vers l'économie de marché»¹. En signant deux accords, à savoir :

Un premier accord en Avril 1994 pour une année, dont la finalité était l'ajustement de la balance des paiements. Cet accord a été suivi par un autre accord appelé « facilité de financement élargi » portant sur une durée de trois années (1995-1998).

Dans la région du Maghreb, le Maroc et la Tunisie sont les premiers à s'engager dans les Plans d'Ajustement Structurels (PAS), respectivement en 1983 et 1986² (*voir annexe n°4*). Pour diversifier les exportations, ces pays ont su utiliser les préférences commerciales accordées par l'Union Européenne depuis le milieu des années 1970, pour entamer un processus d'industrialisation dans le secteur de l'habillement, intensif en main-d'œuvre.

Les objectifs visés par l'ajustement structurel se résument essentiellement dans :

- La déréglementation de la majorité des prix et la libéralisation du régime des changes et du commerce dans le but de réaligner les prix intérieurs sur les prix mondiaux et de favoriser le jeu du marché ;
- Des réformes structurelles pour mettre en place des mécanismes de marché et encourager ainsi l'offre ;
- De ramener le service de la dette à un niveau soutenable et d'assurer la viabilité de la balance des paiements vers la fin du programme d'ajustement structurel, au milieu de 1998 ;
- Des réformes de la politique monétaire et l'instauration du taux d'intérêts réels positifs ;

¹ B. Guendouzi, « Les politiques de gestion du service de la dette extérieure dans les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) analyse comparative », p.184.

² M. Alaya, D. Nicet-Chena et E. Rougier, « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud-Est de la méditerranée », Cahier du GRETHA, n°02-2007, Janvier 2007, p.10.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

- Des réformes de la politique budgétaire avec objectif de parvenir à un excédent du Trésor et ceci par un encadrement des dépenses de fonctionnement et d'équipement de l'Etat ;
- La libéralisation des changes et du commerce extérieur ;
- La libéralisation des prix des biens et services et la suppression des subventions aux produits alimentaires de large consommation et aux produits énergétiques ;
- La réforme des entreprises publiques et le désengagement de l'Etat des entreprises relevant des secteurs concurrentiels, comprenant toutes les entreprises relevant des holdings publics nationaux et régionaux, y compris les compagnies d'assurance ;
- La réforme du secteur financier et la redynamisation de l'intermédiation bancaire et l'encouragement de la privatisation des banques publiques ;
- Le développement du secteur de l'agriculture par une limitation du soutien des prix des céréales, la réforme du régime foncier ainsi que la privatisation des terres et des activités agricoles ;
- Le développement du marché du travail et de la protection sociale et ceci par la protection des catégories les plus vulnérables¹.

Ainsi le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar de plus de 70%², la libéralisation du commerce extérieur, la liberté des prix, la promulgation d'une loi sur la concurrence semblable à ce qui existe dans les économies libérales (janvier 1995), la promulgation d'une loi sur la privatisation (août 1995) ainsi que la séparation de l'État puissance publique de l'État actionnaire à travers la loi sur la Gestion des Capitaux marchands de l'État (septembre 1995). Cela sans omettre bien entendu la réforme en 1995 du code du commerce et l'installation par la suite de la bourse d'Alger.

Par conséquent, les ajustements du FMI ont incontestablement permis d'entamer la redynamisation et la modernisation de l'outil économique algérien. En effet, en une décennie (1998-2008), tout les indicateurs de l'activité économique algérienne (inflation, croissance, produit national brut, commerce extérieur) sont positifs ou excédentaires.

¹ A. Naas, « le système bancaire Algérien, de la décolonisation à l'économie de marché », Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2003, p.223.

² Idem, p.246.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

En effet, de 400 millions de dollars en 1989, les réserves en devises disponibles de la Banque d'Algérie s'élèvent en 2003 à 32 Milliards de dollars et à 144,32 Milliards de dollars en 2009¹.

Néanmoins, à l'issue de trois ans d'application, le PAS a produit des effets récessifs qui ont touché certains secteurs, dont celui de l'industrie. Ce sont surtout les industries manufacturières qui ont été le plus particulièrement affectées par cet ajustement. En revanche, les seules industries ayant enregistré une croissance régulière sont bien logiquement les branches de l'énergie et des hydrocarbures. La branche des matériaux de construction a également connu une croissance de sa production, bien que moins régulière que les branches précédentes

Ces contraintes structurelles de l'économie nationale ont contribué à l'aggravation de la situation des entreprises nationales. En effet, l'État en se désengageant des sphères économiques, et en décidant de ne plus protéger, comme par le passé, les sociétés nationales, ces dernières devaient, sans y être préparées, faire face à un environnement issu des décisions macro-économiques découlant du marché. Ainsi, il a été remarqué une forte corrélation entre la dévaluation du dinar et le gonflement des découverts bancaires. Les découverts bancaires des entreprises publiques sont passés de 10 Milliards de dinars à la fin de 1994 à 94 milliards de dinars à la fin de 1995, soit 26% de leur chiffre d'affaires annuel, et en 1996, ces découverts ont atteints 109 milliards de dinars soit 54% de leur chiffre d'affaires².

3. Les principales réformes de l'ouverture économique de l'Algérie

Au-delà de la mise en œuvre des dispositions prises dans le cadre des réformes, l'enjeu pour l'Algérie est la réorganisation du modèle de développement suivi jusque-là. Les réformes ont visé à initier le mouvement vers une économie de marché, ouverte aux échanges internationaux et favorisée par le secteur privé. Ainsi, les réformes de la politique monétaire, de la politique du taux de change, le système bancaire, la politique commerciale et la politique budgétaire constitueront des volets importants dans les changements en vue de l'amélioration de la situation économique du pays et l'ouverture à l'extérieur.

3.1 La politique de change

Dans les années 80, la compétitivité de l'Algérie était essentiellement entravée par un taux de change réel largement surévalué et c'est dans cette perspective que la dévaluation substantielle du taux de change réel et la dépréciation du dinar engagée en 1988 ont été les

¹ K. Bouhou, « L'Algérie des réformes économique : un gout inachevé », op cit, p.327.

² A. Bouyakoub, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », Ed. Confluences, Printemps 1997, p.80.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

points de départ des programmes de stabilisation mis en place et qui ont servi à rééquilibrer les données macro-économiques de l'économie algérienne¹.

Ainsi l'évolution soutenue de la balance des paiements au cours des années 2001 à 2008 a été renforcée par un environnement extérieur favorable en terme d'évolution des prix des hydrocarbures. En particulier, l'année 2008 a vu une accumulation soutenue et un niveau record des réserves officielles de change ainsi qu'une baisse considérable de la dette extérieure. Effectivement, une très forte réduction de la dette extérieure en 2006, a été menée auprès du Club de Paris et du Club de Londres, sous l'effet des importants remboursements par anticipation de la dette publique extérieure².

Jusqu'à 1994, le taux de change du dinar était déterminé administrativement par la Banque d'Algérie et ceci en référence à un panier de 14 monnaies étrangères introduit en 1974 et en 1997, le processus de convertibilité du dinar pour les transactions internationales courantes a été complété et ceci lorsque l'Algérie a adopté les dispositions de l'article VIII des statuts du Fonds Monétaire International³.

La politique de taux de change menée depuis le début des réformes (1987-1988) a consisté à laisser le dinar se déprécier suivant l'approche de glissement contrôlé et ce, afin qu'il puisse retrouver sa valeur économique réelle d'équilibre, de laquelle il s'était écarté par sa surévaluation durant la période de la planification centralisée.

La politique de gestion du taux de change par la Banque d'Algérie s'inscrit dans le cadre de la politique dite de flottement dirigé du taux de change du dinar vis-à-vis des principales monnaies des plus importants partenaires commerciaux, et devant les fluctuations des taux de change des principales devises sur les marchés des changes internationaux, la Banque d'Algérie poursuit sa politique de flottement dirigé pour assurer la stabilisation du taux de change effectif de la monnaie nationale. Le niveau d'équilibre de ce dernier atteint depuis la fin 2003 est un véritable ancrage pour la stabilité financière, elle même soutenue par une forte position financière nette de l'Algérie⁴.

De plus, la politique budgétaire, en plus de son rôle déterminant dans la stabilisation macroéconomique, joue aussi un rôle important dans la stimulation de l'activité économique. Ainsi, la bonne performance financière conditionnée par l'augmentation des prix des

¹ Banque Mondiale, « stratégie macroéconomiques à moyen terme pour l'Algérie : soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale », rapport n°26005-AL, Vol1, p.58.

² FMI, « Algérie : consultation de 2010 au titre de l'article IV », rapport n° 11/39, mars 2011, p.4.

³ Banque d'Algérie, Rapport annuel de 2005, « Chapitre III : Convertibilité, balance des paiements et dette extérieure », p.57.

⁴ A. Naas, « le système bancaire Algérien, de la décolonisation à l'économie de marché », op cit, pp.244-246.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

hydrocarbures, a permis la mise en œuvre d'un programme de soutien à la relance économique (2001-2004), grâce auquel l'économie nationale a connu une croissance soutenue, d'un deuxième programme de consolidation et de soutien à la croissance à partir de 2005 à 2009, et la réalisation de grands projets d'infrastructures (infrastructure routière, infrastructure ferroviaire, métro d'Alger, unités de dessalement de l'eau, développement des wilayas du sud, barrages, etc.) favorisent également la dynamique de croissance sur le long terme, qui aura inéluctablement des effets positifs sur l'attractivité des IDE.

3.2 La convertibilité du dinar

La première étape du processus de convertibilité courante du dinar a été la mise en œuvre de la convertibilité commerciale du dinar en 1994 lorsque les paiements au titre des importations ont été libéralisés. Cette convertibilité commerciale a été soutenue par la mise en place, le 1er Octobre 1994, du fixing pour la détermination du taux de change en fonction des capacités d'offre et de demande sur le marché des changes. La seconde étape a été entamée en juin 1995. Ceci s'est traduit d'abord par l'autorisation des dépenses de santé et d'éducation sur pièces justificatives et dans la limite de montants annuels, pour être complétée en août 1997 avec l'autorisation des dépenses de voyage à l'étranger des nationaux dans la limite aussi d'un montant annuel¹.

Ainsi, cette libre convertibilité du dinar aux fins des transactions courantes est essentielle pour permettre à l'Algérie de tirer parti de son ouverture au reste du monde. Par ailleurs, une mission d'assistance technique du FMI a fait ressortir un certain nombre de problèmes dans la mise en œuvre de la libre convertibilité du dinar pour les paiements et les transferts relatifs à des transactions internationales courantes, notamment celles qui concernent les transactions invisibles, autrement dit, la santé, les voyages et l'éducation mais aussi les importations de certains services².

3.3 Les réformes du système bancaire

Jusqu'à la fin des années 90, le système bancaire algérien était pour sa totalité public, mais après cette période de politique de crédit qui était au service des entreprises publiques, le système bancaire tente de s'ouvrir au secteur privé, et ceci par le biais de la privatisation. Ainsi, le plan de réforme du système bancaire a visé l'amélioration de l'organisation interne des banques publiques, la promotion de nouveaux produits bancaires répondant aux exigences d'une économie de marché, l'amélioration du niveau de qualification des personnels, en

¹ Banque d'Algérie, Rapport annuel de 2005, « Chapitre III : Convertibilité, balance des paiements et dette extérieur », pp.57-58.

² FMI, « Algérie : consultations de 2005 au titre de l'article VI », Rapport n°06-93, Washington D.C., Mars 2006, p.19.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

modernisant le management, et la levée des barrières à l'entrée pour de nouvelles banques privées nationales et étrangères.

Au cours de la période 1991-2007, le Trésor public a procédé par étape, à l'assainissement des banques publiques (par rachat de créances non performantes détenues sur les entreprises publiques et autres créances sur l'Etat), et à la mise à niveau de leurs fonds propres afin de leur permettre d'affronter la concurrence des banques privées suite à l'ouverture du secteur aux investisseurs privés nationaux et étrangers et de se conformer à la réglementation prudentielle promulguée en 1991 et renforcée en 1994¹.

Ainsi, la structure du système bancaire a évolué, et à fin 2010, il compté vingt-six (26) banques et établissements financiers agréés ayant tous leur siège social à Alger et une banque de développement en restructuration. Les banques et les établissements financiers agréés se répartissent comme suit² :

- Six (6) banques publiques, dont la Caisse d'Epargne ;
- Quatorze (14) banques privées, dont une à capitaux mixtes ;
- Trois (3) établissements financiers, dont deux publics ;
- Deux (2) sociétés de leasing privées ;
- Une (1) mutuelle d'assurance agricole agréée pour effectuer les opérations de banque, qui a pris, à la fin 2009 le statut d'établissement financier.

Les banques publiques prédominent toujours par l'importance de leur réseau d'agences réparties sur tout le territoire national, mais le rythme d'implantation d'agences des banques privées s'est nettement accéléré ces dernières années. Néanmoins, les banques publiques continuent à occuper une large proportion de l'activité du secteur bancaire dans sa globalité.

La supervision de l'activité de l'ensemble de ces établissements et banques est assurée par le Conseil de la Monnaie et du Crédit de la banque d'Algérie. De plus, la loi sur la monnaie et le crédit de 1990 établit les conditions d'exercice des banques et délimite les normes prudentielles qu'elles doivent respecter afin d'obtenir leur agrément par la banque d'Algérie.

A la Fin décembre 2010, le réseau des banques publiques comprenait 1 077 agences et celui des banques privées et établissements financiers 290 agences contre respectivement ~~1 072~~ et ~~252~~ à fin 2009. Le total des guichets d'agences (sans succursales) des banques

¹ Banque Mondiale, « Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie : Soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale », op cit, p.38.

² Banque d'Algérie, Rapport annuel de 2010, « Chapitre VI : Intermédiation et rentabilité des banques », pp.68-69.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

s'établit à 1 367 contre 1 324 en 2009, soit un guichet pour 26 300 habitants contre 26 700 en 2009. L'amélioration constatée de la bancarisation sous l'angle de développement du réseau est confirmée par le ratio population active / guichets bancaires, qui est de 7 900 personnes en âge de travailler par guichet soit le même taux qu'en 2009. Par ailleurs, le niveau de la bancarisation, sous l'angle du nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle des déposants (dinars et devises) se situe autour de 2,5 comptes par personne en âge de travailler. Pour ce qui est du ratio actif des banques/produit intérieur brut est de 66,6 % en 2010 contre 73,7 % à fin 2009, et le ratio actif des banques hors placement de dépôts du secteur des hydrocarbures/produit intérieur brut hors hydrocarbures a atteint 88,8% en 2010 contre 95,6 % en 2009¹.

Ainsi, ces indicateurs indiquent l'amélioration du niveau de l'intermédiation bancaire qui se fait progressivement et ceci selon le développement du réseau. Néanmoins, ils restent encore en deçà de ceux enregistrés et atteints par certains pays méditerranéens voisins de l'Algérie, notamment, le Maroc et la Tunisie.

3.4 Les réformes de la politique commerciale

Dans le cadre des réformes économiques engagées, l'Algérie a opté pour l'intégration à l'économie mondiale à travers deux processus, l'ouverture du commerce extérieur et l'engagement dans le cadre des accords commerciaux internationaux.

Par conséquent, «le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur institué en 1978 est démantelé au début des années 90 en faveur de la libéralisation des échanges commerciaux. Ainsi, toutes les restrictions quantitatives à l'importation sont levées à partir de 1994»².

Devenant ainsi soucieuse de s'aligner sur les recommandations de l'OMC et la CNUCED, l'Algérie a procédé à une réduction progressive des droits de douane à l'importation à partir de 1992 et simultanément sur la réduction, aussi bien du taux marginal de droit de douane (taux maximal), que le nombre de taux. Ceci en réduisant le taux le plus élevé de 120% à 60%, puis à 50% et depuis 1997 à 45% de la valeur en douane. De plus, le nombre de taux a été réduit à 4 taux (0 %, 5 %, 15 %, 30 %) ³.

Pour faciliter l'ajustement des entreprises locales, la loi de finances complémentaires de 2001 a introduit un Droit Additionnel Provisoire (DAP) appliqué sur certains produits. Ce dernier a été fixé à 60% à partir du 1er Juillet 2001, avec un calendrier d'élimination de cinq

¹ Banque d'Algérie, Rapport annuel de 2010, « Chapitre VI : Intermédiation et rentabilité des banques », pp.69-71.

² Guendouzi B., « Les politiques de gestion du service de la dette extérieure dans les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) analyse comparative», op cit, p.192.

³ Idem, p.193.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

réductions annuelles (de 12 points de pourcentage chacune) en vue d'une totale élimination au 1^{er} Janvier 2006. La première réduction du DAP à 48% a eu lieu le 1er Janvier 2002. De plus cette loi élimine la Taxe Spécifique Additionnelle (TSA) et la remplace, pour un nombre limité de produits, par l'actuelle Taxe Intérieure sur la Consommation (TIC)¹.

A la veille des accords de libre échange, l'Algérie a entrepris de multiples réformes dans le domaine économique et financier. Ainsi, l'intégration à l'économie mondiale est reconnue comme un moyen de sortir de la dépendance des hydrocarbures et l'amélioration de la situation économique du pays.

Depuis septembre 2005, l'entrée en vigueur de l'accord d'association, inscrit dans le cadre du processus de Barcelone lancé en 1995, régit les relations bilatérales entre l'UE et l'Algérie. Il établit ainsi, au terme de 12 ans, une Zone de Libre Echange (ZLE) entre les deux parties pour la plupart des produits industriels ainsi qu'un accès préférentiel pour certains produits agricoles et ceci au moyen de l'élimination graduelle des droits de douanes². Immédiatement après, le pays a accéléré les négociations en vue de l'accession à l'OMC. Dans le cadre de la libéralisation de l'économie, ces deux éléments constituent une priorité pour le pays.

Sur le plan régional, l'Algérie participe également à tous les projets d'intégration commerciale entre les pays arabes. A la suite de la signature le 17 février 1989 du traité de Marrakech, 37 accords ont été conclus dans le cadre de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) comprenant l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye. Cette union vise une intégration par la création d'une zone de libre-échange, d'une union douanière, d'un marché commun et d'une union économique. Cependant, ce projet n'est pas encore opérationnel. Le rythme du processus d'intégration reste à son premier stade par rapport à des ensembles régionaux anciens tel que l'Union Européenne. La Grande Zone Arabe de Libre-Echange (GZALE) vise à faciliter et à élargir le développement des échanges commerciaux arabes. Après de longues négociations, une convention est signée entre l'Algérie et les autres Etats arabes le 27 février 1981 à Tunis, ratifiée par le décret présidentiel n° 04-223 du 03 Août 2004 et entrée en vigueur le 1er Janvier 2009.

L'Algérie entretient également d'autres relations commerciales préférentielles. En effet, l'Union Européenne a décidé d'inclure l'Algérie dans sa liste de pays bénéficiant du Système de Préférences Généralisé (SPG), un régime qui permet aux produits algériens d'accéder aux

¹ Banque Mondiale, « Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie : Soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale », op cit, p.39.

² FMI, « Algérie : questions choisies », Rapport n° 05/52, Washington, D.C., Mai, 2006, p.4.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

marchés européens avec des avantages tarifaires. L'accession de l'Algérie à ce régime intervient du 1er janvier 2009 à la fin 2011. Ainsi, les marchandises importées de l'Algérie ne sont pas soumises aux droits de douanes normaux, ce qui leur permet d'être plus concurrentielles sur les marchés internationaux. Néanmoins, les produits algériens sont cependant considérés de qualité inférieure aux standards internationaux. Avec un manque d'exposition aux critères des marchés étrangers, les producteurs craignent de ne pas arriver à concurrencer les marchandises importées¹.

3.5. Le processus de privatisation

L'Algérie dispose d'un secteur public très important compte tenu des choix effectués par le passé. En effet, même si un petit secteur privé a toujours subsisté depuis l'indépendance, l'organisation générale était centralisée jusqu'au milieu des années 80, ainsi, les terres agricoles avaient été collectivisées, l'industrie était entièrement publique et ses priorités étaient le développement de l'industrie lourde et de l'industrie mécanique.

A la fin des années 80, l'Algérie s'est lancée dans de grandes réformes et la privatisation tient un rôle fondamental dans ce processus d'ouverture de l'économie algérienne à l'économie de marché.

C'est dans ce contexte de réformes qu'un programme de privatisation des entreprises publiques a été lancé en 1995 et dont la mise en œuvre a débuté en 1998.

En effet, dès 1994, l'Algérie a commencé à engager avec l'appui des institutions internationales un processus de privatisation, et dont les articles 24 et 25 de la loi de finances complémentaire pour 1994 autorisent les cessions d'actifs et les ouvertures de capital à des opérateurs privés. Avec l'ordonnance n°95-22 du 26 Août 1995, une nouvelle étape, décisive, est franchie pour le processus de désengagement de l'Etat et ceci par l'adoption de textes autorisant le transfert de la propriété des entreprises publiques au secteur privé. Un amendement en mars 1997 a suivi pour apporter des assouplissements et introduire des incitations. Cependant, le lancement effectif du processus de privatisation n'aura lieu effectivement qu'à partir de juin 1998, après la publication de la liste réglementaire des entreprises éligibles à la privatisation, en plus de la création, en 1999, d'un ministère de la Participation et de la Coordination des réformes doté de larges attributions². Après cette loi les pouvoirs publics ont été amenés à définir une politique plus audacieuse avec l'ordonnance

¹ KPMG Algérie, «Guide investir en Algérie», Edition 2011, p.95.

² CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement, Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2004, p.47.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

n°01-04 du 20 Août 2001 relative à l'organisation, la gestion et la privatisation des Entreprises Publiques Economiques (EPE)¹.

De ce fait, la privatisation des entreprises publiques commence à être observée comme une solution possible aux problèmes structurels des entreprises publiques. Dont les dettes constituent un obstacle financier qui a induit l'augmentation de la dette publique en Algérie.

Les différentes modalités retenues pour la privatisation des entreprises publiques sont: la cession par le biais du marché financier (introduction en bourse), la cession par appel d'offres internes ou internationales, la cession au profit des travailleurs, la cession de gré à gré².

Ainsi, de 2003 à 2007, il y a eu 417 privatisations, quel que soit le mode de privatisation qui a été choisi. Selon les chiffres du ministère de l'industrie et de la promotion des investissements (voir tableau ci-après), il ressort que le mode de privatisation par privatisation

Tableau N° 6 Nombre de privatisations réalisées de 2003 à 2007

Nombre d'opérations	2003	2004	2005	2006	2007	Total
Privatisation totale	5	7	50	62	68	198
Privatisation partielle (>50 %)	1	2	11	12	7	33
Privatisation partielle (<50 %)	0	3	1	1	6	11
Reprise par les Salariés (RES)	8	23	29	9	0	69
Partenariats (Joint-ventures)	4	10	4	2	9	29
Cession d'actifs à des repreneurs privés	2	13	18	30	20	83
Total	20	58	113	116	110	423

Source : KPMG Algérie, «Guide investir en Algérie», Edition 2011, p.43.

totale est celui qui a remporté le plus de succès, celui par partenariat (Joint Venture), le moins appelé.

On peut citer quelques opérations de privatisations réussies :

- Cession de MTA (Maghrébine des Transports) à MSC (Suisse);
- Cession de 70% du capital de SIDER(Sidérurgie) à Arcelor Mittal (Inde) ;
- Cession totale de 03 usines de détergents ENAD au Groupe HENKEL (Allemagne) ;
- Cession partielle de ENGI (Gaz Industriels) à LINDE (Allemagne) ;
- Cession de l'EPE ENICAB (Cablerie) à Grupo General Cables Sistemas S.A. Filiale de General Cables Corp(USA) ;

¹ KPMG Algérie, «Guide investir en Algérie», Edition 2011, p.41.

² CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement, Algérie», op cit, pp.46-47.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

- Cession de 35% du capital de 4 cimenteries à des partenaires italiens, français et égyptiens adossée à des mandats de gestion ;
- Cession partielle de filiales de transport maritime de marchandises à des partenaires français et italiens ;
- Cession totale de l'Hôtel Ryadh au groupe DOUMET(Liban) ;
- Cession totale de la quasi-totalité des briqueteries à des privés nationaux¹.

Mais, en dépit de la volonté affichée du gouvernement pour accélérer le rythme des privatisations avec parfois le soutien et l'assistance technique de la Banque mondiale et l'UE, les opérations de privatisation sont très lentes et le bilan des privatisations n'est pas satisfaisant. Effectivement, entre le moment où l'entreprise est sur la liste des privatisables et le moment où elle trouve acquéreur, un délai très long s'écoule où l'entreprise n'exerce plus et le contrôle devient impossible².

Ainsi et forte de ses ressources financières que lui procure l'énergie, l'Algérie a choisi une politique dirigiste inspirée de l'idéologie socialiste. L'Etat n'avait pas misé sur l'investissement privé et ce jusqu'au début des années 1990 après la grave crise financière et politique qu'a connu le pays.

Contrairement à l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont, sur la décennie passée, fortement œuvré pour améliorer leur attractivité et capter des ressources financières supplémentaires et nécessaires à leur croissance.

En effet, le Maroc a entrepris, à la fin des années 1980 et au début des années 1990 son travail de « séduction » vis-à-vis des investisseurs étrangers. Ce travail s'est tout d'abord manifesté par une série d'amendements des codes relatifs aux investissements mais aussi une loi autorisant les privatisations a également été mise en place. Le programme de privatisation du Maroc a été engagé en 1989 et il est devenu effectif au début des années 90.

En onze ans, 40 entreprises et 26 complexes hôteliers ont été partiellement ou totalement privatisés pour un total de 6,4 Milliards de dollars. L'évolution des flux des IDE entrant au Maroc semble donc être expliquée en grande partie par les opérations de privatisations. Ainsi, sur les 10,7 Milliards de dollars des IDE pour la période 1993-2003, 6,4 milliards de dollars proviennent des opérations de privatisations³.

¹ H. Bendiff, « le processus de privatisation en Algérie : stratégie, bilan et perspective », Forum Economique, Lausanne, 24 septembre, 2008, p.17.

² CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement : Algérie », op cit, p.47.

³ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement : Maroc », Conférence des Nations Unis sur le développement et le commerce, New York et Genève, 2008, p.4.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Au niveau du financement, les pouvoirs publics marocains, ont mis l'accent sur le lien étroit qui existe entre la dette extérieure publique et l'amélioration des investissements étrangers et ce, en poursuivant le programme de gestion active de la dette qui permet la conversion d'une partie de la dette extérieure publique en investissements au milieu des années 90. Le montant converti en investissements s'élève à 667 millions de dollars¹.

Quant à la Tunisie, depuis 1995, les vagues de privatisation ont été multipliées et en 2002, on comptait 160 entreprises nationales entièrement ou partiellement privatisées, et tout comme au Maroc, ces privatisations ont permis de drainer une part importante de flux des IDE².

Section 2 : Les tendances des IDE en Algérie et leurs effets sur l'économie

Depuis l'indépendance, l'Algérie a montré sa volonté d'attirer les investissements et les capitaux étrangers, ceci s'est affirmé dans les différentes lois, relatives à l'investissement. En effet, les ressources naturelles dont dispose le pays additionnées à de nombreux avantages comparatifs, tels que la proximité de l'Europe, l'infrastructure, la disponibilité de la main d'œuvre (jeune), la francophonie et les avantages fiscaux, sont des déterminants favorables.

Le processus de transition d'un système centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien, dès le début des années 1990, une politique de réformes structurelles, qui a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques et la libéralisation de l'économie.

Ainsi, la privatisation des entreprises publiques et l'ouverture aux IDE ont constitué deux axes importants dans la politique économique suivie par l'Algérie depuis le début des années 2000. Certes, l'Algérie a connu ces dernières années un flux des IDE important par rapport aux années 1990, mais qui restent néanmoins insuffisants par rapport au potentiel du pays.

Cette deuxième section sera organisée selon les deux points suivants :

- Tendances des Investissements Directs Etrangers en Algérie ;
- Les effets des Investissements Directs Etrangers sur l'économie algérienne ;

¹ K. Khaddouj, « Impact des Investissements Directs Etrangers (IDE) sur la croissance de l'économie Marocaine », VII journées internationales d'étude Jean Monney, Rabat, 4 et 5 Juin 2008, pp.9-10.

² L. Bouzeine et S. Horchani, « Privatisation et Investissement Direct Etranger, cas de la Tunisie », op cit, pp.19-20.

1. Tendances des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Pour analyser les tendances des IDE en Algérie, il serait intéressant d'analyser aussi bien l'évolution de leurs flux, mais aussi, la répartition de ces investissements sur les plans sectoriel et régional.

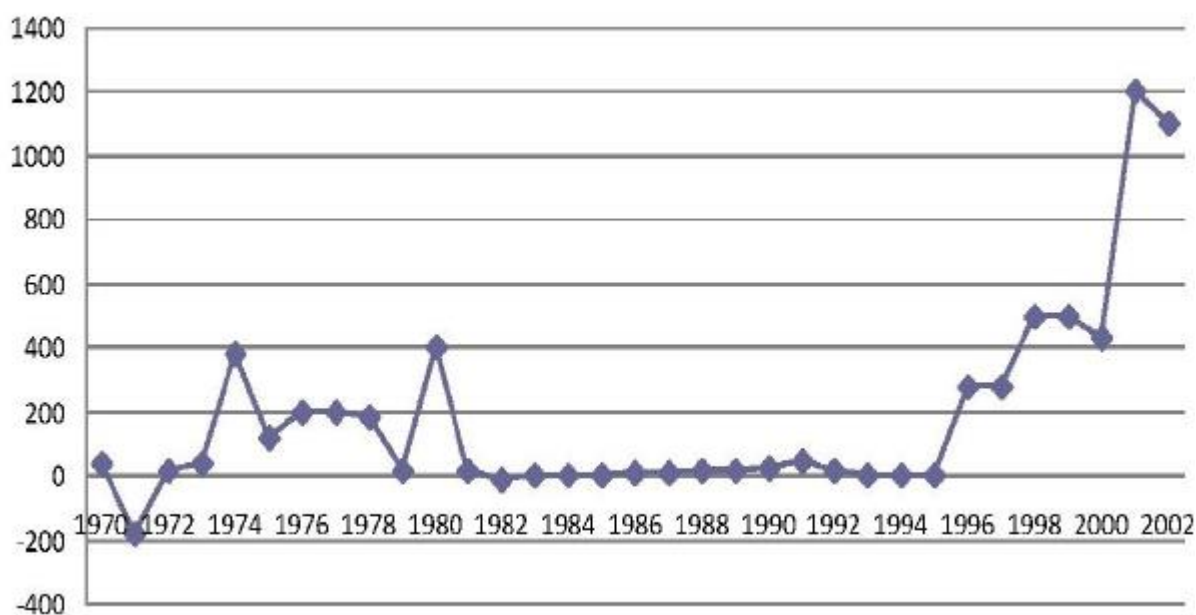
1.1. Evolution des flux des IDE en Algérie

L'analyse de l'évolution des IDE en Algérie sera scindée en deux parties, suivant les changements et bouleversements qu'a connu le pays. Ainsi, la première étape, est celle qui précède les réformes structurelles (de 1970 à 1994). Tandis que la seconde étape est celle qui suit les réformes, c'est-à-dire à partir de 1995. Sachant que toutes les réformes menées durant cette période et en raison de la situation sécuritaire, n'ont donné des résultats qu'à partir des années 2000, date qui coïncide avec la signature de l'accord d'association avec l'union européenne.

1.1.1. Evolution des Investissements Directs Etrangers avant les réformes structurelles

Le mouvement des IDE en Algérie était relativement marginal dans les années 60. Ce n'est qu'à partir du début des années 70, que le pays a enregistré une profonde mutation. Ce changement s'est concrétisé par la définition d'un cadre juridique et institutionnel plus favorable à l'implantation des firmes étrangères. Dans cette perspective, les IDE vont connaître une forte croissance dans les années 70. Mais, il va enregistrer une stagnation dès le début des années 80, voir *La figure n°6*.

Figure N° 6 : Flux d'IDE entrant en Algérie pour la période 1970-2002 (en millions de dollars)



Source : CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement : Algérie », op cit, p.6.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

La *figure n°6* montre bien que la stagnation a duré plus d'une dizaine d'années. Cette situation coïncide avec la détérioration du cadre macroéconomique et sécuritaire du pays. Le gouvernement a renforcé le cadre législatif en promulguant un nouveau code d'investissement en 1993 mais qui n'a pas eu de succès tout de suite. Un léger regain d'intérêt des investisseurs pour l'Algérie a été affiché dès la stabilisation du cadre général du pays.

A partir de l'ouverture de l'industrie du pétrole et du gaz naturel en 1971, l'Algérie a attiré d'importants flux des IDE dans ces secteurs. Notons qu'à cette période, près de 100% des investissements sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures sachant que l'attractivité de ce secteur s'est accrue suite aux chocs pétroliers des années 70 et 80.

L'augmentation du prix du pétrole et l'interdiction faite aux grands groupes pétroliers de posséder des champs pétrolifères ont rendu plus intéressants les investissements dans les infrastructures pétrolières et gazières et permis de pallier au manque de ressources financières nécessaires pour l'entretien et la mise à niveau de celles-ci. De plus, avant 1992, l'Algérie n'autorisait pas les sociétés étrangères à produire directement pour leur propre compte, néanmoins elles pouvaient bénéficier de contrats de partage de production ou autres contrats de prestation de service avec l'entreprise publique SONATRACH¹.

La quasi absence des IDE dans la décennie 80 est justifiée par la remise en cause du plan «valorisation des hydrocarbures » (VALYD)², qui prévoyait un ambitieux programme d'investissements. Le gouvernement était réticent quant à toute intervention étrangère à cette période. Cette décision a été suivie par un arrêt des investissements et la reprise des flux d'investissements à partir de 1996 résulte principalement du retour de l'équilibre économique et dans une certaine mesure par une nouvelle législation fiscale plus attractive et un cadre institutionnel d'appui plus approprié.

Progressivement, l'ouverture aux investissements étrangers en Algérie va se présenter comme la solution privilégiée de tout un ensemble de problèmes que connaît l'économie, même s'ils n'ont pas vraiment augmenté dans les chiffres. La tendance de ces dernières années est encourageante, et soutenue par l'importance du potentiel d'investissement en Algérie.

Pour exemple, Schneider Electric est présente en Algérie depuis le début des années 90. En 2001, le potentiel du marché algérien a conduit le groupe à créer une filiale industrielle et commerciale, Schneider Electric Algérie, et a créé en octobre 2002 une école qui dispense

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, p.6.

² Idem, p.7.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

des formations techniques dans différents domaines (contrôle industriel, distribution électrique...).

Nous avons aussi, Michelin, qui a décidé, après 9 ans de cessation d'activité, de redémarrer ses activités industrielles en Algérie avec la création d'une filiale Michelin Algérie depuis le 12 octobre 2002 et l'implantation d'une usine à Badjarrah qui produit des pneus poids lourds, l'objectif de cette firme est d'écouler 40 % de la production sur le marché local, le solde étant destiné à l'exportation.

Et en mai 2000, Henkel-Enad Algérie est créée en coentreprise entre l'Entreprise Nationale des Détergents et Produits d'Entretien (ENAD), société publique algérienne, et Henkel France, filiale du groupe allemand Henkel, actionnaire majoritaire à hauteur de 60 %¹.

Le secteur des hydrocarbures a été ouvert à l'investissement étranger dans la production par la loi de décembre 1991 sur les hydrocarbures. Par conséquent, pour la première fois depuis les nationalisations de 1971, la formule «d'association ou partage de production» et la signature de plusieurs accords de partenariat ont permis de drainer massivement les IDE.

Parallèlement, la société publique SONATRACH a opéré une restructuration organique et industrielle visant la création de filiales majoritaires en amont et en aval au sein du groupe, ainsi qu'une externalisation des activités périphériques et logistiques, ce qui a permis l'émergence d'un marché de fournitures de prestation de service et de travaux ouverts aux investisseurs étrangers². Ainsi, le secteur de l'énergie est placé au premier plan de toutes les transformations entreprises par l'Etat dès le début des années 90.

1.1.2. Evolution des investissements directs étrangers après les réformes structurelles

La deuxième période (à partir de 1995) est marquée par la reprise des flux des investissements qui résulte principalement de la détérioration de la situation économique du pays induite notamment par la baisse du prix du pétrole.

En effet, les pouvoirs publics ont opté pour la mise en place de réformes macroéconomiques qui favoriseraient le désengagement progressif de l'État et ceci dans certains secteurs clefs de l'économie nationale, ce qui a permis l'émergence d'un secteur privé dont le poids s'est rapidement accru dans l'économie.

De plus, la conclusion de l'accord de libre échange avec l'UE en 2001 et la négociation pour l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, ont été aussi des précurseurs d'un climat plus

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, pp. 21-23.² Idem, p.15.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

favorable aux IDE. Et afin de sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures et de diversifier ses exportations, l'Algérie entreprend depuis 2000 d'ambitieux programmes de relance économique, notamment, l'ambitieux Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE) lancé en 2001 pour une période de trois ans.

Ainsi, depuis 1998, l'Algérie enregistre une nette accélération des flux des IDE. Les flux entrants chaque année sont désormais stabilisés au dessus de 1 Milliards de dollars alors qu'ils étaient encore inférieurs à 500 millions de dollars avant 2000. Cette évolution traduit l'attractivité croissante du marché algérien pour les opérateurs étrangers, renforcée par l'amélioration du risque pays depuis 2006.

Ainsi, le ~~tableau n° 7~~ **Tableau N° 7: Evolution des IDE en Algérie (1997-2007)** donne l'évolution des IDE en Algérie de 1997 à 2007.

Années	Flux d'IDE en millions de \$
1997	260
1998	501
1999	507
2000	438
2001	1196
2002	1065
2003	634
2004	882
2005	1081
2006	1795
2007	1662

Source : ANIMA, « Investissement Direct Etranger vers MEDA en 2007, la bascule », Anima Investment Network, Etude n°1, Mai 2008, p.12.

Cette évolution est très significative de l'effort réalisé pour attirer les IDE. En effet, le montant a été multiplié par plus de 23.

En 2001 et 2002, l'Algérie s'est classé respectivement quatrième et troisième pays hôte des IDE en Afrique et premier pays du Maghreb en 2002. Cette performance remarquable est due essentiellement à la réalisation de certains investissements stratégiques (les hydrocarbures, licence GSM et sidérurgie)¹.

Malgré une évolution rapide, les stocks des IDE restent relativement modestes en Algérie comparés à ses voisins maghrébins. Ils sont passés de 1561 millions de dollars en

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op.cit, pp.19-20.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

1990 à 3647 millions en 2000 pour atteindre 7423 millions en 2004. Le stock des IDE enregistré en Algérie représente 41,3% de celui de la Tunisie et 35,4% de celui de l'Egypte qui a toujours occupé la première place dans ce domaine depuis 1990¹.

L'expansion des investissements directs étrangers est soutenue depuis 2004, où l'Algérie enregistre la première place au Maghreb en attirant 882 millions de dollars, contre 853 millions de dollars au Maroc et 639 millions de dollars en Tunisie (*voir tableau n°8*).

Pays	Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Algérie		438	1196	1065	634	882	1081	1795	1662
Libye		141	-133	145	143	357	1038	1734	4689
Maroc		471	2875	534	2429	853	2946	2898	2803
Tunisie		779	486	821	584	639	782	3312	1616

Source : ANIMA, « Investissement Direct Etranger vers MEDA en 2007, la bascule », Anima Investment Network, Etude n°1, Mai 2008, p.12.

Cette évolution est très significative de l'effort réalisé pour attirer les IDE. En effet, le montant a été multiplié par plus de 23.

En 2001 et 2002, l'Algérie s'est classé respectivement quatrième et troisième pays hôte des IDE en Afrique et premier pays du Maghreb en 2002. Cette performance remarquable est due essentiellement à la réalisation de certains investissements stratégiques (les hydrocarbures, licence GSM et sidérurgie)¹.

Malgré une évolution rapide, les stocks des IDE restent relativement modestes en Algérie comparés à ses voisins maghrébins. Ils sont passés de 1561 millions de dollars en

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op.cit, pp.19-20.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

1990 à 3647 millions en 2000 pour atteindre 7423 millions en 2004. Le stock des IDE enregistré en Algérie représente 41,3% de celui de la Tunisie et 35,4% de celui de l'Egypte qui a toujours occupé la première place dans ce domaine depuis 1990¹.

Tableau N° 8 : Investissement direct étranger au Maghreb, flux entrants (en millions de dollars)

Pays	Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Algérie		438	1196	1065	634	882	1081	1795	1662
Libye		141	-133	145	143	357	1038	1734	4689
Maroc		471	2875	534	2429	853	2946	2898	2803
Tunisie		779	486	821	584	639	782	3312	1616

Source : ANIMA, « Investissement Direct Etranger vers MEDA en 2007, la bascule », op cit, p.11.

L'expansion des investissements directs étrangers est soutenue depuis 2004, où l'Algérie enregistre la première place au Maghreb en attirant 882 millions de dollars, contre 853 millions de dollars au Maroc et 639 millions de dollars en Tunisie (*voir tableau n°8*).

Leur montant de l'année 2006 constitue presque le triple du montant enregistré (634 millions de dollars) au cours de l'année 2003. Cet important élan des investissements directs étrangers observé au cours de l'année 2006 indique ainsi, l'attractivité certaine du marché algérien pour les investisseurs étrangers.

L' évolution des flux des IDE continuent , sachant qu'en 2010, l'Algérie, à l'instar des autres pays MED-11 (Maroc, Tunisie, Libye, Egypte, Jordanie, Autorité palestinienne, Israël, Liban, Syrie et Turquie), ont attiré des flux des IDE estimés à 37,7 Milliards de dollars, un montant presque identique à celui enregistré pour cette région en 2009, et qui représente 2,7 % des flux des IDE mondiaux et dont l'Algérie enregistre un montant de 2291 millions de dollars, mais avec une baisse de 17% par rapport à l'année 2009 (*voir tableau n°9*).

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Flux d'IDE	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010
Tableau N° 9: Flux d'IDE dans les pays MED-11 (en millions de dollar)				
Algérie	2 646	2 847	2 291	-17,0%
Egypte	9 495	6 712	6 800	-4,9%
Israël	10 877	3 892	5 152	16,1%
Jordanie	2 829	2 430	1 704	-29,9%
Liban	4 333	4 804	4 955	3,1%
Libye	4 111	2 674	3 833	43,3%
Maroc	2 487	1 952	1 304	-33,2%
Palestinienne	52	265	115	-56,6%
Syrie	1 467	1 434	1 381	-3,7%
Tunisie	2 758	1 688	1 513	-10,4%
Turquie	19 504	8 411	9 071	7,8%
Total MED-11	60 505	37 569	37 705	0,4%

Source : CNUCED, « Modes de production internationale et de développement sans participation au capital », op cit, 2011, p.72.

1.2. Répartition régionale et sectorielle des IDE

Un deuxième aspect d'analyse tout aussi important que le montant des investissements, est celui de leur répartition régionale et sectorielle.

1.2.1. Les IDE par région

Les principales firmes étrangères qui investissent en Algérie sont généralement de grande taille

ce qui leur permet d'appréhender les risques et incertitudes élevés liés au marché, mais également de tirer pleinement profit de la profitabilité élevée (position de premier entrant) qui compense cette incertitude.

A ce titre, en termes de projets, l'Europe est la région la plus présente en Algérie alors que, les USA sont les principaux investisseurs, avec environ 908 millions de dollars investis entre 1998 et 2001¹.

Selon le **tableau n°10**, l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI), a établi un classement des pays désirants investir en Algérie et ceci selon le nombre de projets et leurs montants, pour la période 2002-2008.

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, p. 22-24.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Tableau N° 10: Projets d'investissements étrangers (Période 2002 – 2008).

Région	Nombre de Projets	%	Montant (million DA)	%
Europe	278	47,27	237 866	31,81
dont UE	235	39,96	214 674	28,71
dont France	121	20,57	39 376	5,26
Asie	32	5,44	55 416	7,41
Amériques	14	2,38	27 254	3,64
Pays Arabes	251	42,68	422 052	56,45
Australie	1	0,17	2 954	0,39
Multi nationalité	12	2,04	2 054	0,27
TOTAL	588	100	747 596	

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », Investissement Développement Conseil (IDC), Novembre 2009, Alger, p.122.

Ainsi, les étrangers impliqués dans les projets d'investissements sont principalement de nationalités européenne (avec 47,27% du nombre de projets et 31,81% des montants) et arabes (42,68% comme nombre de projets mais 56,45% des montants).

Les pays de l'Union Européenne, et particulièrement la France, représentent respectivement 39,96% et 20,57% de nombre de projets avec 28,71% et 5,26% des montants à investir.

Quant aux pays Arabes, ils ont bénéficié d'un nombre de 251 projets correspondant à 42,68% du nombre total et en termes de montant, ils détiennent la plus grande part avec 56,45% du montant total des investissements étrangers.

Parmi les principaux projets d'investissement arabes détectés en 2009, nous avons :

- Le groupe Fransabank (Liban) augmente le capital de sa filiale algérienne pour un montant de 53,7 millions d'euros.
- Le groupe Jordan expatriates investing holding (Jordanie) prend 15% de parts dans Trust Bank Algeria avec un montant de 13,2 millions d'euros.
- Kipco/Burgan Bank(Koweït) détient 60% de Arab Gulkf Bank et contribue à l'augmentation de son capital à hauteur de 42 millions d'euros.
- Joint-venture de GB Auto (Egypte) avec l'algérien Sentrax pour la distribution de ses remorques pour un montant de 1,7 million d'euros.
- Loukil (Tunisie), métallurgie, usine de charpente métallique (8 millions d'euros). - Extension du réseau de l'opérateur téléphonique Orascom Telecom (Egypte) pour 28 millions d'euros¹.

¹ ANIMA, « Investissements Directs Etrangers et partenariats vers les pays MED en 2009 », Etude n°14, Avril 2010, p.38.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

De 2008 à 2010, il y a eu réorganisation du classement des pays investisseurs et qui sont présentés dans la *figure n°7*.

Figure N° 7 : Origine des principaux flux vers l'Algérie, moyenne 2008-2010 (en millions d'euros)



Source : ANIMA, « la Méditerranée entre croissance et révolution », Etude n° 20, Mars 2011, p.49.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

A partir de cette figure, il apparait qu'en 2010, les pays européens représentent toujours les principaux investisseurs en Algérie, dont la plupart des IDE sont français avec un montant de 650 millions d'euros, puis viennent les Etats Unis avec un montant de 134 millions d'euros, et dans les pays arabes c'est Oman qui enregistre le flux le plus élevé avec 67 millions d'euros.

1.2.2. Les IDE par secteur

Il convient de noter que les projets des IDE en Algérie portent sur certains secteurs particuliers et spécifiques à l'économie nationale. Deux secteurs ont été distingués par la CNUCED dans son étude sur la politique d'investissement en Algérie, en raison de leur potentiel et de la place qu'ils occupent dans l'économie, à savoir, les hydrocarbures et l'énergie, d'une part, et les télécommunications et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), d'autre part.

1.2.2.1. Le secteur des hydrocarbures et de l'énergie

Le secteur des hydrocarbures joue un rôle primordial en matière des IDE, en effet, la part des exportations de pétrole et de gaz s'élève à 95 % des exportations totales de l'Algérie et entre 26 % et 30 % de son PIB. Ainsi, en raison de l'augmentation du prix du pétrole de 30% depuis la fin de 2001, il n'est pas surprenant de voir l'énergie et les activités d'extraction se positionner comme moteur principal de l'économie algérienne¹.

Depuis 1967, l'Algérie est le deuxième fournisseur mondial de gaz naturel liquéfié et ses principaux acheteurs sont européens, Gaz de France étant le principal client suivi d'opérateurs espagnols et italiens. La Belgique, les Pays-Bas et, de plus en plus, les États-Unis sont des clients à fort potentiel d'achat².

Ainsi, ce secteur permet un positionnement très favorable de l'Algérie dans l'accueil d'un flux massif des IDE.

En ce qui concerne le secteur de l'électricité, la libéralisation est à un stade beaucoup plus avancé que dans celui des hydrocarbures. En effet, la loi sur l'électricité de 1997 avait permis la libéralisation du secteur en ouvrant la production de l'électricité à l'investissement privé, national et étranger, cette ouverture était néanmoins soumise à une obligation de livraison de la production soit à la SONELGAZ, soit à l'exportation.

1.2.2.2. Le secteur des Télécommunications et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

Dans le secteur des télécommunications, les entreprises transnationales recherchent des marchés larges, inexploités et peu compétitifs. Ce qui correspond à l'Algérie qui représente donc un marché très propice, avec un monopole d'État sur le réseau de téléphonie fixe et autres services connexes. En effet, le taux de pénétration est faible et la demande est très forte, pour plus de 30 millions d'habitants, le pays dispose uniquement de 2,6 millions de lignes fixes, soit un taux de télé densité de 6 % en 2002 et de 10,2 % en 2003³.

Une importante réforme est intervenue dans ce secteur qui a permis la transformation du statut de l'opérateur national, d'une administration classique à une société commerciale par actions.

Les prochaines étapes dans la libéralisation du secteur sont tout aussi importantes pour les investisseurs étrangers, avec notamment l'ouverture d'un appel d'offres pour la troisième licence GSM en 2003, suivie de l'ouverture du capital d'Algérie Télécom à l'investissement privé en 2004 et, enfin, l'ouverture à la concurrence du secteur de téléphonie fixe, en 2005⁴.

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, p.14.

² Idem.

³ Idem, p.17.

⁴ Idem.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Au niveau des nouvelles technologies de l'information, l'essor de l'informatique et d'Internet est considérable et le potentiel l'est également sur le marché algérien. En effet, ces dernières années le nombre de fournisseurs privés nationaux d'accès Internet s'est multiplié ajouté à cela la multiplication du nombre de cybercafés, offrant les services Internet au grand public.

Néanmoins, ces dernières années, les autres secteurs commencent à se développer, ainsi, durant la période 2002-2008, les secteurs de l'industrie et des services ont représenté à eux seuls, plus de 75% des IDE (*voir tableau n°11*).

d'activité regroupés pour la période 2002-2008
Tableau N° 11: Répartition des projets d'investissement déclarés étrangers par secteur

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	Montant en millions de DA	%
Agriculture	9	1,53%	2 017	0,27%
BTPH	81	13,78%	43 442	5,81%
Industrie	333	56,63%	403 090	53,92%
Santé	4	0,68%	5 982	0,80%
Transport	29	4,93%	10 992	1,47%
Tourisme	13	2,21%	26 091	3,49%
Services	116	19,73%	93 393	12,49%
Télécommunications	4	0,68%	5 982	0,80%
Commerce	3	0,51%	162 586	21,75%
Total	690	100%	1645187	100%

Source : B. Chebira, IDE et développement en Algérie », revue européenne du droit social, N° 01 (6), 2010,

pp. 12-13.

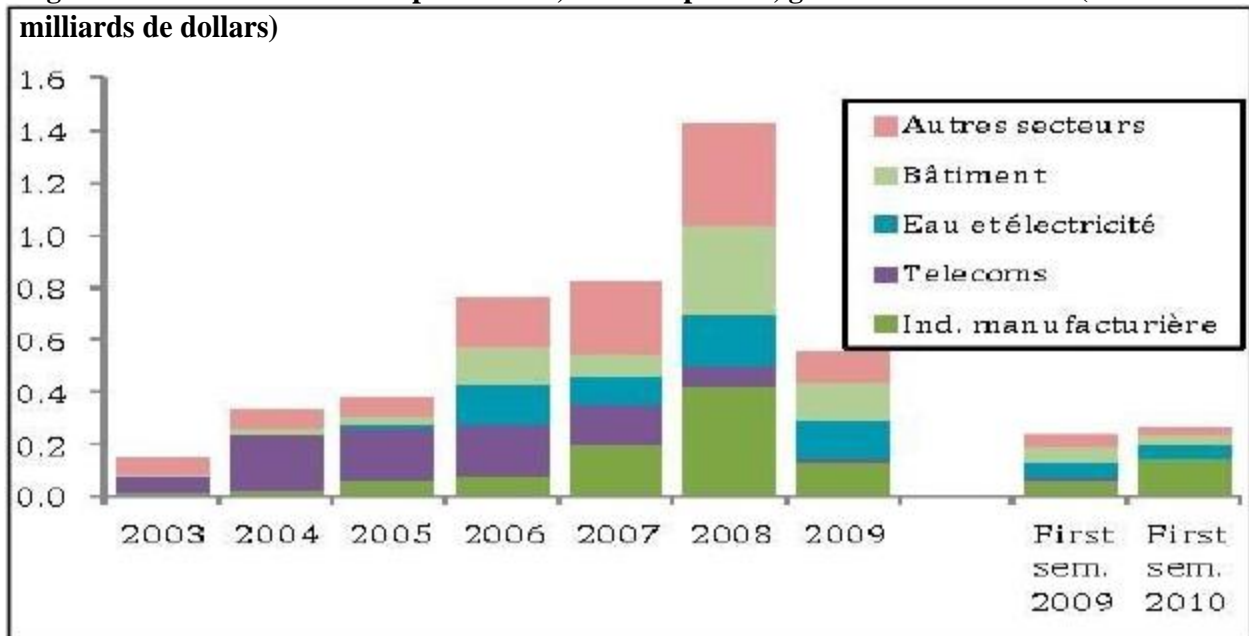
Il ressort de ce tableau que les investisseurs étrangers sont concentrés essentiellement durant la période 2002-2008 dans l'industrie (avec 56,63% du nombre de projets et 53,92% des montants), suivie de loin par les services (avec 19,73% de nombre de projets et 12,49% des montants) et les BTPH (13,78% de nombre de projets et 5,81% des montants). Il est néanmoins intéressant de remarquer que le secteur du commerce qui n'a intéressé que 3 projets d'investissement a en même temps représenté 21,75% des montants sur cette période.

Les secteurs de l'agriculture, télécommunication, santé, transport et tourisme n'avaient pas attiré beaucoup d'investisseurs étrangers entre 2002 et 2008 en raison vraisemblablement des restrictions à l'établissement des investissements.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

En 2009, les IDE (à l'exclusion des hydrocarbures et du secteur financier) ont chuté d'environ 60 % et ne se sont pas redressés en 2010 (voir figure n°8).

Figure N° 8 : Entrées des IDE par secteur, secteurs pétrole, gaz et financier exclus (en milliards de dollars)



Source : FMI, « Algérie : consultation de 2010 au titre de l'article IV », rapport n° 11/39, mars 2011, p.17

Cette chute a été essentiellement imputée non seulement à la conjoncture économique du monde à cette période, due à la crise financière mais aussi aux nouvelles mesures élaborées par le gouvernement algérien, dont les plus importantes en termes des investissements étrangers, celles qui imposent :

- un plafond de 49 % pour la participation étrangère dans tout nouvel IDE;
- une balance devises positive pour les nouveaux projets des IDE ;
- la réaffirmation du droit de préemption des autorités publiques sur la vente d'investissements étrangers et qui ont découragé les investisseurs étrangers.

Par conséquent, les autorités algériennes devraient continuer à examiner l'impact de ces mesures et identifier tout ajustement requis pour favoriser un régime d'IDE attrayant mais bien maîtrisé.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Par exemple, les limites de la participation étrangère pourraient ne s'appliquer qu'aux secteurs stratégiques et l'examen obligatoire des autorisations des projets des IDE par le Conseil National d'Investissement (CNI) devrait être limité aux projets les plus importants¹.

Concernant les types d'investissements étrangers, il est constaté une forme de spécialisation dans les trois pays du Maghreb (en relation certainement avec le modèle de développement choisis). Ainsi, l'Algérie attire davantage de multinationales que ses voisins et relativement moins de PME. Quant à la Tunisie, c'est le pays qui attire à parité égale tous les types de sociétés étrangères. Pour le Maroc, il se positionne entre les deux avec moins de multinationales que l'Algérie et moins de PME que la Tunisie (*voir Tableau n°12*).

période 2003-2005 (en pourcentage)

	Multinationale plus de 10000 personnes et plus de 10 pays	Grande entreprise entre 500 et 10000 personnes	PME moins de 500 personnes	Total
Algérie	60	25	14	100%
Maroc	46	33	21	100%
Tunisie	39	31	30	100%

Tableau N° 12 : Nature des sociétés qui réalisent des IDE au Maghreb au cours de la

Source : Elaboré par nos soins d'après le rapport Anima, « Les investissements directs Etrangers dans la région MEDA en 2005 », Document n°20, 2006, p.59.

Il est clair que les multinationales sont les investisseurs potentiels qui s'intéressent le plus au marché algérien (avec 60% du total de nombre de projets). Elles sont suivies par les grandes entreprises (avec 25%) et enfin les PME (avec 14%). Pour 2008, c'est pratiquement la même chose, où il a été constaté que les multinationales attirent plus les investisseurs avec 45% du nombre des projets, suivies des grandes entreprises avec 27% et puis viennent les PME avec 20% du total des nombres de projets².

L'analyse de la nature des projets d'investissements provenant des IDE montre une forte diversité des types d'investissements (*voir Tableau n°13*).

¹ FMI, « Algérie : consultation de 2010 au titre de l'article IV », op cit, p. 17.

² Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.131.

Chapitre I : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

Tableau N° 13 : Type d'investissement au cours de la période 2003-2005 en %

pays	Création	Délocalisation	Extension	Filiales	Partenariat	Acquisition	Privatisation et concession	Total
Algérie	32	0	11	15	24	16	2	100%
Maroc	51	2	14	12	8	10	3	100%
Tunisie	38	9	17	8	11	13	4	100%

Source : ANIMA, « Les investissements directs Etrangers dans la région MEDA en 2005 », op cit, p.22.

D'après ce tableau, il a été constaté qu'en 2008, sur les 296 projets déclarés, le type le plus recherché est la filiale avec 71 projets, suivie du partenariat et la création de nouvelle entreprise avec 56 projets, prise de participation avec 33 projets, l'extension avec 23 projets, la privatisation et la concession avec 21 projets, l'enseigne, franchise et magasin avec 19 projets, et la moins recherchée, le bureau de représentation avec 17 projets¹.

Ainsi l'Algérie ne reçoit pas de projets de délocalisations comme c'est le cas au Maroc et en Tunisie, mais attire relativement plus de projets en partenariats et en filialisation.

2. Les effets des Investissements Directs Etrangers sur l'économie algérienne

Il est difficile de mener une analyse complète sur l'impact des IDE sur l'Algérie. En effet, l'ouverture à ce type d'investissement ne s'est affichée que depuis une dizaine d'années et leur concentration est essentiellement constatée dans le secteur des hydrocarbures. Ainsi, et d'une manière générale, les effets des IDE sur l'économie nationale peuvent être résumés dans ce qui suit :

1. L'effet sur la balance des paiements ;
2. Les effets sur le développement du tissu industriel national ;
3. Les effets sur le capital humain ;
4. Les préoccupations environnementales.

¹ Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.131.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

2.1. L'effet sur la balance des paiements

L'impact des IDE sur la balance des paiements en Algérie, a commencé à être ressenti depuis quelques années et qualifié de négatif.

En effet, l'analyse de la balance des paiements montre bien que depuis quelques années,

Tableau N° 14 : Flux des IDE et des revenus des facteurs (en milliards de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Revenus des factures nets autres qu'Intérêts (1)	-1,020	-1,60	2,28	-3,30	-5,35	-6,18	-5,41	-6,28	-5,88	-4,85
Dont revenus des Compagnies pétrolières	-1,02	-1,60	-2,20	-3,12	-4,74	-5,29	3,90	4,56	-3,92	-4,03
Investissement directs étrangers nets IDE (2)	1,18	0,97	0,62	0,62	1,02	1,76	1,37	2,33	2,54	3,47
Différence entrants–sortants (2) – (1)	+0,16	-0,63	-1,66	-2,68	-4,33	-4,42	-4,04	-3,95	-3,34	-1,38

capitaux sous forme de revenus (correspondant aux profits des sociétés étrangères pétrolières et autres) est supérieure aux flux entrants sous forme des IDE. (*Voir tableau n° 14*).

Source : Elaboré par nos soins à partir des données de la Banque d'Algérie, Rapport 2005 et 2010.

Les données de ce tableau montrent qu'à partir de l'année 2002, le solde des flux de capitaux est devenu négatif et ceci en raison principalement de la sortie des revenus des sociétés pétrolières étrangères néanmoins, une amélioration est constatée à partir de 2008.

2.2. Les effets sur le développement du tissu industriel national

L'économie algérienne est fortement dépendante des hydrocarbures, qui servent d'ailleurs souvent de facteur d'analyse unique de l'économie. En effet, presque l'ensemble des recettes de l'Etat ont leur origine dans la fiscalité pétrolière. Néanmoins, ces tendances varient d'une année à une autre et ceci en fonction des prix internationaux du pétrole.

Selon la Banque Mondiale¹, une meilleure diversification économique aiderait l'Algérie à faire face et à réduire sa vulnérabilité à la volatilité extérieure et permettrait de

¹ Banque Mondiale, « Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie : Soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale », op cit, p.10.

Chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

renforcer la croissance de 0,5 à 0,7 point de pourcentage. De plus, une plus grande ouverture aux échanges et à l'investissement étranger dans les secteurs hors hydrocarbures pourrait renforcer également la croissance à moyen terme.

En réalité, l'impact des IDE sur le tissu industriel algérien, ne peut être analysé et en tirer des conclusions, en raison de l'importance du poids des hydrocarbures dans l'économie et qui masque le résultat de toute autre entreprise. Mais il est possible de dire que cet impact, bien que minime, existe et tend à s'intensifier.

2.3. L'effet sur le capital humain

Les entreprises étrangères ont générés un nombre important d'emploi (le cas d'ORASCOM par exemple). En effet, entre 2002 et 2008, l'ANDI a enregistré des déclarations d'investissements étrangers, générant 88 287 emplois, soit 11% du total des emplois générés par les investissements dans cette période, contre 91,04% pour les investissements locaux¹.

Et pour profiter de cet avantage de création d'emploi, l'Algérie a entrepris des réformes dans le domaine de l'emploi, le marché du travail, l'éducation et la formation professionnelle, ceci dans le but d'améliorer les qualifications de son capital humain et répondre au marché de l'emploi par la formation appropriée.

Ainsi, le gouvernement a adopté en 2008, le plan d'action pour la promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage ceci dans la perspective de maintenir et d'améliorer les performances dans le domaine de l'emploi, au profit notamment des jeunes nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi. Aussi, ce plan se fixe comme objectif la promotion de la main d'œuvre qualifiée et le développement de l'esprit d'entrepreneuriat. En effet, à partir du 2008, le nouveau Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP) destiné aux demandeurs d'emploi avec ou sans qualification, sous forme de contrat d'insertion, a permis l'insertion d'un nombre important de salariés.

2.4. Les préoccupations environnementales

Dans ses préoccupations environnementales, l'Algérie a montré sa bonne volonté avec la ratification de la convention sur les changements climatiques qui avait été signée en juin 1992. A partir de là, elle a commencé à remplir les engagements qui en découlent, notamment par l'élaboration de son plan national de lutte contre les gaz à effet de serre.

¹ Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état

chapitre II : L'évolution des Investissements Directs Etrangers en Algérie

En effet, le plan suivi énonce les mesures à prendre essentiellement dans les secteurs particulièrement vulnérables pour réaliser des actions, notamment dans le secteur de l'énergie, dont la plus grande partie du travail sera concentrée dans la récupérations des gaz torchés des puits de pétrole, le traitement des rejets industriels et des boues de forage, la mise à niveau des centrales électriques, le développement du réseau de carburants peu polluants, et l'industrie et dont l'objectif est l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel, mais aussi dans le secteur de l'agriculture avec le reboisement massif, de nouvelles infrastructures et pratiques agricoles, le dessalement d'eau de mer, la réutilisation des eaux usées épurées dans l'agriculture et l'industrie¹.

D'une manière générale, les investissements étrangers en Algérie ont suivi une évolution contrastée depuis les années 70, en effet, après une longue absence dans l'économie nationale, les flux des IDE ont connus une reprise depuis 1996, grâce aux réformes entreprises mais aussi au cadre d'appui à l'investissement offert par les autorités algériennes. Ainsi, depuis 2000, l'Algérie commence à attirer un nombre important d'investisseurs étrangers, qu'ils soient de pays développés ou de pays en développement. Néanmoins, la plupart des investissements réalisés sont concentrés dans le secteur des hydrocarbures au détriment des autres secteurs d'activités qui essayent de se ferrer une place.

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, p.60.

Chapitre III:

**La politique d'attractivité des Investissements
Directs Etrangers en Algérie**

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

L'Algérie a cherché au lendemain de son indépendance à attirer le capital étranger et à l'intégrer au développement économique et social national. Celle-ci, présente des opportunités intéressantes pour les investisseurs étrangers. En effet, le regain d'intérêt pour l'Algérie depuis le début des années 2000, en est la parfaite illustration.

Ainsi, la politique d'attractivité suivie par l'Etat algérien pour attirer les investisseurs étrangers, se résume dans l'ensemble des mesures de facilitation pour l'implantation et l'exercice de l'activité des firmes sur le territoire. Ces mesures concernent les fondamentaux macroéconomiques (taux d'intérêt, inflation, taux de change), les instruments réglementaires (assouplissement de la réglementation relative aux IDE, la réglementation du travail, la réglementation du commerce,...) et aux actions des pouvoirs publics en termes d'infrastructures et d'offre de services publics, mais aussi les incitations financières et fiscales.

Ainsi ce chapitre sera réparti en deux sections. Dans la première section, on tracera l'évolution de la réglementation et de la promotion des IDE en Algérie depuis son indépendance à nos jours, tout en faisant ressortir les différents organes créés ainsi que les différentes réformes entreprises par les autorités algériennes pour promouvoir ces investissements. La seconde section sera consacrée à l'analyse des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie tout en faisant un aperçu comparatif avec ses voisins maghrébins, notamment, le Maroc et la Tunisie, et faire ressortir, ainsi, les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs étrangers et qui entravent leur activité.

Section 1 : La réglementation et la promotion des IDE en Algérie

En Algérie, l'évolution de la réglementation et de la promotion des IDE a connu plusieurs étapes et réformes.

1. L'évolution de la réglementation des investissements en Algérie

L'investissement étranger en Algérie a fait l'objet de plusieurs textes juridiques qui, par rapport à la conjoncture économique et politique, seront tantôt favorables à l'investisseur non résident, tantôt défavorables. Nous présentons à cet effet, les textes réglementaires depuis 1963 jusqu'à nos jours en traitant :

1. Les anciens codes ;
2. Les nouveaux codes ;
3. Les nouvelles mesures.

chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

1.1. Les anciens codes

Sont composés du code de 1963, de 1966, et de 1982.

1.1.1. Le code de 1963 (Loi n°63-277 du 26/07/1963)

Le premier code des investissements date du 26 juillet 1963. Ce texte était à la fois restrictif et discriminatoire. Il définit les garanties générales et particulières accordées aux investissements productifs en Algérie, les droits, les obligations et les avantages qui s'y rattachent ainsi que le cadre général des interventions de l'Etat dans le domaine des investissements. Les garanties et avantages prévus par ce code s'appliquaient aux investissements étrangers quelque soit leur origine.

Tout investissement devait faire objet d'un agrément auprès de la commission nationale d'investissements.

L'article 23¹ de ce code dispose que « l'Etat intervient par le moyen des investissements publics, en créant des sociétés nationales, ou des sociétés d'économie mixte avec la participation du capital étranger ou national, pour réunir les conditions nécessaires à la réalisation d'une économie socialiste spécialement dans les secteurs d'activités présentant une importance vitale pour l'économie nationale » (*voir annexe N°7*).

Ce code, malgré sa bonne conception, n'a pas produit les résultats souhaités.

1.1.2. Le code de 1966 (L'ordonnance n°66-284 du 15/09/1966)

C'est l'échec du premier code qui a poussé le gouvernement de l'époque à promulguer un autre code en septembre 1966. Ce code délimite le cadre dans lequel est organisée l'intervention du capital privé dans les diverses branches d'activité économique².

Le mérite du code de 1966 est d'avoir défini la politique gouvernementale en matière d'investissements privés. En effet l'investissement direct peut être tout aussi bien privé que public. Ce code vise le capital, c'est-à-dire, les opérations en capital susceptibles d'être réalisées au profit de l'économie nationale. Mais comme avec le code de 1963 les investisseurs étaient obligés de solliciter la commission nationale d'investissements pour obtenir l'agrément³, et certains secteurs considérés comme vitaux pour l'économie nationale

étaient fermés aux investisseurs⁴ (*voir annexe N°7*).

¹ Article 23, Loi n°63-277, du 26/07/1963 portant code des investissements, Journal officiel n°53, p.775.

² Article 3, Ordonnance n°66-284, du 15/09/1966 portant code des investissements, Journal officiel n°80, p.901.

³ Article 4, Titre I, Ordonnance n°66-284, du 15/09/1966 portant code des investissements, Journal officiel n°53, p.902.

⁴ Article 2, Titre I, Ordonnance n°66-284, du 15/09/1966 portant code des investissements, Journal officiel n°53, p.902.

1.1.3. La loi n°82-11 du 21/08/1982 modifiée et complétée par la loi n°86-13 du 19/08/1986

C'est le troisième code des investissements, celui-ci était destiné entièrement aux investisseurs privés nationaux. Le capital étranger était régi par la loi n°82-13 du 28/08/1982 modifiée par la loi n°86-13 du 19/08/1986 qui fait référence aux sociétés mixtes. Mais ce dernier texte n'a pas suscité un grand intérêt de la part des sociétés étrangères du fait que d'abord, le capital de la société était composé selon le ratio 51/49 en faveur du secteur public, ensuite la direction ou la présidence du conseil d'administration était confiée à la partie algérienne. C'est la raison pour laquelle la loi sur les sociétés mixtes était aussi un échec (*voir annexe N°7*).

L'orientation idéologique, politique et économique de l'Algérie rendait inadaptées les dispositions instaurées depuis le code de 1966, ainsi, la venue du code de 1993 a permis l'instauration de nouvelles règles, en conformité avec les nouveaux objectifs tracés par la politique économique du pays.

1.2. Les nouveaux codes

Ils portent sur le code de 1993, l'ordonnance n°01-03 du 20 Août 2001 et l'ordonnance n°06-08 du 15 Juillet 2006.

1.2.1. Le code de 1993 (Décret législatif n° 93-12 du 05/10/1993)

L'année 1993 a été décisive pour le choix du passage à une économie fondée sur l'initiative privée, privilégiant les mécanismes de marché pour la répartition des ressources nationales et l'ouverture de l'économie algérienne à l'économie mondiale. Ce dispositif institutionnel et réglementaire est très incitatif. Il traduit le souci du législateur algérien d'attirer les capitaux étrangers dans les meilleures conditions. Cette loi repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Liberté d'investir pour les résidents et non résidents ;
- Déclaration d'investissement comme procédure simplifiée;
- Désignation du guichet unique de l'APSI, comme une autorité unique de soutien et assistance aux investissements;
- Affirmations des garanties de transfert de capital investi et son bénéfice ainsi que la garantie de recours à l'arbitrage international;
- Institution des dispositifs d'encouragement et d'incitation à l'investissement, fondés sur le régime général et les régimes particuliers (*voir annexe N°7*).

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

1.2.2. L'ordonnance du 01-03 du 20/08/2001

L'ordonnance du 20/08/2001 a été promulguée pour pallier aux résultats décevants en matière d'investissements étrangers et de rendre plus aisé et plus attractif le cadre de l'investissement en Algérie.

Ainsi, cette ordonnance a élargi le concept d'investissement, en étendant son champ d'application et en renforçant les avantages et les garanties pour les investisseurs, avec la simplification des formalités administratives liées à l'investissement.

Pour accompagner les investisseurs et promouvoir les investissements en Algérie, les pouvoirs publics ont décidé de créer plusieurs organes, nous avons l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) (créée par l'**article 21** de l'Ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001) et qui correspond à l'organe principal en matière d'investissement placée sous la tutelle du Conseil National de l'Investissement (CNI) (qui est créé par l'**article 18**), le guichet unique créé par l'**article 23**, mais aussi la création du fond d'appui à l'investissement par l'**article 28** et qui est destiné à financer et à prendre en charge la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis aux investissements, notamment les dépenses des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement (**voir annexe N°7**).

L'ordonnance de 2001 élargit aussi le champ d'intervention de l'investissement privé national et étranger à certains secteurs qui étaient exclusivement réservés à l'État et organise le cadre juridique des privatisations. Dans cette ordonnance la liberté d'investir est toujours garantie mais limitée aux activités non réglementées, c'est-à-dire celles qui ne sont pas soumises à une réglementation spéciale ou au régime de l'autorisation préalable (hydrocarbures, création d'institutions financières ou compagnies d'assurance).

A cet effet, cette loi élargit le champ des investissements aux activités de production, de biens et de services ainsi qu'aux investissements réalisés dans le cadre de l'attribution de concession ou de service et à l'exception du secteur des hydrocarbures, où l'investissement étranger est limité à des accords d'association avec l'entreprise publique SONATRACH, il n'y a pas de restrictions quant au pourcentage du capital pouvant être détenu par un investisseur étranger.

Il en résulte que toutes les formes d'investissement sont ainsi autorisées (directes, nouvelles formes, création nouvelle, extension d'un investissement ancien, rénovation et restructuration). Cette loi garantit aussi le traitement national et prévoit le principe de la

chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

déclaration préalable pour l'établissement de l'investissement. En réalité, l'autorisation subsiste et reste nécessaire pour l'octroi d'avantages.

1.2.3. L'ordonnance n°06-08 du 15/07/2006

Cette ordonnance est le prolongement de l'ordonnance n° 01-03 du 20/08/2001. Elle vise la simplification des procédures et la réduction des délais d'étude des dossiers d'avantages pour les investisseurs qui sont à la charge de l'ANDI.

A cet effet, l'**article 5** de cette ordonnance prévoit un délai maximum de soixante-douze (72) heures pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de la réalisation ; de dix (10) jours pour la délivrance de la décision relative aux avantages prévus au titre de l'exploitation. Aussi, l'agence peut, en contrepartie des frais de traitement des dossiers, percevoir une redevance qui sera versée par les investisseurs et dont le montant et les modalités de perception seront fixés par voie réglementaire (**voir annexe N°7**).

1.3. Les nouvelles mesures

Ces mesures sont portées par la Loi de Finance Complémentaire de 2009 (ordonnance n° 09-01 du 22 juillet publiée dans le Journal Officiel du 26 juillet 2009).

Dans le cadre des mesures d'encadrement des investissements étrangers, cette loi comprend dans l'**article 58**:

- La généralisation de l'obligation de la procédure de déclaration auprès de l'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI) à tous les investissements directs étrangers en partenariat ;
- Dans tous les investissements réalisés en Algérie, la participation à l'actionnariat étranger est limitée à 49% du capital social, le reste étant détenu par des résidents algériens.
- Pour les sociétés constituées après la promulgation de la loi de finance complémentaire pour 2009 en vue de l'exercice des activités de commerce extérieur, la participation algérienne minimum est fixée à 30%.
- Par ailleurs, il est introduit une nouvelle obligation pour les investissements étrangers, directs ou en partenariat, à savoir de dégager une balance devises excédentaires au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

En effet, aux termes de l'article 58 de la loi de finances complémentaire pour 2009, les investissements étrangers directs ou en partenariat sont tenus de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée de vie du projet.

Ainsi, la balance en devises, pour chaque projet, est élaborée en tenant compte des éléments qui devront être portés au crédit et au débit de la balance en cause comme suit :

- **Au débit** : devront figurer les sorties en devises au titre des importations de biens et de services, des bénéfices, dividendes, salaires et primes du personnel expatrié, des cessions partielles des investissements, du service de la dette extérieure exceptionnelle, de tout autre paiement extérieur.
- **Au crédit** : devront figurer les entrées en devises provenant de tout apport (en numéraire et en nature) au titre des investissements y compris le capital social, des produits des exportations de biens et de services. Y figurera aussi la part de la production vendue sur le marché national en substitution à des importations ainsi que les emprunts extérieurs exceptionnellement mobilisés.

La balance en devise est présentée en équivalent dinars¹.

- Les financements nécessaires à la réalisation des investissements étrangers, directs ou en partenariat, à l'exception de la constitution du capital, sont mis en place, sauf cas particulier, par recours au financement local.

Le gouvernement a justifié cette mesure, par la nécessité de limiter le recours à l'endettement étranger afin d'utiliser les surliquidités disponibles dans les banques publiques estimées à près de 30 milliards de dollars et éviter, ainsi, la reconstitution de la dette extérieure de l'Algérie.

- Obligation de réinvestir sur place les bénéfices générés par les exonérations d'impôts, le droit de préemption de l'Etat sur les cession d'actifs détenus par les investisseurs étrangers, l'imposition spécifique de plus-values de cession d'actions et de parts sociales par des non résidents, le remplacement du régime de concession de terrains publics transformables en cession au bout de 2 ans par la concession permanente.

¹ KPMG Algérie, «Guide investir en Algérie», Edition 2011, p.56.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

L'incrimination de ces nouvelles mesures en matière d'entrée des capitaux étrangers à la faveur des dispositions de la loi de finance complémentaire pour 2009 a induit la détérioration du climat d'accueil des IDE en Algérie.

Par conséquent, l'assouplissement des conditions d'investissement pour les étrangers s'impose, et l'Algérie doit remédier à la situation, d'autant plus que les opérateurs étrangers ont manifesté leur appréhension quant aux réelles motivations des autorités algériennes à durcir les conditions d'accueil des IDE, alors qu'elles cherchent à attirer encore plus d'investissements.

2. Les organes en charge de la promotion des IDE en Algérie

Plusieurs organismes sont chargés dans la promotion et le suivi des investissements étrangers en Algérie, que ce soit au niveau des ministères ou des administrations relevant de ces ministères. On trouve à cet effet :

- Le ministère de l'industrie et de la promotion des investissements ;
- Le conseil national de l'investissement ;
- L'agence nationale de développement de l'investissement ;
- L'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière ;
- Le guichet unique ;
- Le fond d'appui à l'investissement.

2.1. Le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (MIPI)

Au titre de la promotion et de la mobilisation de l'investissement, le MIPI est chargé, entre autres attributions, d'élaborer la politique nationale de l'investissement et de veiller à son application. Dans ce domaine, le MIPI exerce ses missions à travers la Direction Générale de l'Investissement (DGI).

2.2. Le Conseil National de l'Investissement (CNI)

La création du Conseil National de l'Investissement (CNI) est l'une des innovations majeures de l'ordonnance de 2001. Il s'agit d'un organisme placé sous l'autorité du chef du gouvernement qui en assure la présidence. Il est cependant placé auprès du ministre chargé de la promotion de l'investissement. Il a une fonction de proposition et d'étude et est doté également d'un véritable pouvoir de décision.

C'est au décret exécutif n°01-281 du 24 septembre 2001(**voir annexe n°7**), que l'on a défini la composition, l'organisation et le fonctionnement du CNI.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

- Au titre des fonctions de proposition et d'étude**, on relèvera que le CNI :
 - Propose la stratégie et les priorités pour le développement de l'investissement ;
 - Propose l'adaptation aux évolutions constatés des mesures initiatrices pour l'investissement ;
 - Propose au gouvernement toutes décisions et mesures nécessaires à la mise en œuvre du dispositif de soutien et d'encouragement de l'investisseur ;
 - Etudie toute proposition d'institution de nouveaux avantages.
- Au titre des décisions qu'il prend**, il y a :
 - L'approbation de la liste des activités et des biens exclus des avantages ainsi que leur modification et leur mise à jour ;
 - L'approbation des critères d'identification des projets présentant un intérêt pour l'économie nationale ;
 - Détermine les zones qui sont susceptibles de bénéficier du régime dérogatoire prévu par l'ordonnance du 20 Août 2001, modifiée par l'ordonnance du 15 juillet 2006.

Il est important de noter que le CNI évalue les crédits nécessaires à la couverture du programme national de promotion de l'investissement, encourage la création d'institutions et d'instruments financiers adaptés et d'une façon générale, traite de toute question en rapport avec l'investissement.

2.3. L'Agence Nationale de développement de l'Investissement (ANDI)

En Algérie, l'organisme en charge des investissements directs étrangers est l'Agence Nationale pour le Développement de l'Investissement (ANDI). Créée sous la forme d'un établissement public administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, l'ANDI succède à l'ancienne Agence de Promotion, de Soutien et de suivi de l'Investissement (APSI) et elle est placée sous la tutelle du ministère chargé de la promotion des investissements. Cette agence a été créée par l'ordonnance n°01-03 du 20 Août 2001 pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers.

Par le décret n°01-282 du 24 Septembre 2001(**voir annexe n°7**), les missions attribuées à l'ANDI peuvent être résumées comme suit:

- Fournir aux investisseurs les informations dans tous les domaines liés à l'investissement, en mettant en place des systèmes d'informations et des banques de données relatives aux opportunités d'affaires ;

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

- Identifier les obstacles et contraintes entravant la réalisation des investissements et soumettre des propositions de facilitation à l'autorité de tutelle ;
- Entreprendre toute action d'information, de promotion et de collaboration avec les organismes publics et privés en Algérie et à l'étranger, pour faire connaître l'environnement général de l'investissement en Algérie ;
- Accompagner les investisseurs, les assister auprès des autres administrations et faire un suivi post-réalisation ;
- Informer les investisseurs sur la disponibilité des assiettes foncières.

L'agence est administrée par un conseil d'administration présidé par le représentant du chef du gouvernement et dirigée par un directeur général. Le budget de l'agence provient des subventions d'équipement et de fonctionnement allouées par l'Etat, des dons d'organismes internationaux et des recettes provenant des prestations dispensées. Au titre des dépenses, l'ANDI enregistre des dépenses de fonctionnement et d'équipement et le budget est présenté par le directeur général est approuvé par le conseil d'administration.

L'ANDI est l'organisme qui accueille les investisseurs étrangers dès leur arrivée et les accompagne jusqu'à l'obtention des avantages accordés et validés par le CNI. L'ANDI se charge aussi de créer une base de données sur les entreprises algériennes qui seraient intéressées par un partenariat avec d'autres sociétés, y compris les investisseurs étrangers.

2.4 L'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF)

Le gouvernement algérien a déployé des efforts pour régler la question du foncier qui était longtemps considéré comme une entrave à l'exercice de l'activité des firmes étrangères. La création par décret en avril 2007 de l'Agence Nationale d'Intermédiation et de Régulation Foncière (ANIREF) vise à faciliter l'émergence d'un marché du foncier économique pour encourager l'investissement. C'est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial placé sous la tutelle du MIPI. Le portefeuille foncier de l'ANIREF est constitué par les actifs excédentaires des Entreprises Publiques Economiques (EPE) et les terrains non attribués ou non utilisés, situés dans les zones industrielles.

L'agence est en charge de gérer, de promouvoir le marché foncier destiné à l'investissement et d'en informer les investisseurs potentiels. Son portefeuille comprend 650 biens qu'elle se charge de commercialiser¹.

¹ ANIMA, « La carte des investissements en méditerranée : Guide sectoriel à travers des politiques publiques pour l'investissement en méditerranée », Etude n° 7, ANIMA Investment Network, Octobre, 2009, p.11.

2.5. Le guichet unique

Il s'agit d'une institution très importante, en ce sens qu'elle doit accomplir les formalités, constitutives des entreprises et permettre la mise en œuvre des projets d'investissements¹.

Le guichet unique est une institution décentralisée puisqu'elle est créée au niveau de la wilaya. Siégeant en son sein les représentants locaux de l'ANDI, des impôts, des domaines, des douanes, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, du travail ainsi que le représentant de l'APC du lieu où le guichet unique est implanté.

L'investisseur non résident fait l'objet d'une attention particulière de la part du législateur. En premier lieu, le directeur du guichet unique constitue l'interlocuteur direct et unique de l'investisseur non résident. En deuxième lieu, le directeur du guichet unique doit accompagner l'investisseur, établir, délivrer et attester du dépôt de la déclaration d'investissement et de la décision d'octroi des avantages. En troisième lieu, il doit prendre en charge les dossiers examinés par les membres du guichet unique et s'assurer de leur bonne finalisation, une fois acheminés vers les services concernés.

Il y a actuellement dix-neuf (19) guichets uniques décentralisés, implantés sur l'ensemble du territoire national (Adrar, Alger, Annaba, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Chlef, Constantine, Jijel, Khenchela, Laghouat, Oran, Ouargla, Saïda, Sétif, Tiaret, Tizi Ouzou, Tlemcen)².

2.6. Le Fond d'Appui à l'Investissement (FAI)

Le Fond d'Appui à l'investissement (FAI) est créé au sein de l'ANDI en 2001. Il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis aux investisseurs, notamment les dépenses au titre des travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement. Une nomenclature des dépenses susceptibles d'être imputées à ce compte est fixée par arrêté. Pour la seule année 2002, le Fond d'Appui a été doté d'un montant de 1,3 milliards de DA³.

3. Les différentes réformes entreprises pour promouvoir l'investissement

L'Algérie a entrepris une politique de réformes structurelles, qui a permis le rétablissement des équilibres macro-économiques et la libéralisation de l'économie dans la

¹ H. Haroun, « La problématique du foncier industriel et de l'investissement en Algérie », mémoire en master 2 en droit des affaires, faculté de droit et des sciences économiques, université de Perpignan, 2004, p.45.

² KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », Edition 2011.

³ H. Haroun, « La problématique du foncier industriel et de l'investissement en Algérie », op cit, p.41.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

perspective d'améliorer les performances en termes de croissance du PIB, du développement du secteur privé, et l'accroissement des flux entrants des IDE.

Les réformes engagées par l'Algérie concernent tous les secteurs directement impliqués dans le processus de libéralisation des échanges. Il convient de noter que les réformes ont été en majorité mise en œuvre après 2001. Ainsi, ces réformes concernent :

- Les réformes de l'administration ;
- Les réformes institutionnelles ;
- Les réformes du marché du travail ;
- Les réformes du système fiscal et mesures incitatives ;
- La protection et les garanties accordées aux investisseurs étrangers.

3.1. Les réformes de l'administration

Avec la démarche d'ouverture entreprise par le pays, l'administration est de plus en plus soumise à comparaison avec les autres pays. Le défi actuel pour l'Algérie est de remettre en cause et de transformer ce retard pénalisant pour renouer avec la croissance économique et le progrès social.

Ce retard reconnu est essentiellement attribué au manque d'adaptation de l'administration algérienne aux nouvelles réalités qu'il s'agisse de la mondialisation et de ses implications en termes de compétitivité, de l'essor des technologies de l'information et de la communication et de leurs conséquences sur le travail administratif ou encore de la gouvernance et de ses effets sur la gestion publique et la nouvelle logique de marché.

A ce titre, la réforme doit porter sur l'amélioration du fonctionnement et des modalités d'intervention, la décentralisation, la mise à niveau des ressources humaines et la rationalisation des choix budgétaires, ce qui permettra, d'éliminer les barrières administratives, de soutenir le secteur privé et d'améliorer l'administration dans le sens de l'amélioration de la compétitivité internationale du pays¹.

Le comité de réforme des structures et des missions de l'Etat a proposé la mise en place de six grands chantiers qui constituent la substance même de la réforme de l'Etat², ceci afin :

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, p.83.

² M C. Belmihoub, « La réforme administrative en Algérie : Innovations proposées et contraintes de mise en œuvre », Forum Euro-méditerranéen sur les innovations et les bonnes pratiques dans l'administration, Tunis 15-17 juin, 2005, pp.14-15.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

1. D'opérer un véritable recentrage des administrations centrales sur leurs missions stratégiques et à redéployer les activités de gestion sur les espaces de responsabilités aux niveaux décentralisés pour faciliter l'organisation du travail gouvernemental et la coordination interministérielle ;

2. D'œuvrer à l'approfondissement de la décentralisation et de la déconcentration au niveau des collectivités territoriales et de l'administration locale, car c'est à leur niveau que la crise de l'Etat est la plus manifeste. L'objectif est l'élargissement de la démocratie et de la responsabilité locale ;

3. D'œuvrer à la rationalisation du réseau des établissements publics en vue de les insérer dans la sphère publique. L'ouverture de la gestion du service public à l'initiative privée et à la société civile devient impérative afin de moderniser les établissements des services publics et alléger significativement les charges financières de l'Etat ;

4. De développer le recours aux instruments de régulation, de contrôle et de consultation pour évaluer les politiques publiques ;

5. De mettre en œuvre une nouvelle politique de la fonction publique, dont va dépendre le succès des réformes, articulée autour des objectifs de valorisation des ressources humaines, de flexibilité des statuts et de modernisation des modes de gestion des personnels ;

6. De rétablir la confiance entre l'Etat et les citoyens, dont dépend la finalité ultime de la réforme, à travers notamment la moralisation de la gestion des affaires publiques, la prise en charge des multiples préoccupations citoyennes tout en assurant la transparence et l'équité dans l'accès au service public.

Dans ce contexte, il est clair que l'enjeu est de taille et que l'Algérie accuse un retard face à ces concurrents et voisins maghrébins.

En effet, l'Algérie connaît des obstacles quant aux changements et qui sont liés à l'absence d'une volonté politique clairement affichée en matière de réforme administrative mais aussi au manque de perspicacité et d'outils de gestion (à l'exception des télécoms qui ont suivi, même avec du retard, le mouvement universel de réforme dans ce domaine). A ce titre, des budgets colossaux sont consommés par les administrations dont l'objectif est la modernisation du service public, mais qui n'arrivent pas à donner les résultats attendus faute de personnels qualifiés pour la conduite des projets¹.

¹ M C. Belmihoub, «La réforme administrative en Algérie : Innovations proposées et contraintes de mise en œuvre», op cit, p.19.

3.2. Les réformes institutionnelles

Au cours des années 80, les recherches se concentraient sur le rôle des facteurs macro-économiques dans la croissance. Il s'agit certes d'une condition nécessaire, mais depuis les années 90, les recherches intègrent, de plus en plus, la qualité des institutions.

Ainsi, d'après le rapport du FMI en 2006¹, qui compare le climat des affaires en Algérie à celui de 18 pays situés à la périphérie de l'Union Européenne, et en se basant sur les indicateurs de gouvernance, à savoir :

- *l'expression d'opinions et la responsabilisation*, qui mesurent les droits politiques et civils et les droits de l'homme;
- *l'instabilité et la violence politiques*, qui mesurent la probabilité d'actes de violence, y compris d'actes de terrorisme, dirigés contre les pouvoirs publics, ou de changements de gouvernement;
- *l'efficacité de l'administration publique*, qui mesure la compétence des services de l'administration et la qualité de la prestation des services publics;
- *le poids de la réglementation*, qui mesure l'incidence des politiques peu favorables au bon fonctionnement des marchés;
- *la primauté du droit*, qui mesure la qualité de l'exécution des contrats, des services policiers et des tribunaux, ainsi que la probabilité d'actes criminels ou violents;
- *le contrôle de la corruption*, qui mesure le trafic d'influence, ainsi que le détournement des fonctions de réglementation de l'État.

L'Algérie est considérée comme ayant une qualité générale de gouvernance publique inférieure à celle des pays concurrents, à savoir le Maroc et la Tunisie.

Pourtant, les programmes des différents gouvernements qui se sont succédés ont accordé une grande place aux instruments et mécanismes utilisés pour la transition vers l'économie de marché mais aussi les dispositifs de promotion de l'investissement privé national et étranger et ceci par la création d'institutions spécialisées, une législation adoptée et des ressources allouées. Cependant, ces efforts réels n'ont pas été couronnés d'un véritable succès en termes d'amélioration de l'attractivité des IDE².

¹ FMI, « Algérie : Questions choisies », op cit, pp.30-31.

² M C. Belmihoub, «Les rigidités institutionnelles face aux transformations économiques en Algérie : un problème de gouvernance », Special Workshop on public administrations in arab-mediterranean countrie, Madrid, INAP, 19-22, Septembre 2007, p.8.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Dans le même sens, l'étude sur l'évaluation du climat de l'investissement en Algérie réalisée par la Banque Mondiale en 2003¹, déclare que les politiques et le comportement des pouvoirs publics ont une influence très importante, en raison de l'incidence qu'ils ont sur les coûts, les risques et les obstacles à la concurrence. En dehors des coûts qui sont normalement associés à toute activité, de nombreux coûts additifs sont plus directement liés aux politiques et au comportement des pouvoirs publics.

Dans cette étude, il a été constaté que l'Algérie présente encore beaucoup de lacunes liées à l'investissement, ce qui est également de l'avis de la CNUCED qui, dans son étude sur la politique d'investissement en Algérie de 2004, constate qu'en dépit des avancées, les procédures internes demeurent lentes, coûteuses et incertaines. Ajouté à cela son classement dans le dernier rapport de « Doing business de 2012 » de la Banque mondiale et la Société Financière Internationale, intitulé : « Entreprendre dans un monde plus transparent », l'Algérie a été classée à la 148^{ème} place sur les 183 pays étudiés, enregistrant une perte de 5 place par rapport à l'an dernier, et reste loin derrière la Tunisie à la 46^{ème} place et le Maroc à la 94^{ème} place. Ceci indique clairement que l'environnement des affaires et de l'investissement en Algérie ne s'améliore pas malgré les promesses des pouvoirs publics. Bien au contraire, il se dégrade, et la place qui revient à l'Algérie en est une preuve irréfutable. (*Voir annexe n°5*).

3.3. Les réformes du marché du travail

Les faibles performances du marché du travail résident dans les grandes tendances à la hausse de la démographie mais également à un taux de participation à la hausse ces vingt dernières années, du fait de l'amélioration du niveau de l'éducation, particulièrement de la population féminine².

Bouklia Hassane et Tahalaite³ constatent qu'après une régression, le secteur de l'agriculture renoue avec la création d'emploi au cours des années 90 et surtout en 2000-2002 avec la création de 250 000 emplois agricoles à la faveur du Programme National de Développement Agricole (PNDA). Selon ces auteurs, en 2000-2004, la contribution à l'emploi total hors agriculture en pourcentage est de 12,6% pour l'industrie, 21,4% pour le BTP, 29,5% pour le commerce et les services, et 36,5% pour l'administration.

Sur le marché du travail en Algérie, environ un million de personnes sont diplômées de l'enseignement supérieur. Ce qui représente un atout majeur pour le pays. Au niveau du

¹ Banque Mondiale, « Algeria investment climate assessment », 29 juin 2003, pp. 3-9.

² R. Bouklia Hassane et H. Tahalaite, « Marché du travail, régulation et croissance économiques en Algérie », European University Institute, Florence, 21-25 March, 2007, p.2.

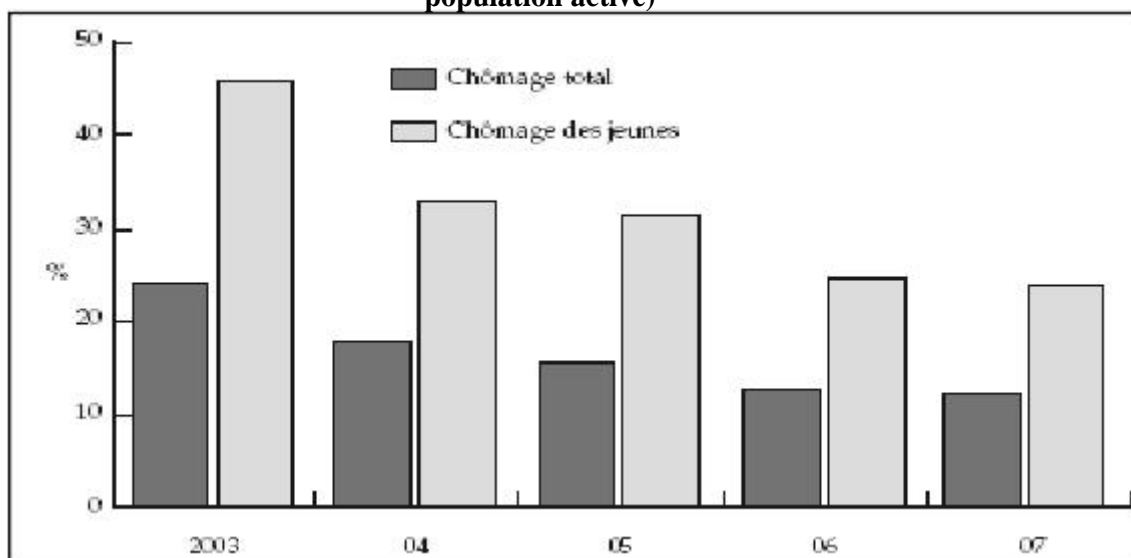
³ Idem, pp.2-3.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Maghreb, en pourcentage de la population active en 2001, ayant fait des études supérieures, l'Algérie est à 14%, classée juste avant la Tunisie avec 17%, le Maroc reste à 10%¹. Néanmoins, l'Algérie a le taux de chômage le plus élevé comparé à l'ensemble des pays de la méditerranée².

Le chômage de la population non ou faiblement qualifiée diminue au moment même où celui des diplômés (du supérieur et du secondaire) augmente. En Algérie, le chômage chez les jeunes et les personnes instruites est très élevé. Bien que le taux de chômage global en 2004 ait été de 17,7%, le taux de chômage chez les jeunes atteignait 32,5% et le taux de chômage des diplômés d'écoles secondaires et d'universités 19% (voir figure n°9).

Figure N° 9 : Evolution du nombre des chômeurs en Algérie 2003-2007 (en % de la population active)



Source : K. Bouhou, «L'Algérie des réformes économiques, un goût d'inachevé », op cit, p.330.

Plus de 60% des personnes en chômage l'ont été pour un an ou plus. Cette situation est vraiment préjudiciable car elle révèle les dépenses de ressources de l'Etat pour la formation de cette population, qui confrontée au chômage n'essaye pas de valoriser cet investissement et se tourne vers le travail formel ou informel, moins valorisant. Il faut savoir que lorsque le chômage des diplômés existe, les anticipations des individus sont pessimistes, les conduisant ainsi à s'éloigner de la voie de l'éducation.

Selon Byrd³, près de 46% de la force de travail âgée entre 20 et 24 ans était sans emploi en 2001 et parmi la force de travail âgée de 30 ans et plus, 14% seulement était au chômage.

¹ FMI, «Algérie: consultation de 2005 au titre de l'article IV », op cit, p 24.

² W.C. Byrd, « Contre-performance économiques et fragilité institutionnelle », Confluences méditerranéenne, n°45, Printemps 2003, pp.59-79.

³ Idem.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Ainsi, cette situation reflète que le taux d'emploi augmente avec l'âge. Etant donné la proportion importante des jeunes dans la force de travail totale, ceci implique que l'essentiel des chômeurs en Algérie ont moins de 25 ans. Cette situation indique l'urgence des préoccupations politique et sociale en Algérie notamment en raison de la faiblesse des couvertures sociales.

Ainsi, la réforme du mécanisme de l'emploi passe par la création de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) en 2006, en charge du recrutement.

Depuis 2007, le recrutement direct des employés par les entreprises en Algérie est interdit. Tout recrutement du personnel passe impérativement par l'agence pour ne pas léser les personnes les plus qualifiées et résidentes dans la Wilaya en question et en 2006, l'État a décidé de compléter les efforts déployés par l'ANEM par l'ouverture du champ de placement au privé.

Concernant les coûts de la main d'œuvre, le FMI¹ a comparé les coûts de la main-d'œuvre en Algérie avec ceux de 18 pays situés à la périphérie de l'Union européenne. Et constate qu'en dépit des coûts de main-d'œuvre absolus peu élevés en Algérie, les entreprises ne jouissent pas d'un avantage en matière de coût en raison de la faible productivité de la main-d'œuvre. Le salaire brut en Algérie correspond à environ 40% du salaire brut des pays concurrents.

Toutefois, le PIB par heure de travail égal à 4 €, ne correspond qu'à environ 25% de celui des pays concurrents. Il importe donc que les futures augmentations de salaires soient accompagnées d'augmentations de la productivité. Le FMI recommande aussi aux autorités algériennes de réduire les coûts de main-d'œuvre en réduisant les taxes et les prélèvements obligatoires sur la main-d'œuvre tout en poursuivant des réformes structurelles réduisant les autres coûts liés à la pratique des affaires. Selon cette étude, le niveau des taxes et prélèvements obligatoires sur la main-d'œuvre en Algérie se compare favorablement à ceux des pays situés à la périphérie de l'Union européenne, bien qu'ils soient plus élevés qu'en Tunisie ou au Maroc. Ces taxes et prélèvements sont les cotisations de sécurité sociale (y compris des cotisations à des caisses de retraite, à l'assurance-maladie, à l'assurance-maternité et à l'assurance santé, au régime des accidents de travail, à celui des allocations

¹ FMI, "Algérie: Questions choisies", op cit, p.40-41.

familiales et d'autres cotisations obligatoires) et des impôts sur la masse salariale afférents à l'embauche d'un travailleur¹.

3.4. Les réformes du système fiscal et mesures incitatives

La politique fiscale se trouve parmi les instruments les plus utilisés dans le processus de réformes engagées par l'Algérie. Les avantages et les mesures fiscales incitatives à l'investissement sont issus soit du régime général ou du régime dérogatoire.

3.4.1. Le régime général

Selon l'article 9 de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001, modifiée et complétée, relative au développement de l'investissement, est complété et rédigé dans la LFC de 2010 comme suit : le régime général prévoit que, outre les incitations fiscales, parafiscales et douanières prévues par le droit commun, des avantages peuvent être accordés² :

□ Au titre de la phase de réalisation de l'investissement

1. L'exonération de droits de douane pour les biens importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
2. La franchise de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les biens et services importés ou acquis localement entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
3. L'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.

□ Au titre de l'exploitation et pour une durée d'un (1) à trois (3) ans après constat d'entrée en activité établi par les services fiscaux

1. L'exonération de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) ;
2. L'exonération de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP).

Cette durée peut être portée de trois (3) à cinq (5) ans pour les investissements créant plus de 100 emplois au moment du démarrage de l'activité.

3.4.2 Le régime dérogatoire

Au travers l'ordonnance n°01-03 du 20 Août 2001, modifiée et complétée par l'ordonnance n°06-08 du 15 juillet 2006, le régime dérogatoire prévoit l'octroi d'avantages

¹ FMI, "Algérie: Questions choisies", op cit, p.42.

² Article 49, Ordonnance n°10-01 du 26 Août 2010, portant LFC pour 2010, Journal Officiel n°49, p.13.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

fiscaux pour la phase de réalisation de l'investissement ou de la phase d'exploitation après constat de mise en exploitation. Ce régime concerne deux types d'investissements :

1) Les investissements réalisés dans les zones à développer, dont le développement nécessite une contribution particulière de l'État. Les zones de développement industriel intégrées en font partie. Les avantages sont les suivants :

Au titre de la phase de réalisation

- L'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
- L'application du droit fixe en matière d'enregistrement au taux réduit de deux pour mille (2 ‰) pour les actes constitutifs et les augmentations de capital ;
- La prise en charge partielle ou totale par l'État, après évaluation de l'ANDI, des dépenses au titre de travaux d'infrastructures nécessaires à la réalisation de l'investissement ;
- La franchise de la TVA pour les biens et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement, qu'ils soient importés ou acquis sur le marché local ;
- L'exonération de droits de douane pour les biens importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

Au titre de la phase d'exploitation après constat de mise en exploitation

- L'exonération, pendant une période de dix (10) ans d'activité effective, de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) et de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP) ;
- L'exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de dix (10) ans ;
- L'octroi d'avantages supplémentaires de nature à améliorer et/ou à faciliter l'investissement (le report des déficits et les délais d'amortissement par exemple).

2) Les investissements présentant un intérêt particulier pour l'économie nationale, notamment lorsqu'ils utilisent des technologies propres susceptibles de préserver l'environnement, de protéger les ressources naturelles, d'économiser l'énergie et de conduire au développement durable. Les avantages nécessitent l'établissement d'une convention

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

d'octroi d'avantages entre l'ANDI et l'investisseur, qui est soumise par la suite à l'approbation du Conseil National de l'Investissement (CNI) (**article 12**).

Ses avantages sont :

- Au titre de la phase de réalisation et pour une durée de cinq (5) ans**
- L'exonération et/ou franchise des droits, taxes, impositions et autres prélèvements à caractère fiscal frappant les biens et services, nécessaires à la réalisation de l'investissement, importés ou acquis sur le marché local ;
- L'exonération des droits d'enregistrement portant sur les mutations des propriétés immobilières affectées à la production et la publicité légale dont elles doivent faire l'objet ;
- L'exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs de sociétés et les augmentations de capital ;
- L'exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières affectées à la production.
- Au titre de l'exploitation après constat de mise en exploitation et pour une durée de dix (10) ans**
- L'exonération de l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) ;
- L'exonération de la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP).

Les investissements cités ci-dessus doivent être réalisés dans un délai préalablement convenu lors de l'établissement de la décision d'octroi des avantages. Des avantages supplémentaires peuvent être décidés par le conseil national de l'investissement.

Les sociétés étrangères réalisant des affaires en Algérie, dans le cadre du droit commun, sont soumises notamment aux impôts et taxes suivants :

- Sur le chiffre d'affaires : Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP) ;
- Sur le bénéfice : Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS) ;
- Sur les biens immeubles bâtis et non bâtis dont ils sont propriétaires ou qu'ils occupent : Taxe foncière et Taxe d'assainissement.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Une modernisation de l'administration des impôts est nécessaire, ce qui devrait contribuer à réduire le nombre de paiements d'impôts par année et le temps consacré au respect de la législation fiscale. Selon l'étude du FMI réalisée en 2006, il ressort que l'Algérie, a la deuxième pression fiscale la plus élevée, dans l'échantillon des pays entrants dans cette étude. Selon cette dernière, l'impôt total algérien calculé, est surtout déterminé par son taux maximum d'impôt sur les bénéfices des sociétés à 30%, sa taxe professionnelle à 2% et son taux standard de TVA 17%. Cette situation est très pénalisante, notamment pour les PME¹.

3.5. La protection et les garanties accordées aux investisseurs étrangers

L'Algérie garantit aux investisseurs étrangers, le transfert du capital et des revenus qui en découlent, et ceci pour les investissements réalisés à partir d'apports en capital, au moyen de devises librement convertibles, régulièrement cotées par la Banque d'Algérie et dont l'importation est dûment constatée par cette dernière, bénéficient de la garantie de transfert du capital.

Cette garantie porte également sur les produits réels nets de la cession ou de la liquidation, même si ce montant est supérieur au capital investi.

Ainsi, les modalités de transfert des dividendes, bénéfices et produits réels nets de la cession ou de la liquidation des investissements étrangers réalisés sont bien définis, et pour chaque type de transfert, une liste de documents justificatifs est donnée.

De plus, concernant le transfert du produit de la cession ou de la liquidation, totale ou partielle, des parts des non résidents, l'instruction prévoit qu'il devra être exécuté à hauteur de la valeur réelle, nette d'impôts, des biens cédés.

Mais aussi, l'interdiction de transférer les avances et acomptes sur bénéfices ou dividendes pour tout actionnaire, et que les activités de revente en l'état ne sont pas éligibles au transfert, sauf effort significatif d'investissement.

L'Algérie garantit aussi, le principe de la non discrimination entre les personnes physiques et morales étrangères et les personnes physiques et morales algériennes, eu égard aux droits et obligations en relation avec l'investissement. De plus, la loi garantit à l'investisseur que les révisions ou abrogations futures de la législation sur l'investissement ne s'appliquent pas aux projets réalisés dans le cadre de la législation en vigueur au jour de l'investissement (à moins qu'il ne le demande expressément). De plus, l'ordonnance n° 01-03

¹ FMI, « Algérie : consultation de 2005 au titre de l'article VI », op cit, p.38.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

du 20 août 2001 prévoit dans l'**article 16** que, « sauf dans les cas prévus par la législation en vigueur, les investissements réalisés ne peuvent faire l'objet de réquisition par voie administrative. La réquisition donne lieu à une indemnisation juste et équitable»¹.

Une autre protection particulièrement appréciée de l'investisseur étranger (en fait celle qu'il n'a eu de cesse de revendiquer depuis les années 70) est la soumission de tout litige entre lui et l'Etat algérien à l'arbitrage.

Certes, le principe général consiste à attribuer compétence aux juridictions locales, sachant que le litige relatif à l'investissement se produit sur le territoire de l'Etat d'accueil et que les règles algériennes de compétence judiciaire désignent automatiquement les tribunaux algériens. Toutefois, depuis le code d'investissement initié en 1993, l'Etat est désormais autorisé à souscrire des clauses d'arbitrage dans ses contrats internationaux (organisant soit un arbitrage ad hoc, soit un arbitrage institutionnel).

La convention pour le règlement des différends, relatifs aux investissements entre Etat et ressortissants d'autres Etats a été signée à Washington le 18 mars 1965 dans le cadre de la Banque Mondiale et entrée en vigueur le 14 octobre 1966. Cette convention a mis en place une organisation, le Centre International pour le Règlement des Différents relatifs aux Investissements (CIRDI). L'Algérie a ratifié également la convention pour la création de l'Agence Internationale de Garantie des Investissements (AMGI), adoptée en 1985 dans le cadre de la Banque Mondiale².

De plus, l'Algérie a adhéré à 45 accords bilatéraux de protection et de promotion des investissements ainsi que 30 accords sur la non double imposition³.

Néanmoins, et malgré toutes ces conventions, l'Algérie reste toujours à la traîne dans son classement mondial dans le domaine de la protection des investisseurs, ce qui explique sa mauvaise place dans le classement de la Banque mondiale dans l'indicateur de protection des investisseurs.

Ainsi, dans le cadre de la création d'un environnement favorable à l'investissement, l'Algérie a déployé d'importants efforts. La politique publique en matière de réformes économiques entamée depuis les années 90 vise à mettre en place les instruments législatifs et réglementaires nécessaires au fonctionnement d'une économie de marché. Dans ce cadre,

¹ Article 16, Ordonnance n°01-03 du 20/08/2001, Journal Officiel n°47, p.5.

² CNUCED, «Examen de la politique d'investissement, Algérie», op cit, p.33.

³ KPMG Algérie, «Guide investir en Algérie», Edition 2011, p52.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

l'amélioration de l'environnement des affaires est entamée par le biais de réformes visant l'allégement des procédures d'investissement rencontrées par les investisseurs étrangers.

Néanmoins, le décalage entre les potentialités de l'Algérie et les IDE reçus fait apparaître l'échec de la politique d'attractivité menée jusque là. Le retour des grands équilibres ne semble pas avoir une réelle incidence sur l'attractivité de l'Algérie et les différentes démarches n'observent pas de résultats satisfaisants, en effet, malgré des avantages comparatifs certains, les investisseurs étrangers rencontrent toujours des obstacles en Algérie.

Section 2 : L'analyse de l'attractivité des IDE en Algérie

L'Algérie présente des opportunités intéressantes pour les investisseurs étrangers. En effet, concernant les déterminants des IDE que recherchent les investisseurs, l'Algérie satisfait amplement les conditions. Elle bénéficie d'une position géographique stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement, notamment les investissements étrangers orientés vers l'exportation, d'une taille de son marché intérieur estimé à 35 millions de consommateurs, des richesses naturelles importantes (pétrole, gaz) et d'autres ressources minérales, non négligeables et qui restent peu exploitées, d'une abondance des ressources humaines, d'une situation sécuritaire améliorée, de la maîtrise de la dette publique extérieure, ce qui est essentiellement imputé à l'ensemble des mesures et réformes que l'Algérie a adopté en faveur de l'investissement. Néanmoins, et malgré les réformes entreprises, et comparée à ses voisins maghrébins (notamment le Maroc et la Tunisie), l'Algérie reste toujours à la traîne dans différentes catégories et qui nécessitent d'avantages d'efforts de changements. C'est l'ensemble de ces opportunités et de ces facteurs mais aussi les obstacles que peuvent rencontrer les investisseurs qui nous permettra d'analyser, dans cette deuxième section, l'attractivité de l'Algérie, suivant les points ci-après :

- 1-Les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie ;
- 2-Les obstacles à l'investissement en Algérie.

1. Les facteurs d'attractivité et les opportunités d'investissement en Algérie

La politique de promotion et d'encouragement des IDE en Algérie a été conçue de manière à répondre aux besoins du marché algérien en pleine expansion, aux exigences des investisseurs potentiels et aux règles de compétitivité et de concurrence internationales.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Les principes sur lesquels se base cette politique incluent : la non discrimination entre investisseurs nationaux et étrangers (qu'ils soient résidents ou non résidents ; personne morale ou physique) et la liberté d'entreprendre.

La CNUCED dans son rapport examinant la politique de l'investissement en Algérie¹, énumère les mesures incitatives à l'investissement à savoir des incitations fiscales, des incitations douanières, des incitations financières et autres incitations et la création de zones franches.

Dans son rapport de 2010², l'ANDI a indiqué que les opportunités d'investissement en Algérie se basent sur les principes suivant :

- *Des politiques de développement claires*, à savoir :
- Une stratégie industrielle (agro-alimentaire, médicaments, pétrochimie, construction navale, l'automobile...) visant le transfert de technologie et le développement des exportations ;
- Une stratégie de développement du secteur de l'énergie dans toutes ses composantes (domaines minier, pétrolier et gazier en amont et en aval) ;
- Une stratégie de développement de l'agriculture (mise en valeur des terres, élevages, etc.) ;
- Une stratégie de la pêche et de l'aquaculture (réalisation des infrastructures portuaires, développement des industries de soutien, et le développement durable de l'aquaculture, la formation et la recherche appliquée) ;
- Une stratégie de développement du tourisme.

En effet, outre les activités liées au logement (1.045.269 logements ont été livrés pour la période 2004 -2009), d'importants programmes ont été mis en œuvre, notamment la construction de l'autoroute Est-Ouest, d'une longueur de 1250 km, de ports ,d'aéroports, de ponts, de barrages et villes nouvelles, de nouvelles lignes de rail, tramways et nouveaux barrages.

Le plan complémentaire de soutien à la croissance (2010-2014) engagé, prévoit aussi:

-15 à 20 milliards USD pour l'hydraulique (nouveaux barrages, stations de dessalement, stations d'épuration, etc.) ;

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement en Algérie », op cit, p p.37-41.

² ANDI, « Investir en Algérie », 2010, pp.16-19.

Chapitre II : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

- 30 à 50 milliards USD pour les travaux publics (achèvement autoroute Est-Ouest, nouvelles rocade, modernisation des aéroports, nouveaux ports de pêches...);

-20 à 30 milliards USD pour les transports (achèvement des lignes de métro d'Alger, tramways pour Alger et les grandes villes, électrification du rail, renforcement de la flotte Air Algérie...);

- 5 à 10 milliards USD pour la restructuration et la modernisation industrielle ainsi que l'aide à la mise à niveau de 20.000 PME ;

- Les secteurs de l'énergie, de l'habitat, de l'agriculture et pêche, de la recherche enseignement et de la santé bénéficient, dans le cadre de ce programme 2010-2014, de larges crédits d'investissement.

De plus, l'Algérie constitue actuellement le plus gros marché des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) de l'espace euro-méditerranéen. Un programme d'équipement considérable a été lancé dont 10 millions de lignes de téléphone mobile, 3 millions de lignes fixes supplémentaires et environ 3 millions d'ordinateurs pour équiper établissements éducatifs, banques, collectivités, administration et foyers, sachant que, 50 milliards de DA sont consacrés à cet effet par l'Etat dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009)¹.

Dans le programme 2010-2014, des crédits importants sont mobilisés pour concrétiser le programme «e-Algérie 2013» qui vise à entamer l'industrialisation des TIC en Algérie et la résorption des retards dans les nouvelles technologies de l'information.

Ainsi, les analyses des forces, faiblesses, opportunités et menaces du potentiel d'investissement en Algérie réalisées par la CNUCED en 2004 et par l'ANDI en 2010, montrent que les forces et les atouts de l'Algérie reposent sur les éléments suivants :

1.1. Rétablissement des équilibres macro-économiques et une situation économique favorable aux affaires






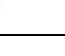
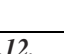
En effet, l'Economie algérienne a renoué avec des indicateurs macro-économiques stables et performants permettant depuis 1999 un retour graduel à la croissance économique. Le rétablissement de ces équilibres (balance commerciale excédentaire, taux d'inflation et déficit budgétaire maîtrisés, taux d'intérêt attractif à l'investissement) a permis d'engager un processus de réformes structurelles dans différents secteurs d'activité (poste et télécommunications, transport aérien et maritime, énergie, tourisme...etc.); cette évolution

¹ KPMG Algérie, «Guide investir en Algérie», Edition 2011, p.45.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

des indicateurs économiques a été évaluée par l'ANDI sur une période de 2001 à 2009 et ceci

Tableau N° 15 : Evolution des indicateurs économiques sur la période de 2001 à 2009.

Indicateurs	2001	Variation	2009
Taux d'inflation	4%		3,5%
Dette extérieure Mds de dollars	30		3,8
Taux de croissance	2%		3,8%
Réserves de change Mds de dollars	18		146
Importations Mds de dollars	10		40
Exportations Mds de dollars	20		43
Taux de change US \$ /DA	77		65

Source : ANDI, «Investir en Algérie», 2010, p.12.

En effet, grâce aux politiques macroéconomiques prudentes et aux prix élevés du pétrole, l'Algérie a nettement réduit son endettement extérieur, la baisse du taux d'inflation, une croissance soutenue et ceci grâce à la stabilisation du secteur des hydrocarbures et la performance dynamique des secteurs liés au programme d'investissement public, notamment les secteurs des services et du bâtiment, une augmentation des réserves de changes et des exportations surtout hydrocarbures, qui ont progressé d'environ 32 % sous l'effet de la hausse soutenue des prix du pétrole¹.

1.2. Proximité géographique de marchés potentiels

L'Algérie à l'instar des autres pays méditerranéens, bénéficie d'une position géographique stratégique pour la mise en valeur de son potentiel d'investissement, avec sa proximité avec l'Europe, l'Afrique et les pays arabes. Cette remarquable position devrait en effet favoriser les investissements étrangers orientés vers l'exportation et lui permettre de tirer avantage pour attirer les capitaux étrangers.

1.3. Disponibilité de ressources naturelles

La disponibilité des ressources naturelles représente un atout majeur pour l'économie nationale qui devrait pouvoir jouer un rôle géostratégique dans la région. En effet, les richesses naturelles en pétrole et en gaz naturel sont remarquables et le secteur énergétique représente un élément d'attraction pour les investisseurs étrangers. D'après les données de

¹ FMI, « Algérie : consultation de 2010 au titre de l'article IV », op cit, pp.4-7.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

l'ANDI¹, l'Algérie occupe la 15ème place en matière de réserves pétrolières, la 18ème en matière de production et la 12ème en exportation.

Les capacités de raffinage de l'Algérie sont de 22 millions de tonnes/an (en 2005). Ces capacités seront portées à 50 millions de tonnes/an en 2014.

L'Algérie occupe la 7ème place dans le monde en matière de ressources prouvées en gaz naturel, la 5ème place en production et la 4ème en exportation pour le gaz naturel liquéfié.

Dans l'espace méditerranéen, l'Algérie est le premier producteur et exportateur de pétrole et de gaz naturel, mais aussi le premier producteur de gaz naturel liquéfié.

Ainsi, en ce qui concerne le gaz naturel, forte de 50 % des réserves, de 48 % de la production totale et de l'impressionnant taux de 94% des exportations de gaz naturel, l'Algérie n'a pas de rival dans la Méditerranée.

L'Algérie est le troisième fournisseur de l'Union européenne (UE) en gaz naturel et son quatrième fournisseur énergétique total. Un accord UE-Algérie est en cours de négociation afin de pérenniser cette relation.

Le domaine minier algérien, de 1,5 million de km², est encore largement sous-exploité. Ses réserves prouvées (en hydrocarbures) sont de l'ordre de 45 milliards de tonnes en équivalent pétrole².

L'Algérie est dotée d'importantes infrastructures et de grandes capacités de production. Ce secteur a connu des évolutions importantes, depuis l'adoption de la loi n°91-21 du 4 décembre 1991, amendant la loi n°86-14 sur les hydrocarbures et consacrant ainsi l'ouverture de ce secteur à l'investissement étranger. Cette démarche novatrice a donné une véritable impulsion au partenariat. En effet, plus de 60 contrats d'exploration ont été signés depuis 1992 entre la compagnie nationale SONATRACH et des compagnies pétrolières étrangères sans compter les derniers appels et attributions mis en œuvre dans l'activité d'exploration sous la forme de contrat de partage de production, le partenariat ne se limite pas à ce domaine, il se prolonge en aval par la création de sociétés mixtes dans les activités de services, de maintenance et d'engineering.³

¹ ANDI, « Investir en Algérie », op cit, p.15

² KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », op cit, p.33.

³ Idem, p.34.

1.4. Abondance des ressources humaines

L'Algérie a en sa possession un réservoir de ressource humaine important, formé de 75 % de la population algérienne en âge de formation. De plus, l'éducation et la formation ont toujours été une préoccupation de l'Etat algérien, en effet, depuis son indépendance, l'Algérie a opté pour une école gratuite et obligatoire.

Grâce à un effort budgétaire soutenu et des investissements importants représentant environ le quart de son budget global (fonctionnement et équipement), l'Algérie assure aujourd'hui l'accès à l'école à environ 98 % des enfants ayant atteint l'âge d'aller à l'école et maintient un taux de scolarisation supérieur à 85 % des enfants âgés de 6 à 14 ans. Ainsi, on a chaque année:

- 6 805 235 inscrits au collège ;
- 939 000 inscrits à l'université ;
- 464 000 inscrits en formation professionnelle ;
- 40 % comme taux annuel moyen de réussite au baccalauréat ;
- + 120 000 diplômés universitaires en moyenne issus de + 80 établissements ;
- 190 000 (en moyenne) diplômés de la formation professionnelle issus de 658 établissements¹.

1.5. Développement des infrastructures

L'Etat algérien a inscrit le développement des infrastructures comme option stratégique durant les années 2000. La reconstruction de son image, suite à une régression économique sur une longue période aggravée par une instabilité politique et sociale, a été la raison principale de ce renouvellement d'intérêt pour les infrastructures. La volonté du gouvernement s'est traduite dans le Plan de Soutien à la Relance Economique (PSRE) de 2002-2004 et le Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC) de 2005-2009, avec une enveloppe globale dépassant les 180 milliards de dollars.

L'aisance financière de ces dernières années a permis à l'Etat d'entreprendre des dépenses afin de fournir des infrastructures économiques sociales et administratives modernes, pour satisfaire la demande de la population et retrouver sa confiance.

Les dépenses d'investissement public, devenues importantes, place l'Etat algérien dans un statut d'Etat développeur par rapport aux années passées, et le financement de ces grands projets d'infrastructures n'implique pas d'endettement public puisque la fiscalité pétrolière y fait face.

¹ ANDI, « Investir en Algérie », op cit, p.14.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

L'Algérie dispose ainsi d'un tissu infrastructurel assez important, décrit comme suit :

- un réseau routier bitumé de plus de 107 000 km de routes ;
- un réseau de voies ferrées de 4700 km, situées en général le long de la côte et desservant les principales villes portuaires ;
- 11 ports marchands et multiservices dont 2 spécialisés dans l'exportation des hydrocarbures ;
- 35 ports de pêche ;
- 31 aéroports ouverts au transport aérien, dont 14 aéroports internationaux¹.

Le PCSC concerne l'ensemble des modes de transport (autoroutier, routier, urbains, ferroviaire, aéroportuaire) ainsi que d'autres infrastructures d'accompagnement (administration, formation et informatique).

Le transport routier assure plus de 90% des mouvements des marchandises et des déplacements des personnes au niveau national. D'une longueur de 1 216 km, le projet d'autoroute Est-Ouest est lancé en 1987, prévu conformément au schéma directeur routier national pour la période 1995-2015. Il porte sur les projets autoroutiers, sur les routes nationales desservant les principaux pôles de développement économique du pays et les routes de désenclavement des différentes localités éloignées des grands axes. L'autoroute des hauts plateaux, qui en fait partie, sillonnera 12 Wilayas, pour relier Nord-Sud et desservir les pôles économiques. Il est attendu que l'autoroute Est-Ouest permette de réduire le temps de transport, divisé par près de 2 pour le transport des voyageurs, et baisser de 30% celui des marchandises. Le métro d'Alger est dimensionné pour assurer un trafic de l'ordre de 110 millions de voyageurs/an.

D'autres ambitieux projets sont aussi en cours, notamment le tramway dans les villes d'Alger, Oran et Constantine².

De plus, la question des infrastructures maritimes occupe une place très importante dans la politique du gouvernement (*voir tableau n°16*).

¹ ANDI, « Investir en Algérie », op cit, p.15.

² KPMG Algérie, « Guide investir en Algérie », op cit, p.31.

Chapitre III :La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Tableau N° 16: Les différents ports en Algérie

PORTS A PREPONDERANCE DE TRAFIC DE MARCHANDISES GENERAL							
1	Ghazaouet	3	Mostaganem	5	Alger	7	Djen-Djen
2	Oran	4	Tenes	6	Dellys	8	Annaba
3 PORTS MIXTES (MARCHANDISES GENERALES / HYDROCARBURES)							
9	Arzew	10		Bejaia	11	Skikda (ancien port)	
2 PORTS SPECIALISES (HYDROCARBURES)							
12	Bethioua + 2 SPM	13	Skikda (Nouveau Port) + 2 SPM	+ 1 SPM (Bejaia)			

Source : Schéma Directeur Portuaire, 2010.

En effet, les échanges, mais plus largement l'intégration économique du pays ne sauraient se concevoir sans une amélioration des voies de communications maritimes et terrestres au travers de la prise en charge pertinente de l'infrastructure dans toutes ses dimensions techniques et opérationnelles.

Ainsi, la tendance générale des opportunités d'investissement en Algérie est représentée dans la carte des investissements en Méditerranée préparée par ANIMA en octobre 2009¹.

La liste est beaucoup plus diversifiée et couvrent plusieurs secteurs considérés prioritaires en Algérie, en donnant ainsi les différents secteurs stratégiques et les opportunités qui en découlent :

- **Hydrocarbures, énergie et mines** : exploitation gazière (nouveaux gisements et amélioration des rendements: construction de gazoducs); production et distribution d'électricité (gaz, énergies renouvelables); exploitation minières ;
- **Pétrochimie et engrais** : production de plastiques, résines, élastomères et autres fibres textiles ; production et exploitation d'urée; extraction de phosphate, transformation en acide phosphorique et production de fertilisants;
- **Métallurgie, sidérurgie et matériaux de construction** : réalisation d'équipements de charpente, de chaudronnerie et de mécanique lourde ; production et exploitation d'aluminium, de zinc, de plâtre et de ciment (y compris des nouvelles gammes : ciment blanc, ciment prise mer, ciment a prise rapide);

¹ Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.167.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

- **Agriculture, agroalimentaire et pêche** : production de céréales, lait, pomme de terre, viandes blanches et ovines (marché domestique), vin, huile d'olive (exportation); transformation et conditionnement; acquisition et réparation d'équipements de pêche; soutien a la production halieutique (chaîne du froid, transformation, distribution); aquaculture;
- **Médicaments, soins vétérinaires et médicaux** : fabrication, conditionnement, importation en gros et distribution en gros et au détail de médicaments ; traitements vétérinaires ; matériel médical ;
- **Industrie électrique et électronique** : production et exportation de câbles électriques, de composants électroniques et d'électroménagers ; électronique de spécialité (pièces détachées pour les industries automobiles, aéronautiques et militaire) ; développement de panneaux solaires et de centrales électriques ;
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC)** : construction et exploitation de réseaux de télécommunication (mobile, fixe, Internet, WiMAX,...) ; développement des services TIC ;
- **Industrie automobile et mécanique** : distribution de véhicules de marques étrangères ; production de câbles, faisceaux de câbles,... ; assemblages automobile ; construction et réparation navale ;
- **Tourisme** : équipements de tourisme balnéaire, saharien, urbain d'affaires, de soins, culturel, de niche (golfe, raid,...), rachat, développement et gestion d'hôtels et équipements, formation ; tours organisés ; promotion ;
- **Aménagement et habitat** : production d'eau (dessalement) ; construction et gestion d'équipements publics et de réseaux (eau, électricité, gaz,...) ; assainissement (solide et liquide) ; construction de logements ;
- **Transports** : réhabilitation et extension des infrastructures routières, ferroviaires, maritimes et aériennes ; gestion de ports et aéroports.

2. Les obstacles à l'investissement en Algérie

Les obstacles qui caractérisent le système économique algérien retardent le développement économique du pays et empêchent la valorisation effective de son potentiel d'investissement. En effet, malgré le rétablissement des équilibres macroéconomiques, la croissance économique demeure modeste par rapport aux dynamiques démographiques et au taux de chômage.

Ainsi, selon une enquête sur le climat de l'investissement en Algérie, réalisée auprès de 600 entreprises réparties sur neuf Wilayas, jointe aux entrevues de 56 investisseurs européens

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

potentiels, donnent une idée des principales contraintes et obstacles rencontrés et identifiés par les opérateurs économiques, qu'il s'agisse d'entreprises privées, publiques, étrangères ou locales. Dans l'ensemble, l'accès limité au crédit et au terrain industriel et une concurrence déloyale de la part de l'important secteur informel semblent être les principales contraintes au développement des investissements¹.

D'une manière générale, les obstacles que peuvent rencontrer les investisseurs en Algérie peuvent être résumés en deux points, à savoir :

- Les obstacles structurels ;
- Les récentes réformes liées à l'investissement.

2.1. Les obstacles structurels

La CNUCED dans son analyse sur le climat de l'investissement en Algérie, réalisée, en 2004², a fait ressortir un ensemble d'obstacles structurels.

2.1.1. Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation

En effet, en raison d'un long héritage d'une économie centralisée et planifiée, et où le secteur public assumait un rôle important dans l'économie, certains segments de l'économie demeurent toujours sous le contrôle de l'État et le rythme du programme de privatisation s'est ralenti. Le secteur financier est l'exemple le plus révélateur puisque plus de 90 % du marché est toujours sous le contrôle des banques publiques³. Cette omniprésence pourrait donc constituer un véritable frein pour la pénétration de tout nouvel opérateur privé locale et étranger.

L'investissement privé demeure également faible en Algérie du fait de l'accès toujours difficile au financement. En effet, les difficultés d'accès aux sources de financement constituent les obstacles les plus sévères qui retardent le développement des PME/PMI locales. S'il est vrai qu'il appartient théoriquement aux banques, et au marché financier en général, de financer le développement de l'activité des petites et moyennes entreprises, néanmoins, dans la pratique, ce financement reste très peu développé en Algérie. Et en l'absence de structures spécialisées dans le financement des PME, celles-ci ont recours au circuit bancaire classique, et dans ce cas, les banques participent au financement des

¹ Banque mondiale, «Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie: soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale», op cit, p.42.

² CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement : Algérie », op cit, pp.65-68.

³ Idem, p.65.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

PME/PMI avec réticence en raison des sérieux risques bancaires liés essentiellement à leur insolvabilité.

2.1.2. Lenteur bureaucratique de l'administration publique

Les entrepreneurs sont toujours confrontés à un comportement bureaucratique peu favorable, à un excès de formalités, à des réglementations fastidieuses et à des retards importants pour obtenir des permis et autorisations. Les barrières sont omniprésentes dans tous les secteurs d'activité et les procédures les plus souvent citées sont les suivantes : dédouanement des marchandises importées, notamment au port d'Alger ; l'obtention d'un permis de construction ; l'immatriculation d'une entreprise ; etc. Cette lenteur est bien révélée, notamment dans le nombre de procédures pour la création d'une entreprise et qui est de 14 avec un délai de 24 jours pour chaque procédure. Cette lenteur finit par décourager les investisseurs et préfèrent se retourner vers d'autres pays dont les procédures sont allégées et les démarches facilitées.

En effet, selon le rapport «Doing Business de 2010», l'Algérie a le nombre le plus élevé de procédures et les délais les plus longs par rapport à ses voisins. Ceci est sans aucun changement depuis 2004, hormis les coûts qui sont relativement en baisse (*voir tableau n°17*).

Tableau N° 17 : Comparaison selon les procédures de création d'entreprise

	Année	Nombre de procédures	Délais (Jours)	Coûts (% du revenu par habitant)
Algérie	2004	14	24	16,3
Algérie	2009	14	24	10,8
Egypte	2004	13	37	65,6
Egypte	2009	6	7	18,3
Maroc	2004	11	36	26,6
Maroc	2009	6	12	20
Tunisie	2004	10	11	11,9
Tunisie	2009	10	11	7,9

Source: Elaboré par nos soins, d'après les rapports Doing Business 2005 et 2010.

Ainsi et selon ce rapport, et sur le plan des trois pays du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc), l'Algérie est placée sur l'indicateur « création d'entreprise » en 2010, à la 150^{ème} place, loin derrière le Maroc à la 82^{ème} qui a réduit le nombre de ses procédures en 2009 à 6 procédures au lieu de 11 et la Tunisie à la 48^{ème} avec 10 procédures.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Ainsi, l'Algérie n'a fourni aucun effort pour faciliter les procédures de création d'entreprise, en effet, d'après le tableau suivant :

Tableau N° 18: Création d'entreprise

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Procédures (nombres)	14	14	14	14	7,9	5,7
Délai (jours)	24	24	24	24	20,7	13,0
Coût (% du revenu par habitant)	13,4	13,2	10,8	12,1	34,1	4,7
Capital minimum (% pourcentage du revenu)	46,0	45,2	36,6	31,0	129,7	15,5

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.153.

On relève que pour la création d'une entreprise, les changements détectés touchent le coût (% du revenu par habitant) qui augmente de 10,8% en 2009 à 12,1% en 2010. Bien qu'il soit moins de 34,1% qui représentent la moyenne de la région Moyen Orient et Afrique du Nord (MENA), il reste loin de la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et qui est de 4,7%, la même tendance est relevée sur le capital minimum (% du revenu par habitant).

La même lourdeur bureaucratique est constaté dans le cas de l'exécution des contrats, de fermeture d'entreprise, (*voir tableaux N°19 et N° 20*).

Tableau N° 19: Exécution des contrats

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Procédures (nombre)	47	47	47	46	43,4	30,6
Délai (jours)	630	630	630	630	679,9	462,4
Coût (% de la créance)	21,9	21,9	21,9	21,9	23,7	19,2

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.160.

Ainsi, d'après les données de ce tableau, on voit que les procédures pour l'exécution des contrats sont au nombre de 46, et plus nombreuses que ceux de la région MENA avec 43,4 procédures et des pays de l'OCDE avec une moyenne de 30,6 procédures. Les délais aussi dans l'exécution des contrats qui sont de 630 jours, bien que meilleurs par rapport aux pays de la région MENA avec des délais de 679,9 jours, ils représentent, néanmoins, un large retard comparés à ceux des pays de l'OCDE dont les délais sont de 462,4 jours.

Enfin le coût calculé en pourcentage de la créance, qui est de 21,9% est encore au dessus de celui calculé dans les pays de l'OCDE et qui est de 19,2%.

Comparée à ses voisins, l'Algérie est classée par le rapport «Doing Business » en 2009 à la 125^{ème} place sur 183, contre 112^{ème} pour le Maroc et 74^{ème} pour la Tunisie. Et en 2010, elle s'est classée à la 127^{ème} place perdant ainsi, 2 places, avec un nombre de 46 procédures et un délai de 630 jours, contre la 106^{ème} place pour le Maroc et un nombre de 40 procédures et un délai de 615 jours et la 78^{ème} place pour la Tunisie avec 39 procédures et un délai de 565 jours (*voir annexe n°6*).

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Concernant les procédures de fermeture d'entreprise, voir le *tableau N°20*.

Tableau N° 20: Fermeture d'entreprise

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Délai (année)	2,5	2,5	2,5	2,5	3,5	1,7
Coût (% du revenu par habitant)	7	7	7	7	14,1	8,4
Taux de recouvrement (cents par dollar)	41,7	41,7	41,7	41,7	29,9	68,6

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.161.

On voit que l'Algérie est bien placée sur cet indicateur, en effet, avec un délai de fermeture de 2,5 années, elle devance la moyenne des pays de la région MENA. Mais ce délai reste un peu plus élevé, comparé aux pays de l'OCDE, avec une moyenne des délais calculée à 1,7 année.

Sur le plan Maghrébin, l'Algérie est classée à la 51^{ème} place sur cet indicateur, devançant le Maroc, qui est à la 67^{ème} place, mais reste derrière la Tunisie à la 34^{ème} place (voir annexe n°6).

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Concernant sa politique fiscale, l'Algérie enregistre également un retard (*voir tableau N°21*).

Tableau N° 21 : Paiement des taxes et des impôts

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Paiement (nombre par année)	46	34	34	34	22,9	12,8
Délai (heures par année)	451	451	451	451	204,2	194,1
Impôt sur les profits (%)	–	–	8,3	6,6	12,6	16,1
Impôt et charges sociales (%)	–	–	–	29,7	15,2	24,3
Autres Taxes (% profit)	–	–	–	35,7	5,1	4,1
Total à payer (% du bénéfice brut)	76,9	74,2	74,2	72,0	32,9	44,5

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.158.

En analysant les données de ce tableau, on relève que l'indicateur sur les paiements des impôts n'est pas très favorable pour l'Algérie. En effet, le nombre de paiements par année est de 34 en 2009 et qui est assez élevé comparé à la moyenne des pays MENA à 22,9 et de celle des pays de l'OCDE à 12,8 paiements.

De plus, les investisseurs sont confrontés à une lourdeur des taxes et des charges et dont le total à payer a été estimé en 2009 à 72% du bénéfice brut, et malgré la légère amélioration enregistrée sur ce montant, en diminuant de près de 5% en trois ans, il reste très élevé comparé à la moyenne enregistrée dans les pays de la région MENA et de l'OCDE.

Quant à sa position comparée aux autres pays du Maghreb en 2010, l'Algérie avec sa 168^{ème} place, se classe loin derrière la Tunisie avec sa 58^{ème} place et le Maroc avec sa 124^{ème} place (*voir annexe n°6*).

Dans le commerce extérieur aussi, l'Algérie enregistre un retard qui pénalise les investisseurs et freine de ce fait, le développement des opérations d'importations mais surtout celles des exportations. Ce retard est essentiellement expliqué par le nombre de procédures,

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

les délais mais aussi les coûts imposés aussi bien aux opérations d'exportations qu'aux opérations d'importation (*voir tableau N°22*).

Tableau N° 22: Commerce transfrontalier

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Documents pour l'exportation (nombre)	9	8	8	8	6,4	4,3
Délai à l'exportation (jours)	15	17	17	17	22,5	10,5
Coût à l'exportation (USD par conteneur)	1606	1198	1248	1248	1034,8	1089,7
Documents à l'importation (nombre)	9	9	9	9	7,4	4,9
Délai à l'importation (jours)	22	23	23	23	25,9	11,0
Coût à l'importation (USD par conteneur)	1886	1378	1428	1428	1221,7	1145,9

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », *op cit*, p.160.

A partir de ces données, on constate que la documentation, les délais et le coût à l'exportation, ainsi que la documentation, les délais et le coût à l'importation restent des indices loin de la moyenne des pays de l'OCDE. Ce qui engendre des implications directes sur le commerce transfrontalier, du fait que le marché de l'export de l'Algérie est dirigé essentiellement vers les pays de l'OCDE.

Comparé à ses voisins maghrébins, sur cet indice aussi, l'Algérie enregistre un retard puisqu'elle s'est classée en 2010, à la 124^{ème} place, derrière la Tunisie (30^{ème}) et le Maroc (80^{ème}) (*voir annexe n°6*).

2.1.3. Déficit d'image et de communication

Malgré les importantes réformes mises en place par les autorités, l'Algérie enregistre un considérable déficit d'image à l'extérieur. En effet, le milieu des affaires étranger a généralement une méconnaissance des nouvelles réglementations adoptées afin de libéraliser l'économie et de mettre en valeur le potentiel d'investissement que recèle le pays. Par ailleurs, selon l'enquête menée par la CNUCED lors de la mission d'évaluation de 2004, les investisseurs relèvent souvent le manque d'information des agents de l'administration publique qui ne sont pas toujours bien informés de l'existence de nouvelles réformes ainsi que

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

des règles et procédures qui en découlent, et de ce fait, leur application ne peut donc pas être assurée.

2.1.4. Difficultés d'accès au foncier industriel

L'accès au foncier est l'un des plus importants obstacles à la création et au développement d'un secteur privé national et étranger dynamique en Algérie. En effet l'accès au foncier industriel est difficile en raison de la rareté ou de l'indisponibilité de terrains, du coût de ces derniers et de manœuvres spéculatives. De plus, la multitude d'acteurs dans le domaine du foncier est une entrave majeure à l'investissement.

Mais l'un des éléments les plus relevé par les investisseurs et qu'ils considèrent comme difficile à obtenir, est le permis de construction (*voir le tableau N° 23*).

Tableau N° 23: Obtention de permis de construction

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Procédures (nombres)	22	22	22	22	18,9	15,1
Délai (jours)	240	240	240	240	159,3	157,0
Coût (%du revenu par habitant)	58,9	57,8	46,8	39,6	35,4	56,1

Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.154.

D'après ce tableau, on constate que les délais d'octroi de permis de construction restent les mêmes durant les dernières années et qui est de 240 jours. Ce qui est long comparée à la moyenne des pays MENA avec un délai de 159,3 jours et celle des pays de l'OCDE, de 157 jours. La même chose est constatée concernant le nombre de procédures qui est de 22 et resté inchangé sur les quatre années analysées.

Sur le plan Maghrébin, l'Algérie est classée, en 2010, au 113^{ème} rang avec 22 procédures et un délai de 240 jours, derrière la Tunisie au 106^{ème} rang avec 20 procédures et un délai de 97 jours, et le Maroc au 98^{ème} rang avec 19 procédures et un délai de 163 jours (*voir annexe n°6*).

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Un autre paramètre est à relever dans les difficultés rencontrées par les investisseurs concernant le foncier, c'est la complexité dans le transfert de propriété, en effet, d'après le tableau suivant :

Tableau N° 24: Transfert de propriété

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Procédures (nombres)	14	14	14	14	6,1	4,7
Délai (jours)	51	51	51	47	36,1	25,0
Coût (% valeur du bien)	7,5	7,5	7,5	7,1	5,7	4,6

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.155.

Les procédures de transfert de propriété sont restées constantes pendant plusieurs années, mais ont été réduites de 14 à 11 selon le rapport de 2011. Elles restent néanmoins loin de la moyenne de la région MENA avec 6,1 procédures et de celle des pays de l'OCDE avec 4,7. En même temps cette démarche de réduire le nombre de procédures a amenée une réduction dans les délais de 4 jours (51 jours en 2009 et 47 jours en 2010) et dans les coûts de 0,4% de la valeur des biens.

A comparer avec la situation dans les autres pays du Maghreb, on constate qu'en 2010, et sur l'indicateur « transfert de propriété » l'Algérie est au 165^{ème} rang tandis que la Tunisie est au 64^{ème} rang et le Maroc au 124^{ème} rang (*voir annexe n°6*).

2.1.5. Difficulté d'accès au crédit

La difficulté d'accès au crédit reflète d'une part, les faiblesses du système bancaire et d'autre part, les faiblesses sur le plan des affaires. Ainsi, les banques algériennes, sont considérées bureaucratiques et mal équipées, aussi, il existe de longues relations de prêt entre les banques publiques et les entreprises publiques qui ont façonné la culture du crédit en faveur d'un moindre risque, ce qui pénalise les entreprises privées nationales et étrangères.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

En effet, le *tableau N°25*, en analysant un ensemble d'éléments intervenant dans les procédures d'obtention de crédits, permet de faire ressortir le classement de l'Algérie sur cet indicateur et de relever les obstacles financiers qui entravent l'activité des investisseurs.

Tableau N° 25: Obtention de prêts

	Doing Business 2007	Doing Business 2008	Doing Business 2009	Doing Business 2010	MENA moyenne	OCDE moyenne
Indice de fiabilité des garanties (0-10)	3	3	3	3	3,3	6,8
Etendue de l'information sur le crédit (0-6)	2	2	2	2	3,3	4,9
Couverture par les registres publics (% des adultes)	0,2	0,2	0,2	0,2	5,0	8,8
Couverture par les bureaux privés (% des adultes)	0,0	0,0	0,0	0,0	10,9	59,6

Source : Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », *op cit*, p.156.

Ainsi, on voit que les indices de l'indicateur pour l'obtention de prêts n'ont pas changé depuis 2007, et qu'ils restent loin des moyennes enregistrées par les pays de la région MENA et celles des pays de l'OCDE. En effet pour l'indice de fiabilité des garanties, il est de 3 alors qu'il de 6,8 pour les pays de l'OCDE. Avec un écart encore plus grand, nous avons la couverture par les bureaux privés, qui est estimée à 0, alors qu'elle de 10,9 pour les pays de la région MENA, et de 59,6 pour les pays de l'OCDE.

Ainsi, et malgré l'ouverture du secteur bancaire au privé, les demandeurs de crédits sont toujours découragés par le manque d'institutions financières spécialisées (crédit-bail, sociétés d'affacturage) et de capital-risque, répondant aux besoins financiers des petites et moyennes entreprises, mais aussi à la lenteur des démarches pour accéder au crédit.

Ce retard est également constaté au niveau maghrébin, expliquant ainsi le positionnement de l'Algérie concernant les procédures d'accès au crédit, en 2010, à la 138^{ème} place, alors que ses deux voisins dans le Maghreb sont eux à égalité à la 89^{ème} place (*voir annexe n°6*).

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

Ainsi, et afin d'améliorer ses conditions d'accès au crédit, l'Algérie est amenée à entreprendre un ensemble de mesures et de réformes de son secteur financier, qui porteraient essentiellement sur :

- La restructuration des principales banques publiques suivie par la privatisation par le biais de la participation d'investisseurs stratégiques, afin de développer les services ;
- L'encouragement du développement des banques privées sur une base saine;
- L'amélioration de l'accès à des systèmes d'information fiables sur le marché et le crédit;
- La création d'un mécanisme, en partenariat avec le secteur privé, pour conseiller les entreprises naissantes sur la préparation de plans d'affaires ; faciliter les synergies avec d'autres entreprises et les contacts avec les financiers et aider les PME à moderniser leurs normes comptables afin de faciliter l'évaluation de la solvabilité par les banques¹.

Ainsi, le développement de banques privées augmentera la concurrence au sein du système bancaire national, imposera une discipline aux banques publiques, et améliorera l'accès des entreprises privées au financement.

De plus, l'arrivée de banques étrangères a également le potentiel de renforcer l'efficacité du système bancaire national, en effet, les principaux avantages des banques étrangères se situent au niveau du transfert de la technologie financière et de la situation confortable du capital des institutions mères. Elles ont également un impact positif sur la formation du personnel et sur l'innovation financière.

2.1.6. Existence d'un important secteur informel

Parmi les obstacles régulièrement dénoncés par les opérateurs économiques, le poids du secteur informel dans l'économie nationale et le manque de transparence des procédures administratives. En effet, les différents opérateurs privés nationaux et étrangers se trouvent souvent confrontés au problème de l'importation frauduleuse de marchandises, sans droits ni taxes qui inondent le marché algérien.

2.1.7. Retards dans les infrastructures

De nombreux retards sont constatés dans la réalisation des infrastructures, pour exemple, malgré des progrès réalisés, il a été constaté que la chaîne portuaire qui traite la quasi-totalité des marchandises importées en Algérie souffre de graves dysfonctionnements.

¹ Banque mondiale, «Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie: soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale», op cit, p.50.

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

En effet, la coordination entre les différents acteurs, notamment les autorités portuaires, les transitaires, les douaniers, les importateurs et les armateurs, est inefficace. Et par conséquent, il en résulte une multiplication des retards préjudiciables à la bonne circulation des marchandises¹.

Ces retards dans les infrastructures, notamment dans les ports, mais aussi, dans les aéroports internationaux et les chemins de fer, ainsi que dans la distribution de l'électricité et du gaz et l'accès aux télécommunications, constituent pour les investisseurs étrangers des freins à l'investissement étranger et les dissuadent dans leur démarche d'investissement et s'orientent vers d'autres pays qui sont, eux, dotés d'infrastructures adéquats et développés pour leurs activités.

2.1.8. Inadaptation du système judiciaire

Malgré les multiples réformes du système judiciaire, les procédures demeurent lentes et inefficaces. En effet, selon une étude que la Banque mondiale a effectuée en 2002², 20 procédures et 387 jours sont nécessaires en moyenne pour résoudre un différend en Algérie.

Le système administratif local est caractérisé par un excès de formalités, d'autorisations et de contrôles ce qui ne contribue pas à l'amélioration de l'image du pays à l'étranger. Ainsi, le manque de confiance dans le système judiciaire, en particulier quant au règlement des litiges commerciaux, rend réticents les opérateurs étrangers qui le considèrent comme lent, inefficace et impartial.

En effet, le cadre juridique algérien s'adapte progressivement aux obligations d'une économie de marché. Cependant, il est encore loin de fonctionner efficacement, du fait de l'absence de tribunaux de commerce, de la rareté de juges commerciaux qualifiés et le manque d'une véritable culture de l'arbitrage.

Ainsi, et selon la Banque mondiale³, il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre de la réforme judiciaire sur les questions commerciales, notamment l'établissement de tribunaux commerciaux indépendants et il est tout aussi important d'étendre, à une plus grande audience, le programme en cours de formation des juges commerciaux.

¹ CNUCED, « Examen de la politique de l'investissement : Algérie », op cit, p.69.

² Banque mondiale, «Algérie. Diagnostic sur le climat de l'investissement étranger», op cit, P.113.

³ Banque mondiale, «Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie: soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale», op cit, p.44.

2.2. Les récentes réformes liées à l'investissement

La baisse des IDE qu'a connue l'Algérie durant l'année 2009, a été imputée dans une certaine mesure, à la crise financière mondiale, mais aussi, aux conditions rigoureuses imposées et les nouvelles mesures en matière d'Investissements Directs Etrangers introduites à la faveur des dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2009.

L'incrimination de ces nouvelles mesures n'a pas été bien accueillie dans le milieu des affaires, en effet, la Commission Européenne(CE) a réagi aux modifications envisagées au régime des investissements étrangers en énumérant les différents points qui, selon ses analyses¹, affectent négativement l'investissement direct étranger en Algérie, en particulier, les mesures suivantes:

1. Le fait que tout projet d'investissement étranger qui demande à bénéficier du Régime Général devrait maintenant être examiné par le Conseil National de l'Investissement sans qu'aucun délai ne s'applique pour cet examen ;
2. L'actionnariat algérien devrait être majoritaire dans tout investissement étranger ;
3. Le capital devrait exclusivement être mobilisé sur le marché financier algérien local ;
4. Tout projet devrait dégager une balance en devises excédentaires au profit de l'Algérie et cela pendant toute la durée de vie du projet
5. Toute société étrangère d'importation doit s'assurer d'une participation algérienne d'au moins 30% de son capital.

Ainsi, la commission considère que ces nouvelles mesures se contredisent avec les bases de l'Accord d'Association signé entre l'Algérie et l'UE en 2002, à savoir:

□ **L'article 37.1**, contient une « clause de stabilité » spécifiant que : « les parties évitent de prendre des mesures rendant les conditions d'établissement et l'exploitation de leurs sociétés plus restrictives qu'elles ne l'étaient le jour précédant la date de signature de cet accord ».

A partir de là la CE considère que les délais d'examen du CNI pour examiner les demandes d'investissements, les nouvelles règles sur le rapatriement des profits, et les règles sur la nécessité de disposer des partenaires locaux, etc. sont des mesures susceptibles d'avoir un impact négatif considérable sur les IDE et sont en contradiction avec cette « clause de stabilité »².

¹ Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.173.

² Idem, p.174

Chapitre III : La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

□ L'article 32.1 (b), prévoit que l'Algérie avec ses engagements avec l'UE est tenue d'accorder le traitement national aux prestataires de services de l'UE établis en Algérie.

Mais avec ces nouvelles mesures, la CE établit que l'Algérie se mettrait en infraction si elle exigeait que les entreprises étrangères actuellement établis en Algérie ouvrent leur capital de manière contraignante avec une obligation de délai. Ainsi, l'obligation pour les nouveaux investisseurs de trouver des partenaires locaux qui pourraient ne pas convenir à leur stratégie commerciale, constituerait une discrimination non-conforme à cet article, et les conditions sont moins favorables pour les investisseurs étrangers que pour les nationaux¹.

□ Et selon l'article 39.1 de cet accord, la libre circulation des capitaux doit être assurée à la fois en ce qui concerne les investissements et le rapatriement des bénéfices. Les restrictions ne sont possibles qu'en cas de « graves difficultés en matière de balance des paiements » (article 40).

Ce qui est en contradiction également avec les nouvelles règles algériennes.

□ L'article 54, sur la promotion et la protection des investissements contient une obligation générale de créer un climat favorable pour l'investissement².

De plus, l'obligation pour les projets d'investissement impliquant des étrangers doivent avoir l'aval du CNI, a créé un véritable embouteillage et a bureaucratisé l'acte d'investir. Par conséquent, beaucoup de projets sont en retard et de nombreux investisseurs nationaux et étrangers se plaignent.

Ainsi, de grandes entreprises françaises qui sont déjà engagées en Algérie ont commencé à être réticentes quant à leur installation définitive sur le territoire algérien.

En prenant l'exemple de CARREFOUR, lié à la société ARCOFINA, et qui s'est terminé malheureusement au profit du MAROC (CARREFOUR ayant finalement choisi de s'implanter au MAROC en concluant un accord de franchise exclusif avec un partenaire local depuis février 2009 et qui a commencé par l'ouverture d'un premier hypermarché Carrefour d'une surface de vente de 5500 mètres carrés, et emploiera 250 personnes).

D'autres paramètres sont tout aussi importants dans l'attractivité des IDE et leur promotion, notamment, le développement du réseau électrique en Algérie est qui est l'un des meilleurs de la région, il n'en demeure pas moins qu'il y a manque de qualité. En effet un nombre élevé de coupures, estimé à 14 jours en moyenne en 2001, notamment à l'extérieur

¹ Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, « Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », op cit, p.174.

² Idem, p.175.

Chapitre III :La politique d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie

des zones industrielles, nuit sérieusement à la production sans oublier la lenteur dans la démarche de raccordement à l'électricité qui est lente, et qui est de 159 jours et 6 procédures, en 2011 plaçant ainsi le pays à la 164^{ème} place¹.

Selon une étude réalisée par le FMI en 2006², en tenant compte de trois références : les indicateurs de gouvernance publique (la corruption, l'État de droit, etc.); les évaluations du climat d'investissement (les perceptions des chefs d'entreprises) et les indicateurs de « la pratique des affaires» (relatifs à la réglementation), montre que l'attractivité de l'Algérie en tant que lieu d'exercice d'une activité d'entreprise est inférieure à celle de ses concurrents. Des améliorations dans les institutions publiques offriront un grand potentiel pour accélérer la croissance. Selon la Banque Mondiale³, l'Algérie pourrait ajouter un pourcentage supplémentaire de 0,4 à sa croissance à long terme, en améliorant ses institutions.

Ainsi, la nécessité de stabiliser le cadre législatif régissant l'investissement en Algérie se pose, mais aussi, la nécessité de mettre en place les réformes allant dans le sens de l'amélioration des conditions nécessaires et des mécanismes juridiques protecteurs des producteurs locaux, nationaux ou étrangers pour attirer davantage d'IDE et profiter pleinement de leurs flux pour accompagner, voir accélérer son développement économique.

De là, on constate que le potentiel du pays, en termes d'investissements étrangers, n'est pas révélé et les investisseurs ne sont pas ciblés. En effet, la démarche de la confrontation de l'offre de territoire avec la demande des firmes n'est pas entreprise. En outre, la diversification des secteurs d'activités, tant souhaitée, a commencé à être perceptible mais reste négligeable, comparée à celle réalisée par ses confrères tunisiens et marocains.

Et malgré une volonté irrévocable en faveur d'une politique d'ouverture et de libéralisation, la qualité des institutions ne permet pas de présenter les avantages réels de localisation. Le constat actuel est que l'attractivité de l'Algérie est étroitement liée à la qualité de ses institutions. Il incombe donc au gouvernement et aux citoyens de faire des institutions un objectif commun pour promouvoir les IDE.

La nouvelle République, « Le climat des affaires en Algérie se dégrade», Quotidien d'information indépendant n°4160, Mardi 25

Octobre 2011.

² FMI, « Algérie : consultation de 2005 au titre de l'article VI », op cit, pp.11-16.

³ Banque Mondiale, « Algérie, Diagnostic sur le climat de l'investissement étranger», Décembre 2002, p13.

Conclusion générale

Depuis la fin des années 1980, l'Investissement Direct Etranger prend de plus en plus d'ampleur, devenant, de nos jours, l'un des grands enjeux de concurrence et de rivalité entre les pays. De plus, il est considéré comme une source stable de financement et surtout un vecteur important pour le transfert des technologies, des capacités d'innovation et des pratiques d'organisation et de gestion.

Cette montée en puissance est à l'origine de plusieurs facteurs. Outre les programmes de privatisation et les opérations de fusions-acquisitions, la libéralisation des politiques d'accueil vis-à-vis des entreprises étrangères constitue un facteur principal de l'accroissement des flux des IDE.

Néanmoins, ces flux diffèrent d'un pays à un autre, ce qui repose essentiellement sur un ensemble de déterminants qui influencent le choix des FMN pour leur implantation. Ainsi, et en fonction de leurs stratégies, les firmes décident d'investir à l'étranger lorsqu'elles trouvent les avantages offerts par les pays d'accueil aussi favorables que possibles. De ce fait, deux grandes familles de déterminants, sur lesquels se basent les firmes dans leur choix de localisation, ont été relevées, en distinguant les déterminants économiques et les déterminants institutionnels. Mais actuellement, le débat est d'avantage sur la nécessité d'améliorer la qualité des institutions pour attirer les IDE car de plus en plus, le choix de localisation des firmes se rattache aux politiques gouvernementales, autrement dit à la qualité des institutions en plus des conditions économiques.

En effet, d'après les données collectées durant notre recherche, il a été constaté que les variables institutionnelles sont toutes aussi importantes que les variables économiques dans l'attractivité des IDE. En montrant que les différences entre pays en termes d'attractivité, peuvent être expliquées, en partie, par la qualité des institutions. Dont les éléments de base sont, l'ouverture vers l'extérieur, la protection des droits civils, la liberté économique et politique, la sécurité, la transparence, un faible niveau de corruption, l'efficacité de la justice, etc.

A l'instar des autres pays et avec des potentiels inestimables, l'Algérie s'est engagé depuis une décennie dans la concurrence pour l'attractivité des IDE.

A cet effet, l'Algérie déploie beaucoup d'efforts, depuis quelques années, pour attirer les capitaux étrangers, mais, le constat est que le pays n'attire qu'un nombre limité d'investisseurs étrangers et n'arrive pas à profiter des avantages de sa proximité avec l'Europe et ses ressources, et ce n'est que dans deux secteurs que l'Algérie réussit à attirer les IDE, à

savoir, les hydrocarbures et les télécommunications, ce qui ralenti la démarche entreprise par le pays dans sa quête de diversification de son économie par le biais notamment des IDE.

Ce travail de recherche est consacré à la problématique des facteurs d'attractivité des IDE en Algérie et plus particulièrement dans le secteur des hydrocarbures étant donné ce dernier et le premier générateur de richesse en Algérie, tout en faisant ressortir l'écart creusé entre elle et ses voisins maghrébins en termes de flux des IDE ainsi que les obstacles rencontrés par les investisseurs étrangers.

Pour analyser les facteurs d'attractivité de l'Algérie, nous avons analysé le potentiel de l'Algérie en termes de ressources et avantages dont les investisseurs peuvent en profiter et passé en revue l'ensemble des réformes et mesures prises, au lendemain de son indépendance, ceci, dans le but d'attirer les capitaux étrangers par le biais des IDE, que se soit sur le plan administratif, institutionnel, social, mais aussi, en termes d'infrastructures.

De là il a été constaté que la dynamique d'attractivité du pays dépend de la qualité des institutions en plus des conditions économiques. En effet, l'environnement des affaires est fortement influencé par le cadre institutionnel du pays. Le constat actuel est que le pays s'est consacré à rétablir les équilibres économiques et à mettre en évidence les avantages accordés aux investisseurs étrangers mais, le manque d'attractivité du pays peut être attribué à une mauvaise qualité des institutions.

D'une manière générale, la stabilité du cadre institutionnel qui régit l'investissement constitue une garantie pour les opérateurs étrangers et un paramètre important dans leur choix du pays d'accueil. Or, après avoir longtemps considéré que les IDE étaient la clé de la relance de l'économie, le gouvernement algérien a décidé de modifier le cadre légal en 2009 alors qu'une certaine stabilité dans le dispositif réglementaire relatif à l'investissement, dont les principes reposent sur la liberté d'investir, était assurée depuis 1993. En effet, en réaction à certains événements récents, le gouvernement impose de nouvelles règles aux investisseurs étrangers.

Ainsi, en 2008, après le scandale du rapatriement des bénéfices des investissements arabes et la cession d'Orascom Cement au groupe Lafarge (sans que l'Etat n'en ait été préalablement informé), en prenant possession de deux importantes cimenteries a contraint les autorités publiques à revoir la réglementation et la politique des investissements étrangers en Algérie. En effet, l'opérateur téléphonique Orascom a bénéficié de conditions fiscales avantageuses pour la construction de ces cimenteries, revendues quatre ou cinq fois leur prix de revient.

Il est ainsi établi que : « Les investissements étrangers ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social. Par actionnariat national, il peut être entendu l'addition de plusieurs partenaires... Les financements nécessaires à la réalisation des investissements étrangers, directs ou en partenariats, à l'exception de la constitution du capital, sont mis en place, sauf cas particulier, par recours au financement local»¹.

Ces mesures touchent aussi bien le secteur privé que les entreprises publiques économiques (dans le cas de l'ouverture du capital à l'actionnariat étranger). De plus, tous les investissements étrangers sont tenus de faire une déclaration d'investissement auprès de l'ANDI, qui est soumise ensuite à l'examen préalable du CNI (avec ou sans demande d'avantages). Il est mis en place un droit de préemption en faveur de l'Etat et des entreprises publiques économiques sur toutes les cessions de participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers.

Ajouté à cela, la multitude des procédures exigées par les administrations, associées à la lourdeur de l'appareil administratif lui-même et la multiplicité des interlocuteurs, sont autant de raisons qui repoussent la décision d'investissement dans le pays (comparativement aux pays voisins où les procédures sont facilitées). La mise en place d'un code des investissements qui assouplit toutes les procédures législatives et réglementaires, n'exclut pas le fait qu'il reste encore des questions complexes à régler. En effet, l'accès au foncier et au financement, ainsi que les structures de frets (maritimes et aériennes) restent des facteurs bloquants pour le démarrage des projets.

A ce titre, la remise en cause perpétuelle des règles qui encadrent l'investissement et la rapidité avec laquelle les lois sont promulguées en Algérie décourage les opérateurs étrangers et dont le nouveau cadre restrictif durcit les procédures et renforce la bureaucratie.

L'objectif de ce travail est l'identification des déterminants susceptibles de permettre à une économie en développement, comme l'économie algérienne, d'aboutir à l'attractivité des IDE. La clé du développement du pays se trouve dans la présence des firmes étrangères, non seulement, dans le secteur des hydrocarbures mais également dans d'autres secteurs d'activité mais la diversification de l'économie algérienne ne peut être atteinte sans l'ouverture. Notons que les projets réalisés par les IDE ont créé, au cours de ces 5 dernières années, pas moins de 80 000 emplois en Algérie, ce qui n'est pas du tout négligeable au regard du problème de chômage que vit la jeunesse algérienne.

¹ Art.4 bis, ordonnance n°09-01 du 22 juillet 2009 portant loi de finance complémentaire pour 2009.

En se basant sur l'analyse menée par la Banque mondiale en 2004 lors d'une évaluation du climat d'investissement en Algérie, un ensemble de réformes prioritaires destinées à améliorer le climat d'investissement ont été proposées au gouvernement algérien, à savoir :

- Des réformes du marché du foncier ;
- Des réformes du secteur financier ;
- La réduction des barrières administratives et l'amélioration de l'accès à l'information ;
- La réforme du cadre fiscal ;
- La réforme du système légal et judiciaire ;
- L'amélioration de l'accès à l'infrastructure de qualité, particulièrement dans des zones industrielles ;
- La mise à niveau des ressources humaines ;
- Le développement et le soutien du secteur privé ;
- La stabilité du cadre légal des investissements.

Dans l'état actuel des choses, l'absence d'une stratégie globale de ciblage des IDE potentiels met le pays dans une position d'attente et non dans une démarche de recherche de partenaires.

Ainsi, les évolutions institutionnelles et réglementaires futures de l'Algérie doivent être déterminées par une volonté de réforme profonde qui entraînerait une transformation du système économique. L'économie de marché a besoin d'institutions efficaces et compétitives dont l'Algérie devra se doter, non seulement, pour faire fonctionner son système économique mais également renforcer son attractivité vis-à-vis des IDE.

Les différentes phases des développements contenus dans la présente thèse nous ont permis de situer sur plusieurs plans le modèle d'industrialisation de développement et de construction de l'indépendance de l'Algérie par rapport au modèle des industries industrialisées de Gérard DESTANNE de BERNIS nous nous concernons à présent et en de conclusion générale de reprendre les principales insuffisances du modèle algérien de développement tout en faisant ressortir les corrections algérien de développement tout en faisant ressortir développement économique social et culturel en somme pour un développement total de qui signifie que la croissance économique équilibrée et harmonieuse est appelée à être basée à la fois sur une plus grande autonomie et introversion de l'outil de production et une indépendance économique soutenue du pays en ce sens le modèle des industries industrialisées complète à bien des égards sur le plan théorique comme référence les enseignements des documents institutionnels du pays en matière de développement en particulier la charte nationale et les résolutions prises par le comité central et le congrès du front de libération nationale.

Aussi les objectifs correctifs de la stratégie d'industrialisation et de développement sont conçue par le FLN et mise en œuvre par le secteur public en effet contrairement aux faiblesses qui ont été constatés au niveau du système de planification en particulier jusqu'en 1979 allocation non harmonieuse des facteurs de production à l'avantage de l'industrie lourde et la fonction financière des hydrocarbures réalisation non maîtrisées des actions de croissance et de développement primauté de la planification financière sur les données réelles et les instruments scientifiques de planification négligence relatives des rôles des niveaux décentralisés etc.... la planification est appelée à prendre des décisions plus rationnelles et optimales en matière.

D'allocation des facteurs de production c'est-à-dire en matière de capital de travail de matières premières ou ressources naturelles de technologie d'organisation de consommation de développements et de localisation des unités économiques selon des dimensions optimales cette action du planificateur est menée dans le temps en opérant des choix assurant l'équilibre au minimum entre les avantages et coûts de la collectivité et l'ajustement des flux datés en vue de réaliser l'intégration intra et intersectorielle au sein de l'économie nationale le plus l'équilibre doit être assuré entre les régions le nord et le sud et au sein *de l'ensemble économique régional à promouvoir de même que le plan applique dans le temps les règles de rationalité et d'optimalité en matière de répartition du revenu national en particulier cette distribution et faire entre l'accumulation au sens large définie en première partie de la présente thèse en référence à G.DESTANNE de BERNIS et la consommation en tenant compte d'un niveau optimal du solde du commerce extérieur et de l'endettement externe cette double action du plan permet de réduire les goulets économiques et socio culturels pour ceux les visions à court à moyen et long terme du planificateur sont basées sur les règles et méthodes scientifiques au niveau d'élaboration d'exécution du suivi de contrôle et d'ajustement des plans étant entendu que ces actions sont menées avec la participation des niveaux décentralisés en l'occurrence sectoriels branches régions wilaya tes autres collectivités locales organisations de masses processus déjà engagé au cours du plan quinquennal 1980-1984 jusqu'à ce que le tissage des actions itératives entre le sommet et les niveaux de base soit dense cohérent et continu l'ensemble de ces actions du plan sont réalisées grâce et avec l'appui du secteur public puissant dominant et capable tout en orientant et maîtrisant les décisions économiques du secteur privé pour réaliser les actions du processus industrialisation croissance développement

Construction de l'indépendance

Cette intégration du secteur privé et sa maîtrise par le secteur public. Permettent de plier au manque de l'ancienne organisation de la planification et la structure institutionnelle qui laissaient le secteur privé prendre des décisions économiques libres de plus la place du secteur public à rechercher et à définir au sein des opérateurs économiques permet de réaliser la cohérence intersectorielles aux fins de limiter les déséquilibres créés en l'occurrence avant 1980 en particulier par la polarisation de la croissance au niveau de l'industrialisation lourde et la fonction financière et extravertie des hydrocarbures d'une part et d'autre part par rapport aux retards d'organisation et de progrès qui ont été pris par les secteurs de l'agriculture de l'hydraulique des infrastructures économiques et socioéducatives et de l'importance marginale de la fonction industrialisante notamment des hydrocarbures été effet l'inversion du développement signifie a

notre sera le développement de la fonction réelle de l'outil de production national objectif assigné aux récents plans en particulier le plan quinquennal 1985-1989 et suivants cette fonction réelle qui doit être accentuée se traduit par l'industrialisation au sens large c'est-à-dire la réalisation d'industries ayant des effets d'entraînements amont et aval élevée dans le but de promouvoir l'intégration intra et intersectorielle et la reproduction auto-entretenu de l'outil de production du pays aussi ce sont principalement ces éléments qui forment la base d'une économie intervertie pouvant remplacer et suppléer à l'ère des hydrocarbures d'abord soulignons que le développement de la fonction réelle aux taux de croissance autonome de l'économie nationale concerne la production et l'utilisation internes des biens d'investissement et de consommation en l'occurrence notons pour les hydrocarbures la généralisation de leurs usages généraux et particulièrement spécifiques

- Divers en vue de satisfaire la demande potentielle du pays ainsi l'équilibre entre l'offre et la demande internes objectifs déjà assignés au plan quinquennal 1980-1984 permet d'éviter que le surplus minier soit transformé dans sa quasi-totalité en devises ce qui entraîne le noircissement de la matrice inter industrielle la satisfaction des besoins de la population tout en contribuant à l'amélioration des niveaux de vie et la fixation d'un niveau optimal pour les importations et des exportations cette fonction réelle signifie en particulier la revalorisation rationnelle et optimale des hydrocarbures et notamment le développement d'une industrie pétrochimique et des usages spécifiques en général en effet le programme pétrochimique déjà différé doit être revu au fonction de la demande potentielle à définir ce qui permet de continuer à construire le secteur industrie par le développement des chaînes d'unités pétrochimiques se trouvant en aval des celles ayant comme outputs les produits pétrochimiques de base jusque-là extravertis aussi l'industrie pétrochimique au lieu d'être tournée vers l'extérieur est appelée à jouer un rôle d'une industrie charnière afin de soutenir et compléter le rôle d'évolue déjà à l'ensemble complet des industries sidérurgiques métallurgiques mécaniques métalliques électroniques et électrochimiques ce rôle apparaît en particulier lorsqu'il promet la construction du secteur industriel la modernisation de l'agriculture l'amélioration de la productivité du travail industriel et du travail agricole de même qu'il révèle l'amélioration du coefficient capital au niveau de l'ensemble de l'économie en termes de croissance du produit national tout en limitant la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en l'occurrence sur les plans technologique financier alimentaire et commercial en étendant cette fonction réelle à l'ensemble du secteur industriel la stratégie d'industrialisation en Algérie élargit son éventail en réalisant une intégration verticale et horizontale ce qui permet le noircissement continu et complet du tableau d'échanges interindustriels dont la structure des branches et secteurs producteurs et consommateurs évoluera avec la croissance
- Accrue en quantité et en qualité de la force de travail c'est-à-dire par des changements efficaces ou avantageux au niveau du coefficient capital/travail qui permettent de meilleures utilisations et maîtrise de l'outil de production la limitation du recours à l'assistance technique étrangère et la formation de surcoûts cependant les priorités du planificateur concernent aussi la mise en œuvre d'un processus de reproduction de l'outil de production en général et du patrimoine énergétique en particulier en effet le processus de reproduction autonome

constitue à la fois la phase finale de l'industrialisation et la forme terminale de la dépendance la reproduction concerne aussi bien l'outil de production et la force de travail dont la qualification technique et technologique permet une utilisation meilleure et auto-entretenu de l'outil de production en construction elle comprend en outre la formation et le développement du capital technologique en l'occurrence les fonctions recherche maintenance engineering ensemble. Dans ce semestre les capacités nationales méritent d'être développées de façon de plus en plus autonomes et aux fins de limiter la dépendance technologique soulignons de plus l'opportunité de maximiser les effets d'entraînement des techniques des industries industrialisées ou médianes en vue d'économiser les facteurs de production relativement rares ou qui se raréfient

- Par ailleurs la fonction réelle de l'outil de production national en l'occurrence du secteur des hydrocarbures ou encore plus exactement du secteur de l'Énergie des industries chimiques et pétrochimiques nouvelle phase d'intégration révélant la tendance de la chemisation de l'économie algérienne à partir des hydrocarbures selon l'expression désormais officielle doit déterminer et commencer la fonction financière des moyens de productions du pays en effet la formation du surplus économique en l'occurrence le surplus minier doit dépendre des soucis de la conservation rationnelle et optimale du patrimoine énergétique national et des ressources naturelles ce qui permet progressivement
- Sa conversion en actifs productibles et reproductibles et par là même consolider l'outil de production et de reproduction de façon de plus en plus autonome aussi la composante interne du surplus économique optimal (planifier) mérite d'atteindre un niveau optimal de sorte que les termes de l'échange intersectoriels soient équilibrés tout en étant régulés par le planificateur par péréquation selon les priorités des phases d'industrialisation de croissance et de développement de l'économie celle-ci pour être humaine est appelée à donner l'importance requise aux consommations de développement en maximiser les avantages collectifs et réduire de manière drastique les coûts de l'homme mais la composante externe du surplus économique optimal doit être maximisée en revalorisant rationnellement et de manière optimale les ressources naturelles en l'occurrence les produits d'hydrocarbures compte tenu de la priorité donnée aux utilisations internes de plus les exportations doivent être diversifiées en termes de produits de plus en plus élaborés et en l'occurrence spécifiques et non plus basés principalement sur des produits énergétiques dont les termes de l'échange se déterminent constamment en réduisant ainsi le taux de formation du surplus minier externe aussi l'avantage du commerce extérieur du pays est à rechercher par priorité dans le cadre de l'ensemble économique régional à promouvoir éventuellement et en contribution au développement des relations commerciales avec les pays du sud par contre les avantages doivent être maximisés lors des échanges commerciaux et économiques en général avec le monde développé pour réaliser progressivement l'indépendance économique en particulier sur les plans commercial technologique alimentaire et financiers et ainsi réaliser l'équilibre au niveau des échanges extérieurs objectifs déjà recherchés à partir du premier plan quinquennal.

- Enfin contrairement à la stratégie de croissance auto centrée adoptée en Algérie le développement économique social et culturel planifié en somme total et la construction de l'indépendance sont des actions à mener plus avantageusement et sûrement dans le cadre d'une intégration économique régionale à l'image de ce que propose G.DESTANNE de BERNIS cette intégration concerne l'exploitation rationnelle et optimale des ressources diverse de la région en capital en main d'œuvre en matières premiers en techniques etc... elle prend en considération les caractéristiques naturelles et disponibilités en ressources de chaque pays pour lui définir une spécialisation cohérent devant être réalisée au sein de chaque secteur et entre les secteurs économiques ce raisonnement est appliquée à l'ensemble de la région et ne doit pas générer de contradictions ou d'inégalités relatives en matières de couts de croissance et de développement ni même en matière d'avantages économiques (amélioration des capacités production et reproduction productivité débouchés surplus économies optimal etc...) lesquels doivent être maximisés pour chaque pays de la région en intégration ou intégrée comme pour l'ensemble de la région vis-à-vis du reste du monde l'intra et intersectorielle particulièrement industrielle soutenue par des relais d'industrialisation car sans dynamique proue au niveau de l'industrialisation basé sur les industrie industrialisâtes médianes et du secteur C il ne peut y avoir de dynamique d'intégration parce que la première commande la seconde et celle-ci réaliser pour toute la région et pour chaque pays intégré un développement total en effet ce processus révéle en phase final une intégration basée sur une spécialisation global intra et intersectorielle permettant alors de réaliser l'ensemble des objectifs d'un développement total c'est-à-dire de l'économie humaine.

Bibliographie

I- Ouvrage:

1. **Bellon B. et Gouia R.**, « Investissement directs étrangers et développement industriel méditerranéen », Ed. Economica, Paris, 1998.
2. **Delapierre M., Milleli C.**, « Les firmes multinationales », Ed. Vuibert, Paris, 1995.
3. **Jacquemot P.**, « La firme multinationale : Une introduction économique », Ed. Economica, Paris, 1990.
4. **Michalet C.A.** « La séduction des nations ou comment attirer les investissements », Ed. Economica, Paris, 1999.
5. **Mucchielli J.L.**, « Multinationales et mondialisation », Ed. Seuil, Paris, 1998.
6. **Mucchielli J.L.**, « Economie internationale », Ed. Dalloz, Paris, 2005.
7. **Naas A.**, « Le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché », Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2003.
8. **Tersen D.**, « L'investissement international », Ed. Armand Collin, Paris, 1996.
9. **Viratelle G.**, « L'Algérie algérienne », Ed. Economie et Humanisme, Paris, 1971.

II-Articles et revues:

1. **Agosin M.R. et Mayer R.**, « Foreign Investment in Developing Countries. Does it crowd Domestic Investment? », UNCTAD Discussion paper, number 146, February 2000.
2. **Alaya M., Nicet-Chena D. et Rougier E.**, « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud-Est de la méditerranée », Cahier du GRETHA, n°2007-06, France, Juin 2007.
3. **Belmihoub M.C.**, « La réforme administrative en Algérie : Innovations proposées et contraintes de mise en œuvre », Forum Euro-méditerranéen sur les innovations et les bonnes pratiques dans l'administration, Tunis 15-17 juin, 2005.
4. **Belmihoub M.C.**, « Les rigidités institutionnelles face aux transformations économiques en Algérie : un problème de gouvernance », Special Workshop on public

- administrations in arab-mediterranean countrie, INAP, Madrid, 19-22 September, 2007.
5. **Bendiff H.**, « Le processus de privatisation en Algérie : Stratégie, bilan et perspective », Forum Economique, 24 Septembre 2008.
 6. **Benissad H.**, « Le plan d'ajustement structurel », Confluences, 1997.
 7. **Blomstrom M., et Kokko A.**, « Humain capital and Inward FDI » Stockholm school of Economics, working paper n°167, January 2003.
 8. **Bosworth B.P. et Collins S.M.**, « Capital flows to Developing Economies: implications for saving and investment », Brooking papers on Economic Activity, number 1, 2000.
 9. **Bouhou K.**, « L'Algérie des réformes économiques : un goût d'inachevé », Politique étrangère, n°2, 2009.
 10. **Bouklia Hassane R. et Tahalaite H.**, « Marché du travail, régulation et croissance économiques en Algérie », European University Institute, Florence, 21-25 March 2007,
 11. **Bouyakoub A.**, « L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel », Confluences, Printemps 1997.
 12. **Bouzeine L. et Horchani S.**, « Privatisation et Investissement Direct Etranger, cas de la Tunisie », Colloque sur les Investissements Directs Etrangers, Tunisie, Mars 2006.
 13. **Byrd W.C.**, « Contre-performance économiques et fragilité institutionnelle », Confluences méditerranéenne, n° 45, Printemps, 2003.
 14. **Chebira B.**, « IDE et développement en Algérie », Revue Européenne du droit social, n°1(6), 2010.
 15. **Coeuré B., et Rabaud I.**, « Attractivité de la France : Analyse, perception et mesure », Economie et statistique, n°363, 2003.
 16. **Hatem F.**, « L'attractivité du territoire : De la théorie à la pratique », Revue de l'OFCE, n°94, 2005.
 17. **Hausmann R., Fernandez-Arias E.**, « Foreign Direct Investment: Good cholesterol? » Inter-American Development Bank, Working paper n° 417, New Orleans, March 2000.
 18. **Hellman J. et Kauffman D.**, « La captation de l'Etat dans les économies en transition: un défi à relever », Finances et développement, volume 38, n°3, 2001.

19. **Khaddouj K.**, «Impact des Investissements Directs Etrangers (IDE) sur la croissance de l'économie Marocaine », VII journées internationales d'étude Jean Monney, Rabat, 4 et 5 Juin 2008.
20. **Mainguy C.**, « L'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement », Revue Région et Développement, n°20, 2004.
21. **Marouane A., Nicet-Chena D.et Rougier E.**, « Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance et de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée », Cahier du GRETHA, n°06-2007, Juin 2007.
22. **Mayert T.** « Les frontières nationales comptent...mais de moins en moins », la lettre du CEPPII, Problème économiques, n° 2751, Mars 2002.
23. **Mayert T., Mucchielli J.L.**, « la localisation à l'étranger des entreprises multinationales une approche d'économie géographique hiérarchisée appliquée aux entreprises Japonaises en Europe II », Ed. Economie et statistique, Vol.6/7, N°326-327, Paris, 1999.
24. **Méral Ph. Et Petit O.**, « Mondialisation et technologies propres. L'importance des partenaires public/privé dans le secteur automobile » dans « Développement durable : enjeux, regards, perspectives », Cahier du GEMDEV, n°28, Avril 2002.
25. **Mickiewicz T., Radosevic S. et Verblane U.**, «Foreign direct investment and its effect on employment in Central Europe», Transnational Corporations, vol.12, n°1, Genève, 2003.
26. **Morrisset J.et Neso O.**, «Administrative barriers to foreign investment in developing countries», Transnational corporations, vol.11, n°2, 2002.
27. **Mouriaux F.**, « Le concept d'attractivité en union monétaire », Bulletin de la Banque de France, n° 123, Mars, 2004.
28. **Moussou H., Kaid Tlilane N.**, «L'économie algérienne dans la mondialisation, Atouts et contraintes », Colloque International, Tizi Ouzou, novembre 2009.
29. **Nicet-Chenaf D.et Rougier E.**, « Attractivité comparée des territoires Marocain et tunisien au regard des IDE », Cahier du GRETHA, n°02-2007, Janvier 2007.
30. **Oman C.**, « Concurrence fiscale et investissements directs étrangers (IDE)»Problèmes économiques, n° 2680,2000.
31. **Patricia D.**, « les déterminants des investissements directs étrangers dans les pays en développement : leçons pour l'UEMOA», BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), Document d'étude n°DER /07/03, Septembre 2007.

32. **Schneider F. et Frey B.S.**, « Economic and political determinants of foreign direct investment », *World Development*, vol. 13, 1985.
33. **Treillet S.**, « Normes environnementales et déterminants des investissements directs étrangers en direction des économies en développement » dans « Développement durable : enjeux, regards, perspectives », *Cahier du GEMDEV*, n°28, Avril 2002.

III-Autres documents :

- **ANDI**, « Investir en Algérie », 2010.
- **ANIMA**, « Les investissements directs étrangers dans la région MEDA en 2005 », Document n°20, 2006.
- **ANIMA**, « Investissement Direct Etranger vers MEDA en 2007, la bascule », Etude n°1, Mai 2008.
- **ANIMA**, « La carte des investissements en méditerranée : Guide sectoriel à travers des politiques publiques pour l'investissement en méditerranée », Etude n° 7, Octobre, 2009.
- **ANIMA**, « Investissements Directs Etrangers et partenariats vers les pays MED en 2009 », Etude n°14, Avril 2010.
- **ANIMA**, « La Méditerranée entre croissance et révolution », Etude n°21, Mars 2011.
- **Banque d'Algérie**, Rapport annuel 2005, « Chapitre III : Convertibilité, balance des paiements et dette extérieure ».
- **Banque d'Algérie**, Rapport annuel, 2010, « Chapitre VI : Intermédiation et rentabilité des banques ».
- **Banque mondiale**, « Algérie. Diagnostic sur le climat de l'investissement étranger », décembre 2002.
- **Banque Mondiale**, « Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie : Soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale », Rapport n° 26005-AL, 2003.
- **Banque mondiale**, « Agir pour les entrepreneurs », Rapport Doing business IFC, 2011.
- **Banque mondiale**, « Entreprendre pour un monde plus transparent », Rapport Doing business IFC, 2012.
- **CNUCED**, « Examen de la politique de l'investissement : Algérie », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève 2004.

- **CNUCED**, «L'IDE en provenance des pays en développement ou en transition : incidences sur le développement », Conférence des Nations Unies sur le développement et le commerce, Nations Unies, Genève, 2006.
- **CNUCED**, « Sociétés transnationales et leurs rôles dans les infrastructures », Rapport sur l'investissement dans le monde, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2008.
- **CNUCED**, « Examen de la politique de l'investissement : Maroc », Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, New York et Genève, 2008.
- **CNUCED**, « Sociétés transnationales, production agricole et développement », rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nations publication, New York et Genève, 2009.
- **CNUCED**, « Investir dans une économie à faible intensité de carbone », rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nations publication, New York et Genève, 2010.
- **CNUCED**, « Mode de production internationale et de développement sans participation au capital », rapport sur l'investissement dans le monde, Unites Nation publication, New York et Genève, 2011.
- **FMI**, «Manuel de la balance de paiement», 4^{ème} édition, 1977.
- **FMI**, « Algérie : consultation de 2005 au titre de l'article VI », Rapport n°06-93, Washington, D.C., Mars 2006.
- **FMI**, « Algérie : Questions choisies », Rapport n° 05/52, Washington, D.C., Mai, 2006.
- **FMI**, « Finances et développement-Algérie », Washington, D.C., juin 2008.
- **FMI**, « Algérie : consultation de 2010 au titre de l'article IV », rapport n°11/39, Washington, D.C., Mars 2011.
- **KPMG Algérie**, «Guide investir en Algérie», Edition 2011.
- **La nouvelle République**, « Le climat des affaires en Algérie se dégrade », Quotidien d'information indépendant n°4160, Mardi 25 Octobre 2011.
- **Ministère du commerce**, « Programme MEDA II de l'Union Européenne pour les pays du Sud & Sud Est de la Méditerranée, Evaluation de l'état d'exécution de l'Accord d'Association Algérie-UE », Investissement Développement Conseil (IDC), Novembre 2011, Alger.
- **OCDE** : « définition et référence détaillées des investissements internationaux », l'Observateur de l'OCDE, Paris, 1997.

- **OCDE**, « L'investissement direct étranger au service du développement », l'Observateur de l'OCDE, Paris, 2002.
- **OCDE**, « Cadre pour la transparence de la politique d'investissement », Direction des affaires financières et des entreprises, Octobre 2003.
- **OCDE**, « L'impact social de l'investissement direct étranger », l'Observateur de l'OCDE, Paris, Juillet 2008.
- **OMC**, « Transparence », Groupe de travail des liens entre commerce et investissement, Communication du Canada, n°03-1923, Avril 2003.
- **Société Inter-Bancaire de Formation**, « Système bancaire Algérien », Conférence de formation, 2006.

IV-Thèses et mémoires :

- **Guendouzi B.**, « Les politiques de gestion du service de la dette extérieure dans les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie) analyse comparative», Thèse de Doctorat d'Etat, Université Mouloud Mammeri, Tizi-ouzou, 2004.
- **Boualem F.**, « L'Investissement Direct à l'Etranger, le cas de l'Algérie», Thèse de Doctorat, Université de Montpellier I, 2010.
- **Haroun H.**, « La problématique du foncier industriel et de l'investissement en Algérie », mémoire en master 2 en droit des affaires, faculté de droit et des sciences économiques, Université de Perpignan, 2004.

V-Textes réglementaires :

- **Ordonnance n°63-276** du 26 Juillet 1963.
- **Ordonnance n°66-248** du 15 Septembre 1966.
- **Loi n°82-11** du 21 Août 1982.
- **Loi n°86-13** du 19 Août 1986.
- **Loi n°93-12** du 05 Octobre 1993.
- **Ordonnance n°01-03** du 20 Août 2001.
- **Décret exécutif n°01-281** du 24 Septembre 2001.
- **Décret exécutif n°01-282** du 24 Septembre 2001.
- **Ordonnance n°06-08** du 15 Juillet 2006.
- **Ordonnance n°09-01** du 22 juillet 2009.

